Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15921 – 7 F – JEUDI 4 AVRIL 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La droite veut renforcer les lois contre l'immigration

LA COMMISSION d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, à forte majorité de droite, devait adopter, mercredi 3 avril, un rapport rédigé par Suzanne Sauvaigo, député (RPR) des Alpes-Maritimes. Ce texte, qui doit être rendu public le 16 avril et dont *Le Monde* publie les principales conclusions, propose de renforcer les dispositions de la loi Pasqua de 1993. Il suggère d'allonger de dix à quarante-cinq jours le délai de rétention administrative préalable à une reconduite à la frontière. Les maires obtiendraient le pouvoir de refuser la délivrance des certificats d'hébergement. Une prise d'empreintes digitales systématique lors de la demande d'un visa est envisagée. Ces propositions interviennent alors que le ministère de l'intérieur prépare un projet qui vise également à renforcer les lois sur l'immigration.

Lire page 9

Le déficit de la Sécurité sociale devrait dépasser 40 milliards de francs en 1996

Le gouvernement comptait sur une dérive limitée à 17 milliards

ALAIN JUPPÉ s'était engagé, en présentant son plan de réforme de la Sécurité sociale, à ramener le déficit du régime général (salariés du privé) à 17 milliards de francs fin 1996 et à dégager un excédent de 11,8 milliards de francs en 1997. Ce double objectif est aujourd'hui hors d'atteinte. Selon nos informations, les experts placés au cœur de ce dossier estiment que, si la tendance actuelle se prolonge, le déficit 1996 sera compris entre 40 et 50 milliards de francs à la fin de l'année. Même si la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) doit prendre à sa charge 17 milliards de francs de déficit à la fin de l'année, l'exercice 1997 ne pourra pas être équilibré. Le plan Juppé se révèle ainsi déjà insuffisant.

La « Sécu » est confrontée, depuis quelques années, à une baisse sans précédent de ses recettes. Le net ralentissement de l'activité depuis le milieu de 1995 et la progression du chômage expliquent, pour l'essentiel, la dégradation des finances du régime général, 85 % de ses recettes provenant des cotisations des employeurs et des salariés. De plus, rien ne dit que le taux de progression des dépenses (2,1 %) imposé aux professionnels de santé libéraux et aux hôpitaux pourra être respecté en 1996, en l'absence de contrôles et de sanctions efficaces. De plus, la création de la prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes, à nouveau promise pour le 1er janvier 1997, risque de grever un peu plus les finances de la Sécurité sociale l'an prochain.

La dégradation des comptes sociaux se produit alors que les Français commencent seulement à payer la contribution au remboursement de la dette sociale (0,5 % sur tous les revenus), censée éponger en treize ans les 250 milliards de francs de déficit accumulés par le régime des salariés depuis 1992. Elle intervient aussi au moment où le gouvernement commence à élaborer le projet de loi de finance pour 1997 et où, pour satisfaire à l'un des critères de convergence de Maastricht, il doit ramener les déficits publics à 3 % du PIB fin 1997. Pour ce faire, le ministère de l'économie et des finances table sur un déficit du budget de l'Etat de 247,9 milliards de francs l'an prochain et sur un équilibre de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 3 avril). C'est dans ce contexte que le premier ministre met la dernière main aux ordonnances sur l'hôpital et sur la médecine de ville, dont l'un des objectifs est précisément de contenir les dépenses de santé.

La marge de manœuvre du gouvernement est fort étroite. Pour combler ce nouveau déficit, il peut difficilement augmenter les prélèvements. Jacques Chirac s'est engagé, lors de ses vœux de nouvelle année aux Français, à *« ne plus recourir à de nouvelles hausses d'impôts et de cotisations sociales »* tandis que le premier ministre excluait tout nouveau plan de réduction des remboursements dans le domaine de la santé. Au moment où la situation d'Alain Juppé semblait s'améliorer, il doit donc faire face à une nouvelle et sérieuse difficulté.

Lire page 8



Les énigmes de la « vache folle »

Le Monde fait le point sur le débat scientifique et les polémiques suscités par la possible transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) devrait recommander l'interdiction des farines animales. Les Quinze se sont mis d'accord sur un programme d'abattage d'une partie des bovins britanniques. p. 4 et 21 et trois points de vue p. 14

Alliance Bertelsmann-CLT dans l'audiovisuel

Bertelsmann s'apprête à acquérir 50 % du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, estime pour sa part que cet accord est compatible avec celui conclu antérieurement entre son groupe et le géant allemand de la communication. p. 33

La gauche se rassemble

Dix mille militants sur les quinze mille attendus ont participé au Palais omnisports de Paris-Bercy à un meeting orgnisé par le PCF. Les leaders de la gauche, de Jean-Michel Baylet (Radical) à Alain Krivine (LCR), ont prôné la poursuite du dialogue tout en refusant de revenir à la *« vieille union de la gauche »*. p. 7 et notre éditorial p. 15

Roubaix : le ministre s'explique



JEAN-LOUIS DEBRÉ

APRÈS le démantèlement d'un groupe de malfaiteurs à Roubaix, dont certains étaient inspirés par l'islamisme, le ministre de l'intérieur analyse, dans un entretien au *Monde*, les raisons qui conduisent à traiter ce dossier dans le cadre judiciaire relevant du grand banditisme et non de la lutte contre le terrorisme. *« Il ne suffit pas qu'un délinquant de droit commun soit trouvé en possession d'un Coran ou de journaux islamistes pour que la preuve de son appartenance à un réseau terroriste soit apportée,* déclare Jean-Louis Debré. *Ne pas respecter ce principe conduirait à des atteintes aux libertés individuelles qui deviendraient vite insupportables à l'opinion publique et, surtout, à la communauté musulmane. »* Or, ajoute-t-il, *« aucun indice probant »* ne permet aujourd'hui de relier le groupe de Roubaix à un réseau terroriste connu.

Le ministre redoute cependant l'interpénétration croissante entre les milieux du banditisme et ceux de l'islamisme. Pour les années à venir, il s'inquiète de voir se développer une *« nouvelle génération de radicaux »* inspirés par le *« panislamisme »*, dont la violence s'incarnerait à la fois dans des actes de délinquance et dans l'islamisme radical.

Lire page 11

M. Juppé, la foi religieuse et le patrimoine national

LA COÏNCIDENCE a voulu qu'Alain Juppé et... Jean Paul II traitent, le même jour, de l'un des sujets les plus brûlants de la politique française : la place des religions dans l'espace public. Le premier l'a fait au cours de la cérémonie d'installation, mardi 2 avril à Paris, du Comité national de l'« année Clovis », présidé par Marceau Long, qui, outre le chef de l'Etat et le premier ministre, réunit des historiens de renom, des élus et les principales personnalités religieuses du pays. De son côté, le pape s'est adressé à la France, au cours d'un discours prononcé au Vatican devant une cinquantaine de députés et sénateurs de la majorité, en visite pour la Semaine sainte, à l'initiative d'un « groupe de spiritualité » présidé par Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne).

Alain Juppé n'ignore pas qu'il y a de la dynamite dans la commémoration du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis à Reims, non seulement parce que la date est contestée (496 ? 498 ?), mais à cause des risques de récupération politique et religieuse auxquels elle a déjà donné lieu. A l'extrême droite, le Front national organisera le 13 avril une manifestation pour rappeler la place première de Clovis dans l'histoire nationale et chrétienne de la France. A gauche, certains estiment que cette commémoration, dont le « sommet » sera la visite du pape à Reims en septembre, risque d'aboutir à une confusion des rôles entre l'Etat et l'Eglise, préjudiciable à la tradition laïque de la France.

Sur ce terrain miné, devant un parterre d'archevêques et d'hommes politiques, Alain Juppé a pourtant affirmé mardi que l'Etat laïque ne pouvait pas *« occulter la dimension authentiquement religieuse du baptême de Clovis »*, encore moins *« ignorer la part essentielle qui revient à la foi religieuse dans la constitution du patrimoine national, ni le rôle des confessions dans la vie présente et future de notre vie sociale »*. Toutefois, le premier ministre a ainsi nuancé son propos : *« Dès lors que ce rôle s'exerce dans le respect des consciences et des lois, il doit être reconnu à sa juste place. »*

Mais, pour le pape, la loi morale doit primer sur la loi civile. C'est ce qu'il a répété aux parlementaires-pèlerins venus de France pour écouter un cours de morale politique. Reprenant des thèmes déjà traités dans ses célèbres encycliques sur la *« splendeur de la vérité »* (1993) et sur l'*« Evangile de la vie »* (1995), Jean Paul II a souligné qu'*« une législation positive ne peut être constituée indépendamment du respect de la loi naturelle et des valeurs morales fondamentales »* et que *« le relativisme éthique est un danger pour la démocratie »*. Et de souhaiter *« un perfectionnement permanent du corpus législatif, pour que les lois soient au service de la vie »*.

Jean Paul II a l'œil sur la « fille aînée » de l'Eglise. Il reprendra ces propos au cours des deux visites qu'il a prévu de faire en France en septembre 1996 et en août 1997 pour la Journée mondiale de la jeunesse. Celle-ci attirera à Paris plusieurs centaines de milliers de jeunes pour un chemin de croix et une célébration géante sur la place de la Concorde. Pour l'Eglise, l'enjeu de l'« année Clovis » et de ce rassemblement mondial de jeunes est le réveil de la mémoire chrétienne en France. Il n'est pas certain que les défenseurs de la laïcité de l'Etat s'en accommodent.

Henri Tincq

Le blues des policiers



Difficultés familiales, divorces, « bavures » ou drames professionnels guettent les plus fragiles des gardiens de l'ordre. p. 13

L'emploi dans les pays riches

Les participants au sommet du G7 à Lille se sont séparés sans faire référence à la *« troisième voie »* préconisée par Jacques Chirac. p. 4

Shimon Pérès durcit le ton

A l'approche des élections législatives du 29 mai, le premier ministre israélien durcit le ton à l'encontre des Palestiniens. p. 2

La prévention de la pollution

Le conseil des ministres devait approuver, mercredi 3 avril, un projet de loi portant sur la qualité de l'air. p. 10

Les films nouveaux

Tonie Marshall, Pascal Kané et Cédric Klapisch, dont les films sont sortis mercredi, s'intéressent au destin complexe des gens ordinaires. Comme chaque semaine, *Le Monde* publie trois pages sur le cinéma. p. 25 à 27

Malheurs du mark, bonheur du franc

DIX MOIS après son élection, Jacques Chirac paraît en mesure de revendiquer un beau et grand succès, remporté sur un terrain où les experts les mieux avisés lui promettaient pourtant une défaite cinglante : celui des marchés financiers.

A défaut d'avoir la confiance des Français, la politique économique et financière définie depuis l'Elysée a, semble-t-il, celle de *« la spéculation internationale, ce sida de l'économie contemporaine »*, selon l'expression même du chef de l'Etat.

Le franc se situe, face au deutschemark, à son plus haut niveau depuis le mois de juin 1994. Depuis le 6 mai 1995, veille du second tour de l'élection présidentielle, la Bourse de Paris, malgré le ralentissement de l'activité économique, a gagné 6,7 %. Les taux d'intérêt à court terme, qui se sont repliés de plus de 3,5 % en dix mois – une décrue d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent dans l'histoire monétaire française –, s'établissent à leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans.

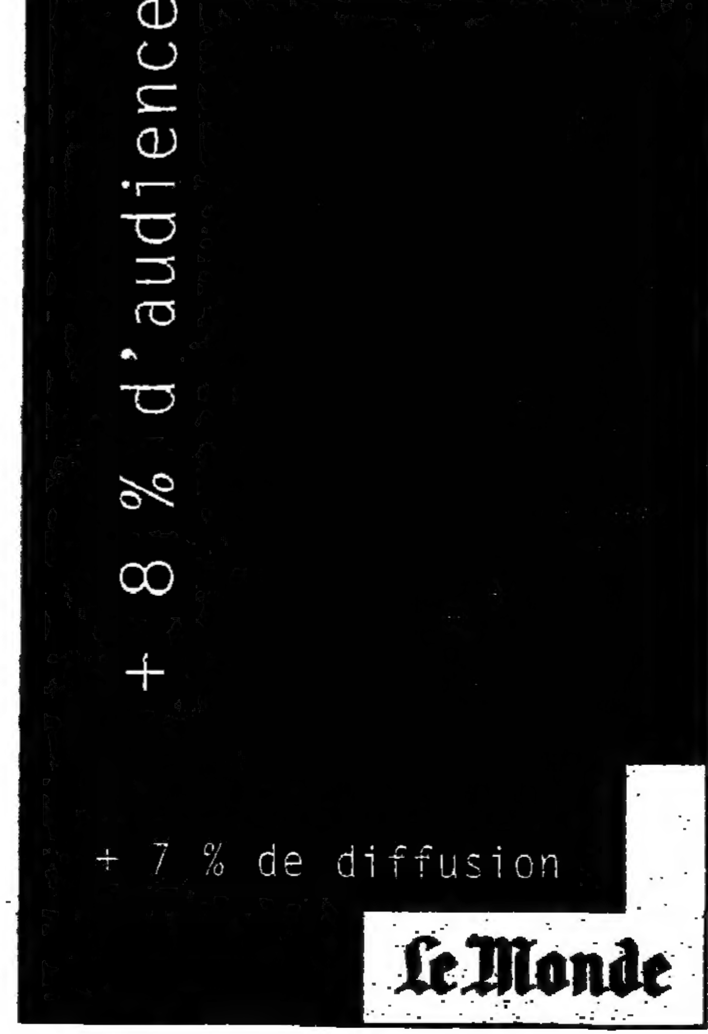
Mieux : les rendements des emprunts d'Etat à long terme se situent désormais pratiquement au même niveau de part et d'autre du Rhin. Cette égalisation signifie que les grands gestionnaires américains ou japonais placent indifféremment leurs capitaux les plus précieux, ceux qu'ils acceptent de déposer pour une longue période, en France ou en Allemagne, car ils jugent que la solidité financière des deux pays est équivalente.

Celui qu'on soupçonnait d'avoir plus que de la tendresse pour *« l'autre politique »* a donc fait mieux que celui qui symbolisait *« la pensée unique »*. En dix mois de présidence Chirac, le franc s'est apprécié de 15 centimes face au deutschemark. Sous les deux ans du gouvernement dirigé par Edouard Balladur, la devise française avait perdu 16 centimes vis-à-vis de la monnaie allemande.

Ce bilan impressionnant appelle toutefois trois importantes corrections. En premier lieu, le chef de l'Etat a rassuré des investisseurs internationaux que le candidat à la présidence de la République avait inquiétés.

Pierre-Antoine Delhommais

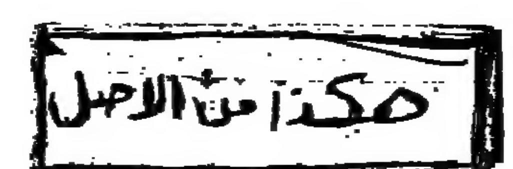
Lire la suite page 15 et nos informations page 17

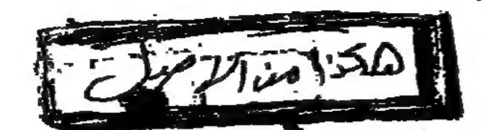


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0404 - 7,00 F







PROCHE-ORIENT Yasser Arafat a écrit, mardi 2 avril, au secrétaire général de l'ONU pour réclamer une réunion du Conseil de sécurité, qui viendrait au secours d'un processus de paix sérieusement mis à mal par les récentes mesures israéliennes : bouclage des territoires, annonce d'un référendum sur un accord de paix, dans le cadre duquel les colonies de peuplement seraient maintenues ● LE CLIMAT se détériore entre M. Arafat et ses administrés, excédés par la vague d'arrestations à laquelle l'Autorité palestinienne et Israël se sont livrés. ● SHIMON PÉRÈS, le premier ministre israélien, a conclu mardi avec le Qatar un accord pour l'échange de représentations commerciales, confirmant une percée de son pays dans la région du Golfe. ● Le PRÉSIDENT Jacques Chirac, devait entamer, jeudi 4 avril à Beyrouth, une première tournée au Proche-Orient qui doit le mener du 6 au 8 avril en Egypte.

La pugnacité de M. Pérès fragilise le dialogue israélo-palestinien

La perspective des élections générales qui auront lieu le 29 mai en Israël conduit le premier ministre à durcir le ton à l'égard des Palestiniens aux dépens de M. Arafat. Le bouclage des territoires autonomes est maintenu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les commanditaires islamistes de la vague d'attentats qui coûta la vie à une soixantaine de personnes fin février-début mars en Israël peuvent être satisfaits : à quelques semaines des élections générales, que les sondages prévoient extrêmement serrées, le premier ministre Shimon Pérès a répondu comme ils l'espéraient, avec force répression et un « gel » de l'ensemble du processus de paix, aussi bien avec les Syriens qu'avec les Palestiniens.

Mardi 2 avril, l'un des groupuscules armés qui se réclament du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a réitéré la menace de reprendre immédiatement les attentats-suicides en Israël. Mais il est impossible d'accorder foi à ces communiqués anonymes. Le jour même où le groupe annonçait la reprise des violences, y compris contre *« les collaborateurs »* de l'Autorité palestinienne autonome qui obéissent à Israël, la direction politique du mouvement à Gaza envoyait à la Ligue arabe une lettre de remerciement pour les efforts entrepris en faveur d'un rétablissement du dialogue avec les hommes de Yasser Arafat. Israël, cependant, ne prend pas de risque : *« Nous recevons ce genre d'avertissements tous les jours,* a dit Moshé Shahal, ministre de la police, *nous essaierons comme à l'accoutumée de les empêcher d'agir. »* Pour les Palestiniens – militairement bouclés comme jamais, et depuis plus d'un mois, à l'intérieur des territoires occupés aussi bien que dans leurs enclaves autonomes –, « la bombe » lancée lundi par Shimon Pérès (*Le Monde* du 3 avril) : soumettre à référendum l'éventuel accord qui pourrait être conclu d'ici à mai 1999 avec l'OLP sur le statut définitif des territoires, a été la goutte de trop. *« Coup mortel au processus de paix ! Nouvelle violation des accords conclus ! »* : M. Arafat, qui avait reçu lundi l'autorisation d'Israël de quitter son enclave de Gaza pour visiter, mercredi, Ramallah, l'une des six villes de Cisjordanie dont il a théoriquement le contrôle depuis trois mois, ne sait plus à quel saint se vouer pour faire respecter les accords signés.



Mardi, le chef de l'Autorité palestinienne autonome a écrit au secrétaire général de l'ONU pour l'implorer de convoquer le Conseil de sécurité. Dans l'esprit de M. Arafat, seul cet organe peut convaincre Israël de lever un bouclage particulièrement dur, puisque, selon l'organisation israélienne des droits de l'homme Betselem, il a déjà provoqué la mort de huit Palestiniens malades, empêchés de se rendre dans les hôpitaux d'Israël ou de Jérusalem-Est, la partie arabe de la ville, interdite aux Palestiniens sans permis spéciaux de l'armée depuis mars 1993. Le chef de l'OLP a aussi écrit au secrétaire de la Ligue arabe pour dénoncer *« la punition collective »* infligée aux 2,4 millions de ses concitoyens qui vivent dans les territoires – une mesure, a-t-il souligné, *« qui s'apparente à une véritable déclaration de guerre »*. Bref, le climat, entre les deux anciens « partenaires de paix » est au plus mal.

Il est de plus en plus mauvais, aussi, entre le chef de l'Autorité autonome et ses administrés, jusque parmi ceux qui militent dans le parti qu'il créa il y a trente ans, le Fatah. Suite à un raid musclé de la police palestinienne le week-end dernier à l'intérieur de l'université An Najah, près de Naplouse, où se tenait une manifestation d'étudiants dénonçant la double vague israélo-palestinienne d'arrestations de *« suspects islamistes »* – 800 personnes arrêtées par la police de M. Arafat depuis un mois dans les zones autonomes, un bon millier par les soldats israéliens dans les territoires occupés, dont plus de 350 la semaine dernière à l'université de Bir Zeit –, la situation a dégénéré. La police a ouvert le feu, lancé des grenades lacrymogènes et arrêté une douzaine d'étudiants.

Lundi soir, nouvelle « bavure » à Ramallah : une voiture qui ne s'arrête pas assez vite au geste d'un groupe de policiers palestiniens en civil, une salve de coups de feu, un mort, deux blessés dans le véhicule. La victime, Taysir Lowzi, vingt-deux ans, était un militant connu du Fatah, qui avait déjà fait six mois de prison pour ses idées en Israël. Ses camarades affirment qu'il a été tué de sang-froid. La section du Fatah à laquelle il appartenait publie un communiqué vengeur : *« Cet assassinat se produit à la suite d'une vague de répression qui n'a rien à voir avec la sécurité ou la morale. Si le tueur n'est pas puni, certains n'hésiteront pas à faire justice eux-mêmes. »* M. Arafat a ordonné l'ouverture d'une enquête, une de plus.

Le climat entre les anciens « partenaires de paix » est au plus mal

Au Qatar, où il poursuivait mardi sa première visite officielle dans le Golfe, M. Pérès a prétendu *« ne pas comprendre »* la réaction négative de M. Arafat à son idée de référendum réservé aux Israéliens. *« Cela leur démontre au moins* [aux Palestiniens] *que nous sommes déterminés à négocier un accord définitif avec eux »*, a dit le premier ministre. De fait, cela était déjà prévu par les accords d'Oslo de septembre 1993. *Et le premier ministre, accusé par* la droite de recourir à cette manœuvre dilatoire non seulement pour gagner les élections mais aussi pour *« brader »* le « Grand Israël », a rétorqué : *« Mais, enfin, c'est tout le contraire : le référendum nous empêchera de faire trop de concessions. »*

Patrice Claude

Israël noue des liens économiques avec Oman et le Qatar

AMMAN
de notre correspondante
au Proche-Orient

La visite, les lundi 1er et mardi 2 avril, de Shimon Pérès, au sultanat d'Oman et au Qatar constitue un succès personnel pour le premier ministre israélien, à deux mois des élections générales ; il confirme aussi la volonté d'indépendance de ces deux Etats. Oman avait été le premier membre du Conseil de coopération du Golfe (CCG, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, le Qatar et les Emirats arabes unis), à recevoir, en décembre 1994, Itzhak Rabin, alors premier ministre. Doha et Mascate étaient également représentés au niveau ministériel à ses obsèques en novembre 1995 à Jérusalem.

Cette visite a toutefois illustré le fossé qui existe, y compris dans les pays éloignés d'Israël, entre les opinions et les dirigeants. A Oman, comme au Qatar, la visite de M. Pérès a été soigneusement cantonnée à l'aspect officiel et protocolaire. Aucun drapeau israélien, par exemple, n'ornait les rues, et la presse des deux pays n'avait pas annoncé la visite.

Le sultan Qabous a reçu M. Pérès à Salalah, sa résidence d'été, à 1 000 kilomètres de Mascate, la capitale, et seuls les rédacteurs en chef des journaux locaux ont été autorisés à suivre la visite. Si, à l'issue de celle-ci, Israël a nommé le chef de la représentation commerciale qui va s'installer dans le sultanat, Oded Ben Haïm, aucune date n'a été fixée pour sa prise de fonctions.

PERCÉE SYMBOLIQUE

Les hommes d'affaires omanais se montrent, en privé, plutôt réticents à faire, dès maintenant, du commerce avec Israël. *« C'est prématuré,* nous disait récemment l'un d'eux. *Quand Israël aura rendu leurs droits aux Palestiniens, aux Syriens et aux Libanais, on verra. »* A Mascate, les autorités soulignent que la paix étant à leurs yeux *« irréversible »*, ces contacts visent à encourager Israël à conclure une paix globale, sans laquelle, dit-on, rien ne sera vraiment possible. A Qatar, selon un sondage publié dans le quotidien officieux *El Watan*, plus des deux tiers des citoyens se déclarent opposés à l'établissement de relations avec Israël, qui est toujours, pour 98 % des personnes interrogées, *« un ennemi »* et *« un usurpateur »* des droits arabes. Lors de la conférence de presse commune qu'il a tenue avec M. Pérès, le chef de la diplomatie qatariote, Cheikh Hamad Ben Jassem, a affirmé qu'il ne tenait pas compte de ce sondage, qui traduit pourtant une réalité dans tous les pays arabes, y compris ceux qui ont signé la paix avec Israël.

M. Pérès, qui s'est entretenu plus de deux heures avec l'émir, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani, s'est pour sa part félicité d'avoir *« ouvert la porte toute grande devant les échanges économiques et la coopération »*, soulignant que l'*« aspect économique »* des relations entre Arabes et Israéliens étaient désormais plus important que l'aspect politique. La visite a permis, en effet, l'établissement de relations commerciales entre le Qatar et Israël. Un accord sur l'ouverture réciproque de représentations commerciales, dont les responsables bénéficieront, selon Israël, *« de privilèges et de l'immunité diplomatique »*, a été signé en présence de M. Pérès et du vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, Abdallah Ben Khalifa Al Thani, frère de l'émir. Aucune date n'a toutefois été annoncée pour l'ouverture des bureaux.

Le Qatar, qui détient les troisièmes réserves mondiales de gaz, avait autorisé, en octobre 1995, la firme américaine Enron à signer un contrat de livraison annuelle de 2,5 millions de tonnes de gaz naturel qatariote liquéfié à Israël. Cet accord nécessitera, toutefois, plusieurs années avant de se concrétiser. Cette percée israélienne dans deux Etats du Golfe qui aiment à faire valoir leur différence risque donc, à ce stade, d'être plus symbolique que pratique ; mais M. Pérès n'en demandait peut-être pas plus.

Françoise Chipaux

Jacques Chirac sera au Liban et en Egypte le messager d'une nouvelle politique franco-euro-arabe

DES DEUX VISITES que Jacques Chirac fera, du 4 au 8 avril, au Liban et en Egypte, la première sera la plus spectaculaire, parce qu'elle sera la première, officielle, d'un chef d'Etat français depuis l'indépendance de ce pays en 1943, et aussi en raison des liens d'amitié particuliers entre Paris et Beyrouth, que le président de la République entend revaloriser. Mais le séjour en Egypte est plus fondamental, en ce sens qu'il sera l'occasion pour M. Chirac de dire – ou redire – les principes fondateurs et quelque peu défraîchis de ce qu'il est convenu d'appeler la *« politique arabe »* de la France, laquelle entend faire fructifier cette politique en des liens privilégiés euro-arabes.

Pourquoi l'Egypte ? En raison de l'importance de sa population, de son prestige culturel, parce qu'elle est un pays ami de la France, et aussi parce qu'historiquement c'est un Etat arabe qui a toujours tenu un rôle central, sinon dirigeant, dans la région, même si, depuis quelques années, ce statut s'est estompé. Le président Hosni Moubarak, qui cherche à redorer ce blason, ne pourra que s'en féliciter.

Pour prononcer son « discours fondateur », un peu à l'image de celui qui, devant le Congrès américain, lui avait permis de définir sa conception des relations transatlantiques, ou cet autre, au cours duquel il a énoncé, le 29 février à Singapour, les principes d'un nouveau partenariat avec l'Asie, M. Chirac a choisi de s'adresser aux étudiants de l'université du Caire, symbole sans doute à ses yeux de cette jeunesse arabe porteuse d'avenir.

L'initiative de M. Chirac ne tient pas au seul fait qu'il est perçu dans le monde arabe comme l'héritier du général de Gaulle. Le mythe gaulliste est certes un bon support de la démarche française, que dictent néanmoins les réalités actuelles et les perspectives des années à venir. Et cette démarche s'inscrit dans la droite ligne du plaidoyer de M. Chirac, au sommet européen de Cannes en 1995, pour que les relations avec les pays du Sud ne soient pas sacrifiées sur l'autel des liens avec ceux des pays de l'Est et du centre de l'Europe.

DIFFÉRENCES AVEC WASHINGTON

Cette démarche procède aussi de la même logique que la conférence de Barcelone de novembre 1995 – à laquelle paticipaient huit pays arabes et l'OLP –, qui a jeté les fondements d'un partenariat entre l'Union européenne (UE) et les pays du sud de la Méditerranée ; et dans cette succession de cercles concentriques, l'UE, premier partenaire commercial du monde arabe, qui se place au deuxième rang des investisseurs, peut prétendre à un rôle politique plus grand que celui de quasi-observateur auquel elle a été réduite depuis la mise en marche du processus de paix israélo-arabe.

L'UE a réclamé sans relâche ce rôle que les Etats arabes, si l'on en croit les gouvernements, sont désireux de la voir jouer pour briser leur pesant tête-à-tête avec les Etats-Unis ; mais ils n'ont jusqu'à maintenant rien fait de concret pour l'exiger. Lors du récent sommet des *« bâtisseurs de la paix »* de Charm el Cheikh, M. Chirac avait su trouver les mots pour dire sa différence et celle de l'Europe par rapport aux vues israélo-américaines : combattre le terrorisme – en l'occurrence islamiste –, oui, mais ne pas oublier non plus de traiter les problèmes qui en sont à l'origine, et qui tiennent aux lenteurs du processus de paix et aux frustrations du peuple palestinien.

Le « dialogue euro-arabe », mis *en route dans les années 70, s'est* toujours heurté aux difficultés du conflit israélo-arabe. Des relations parallèles existent entre l'UE et le Conseil de coopération du Golfe (CCG) *depuis les années 80, mais* elles sont focalisées sur les échanges commerciaux. Les difficultés internes à l'Union du Maghreb arabe (UMA) et les soupçons portés sur la Libye pour soutien au terrorisme ont empêché le démarrage d'un dialogue euro-maghrébin, même limité aux seuls Etats européens méditerranéens. Du point de vue de la France, tous ces regroupements interarabes traduisent une volonté légitime de solidarité. Leur aboutissement, et celui du processus de paix en cours, serait la création d'une communauté économique régionale, qui amènerait la prospérité.

Comme en Egypte, la visite de *M. Chirac au Liban sera politique*, même si elle sera l'occasion de la signature – simple formalisation d'un accord déjà convenu entre les deux pays – par le ministre des finances, Jean Arthuis, du protocole financier pour 1996. En se rendant à Beyrouth, le président français témoignera de l'*« attachement »* et de l'*« affection »* de la France – certains diront aussi de son amitié pour le premier ministre, Rafic Hariri. Mais cette visite permettra surtout d'apporter un soutien à la souveraineté de ce pays, qu'une majorité de la population craint, non sans quelque raison, de voir sacrifiée lorsque sera signé un accord de paix entre la Syrie et Israël.

DANS LE SUD DU PAYS DU CÈDRE

Aller à Beyrouth sans passer par Damas, devenu le véritable régent du Liban, c'est aussi une manière de réaffirmer le souci de voir le pays du Cèdre recouvrer tous les attributs d'un Etat indépendant : souci que M. Chirac devrait clairement énoncer devant le Parlement, *dont une grande partie des députés a été élue,* ironisent les Libanais, précisément « grâce » à la Syrie. L'exercice n'est pas sans risques, dans la mesure où Paris *n'a pas pour autant l'intention de* narguer la Syrie, avec laquelle les relations sont en constante amélioration, et dont le vice-président, Abdel Halim Khaddam, a récemment fait une visite officielle en France, où il a été reçu par M. Chirac.

Mais au Liban, où l'équilibre entre les communautés demeure fragile, M. Chirac a aussi l'intention d'inviter les chrétiens, et singulièrement les maronites, à reprendre confiance, à participer *plus activement* à la vie politique, étant entendu, pour lui, que l'avenir du Liban sera ce que les Libanais en feront. Or la majorité des chrétiens se considèrent aujourd'hui marginalisés ; ils ont aussi contribué à s'exclure en refusant de participer aux dernières législatives, justifiant cette abstention par la trop grande ingérence syrienne.

Dans le délicat tracé d'un programme dosé au millimètre près pour n'offenser personne, et qui inclut donc les représentants politiques et religieux des principales communautés libanaises, le président de la République française a prévu un crochet, dans le sud du pays, pour rendre visite au contingent français de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul). Manière d'honorer ces « casques bleus » qui contribuent, autant que faire se peut, à maintenir un semblant de paix dans cette région ; mais aussi geste symbolique démontrant la disposition, déjà annoncée, de la France de participer, si les parties *intéressées le lui demandent*, à une éventuelle force provisoire de maintien d'une véritable paix, une fois qu'un accord en ce sens aura été conclu entre le Liban et Israël.

Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, accompagnera Jacques Chirac. C'est que le Liban et l'Egypte sont les deux piliers de la francophonie dans le monde arabe – francophonie qui, du point de vue de Paris, pourrait être l'un des vecteurs du rôle que la France et l'Europe devraient jouer dans la région.

Mouna Naïm

Quatre jours entre Beyrouth et Le Caire

Attendu jeudi 4 avril, à Beyrouth, M. Chirac s'entretiendra avec *son homologue libanais, Elias Hraoui (maronite)*, avant de se rendre à la Chambre des députés, où, reçu par le président du Parlement, Nabih Berri (chiite), il prononcera un discours. Le lendemain, il participera à l'office du Vendredi saint au patriarcat maronite de Bkerké, et se rendra dans le Sud libanais, à Nakoura, pour rencontrer le contingent français de la FINUL, avant un entretien avec les recteurs d'université et un dîner offert par le premier ministre, Rafic Hariri (sunnite). Samedi, après une conférence de presse, le président s'entretiendra avec les autorités religieuses.

Au Caire, où son arrivée est prévue samedi, M. Chirac réunira, dimanche, une conférence de presse conjointe avec le président Hosni Moubarak, avec lequel il se sera entretenu à deux reprises. Lundi 8 avril, il prononcera un discours à l'université du Caire, avant de se rendre au siège de la Ligue arabe, où il rencontrera le secrétaire général, Ismat Abdel Meguid.

L'ONU va supprimer mille emplois au cours des prochains mois

Les Etats-Unis régleraient une partie de leur dette

Un rapport, publié le lundi 1er avril à New York par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, indique qu'un millier de postes de fonctionnaires du système des Nations unies, soit 10 % des effectifs, devront être supprimés pour faire face à la crise financière de l'organisation mondiale.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Combien de personnes travaillent à l'ONU ? » Réponse : *« La moitié. »* Cette vieille blague « onusienne » ne fait plus rire les fonctionnaires internationaux. Dans un rapport publié lundi 1er avril, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, estime en effet que, pour réaliser les réductions budgétaires exigées par l'Assemblée générale, la suppression d'environ mille postes, soit 10 % des effectifs, serait nécessaire.

La suppression des postes est la conséquence à la fois d'une crise financière et d'une *« croissance budgétaire zéro »* imposée au secrétariat par l'Assemblée générale. Rédigé par l'Américain Joseph Connor, sous-secrétaire général chargé de l'administration, le rapport était attendu avec une grande inquiétude par le personnel, dont le moral est au plus bas. M. Connor a insisté sur le fait que plus de la moitié des départs se feraient sur la base du volontariat.

Lors d'une conférence de presse réunie lundi 1er avril, il a expliqué que le versement d'indemnités de départ entraînera des *« dépenses substantielles »*, qui pourraient s'élever à près de 30 millions de dollars (150 millions de francs). La notion de mérite sera prise en compte, ce qui marque une nouvelle ère dans l'histoire de l'ONU. Des contrats à vie, en vigueur jusqu'à l'arrivée de M. Boutros-Ghali à la tête de l'organisation, rendaient quasi impossible toute révocation.

DÉPART VOLONTAIRE

Environ 150 personnes ont déjà accepté le départ volontaire, avec douze à dix-huit mois de salaire. Le premier Français à avoir accepté de partir est François Giuliani, qui a quitté l'ONU le 1er avril après vingt-quatre ans d'activité, dont dix-sept en tant que porte-parole.

Les réformes en cours ont été exigées par les Etats-Unis, qui en ont fait la condition pour s'acquitter de leur dette à l'égard de l'Organisation, qui s'élève à plus de 1,5 milliard. Lors de sa conférence de presse, M. Connor a plusieurs fois insisté sur *« l'obligation légale »* des Etats membres de payer leur quote-part. *« On a beau prévoir des réductions*, a-t-il averti, *la vérité est que, sans l'argent américain, l'ONU sera dans une situation très, très grave – en décembre les caisses seront vides, il n'y aura tout simplement plus d'argent. »* Il a salué la Russie, qui a annoncé, il y a quelques jours, son intention de payer plus de 400 millions du montant de sa dette, *« nettement plus que ce qu'on escomptait »*.

Le rapport contient d'autres propositions pour parvenir à une économie de 154 millions de dollars, demandée par l'Assemblée générale. Les différents départements ont identifié plus de trois cents problèmes sur lesquels ils se pencheront au cours des mois à venir.

Afsané Bassir Pour

Les négociations pour l'interdiction des essais nucléaires piétinent

La Chine se déclare prête à signer le traité, à condition de pouvoir procéder à des expériences dites « pacifiques », destinées à des applications civiles ou à la recherche scientifique

GENÈVE
de notre correspondante

La session de la conférence du désarmement consacrée à la négociation du traité pour l'interdiction des essais nucléaires (TICE, plus connu sous le sigle anglais CTBT) s'est achevée à Genève sans que les divergences persistantes entre les pays du tiers-monde d'une part, la Chine et les autres puissances nucléaires d'autre part, se soient aplanies, alors que la prochaine session, qui s'ouvrira le 14 mai, est considérée comme celle de la dernière chance.

L'ensemble des participants se sont entendus sur la nécessité de parvenir à un accord. Aucun des ambassadeurs présents ne perd de vue que cette réunion revêt une importance primordiale car une interdiction des essais nucléaires constituerait un frein à la prolifération des armes nucléaires. Aucun pays n'est en effet certain de pouvoir maintenir son arsenal nucléaire en état sans procéder à des essais et il n'est pas acquis que la méthode de simulation soit totalement efficace.

Les grandes puissances, appuyées par nombre de pays occidentaux, sont d'accord pour accepter que l'interdiction des essais soit assortie d'un système de vérification extrêmement détaillé permettant, entre autres, l'inspection internationale des sites. La France sera partie prenante à ce traité. Jacques Chirac avait annoncé, le 13 juin 1995, que Paris, favorable à l'« option zéro », le signerait sans réserve.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont à peu près adopté la même position. La Russie donne des signes évidents de bonne volonté, mais compte tenu de l'instabilité politique de ce pays, une certaine inquiétude s'est manifestée à la réunion. On souhaiterait que Moscou s'engage avant la prochaine élection présidentielle, prévue le 15 juin.

Pour sa part, la Chine fait visiblement des efforts. Elle se dit prête à signer le traité, mais à une condition : pouvoir procéder à des essais « pacifiques » destinés à des applications civiles ou à la recherche scientifique. Elle précise qu'elle est prête à accepter toutes les vérifications sur place et qu'elle laisse la porte ouverte à tout contrôle. Car, selon Pékin, pour des raisons propres à un grand pays, de telles expériences sont nécessaires. Mais presque personne ne croit au caractère « pacifique » des essais chinois. Par ailleurs, aucun contrôle ne pourrait être suffisamment efficace pour prouver le caractère « pacifique » des explosions et les distinguer de celles qui seraient à but militaire. Actuellement, à Genève, on pense que la Chine ne veut pas de ce traité car il lui fermerait l'accès à la nouvelle génération d'armes nucléaires qu'elle ne possède pas encore.

Mais un gros problème provient des pays du tiers-monde non munis d'armes nucléaires, qui réclament que le texte final du traité porte non seulement sur l'interdiction des essais nucléaires, mais parallèlement sur une destruction totale des armes nucléaires existantes, cela conformément à un calendrier contraignant. Cette prise de position est jugée irréaliste par les Occidentaux, qui se demandent s'il ne s'agit pas d'une tentative destinée à saboter les pourparlers.

LE COMPROMIS AUSTRALIEN

L'Australie a présenté un texte de compromis jugé « honnête », qui tient compte des préoccupations des pays non nucléaires mais précise qu'il conviendrait de spécifier que le traité d'interdiction des essais nucléaires sera élaboré dans la perspective d'un désarmement total sans qu'il soit question pour autant d'un quelconque calendrier. La conférence a prévu la tenue, à une date non précisée, de pourparlers devant aboutir à une destruction totale de tous les arsenaux nucléaires. Mais une négociation d'une telle envergure ne pourrait débuter qu'après un acquis : la conclusion du traité CTBT pour les pays du tiers-monde. L'Inde, qui, comme Israël et le Pakistan, fait partie des pays dits du « seuil », est accusée de créer un mauvais climat. New Delhi semble vouloir torpiller la conférence pour poursuivre les essais qui lui sont nécessaires pour garder son arsenal opérationnel et tenter de devenir un jour une puissance nucléaire de la dimension des « grands ». Les pourparlers se poursuivent jusqu'au 14 mai au sein d'un comité spécial présidé par les Pays-Bas, dans le but de préparer pour cette date une nouvelle dynamique de négociation.

Isabelle Vichniac

Le gouvernement sénégalais et les séparatistes de Casamance s'engagent sur la voie de la paix

DAKAR
correspondance

Plus de dix ans après le début des combats en Casamance, des négociations de paix entre le gouvernement sénégalais et les représentants du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, indépendantiste) s'ouvriront lundi 8 avril à Ziguinchor. Cette ouverture solennelle dans la capitale de la province restera sans doute symbolique. Le fond du problème sera abordé plus tard, lors de rencontres dont on ignore encore le lieu et la date. Mais, depuis quatre mois, les armes se sont tues en Casamance.

Dix-huit mois après le cessez-le-feu conclu sous l'égide de la Guinée-Bissau, les combats avaient repris en janvier 1995, provoqués par l'enlisement du processus de paix. Ces opérations, menées par le Front sud du MFDC, ont provoqué l'assignation à résidence du secrétaire général du mouvement, l'abbé Diamacoune Senghor. Six mois plus tard, après la disparition – qui n'a toujours pas été élucidée – de quatre touristes français, l'armée sénégalaise déclenchait une vaste offensive contre les maquisards indépendantistes, provoquant des combats meurtriers qui ont fait plusieurs dizaines de victimes de part et d'autre, ainsi que de nombreuses victimes civiles ; ils se sont poursuivis jusqu'en octobre.

Mais à la fin de septembre, le gouvernement sénégalais a mis sur pied une commission nationale de paix présidée par l'ancien ministre des affaires étrangères, Assane Seck, ayant pour mission de créer les conditions favorables *« à l'établissement de négociations pouvant déboucher sur une paix durable »*. Dans les semaines qui ont suivi, les autorités ont libéré plusieurs dizaines de personnes – hommes et femmes soupçonnées d'appartenir au MFDC, dont le père de Salif Sadio, le nouveau chef militaire des indépendantistes.

La plupart de ces détenus étaient en attente de jugement depuis des semaines, voire des mois. Les quatre lieutenants de l'abbé Diamacoune Senghor, Edmond Bora, Sanoune Bodian, Sarani Badiane et Mamadou Diémé – membres du bureau politique du MFDC, emprisonnés depuis le printemps – ont eux aussi été libérés. Plusieurs rencontres entre ce bureau politique reconstitué et des membres de la commission nationale de paix ont alors permis de déboucher sur l'arrêt effectif des combats à la fin d'octobre. Et le 3 décembre, l'abbé Diamacoune demandait aux combattants, sur les ondes de la radio et de la télévision nationales, de déposer leurs armes afin que puissent s'ouvrir des négociations. Dans son appel, le secrétaire général du MFDC fixait deux dates : le 3 janvier 1996 pour l'ouverture des pourparlers préliminaires, et le 8 avril pour les négociations de paix. La création de la commission nationale de paix a suscité plusieurs initiatives en dehors du champ politique afin de provoquer un sursaut national. La plus spectaculaire d'entre elles fut le « méga-concert pour la paix » du 27 décembre, auquel participaient deux cents artistes sénégalais et étrangers, dont Youssou N'Dour, et aussi l'international de football Jules-François Bokandé, qui est casamançais.

L'Organisation nationale des droits de l'homme, présidée par Me Sidiki Kaba, a ouvert en janvier un bureau à Ziguinchor pour *« propager et consolider cette culture de paix qui naît dans le pays »*. Enfin Salif Sadio est sorti de son silence, début janvier, en déclarant sur les ondes de Radio France internationale (RFI) qu'il jurait *« respect et obéissance au secrétaire général du MFDC »*, et qu'il lui faisait *« entièrement confiance »* pour la conduite des négociations ; il indiquait aussi que, dès le lendemain de l'appel au dépôt des armes, il avait fait consfiquer l'arsenal des combattants par les différents chefs de maquis.

Mais Salif Sadio avait également rappelé que la lutte du MFDC était *« une lutte pour l'indépendance de la Casamance »*. Le processus qui s'engagera la semaine prochaine s'annonce donc long et difficile, même si, pour la première fois depuis 1990, le gouvernement de Dakar et les indépendantistes multiplient les gestes de bonne volonté, reflétant le profond désir de paix qui traverse tout le pays.

Diane Galliot

Le mystère des quatre Français disparus

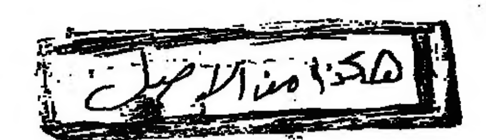
Le 6 avril 1995, quatre touristes français quittaient leur hôtel de Cap Skirring. Une semaine plus tard, les autorités françaises et sénégalaises reconnaissaient leur disparition. Depuis, les familles de Jean-Paul et Martine Gagnaire et de Claude et Catherine Cave restent dans l'incertitude. Si la mort des deux couples ne fait plus aujourd'hui de doute, on ne sait toujours pas qui les a tués ni ce que sont devenus leurs corps. Maxime Gélifier, beau-frère des Gagnaire, s'est rendu à plusieurs reprises en Casamance, à Dakar et en Guinée-Bissau. De ce dernier pays, il a rapporté des assurances officielles selon lesquelles les corps ont été localisés en territoire sénégalais, près de la frontière avec la Guinée-Bissau. Mais de ses rencontres avec les autorités sénégalaises et avec les représentants du MFDC, Maxime Gélifier a retiré l'impression d'un *« consensus tacite »* destiné à maintenir le silence. Cette impression est amplifiée par l'attitude de la représentation française à Dakar, que les familles des disparus estime *« plus sénégalaise que les Sénégalais »* dans son souci de discrétion.

La justice rwandaise ne condamnera pas à la peine de mort les simples exécutants du génocide

LES SIMPLES EXÉCUTANTS, ceux qui ont obéi aux ordres pour participer au génocide de 1994, ne seront pas condamnés à la peine capitale ou à des peines de privation de liberté à perpétuité, a annoncé, mardi 2 avril, le président rwandais Pasteur Bizimungu. *« Une certaine forme d'amnistie »* s'appliquera donc à ceux qui n'étaient pas des meneurs, et à ceux qui ont commis des violences ou des délits contre les biens matériels, a ajouté le chef de l'Etat, alors que le pays observe, depuis le 1er avril, une semaine de deuil national pour commémorer le deuxième anniversaire du début du génocide.

« Le gouvernement n'a pas encore pris de décision formelle en ce qui concerne ces personnes, mais je sais que ce ne sera pas la peine de mort ou la prison à vie », a spécifié M. Bizimungu, précisant que ceux qui ont avoué leurs crimes verraient vraisemblablement leur peine réduite. Le président s'exprimait au terme d'une réunion avec les chefs de la mission conjointe de l'Union européenne (UE) et des Etats-Unis actuellement au Rwanda, Brian Atwood et Emma Bonino, qui avaient évoqué les procès des extrémistes hutus qui ont massacré plus de 500 000 personnes, au sein de la minorité tutsie et chez les Hutus modérés, après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994. Quelque 70 000 Hutus croupissent dans quinze prisons et 246 autres centres de détention surpeuplés, en attente d'un hypothétique jugement pour leur participation supposée au génocide – deux ans après le drame, les autorités continuent d'arrêter entre 700 et 1 000 suspects chaque semaine. Le système judiciaire rwandais, paralysé par la mort ou l'exil des magistrats et des avocats, redémarre lentement. Les procès – qui devraient commencer à la mi-avril – seront conduits par des magistrats dont certains sont très jeunes et encore en formation.

F. F.



Les Quinze mettent en place un programme d'abattage des « vaches folles »

A l'issue de la réunion marathon de Luxembourg les ministres européens de l'agriculture ont maintenu l'embargo sur les exportations de viande britannique

Après deux jours et deux nuits de négociations « marathon » les ministres de l'agriculture des Quinze ont adopté, mercredi 3 avril à Luxembourg, une stratégie commune pour lutter contre l'épidémie de la « vache folle » qui sévit en Grande-Bretagne et pour en limiter les effets sur les revenus des éleveurs. *« Nous n'avons qu'une priorité, c'est la santé humaine »*, a martelé le ministre français, Philippe Vasseur, tout au long de la session. De fait, en arrêtant des mesures de grande ampleur, aussi précises et contraignantes que possible, les Quinze se sont attachés à démontrer à l'opinion qu'un effort maximal serait consenti pour éradiquer l'épidémie, et pour éviter les risques de propagation sur le continent. Il s'agit avant tout de rassurer les consommateurs et de les inciter à ne plus bouder la viande. Un exercice qui ne va pas de soi dans la mesure où les incertitudes concernant la maladie, et les modalités de sa transmission à l'homme, sont encore loin d'être levées ***(lire également page 21.)***

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Comme fondement de la politique adoptée à Luxembourg par les ministres de l'agriculture des Quinze, on trouve la volonté d'éliminer, autant que faire se peut, les bêtes susceptibles d'avoir été contaminées. Le conseil ne s'est pas contenté du programme d'abattage présenté par Douglas Hogg, le ministre britannique. Certes, comme celui-ci le proposait, les animaux de plus de trente mois seront abattus de façon échelonnée au cours des cinq années à venir et leurs carcasses *« dûment marquées afin de les identifier clairement (...)* [seront] *détruites et éliminées de manière sûre »*.

Mais, au-delà, *« le Royaume-Uni présentera à la Commission pour le 30 avril au plus tard une proposition concernant l'abattage obligatoire sélectif d'animaux et de cheptels identifiés comme étant les plus susceptibles d'avoir été exposés à la farine de viande et d'os infectée »*.

Il y a donc là un nouveau rendez-vous sensible avec les Britanniques. Pour l'instant, en dépit de la pression exercée par M. Hogg pour obtenir sa levée, l'embargo sur les exportations de viande bovine britannique et de produits dérivés reste en place. C'est au vu des efforts accomplis pour éliminer les troupeaux où l'on a déploré des cas d'EBS (encéphalopathie spongiforme bovine) que les pays partenaires apprécieront s'ils peuvent se priver de ce cordon sanitaire.

Regrettant de ne pas avoir satisfaction sur ce point politiquement sensible, le ministre britannique n'a pas avalisé les conclusions du conseil mais il ne fait aucun doute qu'il en appliquera les dispositions. Parmi celles-ci, réclamé avec force par plusieurs Etats membres, l'engagement d'assurer de manière fiable l'enregistrement des élevages ainsi que l'identification individuelle des bêtes *« pour assurer un contrôle efficace des mouvements de bovins »*.

Les bêtes destinées à l'abattage seront achetées aux éleveurs en moyenne à 560 écus par animal, dont 70 % seront pris en charge par le budget européen, avec pour celui-ci un coût annuel de 320 millions d'écus. Les veaux britanniques qui se trouvaient à l'engraissement en France, aux Pays-Bas et en Belgique bénéficieront des mêmes conditions s'ils sont abattus. Les Pays-Bas ont déjà pris une décision dans ce sens.

Les éleveurs aspirent à ce que, la confiance rétablie, les ménagères reprennent les chemins des boucheries, mais ils souhaitent également être indemnisés pour la chute des cours qu'a entraîné le recul de la consommation. M. Vasseur a obtenu pour le mois d'avril, et dans les limites de 50 000 tonnes, le déclenchement d'achats par les organismes d'intervention. Ce dégagement du marché devrait permettre un raffermissement des prix.

« Des mesures qui correspondent à une préoccupation immédiate. Mais compte tenu de ce qu'on peut redouter si l'on assiste à une détérioration continue de la situation, il faudra en envisager d'autres, de nouveaux achats d'intervention et un soutien accru pour les vaches allaitantes et les bovins mâles », a indiqué le ministre français, M. Vasseur. Franz Fischler, commissaire européen responsable de la politique agricole, a admis qu'il pourrait être nécessaire d'agir dans ce sens.

Philippe Lemaître

Les principaux points de l'accord

● L'embargo sur les exportations de viande bovine britannique reste en place jusqu'à nouvel ordre.

● La Grande-Bretagne s'engage à abattre en cinq ans tous les animaux âgés de plus de trente mois. Les carcasses *« dûment marquées »* seront *« détruites et éliminées de manière sûre »*.

● Pour le 30 avril, les Britanniques devront faire une proposition à Bruxelles *« concernant l'abattage obligatoire sélectif d'animaux et de cheptels les plus susceptibles d'avoir été exposés à la farine de viande et d'os infectée »*.

● Les bêtes à abattre seront payées aux éleveurs en moyenne à 560 écus par animal, dont 70 % pris en charge par le budget européen (coût annuel : 320 millions d'écus).

L'OMS devrait recommander l'interdiction des farines animales

GENÈVE
de notre envoyé spécial

De très importantes recommandations concernant l'alimentation animale et humaine formulées par un groupe d'experts internationaux étaient attendues dans l'après-midi du mercredi 3 avril à Genève. Ces experts sont réunis à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le cadre d'une réunion scientifique consacrée à la maladie de la « vache folle » – la cinquième sur ce sujet depuis 1991 – et à sa possible transmission à l'homme.

En dépit du fait que l'OMS ne peut fournir dans ce domaine que des *« recommandations »*, cette réunion est, dans le contexte international et scientifique actuel, d'une importance stratégique et économique considérable. On indiquait de bonne source mercredi 3 avril que les discussions entre experts étaient très vives et qu'un consensus était très difficile à obtenir. Les experts devraient néanmoins, indique-t-on, se prononcer contre l'utilisation de toutes formes de farines fabriquées à partir de carcasses animales dans l'alimentation des animaux pour lesquels elles sont encore autorisées (les porcs et les volailles notamment). Ils redoutent qu'en laissant ces farines en circulation certains éleveurs ne respectent pas les recommandations officielles et incorporent ces produits dans l'alimentation des ruminants. Ces mêmes experts pourraient également mettre en garde contre la consommation par l'homme des abats d'origine bovine. C'est en effet dans ces organes (cervelle, moelle épinière, thymus ou « ris de veau ») que les agents infectieux sont retrouvés avec une forte concentration dès que l'animal est contaminé.

La FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies) et l'Office international des épizooties sont associés à cette réunion à laquelle participent de nombreux experts internationaux en neurologie, en encéphalopathies spongiformes transmissibles, en épidémiologie, en science vétérinaire et en santé publique. De nombreux observateurs sont présents, venus de l'ensemble de l'Union européenne ainsi que de la Nouvelle-Zélande, de l'Europe de l'Est et des Etats-Unis.

« Il s'agit pour nous de faire le point de la situation actuelle et de formuler, le cas échéant, de nouvelles recommandations techniques et sanitaires, indiquent les organisateurs. *Il s'agira en particulier d'analyser les données techniques et scientifiques afin d'envisager la mise au point de pratiques susceptibles de protéger au mieux les consommateurs. »* Si, comme de nombreux éléments le laissent penser, on observe aujourd'hui l'émergence d'une nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, l'Organisation mondiale de la santé recommandera à l'ensemble des Etats membres que les autorités nationales de la santé soient le plus rapidement possible informées de l'apparition des nouveaux cas.

Jean-Yves Nau

Un tabassage d'immigrés mexicains suscite l'émotion aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce sont des images de sinistre mémoire, que les Américains auraient souhaité ne plus revoir : des policiers blancs brutalisant un homme de couleur gisant sur le sol. Elles évoquent l'affaire Rodney King, du nom de cet automobiliste matraqué en mars 1991 par quatre policiers californiens. Cette fois encore, une caméra indiscrète, celle de la chaîne locale KCAL, était présente, à bord d'un hélicoptère. Les victimes, un homme et une femme, ne sont pas des Noirs, mais des Mexicains. Les policiers sont toujours blancs et californiens. Toutes les chaînes de télévision américaines ont diffusé, à de nombreuses reprises, mardi 2 avril, ces images crues d'un tabassage policier.

La scène se déroule la veille, près de la localité de Temecula, située à environ 120 kilomètres au nord de la frontière mexicaine, non loin de Los Angeles. La police du comté de Riverside est prévenue par les services d'immigration qu'une camionnette transportant vingt et une personnes a franchi illégalement la frontière, et le véhicule est pris en chasse. L'incident est plutôt banal : la Californie accueille plus d'un tiers des quelque 300 000 immigrants illégaux qui s'installent chaque année aux Etats-Unis.

La poursuite va se prolonger pendant plus d'une centaine de kilomètres : la bâche de la camionnette s'envole et laisse voir les passagers entassés. Le véhicule zigzague, puis s'arrête en catastrophe ; c'est la débandade, les clandestins fuient dans toutes les directions, alors que la voiture de police arrive.

INDIGNATION AU MEXIQUE

Le chauffeur et sa femme n'ont pas eu le temps de s'extraire, mais ils n'opposent aucune résistance. Peu importe : l'homme est frappé à coups redoublés, d'abord debout, puis à terre. La femme est encore accrochée au véhicule, lorsqu'un second policier l'agrippe par les cheveux, la précipite au sol. Les coups de matraque pleuvent. L'un des policiers la relève, toujours par les cheveux, puis lui écrase le front contre le capot du véhicule. Ces images fortes, diffusées sans relâche par la télévision mexicaine, ont provoqué une vive émotion, tant au Mexique qu'aux Etats-Unis. Le gouvernement mexicain a exprimé officiellement son *« indignation »*, tout en condamnant une *« violation flagrante des droits de l'homme »*.

Les deux policiers incriminés ont été suspendus, en attendant les résultats de l'enquête. Les syndicats, sans chercher à justifier une brutalité gratuite, ont évoqué le stress du *« syndrome de la poursuite à grande vitesse »*, bien connu, paraît-il, des policiers qui font la chasse aux clandestins : lorsque le poursuivant met enfin la main au collet du fuyard, il ne peut éviter de se défouler... A Washington, le président Clinton a fait part de sa préoccupation, tout en demandant au département de la justice, *via* le FBI, de participer à l'enquête.

Les incidents raciaux aux Etats-Unis, à plus forte raison au milieu d'une campagne électorale, peuvent évoluer de façon imprévisible. Les deux affaires ont beau être différentes, le souvenir de Rodney King est dans toutes les mémoires : lors de leur premier procès, en avril 1992, les policiers responsables avaient été acquittés. Los Angeles avait ensuite connu trois journées d'émeutes qui avaient fait 54 morts, plus d'un millier de blessés, et des dégâts évalués à plus de 5 milliards de francs...

Laurent Zecchini

Mortelle frontière

***« Au moins 190 immigrants meurent à la frontière entre le Texas et le Mexique chaque année »*, affirme un rapport publié le 14 mars par l'université de Houston (Texas), qui souligne que le *« chiffre atteint peut-être 330 décès »*. Selon cette enquête, la plupart d'entre eux meurent noyés en traversant le Rio Grande, sont tués en sautant de train ou encore meurent de déshydratation. De nombreux décès n'étant pas enregistrés par la police mexicaine ou américaine, le nombre de morts pourrait être en fait beaucoup plus important. Le Texas, à lui seul, a 3 220 kilomètres de frontière avec le Mexique.**

Le G 7 s'oriente vers une politique d'emploi à l'anglo-saxonne

« Il faut que les Français acceptent de s'accommoder de plus de flexibilité », déclare Jacques Barrot

LILLE
de nos envoyés spéciaux

A chacun sa « troisième voie ». D'abord décontenancés par la formule lancée par Jacques Chirac à l'ouverture de leur réunion sur l'emploi, lundi 1er avril, les ministres des sept pays les plus industrialisés réunis à Lille avaient réussi mardi après-midi, à la clôture du G 7, à se réapproprier un terme qui ne recouvrait qu'un refus de principe du chômage de masse à l'européenne et de la précarité à l'américaine. Les Canadiens affirmaient même que cette voie passait par chez eux, puisque les créations d'emplois étaient vigoureuses dans leur pays et la protection sociale solide...

C'est que les ministres avaient en commun des inquiétudes, des constats morcelés, plutôt que des stratégies transposables. *« Chacun a sur sa table les ingrédients : la flexibilité, le dynamisme du libre marché, le niveau des rémunérations, la protection sociale, etc. Le problème, c'est le mélange »*, résumait le ministre italien du travail, Tiziano Treu. Le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Michel Hansenne, avait le premier exprimé ce relativisme : *« La solution pour chacun dépend de l'équilibre économique et politique, de la culture, de ce que les citoyens peuvent accepter en termes de chômage, de restrictions de salaire ou de précarité... »* Seuls les Britanniques ont jusqu'au bout réaffirmé sans nuances le dogme de la flexibilité maximale et de la réglementation minimale : *« L'important, c'est d'avoir des emplois »*, affirmait Gillian Shepard, ministre de l'emploi et de l'éducation britannique.

De la réunion et du relevé de conclusions final émerge néanmoins le sentiment que les pays européens se dirigent vers plus de *« flexibilité »* du travail, à la manière anglo-saxonne, et moins de sécurité qu'aujourd'hui en termes d'emploi comme en termes de protection sociale ou de niveau de vie, selon les cas. Pas question de renoncer au credo macro-économique – stabilité monétaire et réduction des déficits, jugées garantes d'une *« croissance saine »*. Ni de se barricader contre la mondialisation. *« Il faut que les Français acceptent de desserrer leur ceinture de sécurité et de s'accomoder de plus de flexibilité des règles du marché du travail*, reconnaissait Jacques Barrot, ministre des affaires sociales. *Nous devons le leur expliquer et les préparer à l'assumer »*. Et Jean Arthuis, son collègue de l'économie et des finances, ajoutait : *« Nous sommes en économie mondialisée. Il ne faut pas rêver. Elle s'impose à nous »*. La *« sécurité des chances va remplacer la sécurité d'emploi »*, disait de son côté Tiziano Treu. D'autres opposaient l'*« employabilité à vie »* à l'emploi à vie.

L'ACCENT SUR LA FORMATION

Mais, pour que le schéma fonctionne, il faut en contrepartie qu'il y ait vraiment des emplois et que le chômage ne soit qu'un bref intermède. D'où l'acte de foi, le pari pascalien sur les technologies, les activités de services, la promesse de libérer les forces productives, de faciliter la vie aux PME, de diffuser les innovations, et *in fine* de bien étudier l'ensemble des politiques budgétaires, fiscales, salariales, de sécurité sociale, afin qu'elles se renforcent mutuellement. D'où l'invite, aussi, aux partenaires sociaux à trouver de nouvelles formes d'organisation du travail.

D'où surtout l'accent mis sur la formation, *« entreprise de toute une vie »*, qui apparaît comme la meilleure prévention de l'exclusion du monde du travail à l'entrée de la vie active ou en fin de carrière. Elle intéresse autant les Japonais, qui redoutent le vieillissement de leur population active, que les Britanniques, inquiets de la démotivation et du faible niveau d'une partie de la jeunesse ouvrière. Une réunion d'experts sur ces thèmes pourrait être organisée au Japon.

L'hypothèse tacite est que l'on parviendra à réduire au minimum le nombre de personnes qui auront besoin d'un « filet de protection ». Les inquiétudes françaises sur la précarisation ou celles de Robert Reich, le secrétaire américain au travail, sur les *« poor jobs »* n'ont débouché que sur deux affirmations : la nécessité d'*« activer »* les systèmes de placement des chômeurs, celle de prêter une attention particulière aux personnes peu qualifiées, en termes de formation et de garantie de revenu, afin que *« le travail paie »*.

En revanche, la question la plus controversée, celle de la *« clause sociale »* que certains, surtout en France et aux Etats-Unis, souhaiteraient voir intervenir dans le commerce international, a trouvé sa conclusion attendue, passé l'agacement provoqué par la façon un peu voyante dont Jacques Chirac avait relancé un sujet qui n'était pas à l'ordre du jour de la réunion. La libéralisation du commerce engagée par le cycle de l'Uruguay a été *confirmée* ; en échange, les ministres ont demandé à l'OCDE et à l'OIT de poursuivre leurs études.

Or, si la première n'a pas jusqu'ici trouvé les effets d'un *« dumping social »* sur l'économie des pays industrialisés, la seconde poursuit le mandat déjà confié par le *« sommet social mondial »* de Copenhague : assurer la promotion des *« normes sociales fondamentales à travers le monde »* (abolition du travail forcé, liberté syndicale, absence de discrimination dans le travail, auxquelles se rajouterait le travail des enfants). Le respect de ces normes, que le G 7 souhaite *« renforcer »*, pourrait constituer un test de la volonté de développement social des pays, dont on pourrait vérifier régulièrement les progrès, parallèlement au développment de leurs échanges.

Chargées encore d'autres mandats d'études (notamment sur l'interaction entre politiques économiques et réformes structurelles, sur la technologie et l'innovation, l'investissement en capital humain, la protection des groupes vulnérables), l'OIT et l'OCDE prennent ainsi un nouveau rôle : celui d'« experts » économiques et sociaux du G 7

Guy Herzlich et Serge Marti

Le « relevé de conclusions » de Lille

LE « RELEVÉ de conclusions » approuvé à Lille par les différentes délégations affirme en préambule que *« la mondialisation des échanges et l'expansion des technologies de l'information sont porteuses de grandes promesses et de prospérité »*, mais peuvent aussi *« être perçues comme une source de déstabilisation et d'insécurité »*. *« Notre mission n'est pas d'en freiner le rythme ou d'ériger des barrières entre nos économies, mais au contraire de dessiner le cadre et les politiques qui permettront de recueillir tous les fruits. »* Refusant de *« choisir entre l'aggravation du chômage et celle des inégalités de revenus »*, et admettant qu'il n'y a pas *« une solution unique pour résoudre des problèmes de nature très différente »*, les pays du G7 se prononcent en faveur d'une *« croissance plus forte »* et d'un partage de la prospérité, en donnant un *« rôle essentiel »* au secteur privé.

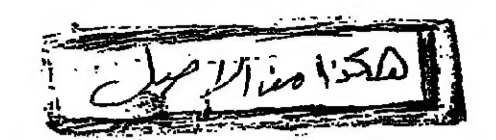


VERBATIM

Cette *« croissance vigoureuse, durable et non inflationniste ne pourra être atteinte que grâce à des finances publiques saines »*. Les Sept s'engagent à poursuivre *« la dynamique de libéralisation »* du commerce mondial, tout en renforçant *« les normes sociales fondamentales »* et en étudiant *« les liens entre ces normes et le commerce international »*, *« dans les enceintes appropriées »*, parmi lesquelles figure l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour favoriser les *« emplois du futur »*, ils insistent sur la diffusion des technologies nouvelles *« qui créent le plus d'emploi et offrent les meilleures rémunérations »*, notamment en direction des PME et sur *« la promotion de l'esprit d'entreprise »*, soulignant que *« l'investissement dans l'homme est aussi vital que l'investissement en capital »*, et donc qu'il faut développer la formation professionnelle pour tous à tous les âges.

Pour prévenir et combattre l'exclusion, les Sept proposent que les réformes fiscales fassent en sorte que *« le travail paie, en particulier pour les moins favorisés »*. De même *« dans les pays européens où le coût élevé du coût indirect du travail a fortement contribué à aggraver le chômage des moins qualifiés, les charges sociales pesant sur leurs emplois devraient être abaissées »*. Il faut également songer *« à une meilleure efficacité des services publics de l'emploi »* et à un meilleur *« accès des travailleurs les moins qualifiés à la formation professionnelle »*.

هكذا من الأصل



L'« union » entre la Biélorussie et la Russie se heurte à de fortes résistances à Minsk

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté mardi leur opposition au nouveau traité

Le traité entre les deux Républiques slaves, non publié à ce jour, ne prévoit ni budget commun ni monnaie unique, mais un approfondissement de la coopération en matière de défense et de protection des frontières. Si la Russie n'a guère l'intention de prendre à sa charge une économie sinistrée, elle devrait, provisoirement du moins, continuer à fournir son énergie à des prix inférieurs aux cours mondiaux.

MINSK
de notre envoyé spécial

« *Indépendance ! Vive la Biélorussie ! A bas Loukachenko* [le président biélorusse] *A bas l'URSS !* » : un long corgège de manifestants – peut-être plusieurs dizaines de milliers de personnes – a parcouru, mardi 2 avril, pendant plusieurs heures, les vastes avenues de Minsk, en réponse à la proclamation, le matin même au Kremlin, d'*une « union » d'un nouveau* genre entre la Biélorussie et la Russie.

Célébrée en grande pompe, placée sous l'egide du patriarche de *toutes les Russies, qui a salué « la réunion de deux nations sœurs »* en attendant le retour au bercail de l'Ukraine, et suivie d'un immense banquet auquel Vladimir Jirinovski *avait été convié, cette* « union » n'a fait l'objet à ce jour d'aucune consultation avec les Parlements des deux pays. A vrai dire, personne à Minsk n'a encore vu le tex*te complet d'un traité qui*, à en croire le président Alexandre Loukachenko, « *commence à réaliser le rêve des peuples de l'Union soviétique, et avant tout des peuples slaves, c'est-à-dire l'unification* ». Il s'agit bien, dans l'esprit de M. Loukachenko, qui, dans cette affaire, n'a cessé de manifester un zèle difficilement tempéré par quelques précautions oratoires du côté russe, de « *réparer l'erreur historique commise en décembre 1991, qui a séparé les Biélorusses et les Russes* ».

La réponse apportée dans la rue par des manifestants de tous âges agitant des drapeaux aux couleurs de l'indépendance (blanc et rouge), remplacés depuis peu par une réplique de l'ancien drapeau de la Biélorussie soviétique, a été tout à fait impressionnante, du moins à l'aune d'un pays connu pour son tempérament paisible et plutôt *soumis, et mis en coupe réglée par* son président. A priori elle devrait rester sans effet, tant l'opposition parlementaire est faible dans une Assemblée dont M. Loukachenko a d'ailleurs tenté d'empêcher l'élection. Mais l'opposition, sans aucun moyen d'accès à la télévision, et dont les journaux doivent être imprimés à l'étranger, est tout de même parvenue à rassembler plus de monde que le pouvoir, qui, dimanche 31 mars, à grands renforts d'autobus, de consignes aux chefs d'entreprise et dans le plus pur style soviétique, avait organisé sa propre manifestation de soutien à l'union et « *au président qui réalise la volonté du peuple* ».

SATISFACTIONS D'AMOUR-PROPRE

Cela pourrait-il malgré tout dissuader M. Loukachenko d'aller jusqu'au bout de ses intentions apparentes, qui semblent être la reconstitution d'ici quelques années d'un Etat unique, dont, aussi étrange que cela puisse paraître, il se verrait bien le président ? Lui-même parle, à propos de la nouvelle union russo-biélorusse, d'une « *confédération de Républiques souveraines* », dont le sigle SSR rappelle à s'y méprendre celui de l'URSS (SSSR en russe). En même temps, il prend soin de souligner que « *l'Etat biélorusse* » gardera sa « *souveraineté* », son drapeau, ses emblèmes, et restera sujet de droit international : tous les attributs qui, en fait, étaient aussi théoriquement ceux des anciennes Républiques de l'URSS.

Lors de sa récente rencontre avec le président polonais Alexandre Kwasniewski, il a même fait valoir que l'accord entre Minsk et Moscou allait beaucoup moins loin que celui de Maastricht. Et, même du côté de l'opposition biélorusse, beaucoup considèrent, à l'instar de Stanislas Bogdankie*vitch, ancien président de la* Banque centrale et actuel président d'une formation libérale, l'Union civique, que le nouveau traité n'aura aucun effet, car il ne prévoit ni budget commun ni monnaie unique, et parce que la Russie n'a aucune intention de prendre à sa charge une économie biélorusse en voie d'effondrement.

Mais il ajoute aussitôt que, « *si la Russie l'avait voulu, la Biélorussie aurait déjà perdu sa souveraineté* », et ne sait pas du tout ce qui pourra se passer si les communistes russes l'emportaient à la présidentielle de juin. Un autre député libéral, Alexandre Dabravolski, voit dans le nouveau traité « *un énorme danger pour l'indépendance* » de son pays.

M. Loukachenko, lui, cultive l'ambiguïté. Il a parlé mardi à Moscou de « *politique étrangère commune* » et d'approfondissement de la coopération en matière de défense (le général Gratchev, ministre russe de la défense, est attendu à Minsk ces jours prochains) et aussi en matière de protection des frontières (des représentants des gardes-frontières russes sont d'ailleurs déjà présents au côté de leurs collègues biélorusses à la frontière avec la Pologne).

Mais, pour répondre à une inquiétude très répandue dans la jeunesse biélorusse, il affirme solennellement, dans un message publié mardi 2 avril, que « *les forces armées de la Biélorussie ne s'acquitteront de leur devoir d'allié à l'égard de la Russie que sur le territoire biélorusse* ». « *Ceux qui prétendent que des Biélorussses vont devoir combattre en Tchétchénie ou ailleurs commettent un mensonge éhonté* », affirme M. Loukachenko, et d'ailleurs « *les troupes russes quittent cette nuit même la Tchétchénie.* »

En revanche, l'accord va per*mettre aux Biélorusses de conti*nuer à recevoir le pétrole et le gaz au prix du marché russe, « *très inférieur aux cours mondiaux* », fait valoir M. Loukachenko : un avantage que l'opposition considère comme, au mieux, très provisoire, la Russie ayant pris l'engagement, pour obtenir son énorme prêt du FMI, de libérer les prix de son énergie.

M. Loukachenko aura au moins eu ces jours derniers de grandes satisfactions d'amour-propre : il est désormais « président » de la nouvelle structure confédérale mise en place par la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et la Biélorussie, et *egalement « président » de la* « Confédération russo-biélorusse » (le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine occupant, lui, les fonctions de chef du comité exécutif). En échange, il a été traité de « *Judas* » par la foule des manifestants qui, avant de se disperser, ont juré fidélité à l'indépendance de leur pays et à la défense de sa Constitution. La police, qui avait déployé un impressionnant dispositif de dissuasion, a cependant paru surprise par l'ampleur du cortège et s'est abstenue de violences, contrairement à ce qui s'était passé dix jours plus tôt lors d'une précédente manifestation pour l'indépendance.

Jan Krauze

■ **UKRAINE : le président ukrainien**, Léonid Koutchma, a réitéré, mardi 2 avril, la position de son pays à propos du rapprochement russo-biélorusse : « *Nous sommes fermement contre toute tentative de réanimer l'ancienne Union, qui n'a aucune perspective historique et ne peut que faire du mal à des processus normaux d'intégration* », a-t-il dit, sans toutefois faire d'allusion directe à la signature de l'accord russo-biélorusse. – *(AFP.)*

Presque toute l'Europe de l'Est est sortie de la récession, selon la BERD

L'EUROPE CENTRALE continue à enregistrer des taux de croissance très élevés ; la Russie devrait retrouver cette année une croissance positive ; *la quasi-totalité des Etats d'Europe cen*trale et orientale ne sont plus menacés d'hyper-inflation. Tirant les conclusions de cette très nette amélioration de la conjoncture à l'Est, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) estime, dans la version actualisée du « Rapport sur la transition » publiée lundi 1er avril à Londres, qu'il y a désormais « *de bonnes chances pour que la région s'approche d'une période de croissance durable et d'inflation modérée* ».

Les taux de croissance enregistrés en Europe de l'Est en 1995 sont impressionnants : 5 % en *moyenne dans la région* (à l'exclusion de l'ex-URSS), dont plus de 6 % en Albanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, et entre 4 % et 5 % en République tchèque, Estonie et Slovénie, les autres pays enregistrant des taux plus faibles quoique positifs.

En Russie, la récession s'est poursuivie, mais avec une contraction du produit intérieur brut de 4 % « *seulement* », nettement plus faible que *les années précédentes* ; la BERD, comme la plupart des autres instituts de recherche, prévoit que Moscou retrouvera dès 1996 une croissance positive. Les situations des Républiques de l'ancien empire soviétique restent très contrastées : l'Arménie et la Géorgie, dont les économies ont été particulièrement éprouvées, commencent à connaître une croissance positive, alors que l'Ukraine, elle, ne devrait pas sortir de la récession avant 1997.

En Europe centrale et dans les Pays baltes, la BERD note que l'amélioration de la conjoncture a d'ores et déjà diminué les risques pour les investisseurs locaux et étrangers et permis l'appréciation des taux de change réels, le renforcement des réserves de changes, tandis que les investissements privés étrangers ont augmenté (passant de 13 milliards de dollars en 1993-1994 à 21 milliards en 1995), et que les ratios d'investissement ont progressé presque partout. En Russie, en revanche, l'organisation multilatérale prévient qu'une « *augmentation significative de l'investissement à court terme dépendra largement des signaux politiques émis après l'élection présidentielle de juin* ».

Ce nouveau tableau très encourageant dressé par la BERD ne doit pas laisser à penser que l'adaptation des anciens pays communistes à l'économie de marché est accomplie. La supervision bancaire, la protection sociale, le droit du travail, de la concurrence, sont autant de secteurs dans lesquels nombre de réformes restent à entreprendre, même dans les pays les plus performants de la région. Et malgré les forts taux de croissance, la Pologne sera en 1996 le premier et seul pays de la région à retrouver son niveau de production d'avant 1990, époque où l'Europe de l'Est était bien moins prospère que les pays industrialisés.

F. L.

Les Pays-Bas revoient leur politique en matière de drogue

LA HAYE
de notre correspondant

Une adaptation, mais pas une révolution : l'examen par le Parlement néerlandais de la « *Drugsnota* », lourd document du gouvernement sur les réformes à apporter à la politique en matière de toxicomanie, a débouché, mardi 2 avril, après le vote de la seconde chambre, sur l'adoption de mesures visant à surveiller davantage le commerce des drogues douces.

Comme ils l'avaient clamé à plusieurs reprises, les Néerlandais n'ont pas formellement plié sous ce que nombre de parlementaires et de spécialistes considèrent comme « *le diktat de Paris* », à savoir l'abandon du principe de séparation des marchés et un pas clair vers l'harmonisation des politiques en matière de drogue dans l'Union européenne. Paris, qui a annoncé le 25 mars la levée de ses contrôles aux frontières avec l'Allemagne et l'Espagne dans le cadre des accords de Schengen, en fait un préalable pour faire de même avec les pays du Benelux. Les Néerlandais estiment qu'il n'y a aucune raison de jeter aux orties une politique pratiquée depuis vingt ans : « *Nous avons moins de toxicomanes, de morts par surdose et de drogués porteurs du virus du sida que nos voisins en Europe. La seule chose qui nous occupe, ce sont les faits, et non les mythes* », a réaffirmé le ministre de la santé, Els Borst-Eilers.

La pression française a toutefois porté en partie ses fruits si l'on considère qu'à l'origine le gouvernement de La Haye voulait aller plus loin dans la dérégulation et la dépénalisation de drogues douces. S'il n'est pas question de supprimer les coffee-shops, lieux de consommation et de vente de dérivés du cannabis, le Parlement a accepté en revanche que le gouvernement en réduise le nombre de moitié. Les Pays-Bas comptent aujourd'hui 1 200 coffee-shops et 900 autres lieux de vente.

Les coffee-shops devront mieux respecter les cinq règles d'or de leur existence, dit-on au gouvernement, où l'on reconnaît ainsi implicitement qu'elles n'étaient jusqu'à présent pas toujours suivies à la lettre : pas de vente aux mineurs, pas de vente de drogues dures ou chimiques, pas de publicité, respect de l'ordre public. Le cinquième commandement interdisait la vente de plus de 30 grammes de haschich ou de *nederwiet*, un cannabis produit localement. Ce montant n'a pas encore été formellement ramené à 5 grammes par le Parlement, mais on affirme au ministère de la justice que telle sera désormais la règle.

Des zones grises dans la pratique, et des contradictions, subsistent. Si la vente de plus de 5 grammes dans les coffee-shops n'est plus tolérée, la possession jusqu'à 30 grammes reste dépénalisée. « *Le ministre veut d'abord étudier le résultat de la réduction des quantités maximales de vente* », tente d'expliquer son porte-parole. Quant à l'approvisionnement des coffee-shops, il reste dans un grand flou juridique. Il n'est ni interdit, ni vraiment libre, comme le proposait le Parti social-démocrate du premier ministre Wim Kok.

Alain Franco

2 000 enfants tués en Tchétchénie en cinq mois

SUD DE LA TCHÉTCHÉNIE. Sur fond de reprise des combats, le président indépendantiste tchétchène Djokhar Doudaev a, mardi 2 avril, posé une condition – vraisemblablement inacceptable pour Moscou – à l'ouverture de négociations avec la direction russe : la fin des opérations militaires et le retrait des troupes de Tchétchénie. Le chef indépendantiste a souligné, dans un entretien à l'agence azerbaïdjanaise Touran, qu'il n'y avait « *pas même une ombre de cessez-le-feu* ». « *A la veille de la campagne électorale, le Kremlin a choisi de parler de négociations, mais il ne compte pas les mener* », a déclaré M. Doudaev, estimant que « *la guerre ne se terminerait qu'avec le prochain président russe* ». Le même jour, l'agence TASS signalait la reprise des bombardements aux lance-roquettes GRA sur le sud-est du pays.

Selon des organisations non gouvernementales citées, mardi 2 avril, dans un rapport du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, 2 000 enfants au moins ont été tués en Tchétchénie. Si les civils sont les principales victimes du conflit avec 26 550 civils tués en cinq mois (de novembre 1994 à avril 1995), l'armée aurait perdu 10 000 soldats selon les mêmes sources alors que Moscou en reconnaît officiellement 3 000. – *(AFP.)*

Le bilan du naufrage au large d'Haïti s'élève à plus de cent victimes

PORT-AU-PRINCE. Ce sont finalement plus de cent personnes qui ont péri noyées lors du naufrage, jeudi 28 mars, de l'*Aviron*, un bateau qui assurait la liaison entre Les Irois et Les Cayes, sur la côte méridionale d'Haïti. Trois passagers seulement semblent avoir survécu à la catastrophe, alors que plus de quarante personnes sont toujours portées disparues. Cent cinquante passagers se trouvaient à bord du bateau. Ce nouveau naufrage illustre la précarité des conditions de transport dans un pays où, en l'absence de routes praticables, l'essentiel du transport se fait à bord de caboteurs surchargés dépourvus de radios, de gilets de sauvetage et de bouées. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : Hamma Hammami**, un des dirigeants du Parti communiste ouvrier tunisien (POCT), qui avait été condamné à une peine cumulée de huit ans et sept mois de prison pour maintien d'une organisation illégale et qui avait bénéficié, le 6 novembre 1995, d'une mesure de grâce présidentielle, s'est vu retirer son passeport, samedi 31 mars, à l'aéroport de Tunis, alors qu'il s'apprêtait à s'envoler pour la Turquie où il était invité par une association de juristes turcs.

■ **SIERRA LEONE : le nouveau président, Ahmad Tejan Kabbah**, rencontrera le chef des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), le caporal Foday Sankoh, « *aux environs du 15 avril* » à Abidjan, a-t-on appris, mardi 2 avril, auprès du ministère ivoirien des affaires étrangères. Ce « sommet », destiné à mettre fin à cinq ans de guerre civile, fait suite aux pourparlers de la semaine dernière à Yamoussoukro entre Foday Sankoh et le dirigeant de la junte, le général Julius Maada Bio, qui vient de céder le pouvoir aux civils. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : le premier ministre, Dante Cordova**, a démissionné mardi 2 avril, provoquant une crise politique neuf mois après être entré en fonctions, en juillet 1995. Des rumeurs persistantes circulaient ces dernières semaines à Lima sur des divergences entre M. Cordova et le ministre de l'économie, Jorge Camet, à qui M. Fujimori avait réaffirmé sa confiance. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : les mutineries se poursuivaient**, mardi 2 avril, dans cinq prisons argentines, où plus de 4 000 détenus retiennent 27 personnes en otage. Un porte-parole du ministère de la justice de la province de Buenos Aires a déclaré qu'un nombre indéterminé de détenus semblaient avoir été tués à la prison à haute sécurité de Sierra Chica, où douze personnes, dont un juge, sont retenues en otage. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **INDE : le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme**, Ayala Lasso, a demandé, mardi 2 avril, que New Delhi fasse une enquête approfondie sur le récent assassinat de l'avocat cachemiri Jalil Andrabi, ardent défenseur des droits de l'homme, récemment retrouvé assassiné près de Srinagar. Un hommage avait été rendu la veille à la victime en marge de la réunion de la commission *ad hoc* de l'ONU, à Genève, où Jalil Andrabi devait prendre la parole lors de la session annuelle de cette instance. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN : Taïpeh a annoncé mardi 2 avril le report de manœuvres** d'abord prévues pour le 7 avril sur l'archipel des Matsu situé face aux côtes de Chine populaire. Les exercices, dits « *de routine* » et destinés à tester les « *capacités défensives* » de Taïpeh, devraient désormais débuter le 30 juin. Le ministère de la défense a justifié ce report par la nécessité de « *faire baisser la tension qui règne dans le détroit et la région* ». – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : le secrétaire d'Etat américain à la défense**, William Perry, a annoncé, mardi 2 avril, à Tirana, l'octroi à l'Albanie d'une aide militaire américaine de plus de 100 millions de dollars, à l'issue d'une conférence des ministres de la défense de quatre pays balkaniques (Albanie, Bulgarie, Turquie, Macédoine). L'Albanie est le premier pays d'Europe de l'Est à avoir demandé d'adhérer à l'OTAN. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : le secrétaire d'Etat américain à la défense**, William Perry, a annoncé, mardi 2 avril, au Caire, que les Etats-Unis vendront 21 nouveaux avions de combat F-16. Ils seront achetés en partie avec l'aide militaire américaine versée à l'Egypte, laquelle dispose déjà de 160 F-16. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SOUDAN : le dirigeant islamiste, Hassan Tourabi** a été désigné, lundi 1er avril, président du Parlement soudanais, poste qu'il était seul à briguer. Le Parlement, dont les membres ont été élus en mars, remplace l'Assemblée nationale de transition, dont les membres avaient été nommés après le coup d'Etat militaro-islamiste de 1989. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***Monnaie unique* : le président de l'Institut monétaire européen** (IME), Alexandre Lamfalussy, a estimé, mardi 2 avril à Francfort, qu'il y avait « *une probabilité raisonnablement élevée* » que l'Union monétaire débute en 1999, selon le calendrier prévu. « *La route menant à l'Union monétaire sera de toute façon cahoteuse* », a prédit le président de l'organisme qui préfigure la future banque centrale européenne soulignant à plusieurs reprises que les décisions à prendre, par exemple en matière de réduction des déficits publics, seront difficiles mais indispensables. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : la croissance du produit intérieur brut a été révisée** en baisse pour le quatrième trimestre de 1995, à 0,5 % en rythme annuel, contre 0,9 % précédemment annoncés, et 3,6 % au troisième trimestre. Cette nouvelle estimation ramène la croissance de 1995 à 2 %, la performance la plus médiocre depuis la contraction du PIB de 1 % en registrée en 1991. – *(AFP, AP.)*

■ **PAYS INDUSTRIALISÉS : pour 1996, l'OCDE prévoit** dans les pays industrialisés de l'Organisation une croissance économique moyenne « *très lente* » au premier semestre, de « *0,5 % à 1,7 % selon les pays* » et de « *1,9 % à 2,6 %* » au second, a déclaré, lundi 1er avril, le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy à l'occasion du G7 de Lille. – *(AFP.)*

UNION Le Parti communiste a réuni, mardi 2 avril au soir, au Palais omnisports de Bercy à Paris, l'ensemble de la gauche, à l'exception de Lutte ouvrière. Robert Hue, secrétaire national du PCF, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, Jean-Michel Baylet, président de Radical, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, et Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, ont participé à ce débat. ● LES DIX-MILLE PERSONNES présentes ont réservé la faveur de leurs applaudissements à Alain Krivine et au dirigeant des cheminots CGT, Bernard Thibault. ● LES DIRIGEANTS de la gauche ont souligné leur volonté de poursuivre le dialogue engagé sans dissimuler leurs divergences et en ne voulant pas renouer avec *« la vieille union de la gauche » (Lire également notre éditorial page 15.)*

La gauche tout entière s'est rassemblée à Bercy

L'initiative du PCF a réuni 10 000 personnes contre 15 000 attendues. Battu à l'applaudimètre par Alain Krivine, Robert Hue a récusé les schémas anciens de l'union de la gauche, tandis que Lionel Jospin a interpellé ses partenaires pour « faire autre chose »

RÉCIT

LA PHOTO EST BELLE, et les flashes crépitent avec la musique du générique de fin. Derrière la tribune, droits comme *des « i »*, les six représentants de la gauche française sont immortalisés dans un côte-à-côte unitaire. Robert Hue et Lionel Jospin, Dominique Voynet et Alain Krivine, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Michel Baylet. Pas d'*Internationale* : la célébration, œcuménique, ne permet pas de faute de goût. S'il n'est pas parvenu à remplir sa salle – 10 000 militants pour 15 000 attendus –, le Parti communiste a réussi son affiche. *« C'est quelque chose qui n'a jamais été fait »*, rappelle Claudes Cabannes, le rédacteur en chef de *L'Humanité*, en s'excusant pour cette fâcheuse coïncidence entre ce *« grand évènement »* et le match aller de Bordeaux en demi-finale de la Coupe UEFA. Promis, les buts seront donnés, au fil de la soirée, explique l'éditorialiste, qui arbitre aussi les temps de parole.

Présentations. Sifflets feutrés pour Jean-Michel Baylet et Lionel Jospin. *« Il y a une immense attente, une urgente nécessité »*, explique Robert Hue, hôte de la soirée. *« Ayons le courage de faire du neuf. A la logique de la désunion, substituons la logique d'une construction politique nouvelle. »* Jean-Michel Baylet *« remercie chaleureusement Robert Hue »* et, *« peut-être aussi, de ci-de là »*, il en a vu, *« quelques radicaux »*. Alain Krivine prévient les *« chers camarades »* de la salle : *« Ce type de rapports est bien meilleur pour le mouvement que ceux que la Ligue et les communistes ont connu depuis trente ans. »*

Le changement, ils sont tous pour. Le Pen, tous contre. *« On ne peut pas revenir au pouvoir pour faire ce qui a été fait. Si nous voulons faire reculer l'extrême droite, nous devons faire reculer le chômage »*, martèle Jean-Pierre Chevènement. Oui, mais *« il y a des gens de gauche, quand ils sont au gouvernement, qui ont fait la politique de la droite »*, rappelle le porte-parole de la Ligue. Dominique Voynet renchérit : *« Le changement, c'est un changement de méthode. Mais c'est aussi, parfois, un changement des hommes et des femmes qui incarnent ces aspirations. Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a tort, ce n'est pas parce qu'on est gros qu'on a raison. »*

« TOUS ENSEMBLE »

Un peu tendu, le premier secrétaire du PS prévient : *« Je déteste les diatribes et les leçons. Je déteste en recevoir et aussi en donner. » « Nous avons tous nos bilans historiques »*, enchaîne-t-il. Il concède que, sur deux septennats socialistes, *« on peut mesurer l'écart entre nos intentions et nos résultats »*. Mais, souligne-t-il avec une certaine gourmandise, *« les communistes ne peuvent plus et ne veulent plus nier la tragédie historique du stalinisme »*. Le fond de la salle siffle à nouveau. Une heure plus tard, Alain Krivine renverse les militants en évoquant le même *« drapeau rouge »* : *« Ce n'est pas parce qu'il a été sali, bafoué, que nous devons maintenant l'abandonner »*, lance le dirigeant trotskiste sous un tonnerre d'applaudissements.

Alain Krivine insiste. *« Il faut trouver un débouché politique au mouvement de décembre. »* La seule évocation du nom de Bernard Thibault, « patron » des cheminots CGT, provoque l'enthousiasme. *« Tous ensemble, ouais, ouais »*, reprennent les cheminots de la salle. Dominique Voynet propose une plate-forme avec la *semaine de trente-deux heures en* quatre jours et une réforme fiscale. Au passage, elle attaque – sans les nommer – Georges Sarre, le maire (MDC) du 11e arrondissement de Paris, qui n'a pas aidé les Maliens de Saint-Ambroise, et Robert Hue, qui s'est rendu récemment en Chine : *« Rien ne justifie que les dirigeants politiques s'affichent aux côtés des bouchers de Tiananmmen. »*

Alain Krivine a une proposition : elle s'appelle *« la nouvelle entente pour l'espoir »*. Elle devra s'organiser à travers un réseau de comités, à charge, pour ces collectifs, d'enrichir la plate-forme, voire d'investir des candidats pour contrôler les élus. Devant une salle guère plus chaleureuse qu'au départ, Lionel Jospin retrouve du mordant et attaque bille en tête sur le principal sujet de *« blocage »* : la monnaie unique. *« Vingt millions de chômeurs en Europe, ce n'est pas la monnaie unique. L'Europe libérale d'aujourd'hui, ce n'est pas non plus la monnaie unique »*, assure-t-il.

« DIVERGENCES FORTES »

M. Jospin est néanmoins d'accord. *« Les conditions politiques du changement doivent être clarifiées. »* Il remercie habilement, au passage, les électeurs de gauche qui ont voté pour lui au second tour de la présidentielle. *« La démarche sera gradualiste et elle se fera, à chaque étape, sous contrôle démocratique. »* Mais les *« les divergences restent fortes »*. A Alain Krivine, il explique gentiment que *« les travailleurs qui sont dans la rue sont aussi des citoyens et des électeurs »*. *« Nous ne voulons plus recommencer ce qui a déjà été fait. Mais nous savons moins ce que veut dire : faire autre chose »*, souligne Lionel Jospin. Ensemble, où iront-ils ? Jusqu'aux législatives, *« séparément, parce que nous aurons nos candidats, et ensemble, parce qu'il y aura, au deuxième tour, la discipline républicaine »*, affirme-t-il. Puis il s'interroge : *« Plus loin, jusqu'au plan gouvernemental ? Je n'en sais rien. Il est trop tôt pour le dire. »*

Lionel Jospin s'arrête là. Robert Hue doit conclure. Bordeaux a gagné 1 à 0 contre Prague, et, avec son *« rêve et son utopie, que seuls les imbéciles et les conservateurs ne possèdent pas »*, Alain Krivine l'a dépassé à l'applaudimètre. Le maire de Corneilles se sent obligé d'en faire un peu plus. *« Nous allons engager une série d'actions »*, explique-t-il. *« Lorsque les communistes avaient lancé l'idée du pacte unitaire pour le progrès »*, en avril 1994, *« le comité national avait émis l'idée que pourraient s'ouvrir, à l'initiative de ceux qui le souhaitent, des espaces de discussion et de dialogue »*. Flou du projet, ou prudence tactique ? En face du secrétaire national, dans la travée centrale, Sylviane Ainardi, Francis Wurtz, Georges Marchais, Nicolas Marchand sont assis sagement. Et attendent.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

« Ne pas laisser la rue au Front national »

LA CONVERSATION s'est poursuivie longtemps sur le quai du métro. *« C'était bien organisé »*, commentait Colette, ancienne postière à la retraite qui raccompagnait aux Lilas son amie Mireille. Elles avaient quitté le rassemblement avant la fin, pour éviter la cohue. Mireille avait un jugement plus mitigé : *« Trop de bruit, trop de projecteurs et pas assez de contacts. »* Un brin nostalgique, elle préférait les meetings de sa jeunesse où l'*« on était entre nous »*. Mais ces deux amies, militantes au PCF depuis plusieurs lustres, estimaient que *« s'il fallait en passer par là, après tout... »*

Cinq heures avant, tout avait aussi commencé sur un quai de métro. A la station Bercy, les militants se retrouvaient, en descendant de la rame, nez-à-nez avec une grande photo de Mikhaïl Gorbatchev, utilisée pour une publicité, avec comme slogan choc : *« Tout change vite à l'Est. »* Devant les pelouses verticales de Bercy, les petites cohortes de militants s'égrenaient lentement aux guichets d'entrée.

Les tracts en faveur des *« réfugiés de Saint-Ambroise »* se mêlaient aux *« autres voix de la planète »*, en lutte contre le G7 sur l'emploi, ou encore au *« comité Li Peng, on n'oublie pas Tiananmen »*. Des cris – *« Non à Maastricht ! », « Non à la monnaie unique ! »* – fusaient, mais la camionnette des organisateurs de la pétition lancée par le PCF en faveur d'un référendum sur la monnaie unique restait désespérément sans public.

Dans un Bercy plein aux deux tiers seulement, les consignes avaient été données par la puissance invitante. Pour plus de sûreté, elles furent rappelées par Claude Cabannes, rédacteur en chef de *L'Humanité*, animateur de la soirée, en soulignant qu'il fallait être *« respectueux »* et *« tolérant »*. Mais si les sifflets se mêlaient souvent aux applaudissements, la salle manquait surtout de dynamisme. Le flot du débat s'étirait en longueur. *« C'est plutôt rasoir »*, constatait Philippe, étudiant en lettres, mais, en même temps, *« c'est un début »*.

GEORGES MARCHAIS AU MILIEU DES GRADINS

Des cheminots recherchaient Bernard Thibault, dans la travée des personnalités. Ils avaient repéré Georges Marchais, au milieu des gradins, mais pas Bernard, pourtant au premier rang. Son passage à la tribune les combla d'aise. A l'applaudimètre, le secrétaire général de la fédération CGT des cheminots fit un tabac.

Communiste de cœur depuis des années mais ayant pris sa carte récemment, Arielle était venue pour soutenir Robert Hue. *« C'est une bonne initiative qui va dans le bon sens »*, pense-t-elle. Pour Stéphane, au chômage, qui évolue à l'extrême gauche, après un court passage au Mouvement des citoyens, cette réunion ressemble à la manifestation du 21 janvier 1994, contre l'abrogation de la loi Falloux, mais en salle fermée. *« Renouer les fils coupés de la gauche pour ne pas laisser la rue au Front national »* était, pour lui, le principal motif de sa présence à Bercy.

Alain Beuve-Méry

SOS-Racisme hué

Il était un des invités de la « société civile ». Fodé Sylla, président de SOS-Racisme depuis 1992, devait prendre la parole dans la salle. Sifflé dès que son nom a été prononcé, il a été interrompu par une cinquantaine de personnes, dont quelques militants des associations Droit au logement (DAL) et Droits devant !, venues manifester leur soutien aux réfugiés maliens de l'église Saint-Ambroise aux cris de *« SOS-Racisme trahison », « la parole aux "sans-papiers" »*.

Jeudi 28 mars, dans *Le Parisien*, le président de SOS-Racisme s'en était pris aux aux *« agitateurs »* qui ont *« entouré le mouvement spontané des sans-papiers »*. Selon lui, des *« agitateurs utilisent le malheur de ces gens-là pour des manœuvres politiciennes et pour en découdre avec le gouvernement »*. Pour Fodé Sylla, *« ces groupuscules d'extrême gauche »* ont *« un comportement similaire à celui du Front national »*. M. Sylla a demandé aux militants de ces associations de se retirer *« pour enfin travailler sérieusement »*.

« L'Humanité », dans la ligne malgré tout

C'ÉTAIT la deuxième semaine de janvier. Georges Marchais, de retour d'un séjour à Cuba, souhaitait raconter ses souvenirs de voyage à *L'Humanité*. Il envoie un « questions-réponses », que personne ne veut cautionner. Aussi, le vendredi 19 janvier paraît une interview de l'ancien secrétaire général du PC, sans indication du journaliste censé l'avoir recueilli. Lundi 12 février, *L'Humanité*, sur deux pages, publie une interview de Jacques Calvet. Face au PS, le parti cherche des alliés dans sa campagne contre la monnaie unique. Cet entretien fait du bruit dans les fédérations, mais un anti-maastrichtien de cette envergure vaut bien douze colonnes.

Ainsi va le journal communiste depuis le 28e congrès. Journal du parti, il en donne le *la*. Mais, depuis que le PCF effectue sa « mue », la ligne est plus floue. Le quotidien a ses « orthodoxes », par exemple au service étranger ; le service politique est plus proche des positions de Robert Hue. *« L'ensemble est très confus »*, reconnaît un de ses journalistes. *« La rédaction en chef, une partie de la direction des rubriques et une grande partie des journalistes sont plutôt ouvertes, tandis qu'une minorité des cadres et de la base est plus critique. Il y a surtout à L'Humanité un croisement de lignes que Pierre Zarka [le directeur] ne maîtrise pas forcément. »*

D'où ces curieux assemblages. Après la victoire du dirigeant communiste Guennadi Ziouganov aux législatives russes, Robert Hue se contente – publiquement – d'un discret message qui salue ce *« fait politique marquant »* ; *L'Humanité* publie, elle, une interview du « camarade », qui fait quelques vagues au sein de la rédaction. Mais, le 18 mars, au lendemain du vote par la Douma de la résolution déclarant caduc l'accord de 1991 sur l'éclatement de l'URSS, le quotidien effectue un nouveau virage. Un journaliste analyse *« la fin programmée de l'Union soviétique »* comme elle n'avait jamais été expliquée dans ce quotidien.

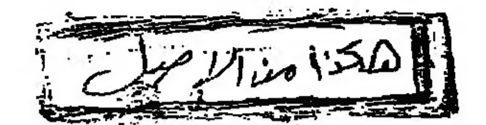
CHARLES FITERMAN IGNORÉ

Soucieuse de pratiquer l'*« ouverture totale »*, *L'Humanité*, parfois, donne le tournis. Elle interroge plus facilement ses anciens ennemis que ses ex-frères. Marc Blondel, le secrétaire général de FO, y prend la parole pendant le conflit social de décembre, avant d'être largement défendu lors du récent congrès. *L'Huma* questionne les philosophes trotskistes Daniel Bensaïd ou Henri Maler, Mgr Eyt, archevêque de Bordeaux, mais – hormis dans une réaction après la mort de François Mitterrand – ne sollicite pas Charles Fiterman, ex-communiste et animateur du Forum alternatives citoyennes – sauf pour indiquer que, finalement, il a été invité à Bercy. Et le quotidien ne donne que depuis peu du *« porte-parole des Refondateurs »* au député des Bouches-du-Rhône, Guy Hermier.

Parfois, comme avant, *« mais quand même de plus en plus fréquemment »*, note un journaliste, le journal n'est plus dans la ligne. Le secrétaire national se fâche, et les colonnes du quotidien servent à des règlements de comptes internes. Claude Cabanes, rédacteur en chef, avait ainsi volé au secours de Robert Hue contre ses détracteurs du *« clan Marchais »*, après que Pierre Zarka s'était employé durant l'été à surenchérir sur la ligne d'*« opposition constructive »* à Jacques Chirac en jugeant que mieux valait, pour le parti, un retour de la droite en 1998 plutôt que du PS.

Le 29 février, en revanche, la *« plume »* de Claude Cabanes *« a glissé trop vite »*, comme dit Jean-Claude Gayssot, au bureau national. Dans un éditorial consacré au texte d'orientation du PS sur la mondialisation, il parle d'une *« sortie de la crise »* par une *« fuite en avant fiévreuse vers l'Europe »* qui mène *« à un nouvel enfer »*. Et voilà le secrétaire national, qui attendait alors que Lionel Jospin réponde favorablement à son invitation au grand forum du 2 avril, obligé à nouveau de courir les radios pour apaiser les esprits...

Ar. Ch.



Le déficit de la Sécurité sociale devrait dépasser 40 milliards de francs en 1996

Le premier ministre avait promis de le contenir à 17 milliards et de dégager un excédent en 1997

Les experts des comptes de la Sécurité sociale s'inquiètent des conséquences du ralentissement économique sur les recettes de la protection sociale. Ils estiment que le déficit du régime des salariés du privé devrait dépasser 40 milliards de francs en 1996, alors que M. Juppé avait promis de le contenir à 17 milliards. C'est la crédibilité du plan gouvernemental qui est ainsi mise en cause.

ALAIN JUPPÉ avait fait une promesse audacieuse, le 15 novembre 1995, en présentant son plan de réforme de la Sécurité sociale : ramener le déficit du régime général (salariés du privé) à 17 milliards de francs fin 1996, et dégager un excédent de 11,8 milliards en 1997, « *comme il est normal en période de croissance économique* ». Cet objectif est d'ores et déjà hors d'atteint. Les meilleurs experts estiment que si la tendance actuelle se prolonge, le déficit 1996 sera compris entre 40 et 50 milliards de francs à la fin de l'année. Même si la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) doit reprendre 17 milliards de francs de déficit à la fin de 1996, l'exercice 1997 ne pourra pas être équilibré, et cet objectif fixé par le premier ministre relève, selon un expert, de la « *pure incantation* ». Avant même sa totale entrée en vigueur, le plan Juppé, qui contient pourtant de véritables réformes de fond, est soumis à rude épreuve.

La « Sécu » est confrontée depuis le début des années 90 à une contraction sans précédent de ses recettes. Dans ce dossier-là aussi, c'est la progression du chômage et le net ralentissement de l'activité fin 1995-début 1996 – le gouvernement vient de ramener ses prévisions de croissance pour l'année en cours de 2,8 % à 1,3 % – qui expliquent la dégradation de ses finances, assises à 85 % sur les cotisations des employeurs et des salariés.

Les prévisions des recettes du régime général en 1996

RDS (prélevé sur tous les revenus depuis février 1996)	COTISATIONS SOCIALES (parts patronale et salariale) ET TRANSFERTS DE L'ÉTAT			CSG	
22,5 milliards	1 110 milliards			98 milliards	
Caisse d'amortissement de la dette sociale	577 Caisse nationale d'assurance-maladie	348 Caisse nationale d'assurance-vieillesse	185	45 Caisse nationale des allocations familiales	53 Fond de solidarité vieillesse

Sources : Rapport de la commission de la Sécurité sociale, ministère des finances.

Le gouvernement a une double obligation. Il doit d'abord rassurer la partie de l'opinion inquiète des conséquences du plan Juppé en lui donnant l'assurance que ce dernier a pour principal objectif de sauver la Sécurité sociale. A moins de trois ans de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, il doit aussi montrer à partenaires européens de la France et aux marchés financiers qu'elle est devenue vertueuse en matière de dépenses publiques. On est loin du compte. La dérive des comptes sociaux se produit alors que les Français commencent seulement à payer la contribution au remboursement de la dette sociale (0,5 % sur tous les revenus), sensée éponger, sur treize ans, les 250 milliards de francs de déficit accumulés par le régime des salariés entre 1992 et 1996. Le RDS s'ajoute aux mesures décidées pour 1996 (gel des prestations familiales, limitation à 2,1 % de la progression des dépenses d'assurance-maladie, augmentation de la cotisation maladie des retraités...).

Cette dégradation des comptes intervient également au moment où le gouvernement commence à élaborer le projet de loi de finances pour 1997 et où, pour satisfaire à l'un des critères de convergence de Maastricht, il doit ramener les déficits publics à 3 % du produit intérieur brut. Pour ce faire, le ministère de l'économie et des finances table sur un déficit du budget de l'Etat de 247,9 milliards de francs l'an prochain et un équilibre de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 3 avril).

DEUX HYPOTHÈQUES

C'est dans ce contexte que le premier ministre met la dernière main aux ordonnances sur l'hôpital et sur la médecine de ville, dont l'un des objectifs est précisément de contenir les dépenses de santé. Mais rien ne dit, en l'absence de véritables instruments de régulation des dépenses de santé, que le taux de 2,1 % d'évolution des dépenses de médecine de ville pour 1996 sera respecté. Ainsi, une récente étude du Credes (Centre de recherche en économie de la santé) a montré que les références médicales opposables (normes de bonnes pratiques) n'avaient générées que 337 millions d'économies en 1994.

Outre le besoin de financement en 1996, deux hypothèques pèseront sur les comptes 1997. La création d'une « prestation autonomie » pour les personnes âgées dépendantes, d'abord programmée pour le 1er janvier 1996, devrait être réalisée le 1er janvier prochain, comme s'y est engagé M. Juppé. On voit mal comment cette nouvelle allocation pourrait être créée à coût constant, les experts évaluant la dépense supplémentaire à environ 10 milliards de francs par an. Autre source potentielle de dépenses : la politique familiale. M. Juppé doit réunir le 6 mai une conférence promise de longue date à la CFTC et aux associations familiales. Mais sur ce point, il a déjà prévenu, dans un entretien à *La Croix* du 3 avril, qu'il n'avait « *pas les moyens d'augmenter fortement les prestations familiales* ».

La question est désormais ouvertement posée : les assurés sociaux pourront-ils échapper, fin 1996 ou 1997, à un nouveau plan d'économies ou à une augmentation des cotisations ? Le gouvernement est aujourd'hui tenu par ses promesses de naguère. Jacques Chirac s'est fermement engagé, dans ses voeux aux Français, à « *ne plus recourir à de nouvelles hausses d'impôts et de cotisations sociales* » (*Le Monde* du 2 janvier). Le gouvernement a également exclu tout nouveau plan de déremboursement dans le domaine de la santé. Des engagements qui apparaisssent, aujourd'hui, de plus en plus difficiles à tenir.

Jean-Michel Bezat

Alain Juppé veut imposer les allocations familiales

Dans un entretien publié par *La Croix* du 3 avril, Alain Juppé assure que la politique familiale reste une « *priorité du gouvernement* ». Le premier ministre en veut pour « *preuve* » que « *le 1er janvier 1997, la prestation autonomie destinée aux personnes âgées verra le jour* ». S'agissant des allocations familiales, il continue à défendre l'idée de leur fiscalisation, en ayant « *conscience de [s']attaquer à un tabou qui remonte à 1945* ». A un mois de la conférence nationale sur la famille prévue le 6 mai, le chef du gouvernement affirme qu'« *il n'est pas normal d'aider tout le monde de la même manière* ». Aux conditions de ressources pour l'octroi des prestations sociales, M. Juppé préfère une correction des inégalités par l'impôt, « *en réintroduisant les allocations dans la base taxable* ». Le premier ministre ajoute : « *Si la conférence permet de dégager un consensus sur une autre méthode, je ne suis pas contre.* »

Force ouvrière cherche à relancer l'opposition au plan Juppé

LA RÉUNION, lundi soir 1er avril de la commission exécutive de FO a donné lieu à des débats très vifs sur l'attitude à l'égard du plan de réforme de la Sécurité sociale engagé par le gouvernement. Quatre mois après l'annonce du plan Juppé et alors que rien ne semble entraver la mise en œuvre des ordonnances d'application, la controverse est intense entre les réalistes, qui veulent continuer à être les partenaires de la gestion de la Sécurité sociale et les jusqu'au-boutistes qui sont partisans de suspendre leur participation, du fait de la réduction des responsabilités reconnues aux syndicats par le plan Juppé.

Dans l'immédiat, la commission exécutive de FO a réitéré sa condamnation du plan Juppé qui « *conduit à fragiliser fortement le caractère solidaire et égalitaire de la Sécurité sociale* » et a mandaté « *le bureau confédéral pour rejeter les dispositions négatives des ordonnances et s'opposer à toute volonté de transférer les cotisations sociales sur l'impôt* ».

SEMAINE D'ACTION

Mais la tentation de mener la politique de la chaise vide reste très présente. Des rumeurs, non démenties pour l'instant, laissent entendre que Jean-Claude Mallet, président FO de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), pourrait quitter son poste. Coup de poker ou coup de bluff, il s'agirait de rendre la monnaie de sa pièce au patronat qui, pendant trois ans, a refusé de siéger au conseil d'administration de la CNAM, mais surtout de déstabiliser la mise en œuvre du plan Juppé.

De son côté, la CGT a appelé, mardi 2 avril, tous les salariés du public et du privé, tous les chômeurs, mais aussi les retraités à se mobiliser une nouvelle fois contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale, dans le cadre de la nouvelle semaine d'action qu'elle lance du 14 au 19 avril. Le risque demeure toutefois que l'impact réservé à cette semaine soit très modeste, à l'image de celle qui avait été organisée du 5 au 11 février.

A. B.-M.

Proposition patronale sur les retraites complémentaires

LE CENTRE NATIONAL DU PATRONAT FRANÇAIS (CNPF) a remis aux syndicats, mardi 2 avril, un avant-projet d'accord sur l'avenir des régimes de retraite complémentaire Arrco (l'ensemble des salariés) et Agirc (cadres). L'organisation patronale, qui estime que ses propositions devraient permettre de réaliser des économies de l'ordre de 170 milliards de francs sur dix ans, préconise, à la charge des retraités, une évolution moins rapide (1 % de moins) de la valeur du point de retraite par rapport au salaire moyen d'ici à la fin de 1999, tout en acceptant d'étaler sur quatre ans la hausse du prix d'achat du point de retraite. Le CNPF s'est déclaré prêt à accepter une accélération du calendrier des hausses de cotisations (de 12 % à 16 %) à l'Agirc, ainsi qu'une harmonisation à échéance de dix ans des taux Agirc et Arrco sur la partie du salaire supérieure au plafond de la Sécurité sociale. FO a immédiatement exprimé son hostilité aux importantes baisses de frais de gestion et d'action sociale de l'Arrco et de l'Agirc demandées par le CNPF. Plusieurs syndicats, notamment la CFTC, ont jugé « *trop brutale* » la baisse du « *rendement* » des retraites. Une nouvelle réunion préparatoire entre les partenaires sociaux est prévue le 16 avril, avant la négociation programmée pour le 25 avril.

SOCIAL

■ **FRAUDE : l'Unedic a annoncé que 1 168 personnes ont perçu indûment plusieurs allocations** des Assedic en 1994. Cette enquête, rendue publique mardi 2 avril, infirme le soupçon de fraude aux Assedic qui avait conduit le premier ministre, en septembre, à confier à trois députés une mission d'enquête sur « *les abus et les gaspillages* » des aides sociales. Non seulement le nombre de fraudeurs est infime par rapport aux 4,9 millions de bénéficaires, mais il est, pour 1994, en baisse de 30 % par rapport à 1993. Le montant des fraudes s'est élevé à 23,3 millions de francs, sur un total de 140 milliards de francs de prestations.

■ **EMPLOI : très soutenues en 1995 en faveur des chômeurs de longue durée, les aides à l'emploi ont moins bénéficié aux jeunes**, durant la même période, selon une étude du ministère du travail publiée mardi 2 avril. Ce document note « *une baisse annuelle de l'ordre de 4 %, plus accentuée au second semestre (– 6 %), des mesures de formation en alternance* », qui peut « *expliquer en partie la reprise du chômage des jeunes observée à la rentrée 1995* ».

POLITIQUE

■ **DIALOGUE : le premier ministre a reçu Michel Rocard**, mardi 2 avril, à l'hôtel Matignon. L'ancien premier ministre socialiste était venu plaider en faveur de la réduction du temps de travail. Alain Juppé a réservé un accueil très attentif à ses propositions et a demandé au Commissariat général du Plan d'« *étudier dans le détail* » et « *dans un délai d'un mois, un mois et demi* » l'idée de son prédécesseur qui vise à moduler les cotisations sociales en fonction de la réduction de la durée du temps de travail.

■ **MOROSITÉ : 33 % des Français (contre 61 %) estiment que l'action du gouvernement va « *tout à fait* » ou « *plutôt dans la bonne direction* »**, selon un sondage Louis Harris pour la lettre *Profession politique*, réalisé les 28 et 29 mars auprès d'un échantillon national de 1 003 personnes. La baisse du taux de satisfaction – de 5 points en un mois – est particulièrement sensible parmi les sympathisants de droite (60 % contre 68 %).

■ **FIDÉLITÉ : le président de la République a célébré, mardi 2 avril, la mémoire de Georges Pompidou**, mort le 2 avril 1974, en assistant à une messe à Saint-Louis-en-l'Ile, puis en se rendant sur sa tombe à Orvilliers (Yvelines). Jacques Chirac ne manque pas une occasion de marquer sa fidélité à l'ancien président de la République, dont il fut un très proche collaborateur à Matignon, puis l'un des ministres.

■ **HEURE D'ÉTÉ : Alain Juppé se déclare opposé au changement d'heure** qui intervient chaque année à l'automne et au printemps. Dans un entretien publié par *La Croix* du 3 avril, le premier ministre indique que, « *si une majorité en est d'accord, le prochain changement* [en octobre 1996] *devrait être le dernier de ce type* ».

■ **PRÊTS IMMOBILIERS : le groupe socialiste au Sénat a déposé un recours devant le Conseil constitutionnel** sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) adopté par le Parlement le 28 mars. Ce recours porte, en particulier, sur la disposition introduite dans ce texte pour valider les prêts immobiliers conclus jusqu'au 31 décembre 1994 et qui pouvaient être contestés, pour vice de forme, par les emprunteurs (*Le Monde* du 29 mars).

RÉGIONS

■ **SÈTE : François Liberti (PCF) a été élu, mardi 3 avril, maire de Sète (Hérault).** La liste d'union de la gauche conduite par M. Liberti l'avait emporté, le 24 mars, contre celle du maire sortant Yves Marchand (UDF-FD), dont la réélection en juin 1995 avait été annulée par le tribunal adminstratif.

■ **NICE : Jacques Peyrat, maire de Nice et ancien membre du Front national, a affirmé, mardi 2 avril, à Paris, qu'il est « *indépendant* »** des partis politiques et qu'il le restera, « *du moins pour le moment* ». M. Peyrat, qui est courtisé par le RPR (*Le Monde* du 27 mars), sortait d'un long entretien avec Jacques Toubon, ministre de la justice, auprès duquel il a plaidé deux dossiers locaux : la création d'une cour d'appel dans les Alpes-Maritimes et la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Nice.

Les maires des grandes villes prévoient trois « années noires » pour leur budget

LES GRANDES VILLES vont être amenées dans les trois ans qui viennent à faire des choix draconiens. Selon une étude prospective, qui devait être rendue publique mercredi 3 avril par l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), les dépenses d'équipement devraient connaître une régression importante, passant de 20 à 17 milliards de francs en 1996, et qui aboutirait à une diminution de 10 milliards de francs en trois ans. Cette simulation confirme une tendance nette au recours à l'emprunt et à une dégradation importante de l'épargne qui passerait de 3 milliards de francs à moins de 2 milliards trois ans plus tard. L'encours de la dette représenterait alors près de quinze années d'épargne brute.

Ce « scénario catastrophe » élaboré à partir des données budgétaires des villes pour 1996 aurait des conséquences importantes sur la situation économique et le marché de l'emploi, les grandes villes étant des gros donneurs d'ordres pour des secteurs comme le bâtiment et les travaux publics. Cette évolution négative des finances des villes est due essentiellement à l'effet de ciseaux provoqué par une croissance plus rapide des dépenses – largement imputable à la hausse des dépenses sociales – que des recettes.

FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Dans une telle perspective, les villes ont peu de marge de manœuvre puisque les efforts d'économie ont, en partie, été déjà effectués : les dépenses augmentent en effet modérément en 1996, avec une hausse, en moyenne, de moins de 4 % sur l'an passé, soit deux points au-dessus de l'inflation.

L'analyse des budgets, qui viennent d'être votés, montre ainsi une nette tendance à la baisse des crédits d'investissements. « *On voit difficilement quels efforts supplémentaires pourraient être réalisés* », souligne l'étude de leur association, à moins de renoncer à certaines missions.

Pour sortir de ce dilemme, les maires peuvent aussi opter pour un deuxième scénario, imaginé et mis en chiffres par cette association : l'augmentation de la pression fiscale. Pour maintenir les dépenses d'équipement à leur niveau actuel, il faudrait consentir à augmenter les taux des impôts locaux de 12 % en trois ans. Dans ces conditions seulement, l'équilibre financier serait préservé, avec « *une épargne nette à un niveau satisfaisant et un endettement limité* », expliquent les auteurs de l'étude. Le choix risque pourtant d'être difficile à assumer pour les majorités municipales, alors que l'année 1996 a vu déjà la pression fiscale augmenter de 4,5 % en moyenne...

« *Les perspectives d'évolution des finances des grandes villes sont préoccupantes* », note laconiquement l'étude mettant en cause la stagnation des recettes. Sur les 90 milliards de francs de recettes, la fiscalité, qui représente près de la moitié de ce montant, stagne en n'augmentant que de 2,4 % par an, soit un niveau à peine supérieur à l'inflation. Si certaines villes ont fait porter l'effort sur la taxe d'habitation, les bases de la taxe professionnelle stagnent et son produit pâtit de la crise économique. L'autre ressource des municipalités, c'est-à-dire les dotations de l'Etat, a connu une progression modérée, limitée à 3,5 % conformément aux décisions prises dans le cadre du pacte de stabilité financière.

Les finances des villes importantes sont par ailleurs fragilisées par les charges dites de « centralité » : ces municipalités doivent en effet assumer des équipements culturels, sportifs, scolaires, de transport, ou encore de voierie, qui, bien que profitant aux communes voisines, sont financés par les seules villes-centres. Une charge spécifique qui représente, selon un calcul sur vingt-cinq grandes villes, un montant de 1 093 francs par habitant. Après avoir vainement tenté de faire revenir le gouvernement sur son pacte de stabilité financière en dénonçant ses effets pervers sur les capacités d'investissements des villes, les maires apportent aujourd'hui une série d'arguments. « *Comme nous l'avions dit lors de la discussion sur la loi de finances 1996, ce pacte est en fait un pacte de déstabilisation. S'il est maintenu en l'état, il va aggraver la situation économique des villes* », explique Jean-Marc Ayrault, président de leur association et maire PS de Nantes. Pour celle-ci, « *le pacte de stabilité aboutit à enfermer les plus grandes collectivités dans un choix cornélien : une régression très importante des investissements ou un recours massif à la fiscalité locale* ».

NOUVELLES CHARGES

Imputant cette situation aux conséquences des réductions budgétaires dont ont particulièrement pâti les grandes villes (baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle et suppression de la dotation globale d'équipement pour les villes de plus de 20 000 habitants), les édiles ne veulent pas aujourd'hui l'assumer seuls. Ils réclament de nouvelles règles du jeu : « *Nous sommes prêts à étudier une réforme de la taxe professionnelle, si en retour l'Etat renonce à limiter l'augmentation des dotations au niveau de l'inflation* », précise M. Ayrault.

C'est à ce prix seulement qu'on pourra éviter le marasme financier et le « *découragement face aux demandes sans cesse plus importantes de l'Etat comme, par exemple, les investissements réclamés par la loi sur l'air de Corinne Lepage* », insiste le maire de Nantes (*lire également page 10*). Au moment où des villes comme Avignon se mettent sous la tutelle de l'Etat pour mieux faire la démonstration de leur paralysie financière (*Le Monde* daté 31 mars-1er avril), l'avertissement sera peut-être entendu.

Sylvia Zappi

Proposition patronale sur les retraites complément[aires]

[...]res » pour leur budget

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ÉTRANGERS Après cinq mois de travail, la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine devait adopter, mercredi 3 avril, le rapport rédigé par Suzanne Sauvaigo, député (RPR) des Alpes-Maritimes. Les députés de l'opposition (quatre membres sur trente) devaient voter contre ce texte. ● LA MESURE la plus spectaculaire qu'elle propose est d'allonger le délai de rétention administrative préalable à une reconduite à la frontière : il passerait de dix à quarante-cinq jours. Les maires obtiendraient le pouvoir de refuser des certificats d'hébergements. ● L'EXPULSION par vol charter, le 28 mars, de cinquante-deux Maliens a donné lieu à de nombreux incidents. Une bagarre a opposé les forces de l'ordre aux passagers. *« Il n'y a eu que des échauffourées, et aucun fonctionnaire n'a dû être hospitalisé »*, tempère-t-on à Paris.

Les députés veulent ériger de nouvelles barrières contre l'immigration

La commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine devait adopter, mercredi 3 avril, le rapport de Suzanne Sauvaigo. Empreintes digitales, durée de rétention allongée, pouvoirs renforcés des maires : ce texte propose de durcir sensiblement la loi Pasqua de 1993

LA COMMISSION D'ENQUÊTE parlementaire sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier des étrangers en France devait adopter, mercredi 3 avril, un rapport rédigé par Suzanne Sauvaigo, député (RPR) des Alpes-Maritimes. A l'issue de cinq mois de travail, cette commission, présidée par le député (UDF) de la Loire Jean-Pierre Philibert, propose plusieurs mesures destinées à durcir la législation, et singulièrement la loi Pasqua de 1993 sur l'immigration. Ce rapport, qui ne doit être rendu public que le 16 avril, s'intéresse à l'ensemble du circuit accompli par les sans-papiers : entrée, séjour et éloignement forcé. La principale proposition prévoit d'allonger le délai de rétention administrative préalable à la reconduite : il passerait de dix à quarante-cinq jours. Par ailleurs, les maires obtiendraient le pouvoir de refuser la délivrance des certificats d'hébergement, et donc d'empêcher la venue des étrangers originaires des *« pays à risque migratoire »*. Les députés de l'opposition membres de la commission (quatre sur trente) devaient voter contre le texte.

● **Empreintes digitales systématiques.** Constatant que *« certains irréguliers entrent en France grâce à l'obtention d'un visa puis passent dans la clandestinité »*, le rapport propose de renforcer les conditions d'obtention des visas. Certes, est-il constaté, le nombre de visas délivrés a baissé de 68 % en sept ans. Entre 1987 et 1994, il est passé de 5,6 à 2,5 millions. Le rapport envisage cependant une prise d'empreintes digitales systématique lors de la demande, destinée à assurer l'identification des personnes faisant ensuite disparaître leur passeport pour éviter leur reconduite à la frontière.

● **Certificat d'hébergement.** Actuellement, un maire ne peut refuser de signer un certificat d'hébergement nécessaire à l'obtention d'un visa que si les conditions de logement et de ressources de l'hébergeant ne sont pas suffisantes. Mais les services municipaux ne sont pas autorisés à vérifier eux-mêmes cette situation. La loi Pasqua les oblige à faire appel à un organisme d'Etat, l'Office des migrations internationales (OMI). Certains maires – présents en force dans la commission – n'hésitent pas à se mettre hors la loi en refusant systématiquement d'accorder leur signature.

Le rapport constate que *« les dispositions actuelles ne permettent pas de contrôler que le visiteur a quitté le territoire national à l'expiration de son droit au séjour »*. Il propose donc d'accorder aux maires un pouvoir d'appréciation qui ne serait contrôlé qu'a posteriori par le tribunal administratif. Conséquence : le droit d'accueillir des étrangers pourrait varier d'une commune à l'autre. Le rapport suggère aussi de mettre en place un *« fichier des hébergeants »*. A l'instar des dispositions figurant dans l'avant-projet de loi préparé au ministère de l'intérieur, les hébergeants seraient obligés de déclarer le départ de leur visiteur. Ils devraient en outre verser une caution destinée à couvrir ses éventuels frais médicaux.

Y A RIEN ICI, PAS DE TRAVAIL, PAS DE LOGEMENT, PAS D'AVENIR !
ÇA ME PLAÎT DÉJÀ
PESSIN

● **Des contrôles autour des aéroports.** Convaincue que *« c'est à la frontière que se jouera la maîtrise des flux migratoires »*, la commission souhaite renforcer les pouvoirs de contrôle des policiers. Jusqu'à présent, ils pouvaient vérifier l'identité dans une bande de 20 kilomètres avant la frontière. La commission souhaite étendre cette *« zone des 20 kilomètres »* à toutes les frontières *« intérieures ou extérieures, aériennes ou terrestres »* : les terrains situés autour des 600 aéroports seraient donc concernés, les prérogatives des policiers étant considérablement étendues.

● **Mariages et polygamie.** La commission se félicite de la baisse très importante du nombre de regroupements familiaux. Elle suggère cependant deux mesures de contrôle supplémentaires. La carte de résident de dix ans ne pourra être accordée qu'après deux années de vie commune au lieu d'une seule aujourd'hui. Par ailleurs, les députés, après avoir traqué les faux mariages, s'inquiètent des faux divorces, qui cacheraient des pratiques polygames. Après un premier regroupement familial, suivi d'un divorce, un second regroupement ne sera possible que deux ans après l'arrivée de la précédente femme.

● **Accès au soins médicaux.** Les députés dénoncent la *« très grande libéralité de l'aide médicale hospitalière »*. La loi actuelle, fruit d'une longue discussion en 1993, accorde le droit à tous d'être soignés. La commission propose de sérieuses modifications puisque les conditions déjà draconiennes d'obtention de l'aide médicale à domicile seraient encore durcies. Quant à l'aide médicale hospitalière, elle serait également réduite aux seuls *« soins d'urgence »* ou aux maladies présentant des *« risques de contagiosité »*.

● **Rétention administrative.** La commission a constaté le faible taux d'exécution des arrêtés de reconduite à la frontière. Aussi propose-t-elle d'allonger de manière très importante le délai de rétention administrative. La loi de 1993 limite à dix jours cette mesure administrative de privation de liberté. A l'époque, Charles Pasqua avait souhaité un plafond de trente jours, mais le Conseil consitutionnel avait censuré le texte initial. Les parlementaires reviennent à la charge en proposant, cette fois, une première mesure de quinze jours, reconductible deux fois par le juge judiciaire en cas de difficultés à exécuter la mesure d'éloignement. Et le Conseil constitutionnel ? *« C'est au Parlement qu'il revient de faire la loi »*, tranche sévèrement le rapporteur.

Quelques volets de la loi Pasqua ont été épargnés. *« Il ne semble pas que le droit d'asile constitue un facteur fondamental d'immigration irrégulière »*, affirme par exemple la commission. Elle conclut également à la nécessité de continuer à scolariser l'ensemble des enfants. Enfin, elle n'envisage pas d'augmenter les peines encourues par les transporteurs involontaires de clandestins. Il appartiendra au gouvernement de choisir l'avenir qu'il entend réserver à ces propositions.

Ph. B. et N. H.

Trente députés

Présidée par J.-P. Philibert, député (UDF) de la Loire, la commission d'enquête sur l'immigration clandestine a désigné comme rapporteur Mme Sauvaigo (RPR, Alpes-maritimes). Y siègent pour le RPR : A. Bascou (Pyrénées-Orientales), P. Bédier, J. Myard (Yvelines), L. Bertrand (Guyane), R. Béteille (Seine-St-Denis), P. Delnatte (Nord), L. Guichon (Ain), G. Hamel (Eure-et-Loir), G. Léonard (Meurthe-et-Moselle), S. Lepeltier (Cher), A. Marsaud (Haute-Vienne), J. Marsaudon (Essonne), G. Monthron (Val-d'Oise). Pour l'UDF : P. Albertini, L. Moreau, R. Salles (Alpes-Maritimes), J.-M. André (Gard), D. Bariani, L. Dominati (Paris), Y. Bonnet (Manche), G. Durand (Drôme), H. Jean-Baptiste (Mayotte), G. Jeffray (Seine-et-Marne). P. Bernard (Seine-St-Denis) au titre du groupe République et libertés. J. Dray (Essonne), J.-Y. Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et H. Sicre (Pyrénées-Orientales) représentent le PS et R. Auchedé (Nord) le PCF.

La résistance des cinquante-deux Maliens du charter Paris-Bamako

BAMAKO
de notre envoyé spécial

A Bamako, la nouvelle s'est répandue, amplifiée, déformée dans les arrière-boutiques des multiples marchés : les cinquante-deux Maliens expulsés de France, le 28 mars, à bord d'un charter se sont défendus. Ils ont reçu des coups, mais ils les ont rendus. Lorsque l'avion a commencé sa descente sur le Mali, quelques-uns d'entre eux se seraient dit en sarakolé, le dialecte de la région de Kayes, au nord-ouest du pays : *« Vous voyez les bâtons avec lesquels ils nous ont frappés, pourquoi on ne les prendrait pas ? »* L'un aurait suggéré de mettre le feu à l'avion, mais les autres l'en auraient dissuadé en répondant : *« T'es fou, il va y avoir mort d'homme. »*

Lorsque l'appareil a touché le sol, Badié, quarante ans, se souvient avoir dit à l'inspecteur de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Diccilec) qui l'escortait : *« En France, vous nous avez tabassés. Au Mali, on est chez nous, on va vous "payer" les coups. »* Les expulsés s'en seraient pris d'abord à un seul policier, *« un géant, trop méchant, trop sûr de lui, bien sévère, il n'avait pas arrêté de taper »*. Puis le groupe aurait saisi quelques matraques pour affronter les forces de l'ordre françaises. La bagarre aurait duré une quinzaine de minutes avant que des policiers maliens montent à bord de l'appareil et appellent au calme. De sources policières à Paris, on confirme qu'il y a eu *« des incidents »* à l'arrivée à Bamako, et que *« quelques fonctionnaires »* ont été *« légèrement blessés »* : *« C'est une première*, précise-t-on. *Habituellement, on a des difficultés à l'embarquement à Paris, mais jamais à l'arrivée. »* Cependant, les responsables policiers démentent l'utilisation par les Maliens de matraques ou de bâtons.

Les témoignages recueillis auprès des expulsés font état d'un embarquement musclé à bord du charter. Badié a été interpellé en situation irrégulière le 21 mars à la descente d'un autobus de la RATP à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Conduit en centre de rétention administrative, il voulait au minimum récupérer ses affaires personnelles et ses économies (8 000 francs) laissées chez un ami dans une chambre de foyer. Il travaillait sur des chantiers du bâtiment. Au moment de monter dans l'avion, il a dit une dernière fois qu'il voulait emporter des bagages. Sur la piste, puis sur les marches de l'escalier, il a serré les poings et lancé : *« Non, je ne monterai pas ! »* Les policiers lui auraient répondu : *« Content ou pas content, c'est pareil. »* *« Ils s'y sont mis à trois ou quatre. Ils m'ont filé des coups*, raconte-t-il. *J'en ai vu d'autres qui se faisaient taper encore plus fort. »* Plusieurs expulsés déclarent avoir vu un Malien *« tellement amoché qu'il ne pouvait plus se tenir debout. Il saignait du nez »*. Certains auraient eu les mains et les pieds attachés avec de larges rubans adhésifs. Séga Kunté, trente et un ans, assure qu'on lui a administré un calmant par piqûre.

A Bamako, l'antenne du service de coopération technique internationale de la police française (SCTIP) dément l'utilisation de piqûres. Pour les policiers en poste au Mali, ce charter n'a pas présenté de grosses difficultés : *« Il y a toujours des frictions, quelques sièges déplacés. C'est un peu inévitable dans ce genre d'opération. »* Les réfugiés, eux, ont retrouvé leur famille, leurs parents, le vent brûlant du désert. Certains sont déjà repartis dans leur village d'origine. Séga Kunté n'arrive pas à réaliser. Il est là, assis, sur un terrain vague où se jouent des parties de football, regarde les nuages de poussière et dit : *« Il faut me réveiller. »*

Dominique Le Guilledoux

L'imam de Bayonne menacé d'expulsion

Mohamed Boufelja, trente-deux ans, imam marocain de la mosquée de Bayonne, devrait être expulsé jeudi 4 avril vers son pays. Arrivé en France en 1983, il avait entrepris des études de comptabilité puis s'était découvert une vocation d'imam. Son titre de séjour n'a pas été renouvelé en 1993. Il a bénéficié d'un mois de sursis avant expulsion, à la suite de la création d'un comité de soutien formé par SOS-Racisme, la Ligue des droits de l'homme, la Licra, le Comité de défense des droits des Basques, ainsi que des prêtres et pasteurs de Bayonne.

Mohamed Boufelja est l'un des animateurs de rencontres islamo-chrétiennes, appelées « Passerelles », dans le cadre de la Mission de France. Le recteur Boubakeur de la Mosquée de Paris a également donné un avis favorable à son maintien en France.

Les illusions de la répression

Commission d'enquête, projet de loi, Conseil constitutionnel, Congrès... Nul ne peut aujourd'hui prédire avec certitude le destin politique des propositions des députés de la majorité censées lutter contre l'immigration clandestine. Tout dépendra de la volonté qu'affichera le gouvernement de ressortir le chiffon rouge de l'immigration pour satisfaire une opinion publique dont le degré de xénophobie dépasse le seuil de tolérance. Depuis le vote de la loi Pasqua, en 1993, ce thème ravageur n'est plus utilisé qu'en sourdine. Le temps où Jacques Chirac s'inquiétait des *« odeurs »* et Valéry Giscard d'Estaing tonnait contre *« l'invasion »* semble révolu. Même au plus fort des joutes de la présidentielle, les candidats ont pris soin d'éviter ce terrain. En refusant de promettre l'abrogation globale de la loi Pasqua, Lionel Jospin a admis que la plaie ne devait pas être rouverte. Implicitement, chacun pensait jusqu'à présent que le vaste élan législatif de Charles Pasqua avait « réglé le problème » pour longtemps.


ANALYSE

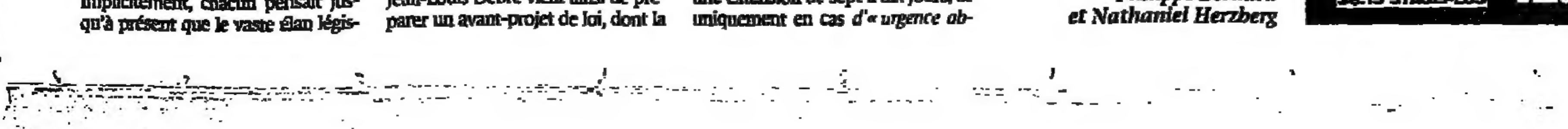
Le souhait de certains maires de la majorité d'étendre leur pouvoir en matière de certificats d'hébergement, leur pression et celles de leurs électeurs en faveur d'un geste gouvernemental dans ce domaine ont abouti, à l'automne dernier, à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine. Conçue à l'origine par le gouvernement comme un défouloir, cette instance a logiquement réuni les élus adeptes des solutions les plus radicales, ceux qui entretiennent leur popularité en affichant leur refus d'appliquer la législation actuelle taxée de laxisme. Pourtant, au fil des mois, son travail a pris une autre signification.

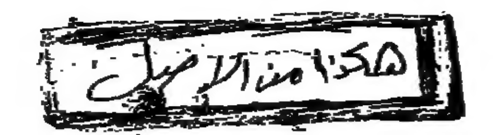
A l'analyse des dysfonctionnements du système d'éloignement forcé des sans-papiers, se sont ajoutées des mesures précises destinées à être incluses dans la loi. Des propositions d'autant plus importantes qu'elles rejoignent, en la durcissant parfois, la volonté du ministre de l'intérieur d'apporter sa propre pierre au monument de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers. Jean-Louis Debré vient ainsi de préparer un avant-projet de loi, dont la discussion interministérielle a déjà débuté (*Le Monde* du 30 mars). Ce texte, qui présente de troublantes coïncidences avec les propositions de la commission, pourrait en devenir la traduction législative. L'émotion suscitée par l'occupation de l'église Saint-Ambroise par des Africains en situation irrégulière et l'embarras de la gauche dans la gestion de cette affaire fournissent aux députés l'occasion d'affirmer l'urgence d'une réforme. Mais quelle réforme ?

Il s'agit, pour l'essentiel, de réintroduire des mesures envisagées en 1993 par M. Pasqua. Certaines, comme la prise systématique d'empreintes digitales, avaient été exclues du projet de loi pour des raisons politiques, financières, voire humanitaire. D'autres, à l'exemple des soins médicaux dispensés aux illégaux, avaient été gommées lors de l'examen parlementaire. Enfin et surtout, le Conseil constitutionnel avait censuré des dispositions jugées attentatoires aux droits de l'homme. C'est le cas de la prolongation de la rétention administrative dont les gardiens de la Constitution avaient accepté du bout des lèvres une extension de sept à dix jours, et uniquement en cas d'*« urgence absolue et menace d'une particulière gravité pour l'ordre public »*. En proposant une rétention de quarante-cinq jours, les députés bravent ouvertement cette jurisprudence. Rappelant que la France pratique la durée de rétention la plus courte d'Europe, ils envisagent un bras-de-fer avec le Conseil constitutionnel.

Construites sur l'illusion qu'un nouveau degré dans la répression contraindra les clandestins à accepter leur reconduite, les suggestions des élus risquent de se révéler inefficaces. Elles pourraient apporter une nouvelle « preuve » de l'impuissance de tous les gouvernements, justifiant la position des 33 % de Français qui disent *« approuver »* les prises de position de Jean-Marie Le Pen sur les immigrés. Un risque dont Matignon semble avoir conscience si l'on en juge par la discrétion observée jusqu'à présent par M. Juppé. C'est à lui et au président de la République qu'il appartiendra de trancher entre l'exploitation rigoureuse de la loi existante et la tentation d'apporter des réponses démagogiques à deux ans des élections législatives.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg





Le projet de loi sur la qualité de l'air privilégie l'information de la population

La surveillance atmosphérique concernera l'ensemble du territoire

Le projet de loi présenté au conseil des ministres du mercredi 3 avril par Corinne Lepage, ministre de l'environnement, rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air, financée grâce à la taxe sur les produits pétroliers. Toutefois, la mise au point de prévisions sur les pics de pollution est complexe. Par ailleurs, ce projet renforce les mesures de limitation de la circulation en cas d'alerte.

POUR CORINNE LEPAGE, ministre de l'environnement, l'essentiel est sauf. Son projet de loi sur la qualité de l'air, qui devait être adopté mercredi 3 avril par le conseil des ministres, n'a pas été totalement laminé sous la pression des lobbies industriels, automobile ou pétrolier. Contesté par le Conseil d'Etat, le principe selon lequel chaque citoyen a le droit de *« respirer un air qui ne nuise pas à sa santé »* a été maintenu. Autre point mis en cause par le Conseil, le financement des organismes de surveillance de la qualité de l'air sera bien réalisé grâce à un prélèvement – de 0,4 centime par litre – sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Enfin, les possibilités de réduire le trafic automobile en cas de forte poussée de pollution sont renforcées. L'émotion engendrée par les travaux du Réseau national de santé publique établissant que la pollution urbaine est responsable de plusieurs centaines de décès prématurés chaque année à Paris et à Lyon (*Le Monde* du 7 février) n'y est sans doute pas pour rien.

La portée de ces mesures apparaît symbolique ou *de facto* limitée. Sous sa forme actuelle, ce texte instaure peu d'outils nouveaux. Sa portée dépendra donc du bon vouloir des préfets et, dans une moindre mesure, des élus locaux.

● **Surveillance.** La surveillance de la qualité de l'air pourra être réalisée par des organismes en associant l'administration, les collectivités locales, les industriels et des associations de protection de l'environnement. A compter du 1er janvier 2000, l'ensemble du territoire devra être couvert. Les quatre agglomérations de plus de 250 000 habitants (sur un total de dix-sept) et les vingt-deux agglomérations de plus de 100 000 habitants (sur un total de quarante et une) non dotées d'un dispositif de mesure de la qualité de l'air devront s'en équiper avant le 1er janvier 1997 pour les premières et le 1er janvier 1998 pour les secondes. Le nombre de substances analysées passera de quatre – dioxyde de soufre, particules en suspension, plomb et dioxyde d'azote – à treize – dont l'ozone, le monoxyde de carbone, le mercure et la radioactivité.

● **Financement.** En 1996, l'Etat dégagera 200 millions de francs par redéploiement budgétaire et, les années suivantes, un prélèvement de 0,4 centime par litre de carburant sera pris sur la TIPP et reversé aux organismes de surveillance. Cette mesure, qui doit s'inscrire dans la loi de finance, ne constitue pas un prélèvement supplémentaire.

● **Alertes.** Des *« plans de protection de l'atmosphère »* s'imposeront dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants et les *« zones où les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées »*. Ce dispositif, qui sera soumis à enquête publique et devra faire l'objet d'une concertation, renforce un décret de 1974 instaurant des zones de protection.

> Le principe selon lequel chaque citoyen a le droit de « respirer un air qui ne nuise pas à sa santé » a été maintenu

Est explicitement autorisée *« la limitation de la circulation dans certaines zones »* dont l'accès sera réservé aux véhicules peu polluants et aux véhicules utilitaires. A titre transitoire, le préfet est déjà autorisé à agir sans attendre l'élaboration d'un plan de protection. *« Cette mesure permettra notamment de lutter contre les pics de pollution qui pourraient survenir l'été prochain. »*

● **Prévention.** Un plan régional pour la qualité de l'air pourra fixer des critères plus ambitieux que les normes nationales. Le projet de loi se propose également de redonner vigueur aux plans de déplacements urbains, qui seront obligatoires dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants afin de *« favoriser les modes de transports peu ou moins polluants, de rationaliser les flux de circulation et d'aménager la voierie en fonction de ces deux objectifs »*. Une « pastille verte » sera apposée sur la carte grise des véhicules les moins polluants (électriques ou fonctionnant au gaz naturel ou au GPL, utilisant l'essence mais disposant d'un pot catalytique ou d'un pot d'oxydation pour le Diesel). Sur la base de cette distinction, seront mises en application les limitations d'accès prévues par les plans de protection.

● **Fiscalité.** Les véhicules privés utilisant le gaz (gaz naturel ou GPL) pourront, si les conseils généraux le décident, être exonérés de vignette. Pour les véhicules de société, des allègements divers sont prévus ainsi que des facilités d'amortissement. Les transports publics pourront obtenir des avantages spécifiques.

● **Journée de l'air.** Chaque année sera organisée une *« journée air pur »*. La première édition est prévue le 29 septembre prochain.

Jean-Michel Normand

Critiques du PS et des Verts

Dans un communiqué publié mardi 2 avril, le Parti socialiste critique *« un projet de loi tardif qui n'est pas à la hauteur du problème posé »* et *« ne contient aucune mesure concrète et immédiate de nature à changer les comportements »*. Le maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, estime que *« se contenter de dicter un droit à respirer un air sans indiquer les moyens d'y parvenir »* constitue *« une grande hypocrisie »*.

Les Verts assurent que le projet de loi reste *« largement insatisfaisant »*. *« Les intérêts économiques,* estiment-ils, *vont continuer à primer sur la santé publique »*. La chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui *« tient à s'inscrire en faux contre le mauvais procès fait à la capitale »*, redoute *« des mesures autoritaires et restrictives »*. Elle souhaite *« une plus grande fluidité du trafic automobile »*, notamment par la construction de parkings souterrains.

La difficile prévision des pics de pollution

CE N'EST PAS encore demain, ni même vraisemblablement cet été, que les Franciliens seront avertis avec vingt-quatre heures d'avance des pics de pollution atmosphérique. *« Aucune décision n'a été prise en ce sens pour l'instant »*, souligne-t-on à Airparif. Cet organisme chargé de surveiller la qualité de l'air en Ile-de-France, qui s'était vu reprocher par les écologistes (*Le Monde* du 7 février 1996) de ne pas prévoir les épisodes de forte pollution mais de seulement les mesurer en temps réel, s'efforce pourtant d'accélérer la mise au point d'outils d'anticipation fiables.

Dès cet été, des prévisions à courte échéance, du matin pour l'après-midi, seront sans doute rendues publiques. Avec l'aide des chercheurs d'un laboratoire de mathématiques et de statistiques de l'université d'Orsay, les ingénieurs d'Airparif sont en effet parvenus à établir des prévisions sur six heures assez sûres concernant l'ozone. Pour le plus long terme, l'anticipation se complique bigrement.

Depuis le 1er avril, Météo France fournit chaque jour à Airparif, en début d'après-midi, un bulletin d'information évaluant pour le lendemain l'importance de facteurs de risques climatiques. *« Dans le cas des pollutions par l'ozone, qui résultent en grande partie des conditions météorologiques, nous savons parfaitement prévoir les températures (plus de 25 degrés) et vents (en deçà de 3 ou 4 mètres par seconde) qui sont les plus propices »*, explique Christian Blondin, directeur interrégional Ile-de-France-Centre chez Météo France. Airparif combine ensuite ces données climatiques avec les pollutions mesurées durant la nuit pour obtenir un indice permettant théoriquement de prévoir si le niveau 1 de la procédure d'alerte du public, mise en place en avril 1994, risque d'être atteint le lendemain.

ONZE FAUSSES ALERTES

Pour l'instant, cet indice, déjà testé l'été dernier, donne des résultats encore aléatoires : du 1er juin au 31 août, sur vingt-trois journées de pollution de niveau 1 en ozone, Airparif en avait prévu vingt-deux. Mais onze fausses alertes avaient également été déclenchées... *« Il nous reste encore beaucoup de travail »*, reconnaît-on chez Airparif. D'autant que Météo France n'est pas en mesure de prévoir les situations plus critiques rendant nécessaire l'information des autorités et du public.

Selon M. Blondin, *« les pollutions les plus sévères demeurent peu fréquentes et ne fournissent donc pas une base d'expérience suffisante pour établir des statistiques. De plus, les facteurs non climatiques (circulation automobile, chauffage...) prennent dans ces cas extrêmes beaucoup plus d'importance »*. Par ailleurs, l'ozone est le seul polluant pour lequel les anticipations de Météo France se révèlent relativement fiables. *« Il est moins facile de prévoir les conditions climatiques favorables à l'apparition d'une pollution par l'azote ou le soufre »*, admet M. Blondin.

Pascale Krémer

Interpellations dans l'enquête sur le financement du PCF

UNE QUINZAINE d'employés et de cadres de la société Gifco et de sa filiale Frendom, deux bureaux d'études proches du Parti communiste français, ont été interpellés, mardi matin 2 avril, en région parisienne, essentiellement dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Ces personnes ont été interpellées sur commission rogatoire de deux juges parisiens, David Peyron et Claude Linais, et elles ont été placées en garde à vue afin d'être entendues au siège de la section des affaires économiques et financières de la DCPJ de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Ces arrestations font suite à une information judiciaire contre X qui avait été ouverte en 1995 pour *« faux et usage, abus de biens sociaux et trafic d'influence »*, à la suite de versements au profit de la société Gifco. L'un des dirigeants de la société Gifco, Gérald Romero, est par ailleurs poursuivi pour une facturation douteuse liée à la concession des eaux de la ville de Saint-Paul-de-la-Réunion.

Le tribunal refuse la réintégration des familles à l'église Saint-Ambroise

LE JUGE DES RÉFÉRÉS du tribunal de Paris a rejeté, mardi 2 avril, les demandes des Africains en situation irrégulière qui souhaitaient leur réintégration dans l'église Saint-Ambroise et dans le gymnase Japy, Paris 11e, dont ils avaient été expulsés les 22 et 24 mars. Mme Francine Levon-Guérin, vice-président du tribunal de grande instance, a considéré que Mgr Lustiger et le curé de Saint-Ambroise étaient bien *« chargés de la garde et de la police à l'intérieur de l'église en vue d'assurer aux fidèles l'exercice de leur religion »* et que l'occupation de locaux *« exclusivement affectés à la pratique religieuse ne* [pouvait] *pas être source de droit au profit des requérants »*. Elle a également reconnu au préfet de police le droit de faire respecter l'ordre public, la sécurité et la salubrité qui, en l'espèce, *n'étaient pas assurés*.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : un Français de trente et un ans a été arrêté à Londres**, mardi 2 avril, en application de la loi sur la prévention du terrorisme, a annoncé Scotland Yard. Mohamed Karouche, *alias* Salim ou Youssef, est d'origine algérienne et il appartiendrait à la mouvance du Front islamique du salut (FIS) algérien. Il est soupçonné d'avoir organisé en France un réseau de soutien logistique et d'approvisionnement en armes des maquis du FIS en Algérie, avant de se réfugier en Grande-Bretagne à la suite d'une enquête de la police française.

■ **ÉCOLE OUVERTE : quarante-cinq établissements seront ouverts pendant les vacances** d'été en Ile-de-France dans le cadre de l'opération « école ouverte » lancée en 1991 dans certains quartiers en difficulté. La plupart seront également ouverts pendant les vacances de printemps et proposeront des activités de loisirs.

■ **JUSTICE : le centre de transfusion sanguine d'Albi (Tarn) a été condamné**, ainsi que son assureur, la Matmut, à indemniser une femme contaminée par le virus de l'hépatite C, a indiqué, mardi 2 avril, l'avocat de la plaignante. Estimant que la contamination était consécutive à une transfusion, la chambre civile du tribunal de grande instance d'Albi a condamné le centre et l'assureur à verser à la plaignante 300 000 francs à titre de dommages, dont 250 000 francs pour préjudice moral et 35 000 francs en réparation du *pretium doloris*.

■ **PÉDOPHILIE : un vaste coup de filet opéré sur le territoire national** contre un réseau de pédophiles a débouché sur une quarantaine d'interpellations pour *« recel d'objets pornographiques à caractère pédophile »* et quinze mises en garde à vue, effectuées lundi 1er et mardi 2 avril. Un fichier de 1 500 *« clients »* du réseau devrait permettre aux juges parisiens Etienne Alaire et Christiane Berkani, qui coordonnent l'opération, de procéder à d'autres interpellations. L'enquête a démarré en janvier 1995 par la découverte de cassettes vidéo chez un cadre supérieur parisien éditeur de journaux pornographiques et proche des milieux néo-nazis.

■ **CAISSE DES DÉPÔTS : une enquête préliminaire a été ouverte**, mardi 2 avril, par le parquet de Paris, dans le cadre de l'affaire du cadre de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Philippe Michaud, retrouvé pendu dans la forêt de Saint-Léger-en-Yvelines. Une lettre de ce dernier avait été trouvée sur les lieux. Il demandait que des documents, gardés dans un coffre, extraits de rapports de la Cour des comptes, disquettes informatiques et lettres manuscrites concernant, notamment, certaines opérations immobilières de la Caisse, soient confiés au juge d'instruction Eva Joly.

■ **ÉDUCATION : trois maîtres-auxiliaires au chômage poursuivent depuis deux semaines une grève de la faim** dans le hall du rectorat de Grenoble. Ils réclament l'intégration des quelque huit cents non-titulaires de l'académie actuellement au chômage.

Le débat sur la dépénalisation du cannabis resurgit devant le tribunal de Paris

DEUX JOURNÉES d'audience, jeudi 4 et vendredi 5 avril, devant la 17e chambre du tribunal de grande instance de Paris, vont mettre en présence les personnalités-phares du débat sur la dépénalisation du cannabis. Des témoins prestigieux sont attendus à la barre, dont un ancien ministre, un député et des chercheurs étrangers. La journaliste-écrivain Michka, le docteur Bertrand Lebeau (Médecins du monde) et l'éditeur Michel Sitbon sont en effet poursuivis pour diffamation par le professeur Gabriel Nahas, à la suite de la parution de deux articles dans la revue *Maintenant* en octobre 1993.

Ces articles, intitulés « La croisade du professeur Nahas... ou l'art de la désinformation » et « Pourquoi les responsables français ne jurent que par Gabriel Nahas », contestaient, notamment, la validité scientifique des études menées par ce dernier. Le chercheur estime y avoir été présenté comme *« un manipulateur »* et *« un scientifique rétrograde, partial »*. Connu dans le monde entier pour ses travaux dénonçant la toxicité du cannabis sur le cerveau et sa nocivité pour l'immunité et la fonction de reproduction, le toxicologue a déjà gagné au moins deux procès en diffamation, l'un contre *Libération* et l'autre contre *l'Evénement du jeudi*. Sans entrer dans le détail des études publiées par M. Nahas et son équipe du laboratoire de pharmacologie et toxicologie cellulaire (hôpital Fernand-Widal, Paris), il convient de signaler que peu d'autres chercheurs se sont penchés sur la question.

EFFETS CONTROVERSÉS

A quelques exceptions près, l'usage de cannabis – qui concerne de un à cinq millions de personnes en France, selon les estimations – reste occasionnel ou « récréatif » et ne pose donc pas de problème sanitaire majeur. Ses effets sur le système nerveux central demeurent controversés car ils sont directement liés au dosage en principe actif du cannabis (le delta 9-tétra-hydrocannabinol, ou THC), à la fréquence de la consommation et à la constitution physique et mentale de ses utilisateurs. Son rôle dans le déclenchement de certaines psychoses sous-jacentes chez de gros fumeurs est notamment évoqué.

Un consensus scientifique est cependant établi : l'usage de cannabis n'est pas mortel et il n'engendre pas de dépendance physique. La commission Henrion, nommée par Simone Veil lorsqu'elle était ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, concluait d'ailleurs sur ce chapitre que *« la dénomination drogue douce-drogue dure n'est pas appropriée, mais certaines drogues sont plus dangereuses que d'autres »*. *« Parmi les moins dangereuses se situent le cannabis et ses dérivés »*, écrivaient encore les « sages », qui précisaient que *« le cannabis ne constitue pas obligatoirement le premier échelon d'un passage aux drogues dures »*.

Le débat autour du statut légal du cannabis et de ses amateurs resurgit au moment où le contentieux franco-néerlandais sur la politique de lutte contre les drogues bat son plein. Mais les travaux de la commission Henrion semblent déjà loin. Alors que la France reste l'un des derniers pays d'Europe, avec le Portugal et le Luxembourg, à réprimer le simple usage de drogues, les « sages » s'étaient en effet prononcés à une voix de majorité en faveur de la suppression des peines de prison encourues par les simples consommateurs de haschisch ou de marijuana (*Le Monde* du 4 février 1995). Ils expliquaient qu'après une période de deux ans, si *« aucune aggravation de la situation »* n'était observée, *« on pourrait envisager une véritable réglementation du commerce avec un contrôle de l'Etat »*. La proposition donnait partiellement satisfaction au Mouvement de légalisation contrôlée (MLC), une association antiprohibitionniste comptant une soixantaine d'avocats.

CLASSIFICATION REMISE EN CAUSE

Dans un rapport rendu public quelques mois avant les conclusions de la commission Henrion, le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé avait déjà jeté un pavé dans la mare : la haute instance estimait que *« la pertinence de la distinction entre drogues licites et illicites est remise en cause tant par les données scientifiques que pratiques »* et que la classification actuelle des substances psychotropes *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »* (*Le Monde* du 1er décembre 1994).

Ce propos du comité d'éthique, qui visait à rétablir la vérité scientifique sur les dangers de tous les psychotropes, quel que soit leur statut vis-à-vis de la loi, est resté lettre morte.

Le prestigieux hebdomadaire scientifique *The Lancet* (volume 346, no 8985, 11 novembre 1995) a enfoncé le clou dans un éditorial publié cet hiver : *« Le cannabis, même à long terme, n'est pas dangereux pour la santé*, affirme la revue. *Cette substance largement consommée est cependant illégale presque partout. »* Le professeur Nahas n'en reste pas moins convaincu qu'*« il n'y a pas de drogues douces »*, selon le titre de l'un de ses ouvrages (éditions Buchet-Chastel, 1992), et il continue à défendre la *« théorie de l'escalade »*. Devant le tribunal, la bataille d'experts s'annonce rude. L'Américain John Morgan, professeur de pharmacologie à l'université de New York, viendra notamment soutenir Michka, Bertrand Lebeau et Michel Sitbon. L'ancien ministre de la santé Bernard Kouchner, le président de Médecins du monde, Bernard Granjon, et un responsable de l'Institut néerlandais des drogues et de l'alcool, Erik Fromberg, sont également convoqués par la défense.

Le professeur Nahas a appelé, *quant à lui*, en renfort une douzaine de témoins, dont Karl Gunning, président du Comité néerlandais de prévention de la drogue, Peter Waser, professeur de pharmacologie à Zurich, le professeur en retraite Léon Hovnanian, président d'une association d'information sur la drogue, et le député (RPR) de l'Oise Ernest Chenières.

Laurence Folléa

Un observatoire de la consommation de psychotropes

En réponse au rapport du professeur Edouard Zarifian sur la surconsommation de médicaments psychotropes en France (*Le Monde* du 30 mars), Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, a annoncé, mardi 2 avril, plusieurs mesures. La principale est la création, *« dans les tout prochains mois »*, d'un observatoire national de la prescription et de la consommation médicamenteuses, chargé d'*« orienter les études nécessaires »* et de *« mettre en évidence les évolutions de la consommation par classe de médicaments »*. Des études d'ordre qualitatif, menées par un *« réseau d'experts »* en pharmacologie, sont également au programme. Le secrétaire d'Etat a décidé d'engager, *« en liaison avec les caisses d'assurance-maladie et les mutuelles, des campagnes d'information sur le bon usage des psychotropes »*. M. Gaymard s'est gardé de mettre en cause les médecins généralistes : *« La consommation excessive de psychotropes est avant tout un phénomène de société qui nous concerne tous. »*

Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur

« Depuis 1994, la frontière entre militants islamistes et délinquants est devenue incertaine et perméable »

Le ministre de l'intérieur estime, cinq jours après le démantellement d'un groupe de malfaiteurs à Roubaix, que cette affaire peut continuer à être instruite selon une procédure de droit commun. Il juge que les libertés individuelles seraient menacées s'il suffisait qu'un délinquant soit trouvé en possession d'un coran pour apporter la preuve de son appartenance à un réseau terroriste. Il s'inquiète de l'émergence d'une nouvelle forme de « contestation » incarnée dans « l'islamisme radical » et la délinquance. Il redoute l'interpénétration entre les milieux du banditisme et l'islamisme.

« En l'état actuel de vos connaissances, le groupe démantelé à Roubaix relève-t-il du grand banditisme ou du terrorisme lié à l'islamisme ?

– Pour simplifier, je parlerai d'une affaire de droit commun, plus ou moins teintée d'islamisme. Cela dépendra de la suite des investigations. *Certains ont voulu entretenir une* polémique artificielle à la suite de mes déclarations initiales. En fait, depuis 1994, la frontière entre militants islamistes et délinquants est devenue incertaine et perméable. Les démantèlements, sur notre territoire, de filières de soutien aux groupes armés en Algérie, ainsi que des réseaux terroristes qui ont frappé sur le sol français en 1995, ont mis en lumière une interpénétration croissante entre ces deux milieux : le banditisme et l'islamisme. D'où la difficulté pour expliquer les motivations profondes de cette nouvelle génération de délinquants atypiques.

» A Roubaix, il était impossible d'avancer d'emblée l'hypothèse d'une connection entre les individus repérés par la police et ce qu'on appelle la *« mouvance islamiste »*. Ils n'étaient pas fichés aux Renseignements généraux, ils n'étaient pas connus de la DST. Depuis lors, les investigations ont mis en évidence certains liens avec cette mouvance. *Mais pour l'heure, et je le dis avec* prudence, aucun indice probant ne permet d'attester de liens avec un réseau terroriste connu. Sauf nouveaux indices, cette affaire peut donc être traitée dans un cadre classique.

– Certains responsables de la lutte antiterroriste semblent toutefois regretter, au nom d'une meilleure connaissance des réseaux islamistes, de n'avoir pas été immédiatement saisis de ce dossier. D'autres services considèrent qu'un traitement de droit commun est nécessaire. Ces deux logiques sont-elles conciliables ?

– C'est une question de fond, qui préfigure la future stratégie de la lutte contre le terrorisme. Un constat s'impose : la réforme de 1986, qui a confié la lutte antiterroriste à des institutions – policières et judiciaires – spécialisées et centralisées, a administré de façon éclatante la preuve de son efficacité, notamment au cours des derniers mois. Mais la difficulté de tracer une frontière nette entre terrorisme islamiste et délinquance de droit commun pose un problème : à partir de quand les services spécialisés doivent-ils être saisis ?

» D'un côté, une saisine trop tardive risque, c'est vrai, de nuire à l'efficacité des enquêtes : les membres du réseau peuvent se disperser, certaines filières deviennent plus difficiles à remonter... A l'inverse, il ne suffit pas qu'un délinquant de droit commun soit trouvé en possession d'un Coran ou de journaux islamistes pour que la preuve de son appartenance à un réseau terroriste soit apportée. Ne pas respecter ce principe conduirait à des atteintes aux libertés individuelles qui deviendraient vite insupportables à l'opinion publique et, surtout, à la communauté musulmane. Il existe donc une position médiane : celle que nous avons adoptée, en accord avec la chancellerie, à Roubaix. Si l'enquête du SRPJ de Lille établit une connection avec des réseaux terroristes, la saisine des services spécialisés s'imposera. En revanche, si les indices ne permettent pas d'aller au-delà de simples liens avec l'islam, il conviendra de conserver le cadre du droit commun.

– L'ancien juge que vous êtes n'ignore pas que le déssaisissement d'une juridiction au profit d'une autre entraine une procédure complexe. Si tel devait être le cas à Roubaix, l'enquête ne subirait-elle pas un retard préjudiciable ?

– La question se pose déjà, puisque plusieurs enquêtes sur la série d'attaques à main armée attribuées au groupe de Roubaix sont actuellement en cours au tribunal de Lille. Si la saisine d'un juge antiterroriste s'avérait finalement nécessaire, la procédure de dessaisissement prendrait de toute façon un certain temps.

– Comment appréhender-vous le basculement de la délinquance vers l'islamisme radical, dont le parcours de Khaled Kelkal était l'illustration ?

– Ce basculement est récent. Au mois de mars 1994, à Lille, la police a démantelé un groupe de trafiquants de faux papiers algériens, qui faisait également commerce de stupéfiants. La même année, dans la région parisienne, un professeur a été interpellé après avoir commis un hold-up dont le butin devait servir à financer un groupe armé algérien. Le 24 août 1994, l'attentat meurtrier dans un hôtel de Marrakech a été perpétré par des jeunes beurs venus de banlieues françaises, recrutés par des islamistes marocains pour le compte du GIA, formés à l'action armée en Afghanistan et auteurs, en France, d'attaques à main armée contre des commerçants. Enfin, je citerai le réseau des frères Chalabi, dans le Val-de-Marne, qui mêlait étroitement grand banditisme, trafic de drogues et islamisme.

« Certains lieux de prière, la prison parfois, servent de creusets »

» Au-delà de l'existence de réseaux islamistes structurés, agissant sous l'autorité de militants connus prenant leurs ordres à l'étranger, cette succession d'affaires comparables montre l'émergence de groupes autonomes. Ils sont généralement composés d'islamistes de fraîche date et de malfaiteurs plus ou moins professionnels. Ils trouvent souvent leur cohésion dans l'*« admiration »* portée à un individu, plus intellectuel que ses compagnons ou qui tient son ascendant d'une *« expérience »* acquise sur certains théâtres d'opérations, en Bosnie ou en Afghanistan.

» Ce type de groupes, instables dans leur fonctionnement et leurs objectifs, aisément manipulables de l'extérieur, représente une menace difficilement détectable. Traduisant une radicalisation de milieux déjà marginalisés, développant une révolte qui se serait de toute façon exprimée, cette violence s'incarne dans ce que le *« marché idéologique »* offre aujourd'hui comme valeur contestataire : l'islamisme radical. Certains lieux de prières, des associations locales, la prison parfois, lui servent de creusets. Cette conversion fournit une identité internationaliste à des individus déconnectés de leurs racines et de leur milieu d'accueil. D'où le panislamisme grandissant que l'on observe chez cette nouvelle génération de radicaux : nourris d'admiration pour les combattants d'Afghanistan, de Bosnie ou de Tchétchénie, ils développent une contre-culture propre, de plus en plus dissociée de l'expérience algérienne qui servait jusqu'alors de référence.

» La réislamisation apparaît moins dans sa dimension religieuse que dans sa vocation à offrir un cadre de contestation sociale. Aussi je crains fort que, dans les années à venir, il faille s'attendre à une progression de cette forme de contestation, à la charnière du terrorisme intérieur et du terrorisme extérieur, qui s'incarne à la fois dans l'islamisme radical et *dans des actes de délinquance.* »

Propos recueillis par Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Du « droit commun » selon le procureur de Lille

Les enquêteurs belges ont retrouvé dans la voiture d'Omar Zemmiri, membre du groupe de Roubaix interpellé le 29 mars à Courtrai (Belgique), un exemplaire d'*Al Ansar*, bulletin du Groupe islamique armé (GIA) algérien, a indiqué, mardi 2 avril, le substitut du procureur du roi, Louis Denecker. De source policière française, on indiquait pourtant, mercredi 3 avril, que ce document ne figure pas parmi les pièces montrées aux enquêteurs français, ni même sur le procès-verbal de saisie rédigé par leurs homologues belges.

Le procureur de Lille, Olivier Guérin, a déclaré que cette découverte ne changeait rien à la qualification retenue pour l'ouverture prochaine d'une information judiciaire, s'agissant de faits de *« droit commun »*. *« L'information sera dirigée en fonction de la documentation retrouvée*, a précisé le magistrat, *mais on n'établit pas pour l'instant de lien direct avec une organisation islamiste. »*

Caen repousse le projet de Guy Drut sur les nouveaux rythmes scolaires

CAEN
de notre correspondant

« C'était de la folie cette histoire de nouveaux rythmes scolaires, nous avons refusé. » A l'image de cette mère de famille, 22 des 32 écoles primaires et 23 des 35 écoles maternelles de la ville de Caen (Calvados) ont rejeté le projet d'aménagement du temps de l'enfant qui devait être expérimenté dès la rentrée scolaire de septembre 1996, comme dans 202 autres villes et petites communes. L'expérience proposée à Caen consistait à alléger la journée des dix mille écoliers en introduisant, de préférence en début d'après-midi, des activités périscolaires, culturelles et sportives, prises en charge par des animateurs municipaux, tout en gardant un enseignement scolaire à proprement parler de 936 heures dans l'année (26 heures sur 36 semaines).

La ville avait été choisie comme site expérimental par Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, qui avait présenté son projet de réaménagement des rythmes scolaires le 25 janvier (*Le Monde* du 26 janvier). *« Nous l'avions alors appris par le journal et nous devions rendre notre copie pour la fin février. Une fois de plus, on a mis la charrue avant les bœufs »*, proteste un directeur d'école. Retardée d'un mois, la concertation vient de se terminer par un massif refus de 75 % des écoles publiques de Caen. *« Une improvisation qui a failli dégénérer en bricolage »*, assure Louis Mexandeau, député (PS) et conseiller municipal d'opposition de Caen. La forme prise par cette concertation a beaucoup heurté parents et enseignants. *« Sur le fond, nous sommes d'accord*, confie une directrice d'école. *Le terrain du périscolaire reste entièrement à défricher. Dans les quartiers défavorisés, beaucoup d'enfants n'ont plus aucune activité, une fois passée la barrière de l'école. » « Le trio enseignement-parents-mairie n'a jamais fonctionné »*, regrette un instituteur.

« Il n'est pas normal que le ministre de l'Education nationale ne se soit jamais prononcé sur cette expérience, en liaison avec son collègue de la jeunesse et des sports. Son silence a fini par devenir assourdissant. C'était une difficulté de compréhension supplémentaire pour les instituteurs », répond en écho Rémy Berthiller (UDF-PR), adjoint au maire chargé des affaires scolaires.

L'élu admet le manque de temps pour la concertation et la réflexion. Il regrette cependant que Caen n'ait *« pas relevé le défi »*. *« L'aménagement du temps de l'enfant révolutionne l'école*, dit-il. *J'ai sans doute sous-estimé le poids des habitudes. Les passions se sont cristallisées. Je ne désespère pas que quelques écoles soient pilotes dès la rentrée 1996, que l'ensemble des écoles de Caen s'adaptent pour la rentrée 1997. Tout le monde est au moins d'accord sur un constat : les journées scolaires sont trop longues. Il faudra bien finir par trouver une solution un jour. »*

Jean-Jacques Lerosier

DISPARITIONS

Dario Bellezza

Une figure exceptionnelle de la poésie romaine

LE POÈTE italien Dario Bellezza est mort, dimanche 31 mars, à Rome, des suites du sida. Il était âgé de cinquante-deux ans.

Entré en littérature à l'âge de vingt-sept ans avec des *Invectives et Licences* (Garzanti, 1971) typiques de son tempérament violent et vibrant, Dario Bellezza était une figure exceptionnelle de la poésie romaine. Romaine, plus qu'italienne, car il n'avait jamais quitté la capitale, où il était né en 1944.

Dario Bellezza abandonne le monde sur une pirouette, après avoir suscité une très vive polémique où les noms les plus divers de la littérature italienne se sont associés pour le soutenir. Lui, le marginal impénitent, réclamer son droit à l'aide de l'Etat ? Dario Bellezza, atteint du sida, était dans une situation financière désastreuse. La loi Bacchelli, créée pour venir au secours des écrivains nécessiteux, tardait à lui être appliquée, et seule une pétition largement médiatisée a réveillé la torpeur de l'Etat.

Accueilli par un parrainage à sa mesure, celui de Pasolini, Dario Bellezza avait signé des recueils sans concession dans leur ton et dans leur style. D'une facture classique et limpide, ils étaient pour la plupart inspirés par ses amours difficiles et mêlaient une langue crue à une parfaite rigueur prosodique. Ami-ennemi d'Elsa Morante, il lui avait consacré un admirable poème, *Petit canzoniere pour E. M.*, peu après la mort de la romancière, puis un roman, *L'Amour heureux* (Rusconi, 1986, Salvy, 1990).

Dès la parution de son roman *Il Carnefice* (« Le Bourreau »), en 1973, Pasolini avait perçu d'émouvantes contradictions chez Bellezza, qui désirait simultanément condamnation et absolution. Une incontestable proximité stylistique unissait les deux poètes. *« La vie est donc magma »*, écrivait à son propos Pasolini, hanté personnellement par ce thème.

L'assassinat du poète-cinéaste obsédera Bellezza, qui publiera à ce sujet deux récits : *Mort de Pasolini* (Mondadori, 1981, Persona, 1983) et *Turbamento* (« Trouble », Mondadori, 1984). *« Le passé était passé, le présent invivable ; il ne pouvait pactiser avec lui ; la mort était l'unique sortie de secours, depuis que le sentiment de sa jeunesse enfuie avait recommencé à le tourmenter. (...) Retrouver ces jours, désormais vides et disparus, n'était plus possible, et Pasolini marchait maintenant dans un désert sans hallucination. »*

Bien que seuls deux récits aient été traduits en français et que Bellezza soit aussi romancier (*Lettere da Sodoma*, Garzanti, 1972, et *Angelo*, Garzanti, 1979) et dramaturge, c'est essentiellement comme poète qu'il s'est affirmé en Italie où il avait obtenu le prix Viareggio en 1976 pour *Morte segreta* (Garzanti). Paraphrasant Oscar Wilde, Bellezza écrivait : *« L'amour tue ce qu'il aime : / tu ne sais pas qui l'a dit, toi / lointain dont le souvenir ou la mémoire / m'assassine, me rend insensible / et repu d'événements ; quelle autodestruction / sera la première, la tienne ou la mienne ? / criais-tu... »* (*Libro di poesia*, Garzanti, 1990, cité dans l'anthologie *Lingua, Le temps qu'il fait*, 1995). Dario Bellezza poursuivait une oeuvre d'autant plus ferme qu'elle était inclassable, d'autant plus assurée qu'elle était ironique.

René de Ceccatty

■ **ALFREDO NOBRE DA COSTA**, ancien chef du gouvernement portugais, est mort, lundi 1er avril, à l'âge de soixante-treize ans. Nommé premier ministre le 28 août 1978, il avait dû renoncer à exercer ses fonctions peu de temps après : son gouvernement ayant été mis en minorité par les socialistes et les centristes dès le 14 septembre, il n'était resté en fonction que jusqu'au 18 novembre 1978, date de la formation du gouvernement de Mota Pinto. Ingénieur de formation, Alfredo Nobre da Costa, qui avait été ministre de l'industrie, était retourné dans le privé. Il était président d'Efacec, un des principaux groupes portugais de matériel électrique.

■ **LUCIENNE PORTIER**, italianiste, est morte, jeudi 28 mars, à l'âge de cent un ans. Née le 26 septembre 1894 à Chalon-sur-Saône, professeur honoraire à la Sorbonne, Lucienne Portier est l'auteur de nombreuses études et traductions dans le domaine de la littérature et de la spiritualité italiennes. Spécialiste de Dante, sur lequel elle signa plusieurs ouvrages – dont *Dante devant Dieu* (DDB, 1971) –, elle publia sa propre traduction de *La Divine Comédie* (Cerf, 1987). Outre des essais sur Alessandro Manzoni (PUF, 1950), sur l'abbé Huvelin (Cerf, 1979), à propos du symbole du pélican (Cerf, 1984) ou sur Antonio Rosmini (Cerf, 1991), Lucienne Portier était l'auteur d'une remarquable traduction du *Dialogue* et des *Oraisons* de sainte Catherine de Sienne (Cerf, 1992).

Bernard Lepetit

Un historien des villes et de l'espace

BERNARD LEPETIT, historien, est mort dimanche 31 mars, fauché par une voiture. Il était âgé de quarante-sept ans.

L'oeuvre de l'historien Bernard Lepetit est de celles qui s'imposent au-delà du cercle des spécialistes et qui changent nos manières de voir et nos manières de faire. Parmi ses premiers livres, *Les Villes dans la France moderne* (Albin Michel, 1988) avait, par la nouveauté et la rigueur de la démarche, fait date dans l'histoire urbaine (« Le Monde des livres » du 10 mars 1989).

A la monographie urbaine classique, Bernard Lepetit préférait l'analyse des réseaux qui fondent l'organisation spatiale ; au ramassage empirique et aléatoire de faits d'archives, il substituait la confrontation entre les données construites par l'enquête et les modèles formels qui les rendent intelligibles.

AGILITÉ INTELLECTUELLE

On découvrait alors, au bout d'un parcours sûr et mesuré, l'originalité de l'espace urbain français qui se constitue entre le milieu du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe siècle : un espace auquel, plus que la logique économique, c'est la volonté politique qui a imprimé sa marque en organisant la hiérarchie administrative ou en développant le réseau routier : plus que dans le reste de l'Europe, les villes de France sont à la fois administratives et marchandes.

Né le 28 août 1948, ce brillant historien avait enseigné à l'université de Paris-I avant de rejoindre l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) en 1984. Son agilité intellectuelle et son dynamisme lui firent occuper aussitôt une place centrale dans les débats qui ont renouvelé la revue *Annales ESC* (dont il fut le secrétaire dès 1985 et le codirecteur depuis 1990) – il livrait, dans le tout récent collectif *Une école pour les sciences sociales* (Cerf/Editions de l'EHESS, 1996), une étude sur les *« Annales. Portrait de groupe avec revue »* – et la discipline historique tout entière.

RENOUVELLEMENT

Historien des villes et de l'espace, Bernard Lepetit a arpenté le territoire de l'historien en y posant, sous la forme d'articles et de contributions majeurs, des repères qui devaient modifier profondément la discipline. Des propositions fortes, solidement argumentées, jamais simplificatrices, conduisaient ses étudiants et ses collègues à un puissant renouvellement de l'histoire sociale.

Constatant dans un de ses textes récents que *« le mythe du terrain partagé* (entre sciences sociales) *comme les grands systèmes discursifs unificateurs ont perdu de leur crédit »*, il ajoutait : *« La réorganisation du travail intellectuel s'opère par les multiplications d'expériences limitées ». Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale* (Albin Michel, 1995), qu'il avait dirigé, illustrait ce projet.

Homme d'une élégante discrétion, pratiquant volontiers un humour caustique, Bernard Lepetit aimait son métier et faisait partager sa passion de comprendre à ses étudiants comme à ses collègues, français et étrangers.

Lucette Valensi
Directeur d'études à l'EHESS

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 31 mars sont publiés :

● **Conseil d'Etat** : un arrêté portant répartition des affaires entre les sections administratives du Conseil d'Etat.

● **Médecine libérale** : un arrêté *« destiné à pallier l'absence de l'annexe à la convention nationale des médecins, prévue par (...)le code de la Sécurité sociale »*. Ce texte prévoit que l'objectif prévisionnel d'évolution des dépenses médicales remboursables par l'ensemble des régimes est fixé en 1996 à 2,1 %. Les tarifs servant de base au remboursement des honoraires, rémunérations et frais accessoires dus par les assurés sociaux sont de 110 francs pour la consultation d'un généraliste à son cabinet et de 150 francs pour un spécialiste.

● **Biologistes** : un accord entre l'Etat, les caisses nationales d'assurance-maladie et les organisations représentatives des laboratoires d'analyse de biologie médicale. Pour 1996, le montant des frais d'analyses et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance-maladie s'élève à 12,3 millions de francs. L'objectif ainsi défini correspond à une évolution de 1,3 % du montant autorisé en 1995.

● **Chèque-service** : un décret relatif au chèque-service, pris pour l'application du code du travail.

● **Fonctionnaires** : trois décrets relatifs à la fonction publique territoriale.

● **Outre-mer** : une ordonnance relative à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal dans les TOM et dans la collectivité territoriale de Mayotte, ainsi qu'à l'extension et à la modification de certaines dispositions législatives rendues nécessaires par cette entrée en vigueur ; une ordonnance actualisant les dispositions législatives de procédure pénale applicables dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis-et-Futuna, ainsi que dans la collectivité territoriale de Mayotte.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie et Patrick SUQUET
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Briac,

petit frère de
Erwan et Morgane,

le 27 mars 1996, à Paris.

Mariages

« Chaves de ouro dos sonetos
e dos castelos medievos,
todas as imposturas da razão e da experiência,
para existir em si e por si,
à revelia de corpos amantes,
pois já nem somos nós,
somos o número perfeito : UM. » *
Carlos Drummond de Andrade.

Gloria et André

vont se marier, le 4 mai 1996, à 18 heures. Eglise Saint Sebastian, 266, rue Haddock Lobbo, Tijuca-RJ.

Leurs parents :

José Luis F. de Albuquerque
Marli B. M. de Albuquerque
Rua Citiso, 192/301
20261-140 Rio Comprido, RJ. Brasil.

Ubirajara G. Indio do Brasil
Tânia Lima dos Santos
Av. Suburbana 8963/102
21380-000 Piedade. RJ. Brasil.

* *« D'or sont les enjolivures des sonnets*
comme les clés d'un château médiéval,
toutes les impostures de la raison
et de l'expérience pour exister en soi
et pour soi, par défaut
des corps amoureux, puisque maintenant
nous ne sommes plus nous :
nous sommes un nombre parfait,
nous sommes : UN. »

Décès

– Sa famille et ses amis
font part du décès de

Marie-Henriette ALIMEN,
directeur honoraire de recherches
au CNRS,

survenu, le 31 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ils vous proposent de participer ou de vous joindre par la prière à la messe qui aura lieu, le jeudi 4 avril, à 14 heures, en l'église de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 avril, à 11 h 15, dans le caveau de famille, à Pessac (Gironde).

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Kemal BASTUJI,
artiste peintre,

nous a quittés, le 31 mars 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

Laissant dans la peine
Jacqueline Bastuji,
son épouse,
Sylvie et Bruno Garin-Bastuji,
Hélène et Luis Garcia Larrea-Bastuji,
ses enfants,
Antoine, Tristan, Ana et Michel,
ses petits-enfants,
Kamuran Bastuji,
son frère,
Özlem, Ümit, Mehmet, Güler, Cem et Berkay,
ses neveux et nièces,
Et ses nombreux amis.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 9 avril, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes ; en sa mémoire, des dons peuvent être effectués à des oeuvres ou organisations de votre choix.

27, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

– Mme Jean Bousquet,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BOUSQUET,
directeur de l'Ecole
normale supérieure (Ulm),
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 1er avril 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 9 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue du Four,
75006 Paris.

– Mme P. A. de l'Epineguen
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre-André
CADORET de l'EPINEGUEN,

survenu le 2 avril 1996.

Keranno,
22200 Graces-Guingamp.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Simone Créac'h,
Marielle Créac'h et Michel Dieuaide,
Yann Dieuaide,
Antoine et Marthe Créac'h,
Jean-Louis Vinchon,
Jean-Pierre et Bernadette Créac'h,
Françoise Créac'h,
Renée Ganne,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CRÉAC'H,

survenu à Lyon, le 29 mars 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

« Vivre l'éternité d'abord,
la mort ensuite. »
René Char.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mardi 2 avril, au cimetière ancien de Châtenay-Malabry.

8, rue de la Meuse,
69008 Lyon.

– Mme Jacques de Kerchove
de Denterghem,
son épouse,
Le docteur Jacques Angelergues,
Mme Christine de Kerchove
de Denterghem,
son gendre et sa fille,
Léonore, Louise et Pierre,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques de KERCHOVE
de DENTERGHEM,

survenu le 1er avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 avril, à 15 h 15, en l'église Saint-André-de-l'Europe, rue de Saint-Pétersbourg (Leningrad), Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

8, rue Stanislas,
75006 Paris.

– Les Editions Albin Michel
ont la tristesse d'annoncer la disparition accidentelle de

Bernard LEPETIT,
directeur d'études à l'EHESS
et responsable de la collection
« L'Evolution de l'humanité »,

survenue le 31 mars 1996.

Elles s'associent à la douleur de sa famille.

Editions Albin Michel,
22, rue Huyghens,
75014 Paris.

Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
font part avec tristesse du décès de

Bernard LEPETIT,
directeur d'études,
directeur du Centre
de recherches historiques.

(Lire ci-dessus.)

– M. Michel Marmursztejn,
son fils,
Le docteur Rubin Marmursztejn,
son fils,
Et Nicole Marmursztejn,
sa belle-fille,
Elsa, Muriel, [illegible],
Anabelle,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gitla MARMURSZTEJN,
née EJZENSZMIDT,

survenu, le 29 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

– Mme Micheline Metzinger,
sa belle-fille,
M. Frédéric Metzinger,
Mme Dominique Pollhart
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Metzinger
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Léonie Berthoud,
sa soeur,
Les familles Pene, Abadie, Gall
et Seguinot,
font part du décès de

Mme Denise METZINGER,
née ABADIE,

survenu, le 2 avril 1996, à Cachan (Val-de-Marne), dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 5 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nice (Alpes-Maritimes), dans le caveau de famille.

5, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.

– Alain, Anne, Sylvie, Thierry et Chantal Orgeolet,
ses enfants et leurs conjoints,
Paul Techer-Adwaya,
son fils adoptif,
Maud, Vincent et Laure Orgeolet,
Isabelle, Hélène, Marion, Sylvain Rey,
Grégoire Michel,
Alice et Guillaume Girard,
Raphaël et Alexi Orgeolet,
Claire Normier,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Laura, Justine, Anna, Gillian, Julien,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Diane ORGEOLET,
née REVAULT D'ALLONNES,

survenu le 31 mars 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

28, rue Brézin,
75014 Paris.

– *Les membres du Cercle Ferdinand-de-Saussure*
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami

Luis J. PRIETO.

Genève, le 31 mars 1996.

– Le docteur Claude Raharijaona,
Ses enfants,
Ses parents,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jacqueline RAHARIJAONA,
née RAZAIMANANTENA-RANAIVO,
(Jackie),

le 31 mars 1996, à Paris.

La levée du corps a eu lieu, le mercredi 3 avril, à l'hôpital de La Salpêtrière.

L'inhumation aura lieu, le samedi 6 avril, à Tananarive (Madagascar).

Un culte d'action de grâces sera organisé ultérieurement à Bourges.

« L'Eternel est mon Berger. »
(Psaume 23.)

12, rue du Prinal,
18000 Bourges.

Hommages

– Europe 1 a perdu un ami,

Jean-Pierre PUTHOD.

Il était notre consultant depuis 1991. Toute la rédaction d'Europe 1, le service des sports, se souviennent d'un homme chaleureux, soucieux de communiquer sa passion du ski.

A Catherine, son épouse,
A ses deux petites filles,
A toute sa famille,
nos pensées affectueuses.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes celles et tous ceux qui leur ont témoigné leur affection lors de la disparition de

Michel SIÉPER,

Carmen,
son épouse,
Et ses enfants,
les prient d'accepter ici leurs remerciements émus.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, disparaissait

Moshe BAGEL (BAHELFER),
ancien élève du Bauhaus et peintre.

Ses proches et ses amis se souviennent avec tristesse et émotion.

– Le 4 avril 1994,

Chaim KERBER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en y associant le souvenir de son épouse,

Sarah KERBER,

décédée le 24 juin 1980.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires** :

Maria Letizia Cravetto : *« A la frontière de la mémoire. Suicide et écriture de Primo Levi. »* 3, 10, 17 avril, 20 heures-22 heures, salle RC 2, université Paris-VII, place Jussieu, 75005 Paris.

Paul Braffort : *« Quelques problèmes de la représentation commune aux sciences et aux arts. »* 23, 30 avril, 7, 14 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

Dans le cadre du séminaire de Monique David-Ménard *« Vérité du concept, vérité du phantasme : l'Universel dans tous ses états »*, 11 avril, Paul Henry : « Infini, négation, universalité », 9 mai : Constantin Rauer (université de Berlin) : « Kant et la gnose ». 20 h 30-22 h 30, salle RC 1, université Paris-VII, place Jussieu, 75005 Paris.

Conférences

– Act Up-Paris organise sa sixième *réunion publique d'information* sur le sida, vendredi 5 avril 1996, à 19 h 30, au grand amphithéâtre de l'Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris-5e. RER Luxembourg. Entrée libre.

Thème de la réunion :
1. Les infections à virus Herpès.
2. L'actualité sur les inhibiteurs de protéase Saquinavir, Ritonavir, Indinavir.

Comment les virus Herpès se transmettent-ils ? Que provoquent-ils ? Le stress a-t-il réellement une influence sur ces poussées ? Quel est le lien entre la *maladie de Kaposi et ce nouveau virus* de la famille Herpès, le HHV8 ? Faut-il recourir à un traitement préventif et, si oui, à quel moment ? Pourquoi l'Herpès récidive-t-il ? etc.

Trois nouveaux antiviraux actifs contre HIV sont disponibles en France : Saquinavir, Ritonavir, Indinavir... Quelle est leur *efficacité* ? *Quels effets secondaires* provoquent-ils ? D'une façon générale, que faut-il faire ? Comment les obtenir ? Avec quels autres antiviraux peut-on les associer ? *Pourquoi a-t-on évoqué le tirage au sort* ?

Communications diverses

– L'Ass. Psynergie (UFR-SHC), tiendra son assemblée générale le 11 avril 1996, à 15 h 30, S.301 (Censier). Si quorum non atteint, deuxième assemblée générale, à 16 heures, même lieu. Ordre du jour et procurations tous les jours. S.301.

Félicitations

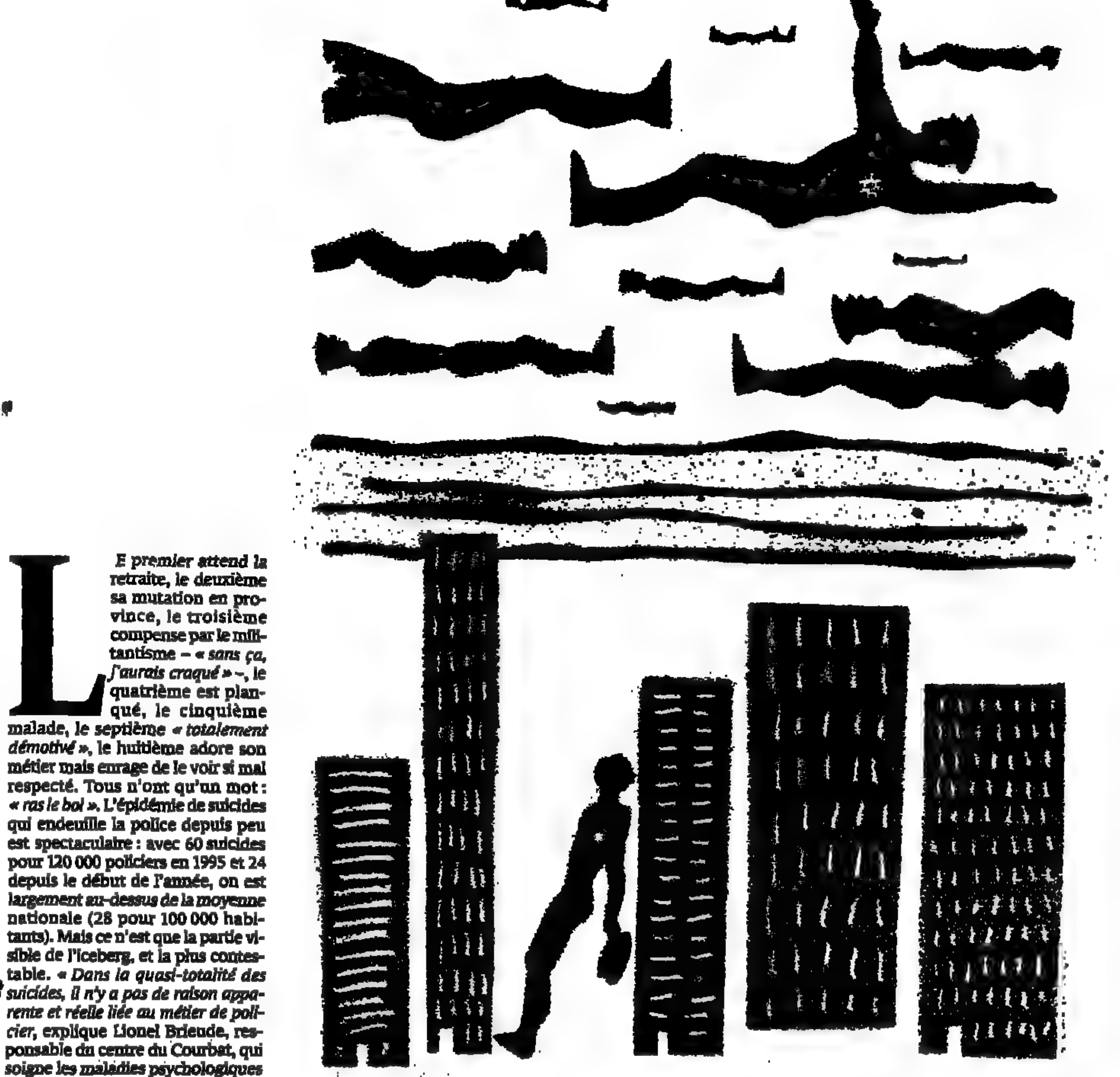
Bernardin LUSINCHI
est fier de ses petits-fils

Michel,
docteur en médecine,

Philippe,
avocat à la cour.

ENQUÊTE

Incompréhension, insécurité, sentiment d'impuissance, ajoutés au stress ordinaire du métier, ont aggravé le malaise des policiers. Problèmes familiaux, divorces, bavures ou drames guettent les plus fragiles



La déprime des flics

LE premier attend la retraite, le deuxième sa mutation en province, le troisième compense par le militantisme – *« sans ça, j'aurais craqué »* –, le quatrième est planqué, le cinquième malade, le septième *« totalement démotivé »*, le huitième adore son métier mais enrage de le voir si mal respecté. Tous n'ont qu'un mot : *« ras le bol »*. L'épidémie de suicides qui endeuille la police depuis peu est spectaculaire : avec 60 suicides pour 120 000 policiers en 1995 et 24 depuis le début de l'année, on est largement au-dessus de la moyenne nationale (28 pour 100 000 habitants). Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg, et la plus contestable. *« Dans la quasi-totalité des suicides, il n'y a pas de raison apparente et réelle liée au métier de policier*, explique Lionel Brieude, responsable du centre du Courbat, qui soigne les maladies psychologiques les plus graves. *Mais il serait trop réducteur de ne s'attacher qu'à la goutte d'eau sans analyser ce qui a rempli le vase ; et là, l'aspect professionnel est très important. »*

Car le malaise, lui, est incontestable. Incompréhension, insécurité – *« On est humains, on a peur aussi »* – et sentiment d'impuissance s'ajoutent au stress ordinaire du métier, et forment un cocktail explosif, mal pris en charge par l'administration. Lorsque le cocon familial vient à lâcher, c'est la bavure ou le drame. Tous le disent : pour tenir bon, il faut *« un petit paradis secret »*. *« On fréquente la délinquance toute la journée, on a besoin de changer d'air »*, explique Vincent. Il l'avoue : il est d'un naturel anxieux. *« Il faut que je décompresse. »* Aujourd'hui, il est heureux : une jolie maison, des amis et une compagne compréhensive. Il a trouvé son équilibre. Mais il est passé tout près de la catastrophe.

Entré à vingt-deux ans comme gardien de la paix, sans vocation – *« on vous la donne à l'école de police »* –, il est muté d'emblée dans le 18e arrondissement de Paris. *« La jungle*, dit-il. *On faisait de la chasse aux truands : drogue, vols, agressions, viols, homicides, etc. »* Le choc est énorme. *« Les bases théoriques n'ont rien à voir avec la réalité du travail en commissariat. »*

Il apprend vite, grâce aux anciens, mais garde la peau tendre. Le premier cadavre, on ne l'oublie jamais. *« C'est toujours une histoire à la c... Un gars dans une chambre, rue Germain-Pilon. Il était plié. On l'a mis sur le brancard, on n'arrivait pas à le passer dans l'escalier. »* Maintenant, il en rit : *« On s'endurcit. »* A l'époque, il avait vomi. *« Dans notre société, on n'aborde pas la mort comme il faudrait. C'est toujours un tabou. Quand on y est confronté, on n'y est absolument pas préparé.* Bref, il a beaucoup de mal à se faire au métier. *C'était hyper stressant. Je rentrais et restais deux heures sans dire un mot. »* Avec sa femme, le climat se dégrade d'autant plus vite qu'il la voit peu, à cause des horaires.

A Paris, les brigades travaillent six jours sur sept, en tournant : une semaine le matin, une semaine l'après-midi, une semaine le soir. Le jour de *« récup »* ne tombe pas souvent le week-end, surtout en début de carrière – *« le samedi est un privilège »*. Et les journées sont à rallonge : on ne lâche pas une affaire en cours sous prétexte que le service est fini. Résultat : des troubles familiaux en ritournelle et un taux de divorce nettement supérieur à la moyenne.

« Si votre femme n'est pas compréhensive, c'est l'enfer », se souvient Vincent. Trois ans après son arrivée au commissariat, il multiplie les troubles psychosomatiques et est convoqué par le médecin chef. *« Il faut vous reprendre ; si ça continue, on va vous aménager. »* Traduction : un policier « aménagé» (déformation de « à ménager ») est privé de voie publique et désarmé. *« On vous met dans un bureau où il n'y a rien à faire et, si vous êtes jeune, à terme, on vous réforme. »* Une mesure de précaution vécue comme une sanction. *« J'ai dit non »*, assure Vincent. *« J'ai passé des moments d'angoisse infernale. Un jour, j'ai été pris de malaise, je me suis accroché à un poteau pour ne pas tomber, et je suis rentré au poste sans oser rien dire... »* Il s'en est tiré, après un divorce et une mutation en banlieue. Aujourd'hui, il s'avoue *« écœuré »*.

VINCENT a eu de la chance. On n'obtient pas une mutation facilement. Sur 24 000 gardiens de la paix à Paris, 13 400 (près de 60 %) en ont fait la demande. A raison de 800 mutations par an, peu d'espoirs sont permis. Bruno, son copain, travaille toujours, lui, dans le 18e, où il est brigadier. Et il attend impatiemment sa mutation. Pas d'états d'âme ici, mais de la simple fatigue. Il n'en peut plus de *« courir partout »* avec des effectifs insuffisants et *« beaucoup trop jeunes »* (60 % des gardiens de la paix parisiens ont moins de vingt-cinq ans). *En dix ans, dit-il,* le service général (Police-Secours) est passé dans son secteur de 120 à 58 hommes par brigade et les gradés, d'une vingtaine à 8. Résultat : une pression de tous les instants. *« Quand on est appelés pour un différend familial, on ne va pas dire : c'est votre problème. On écoute, on donne des conseils. Mais pendant qu'on joue les Ménie Grégoire, on sait qu'on loupe d'autres urgences, plus graves. »*

« Les anciens, moins on leur en donne, mieux c'est », grogne Eric, cinq ans de maison. *« Après dix, quinze ans, c'est : on ira quand tu auras fait le café... »* Démotivation, congés, jours de « récup », maladies, absentéisme, etc. C'est comme ça qu'il s'est retrouvé, un dimanche soir, à faire fonction d'officier, responsable, avec quatre collègues, de cinq communes et 350 000 habitants. Sur une brigade théorique de dix-huit, il n'y avait que onze présents. En excluant les « pots de fleurs », en faction devant la sous-préfecture, la prison, le standardiste et le permanent collé au poste, restaient cinq hommes pour le terrain. Ce soir-là, ils ont « fait » trois grivèleries d'essence, cinq cambriolages, une tentative de suicide, une de viol, une overdose et, pour clore le tout, *« un type qui voulait jeter sa femme par la fenêtre du septième étage »*.

« Là, on n'a pas le temps de faire des P.-V., ajoute Eric, *On se rattrape les semaines où on travaille le matin. La pègre dort. On nous dit : allez guetter. »* Car à la pression ordinaire s'ajoute, *« depuis Joxe »*, l'obsession des statistiques et du rendement. *« Avant, il fallait être flic. Maintenant, il faut être productif »*, ironise Bruno. *« On n'est pas encore soumis aux quotas, mais les patrons veulent du crâne* [des flagrants délits] *et des P.-V., sinon on vous sanctionne pour inactivité contraventionnelle. »* Ah, le joli mot ! Beau comme l'absurde, l'administration, le zèle inutile. *« Il y a des policiers merveilleux qui n'aiment pas faire du P.-V. »*, dit un brigadier. Dans certains commissariats, comme à Clichy, ils se voient pourtant assigner des objectifs mensuels du type « X gardes à vue » ou « X amendes de types 4 et 5 ». *« Aujourd'hui, pour être un bon fonctionnaire il vaut mieux coincer dix petits dealers qu'un gros. N'élucider que les cas faciles »*, note Eric, amer. *« En 1995, le nombre de P.-V. a diminué à cause de « Vigipirate ». On a eu des remontrances... »*

« Vigipirate » ou l'occasion ratée. Ç'aurait pu être une grande réconciliation entre l'Etat menacé et sa police ! L'opération n'a laissé qu'amertume. *« On a fait notre métier, on a sacrifié nos congés. Le ministère nous offre 500 francs et un jour de congé. C'est de la provocation ! »*, s'indigne Jean. *« Pour les J.O. d'Albertville, on avait eu 1000 francs pour quinze jours ! »* C'est avec des petites mesquineries comme ça qu'on fait une police mal dans sa peau, aigrie, persuadée d'être incomprise, voire trahie par son administration.

> « On est face à une agressivité gratuite vis-à-vis de la tenue. Et à une vraie organisation. Dans certaines cités, on trouve des gosses de neuf ans qui font le guet pour 100 francs par jour. On ne peut plus y aller à moins de quatre ou cinq voitures »

C'est Raymond, cinquante ans, qui, pour sa médaille « Vingt ans dans la police », a reçu un chèque de 100 francs *« et même pas un jour de congé »*. C'est Luc, vingt-trois ans, titularisé en 1995, qui a touché son rattrapage de salaire avec treize mois de retard et doit maintenant payer la CSG dessus. *« Une injustice. »* Michel, qui n'a toujours pas avalé l'inauguration du nouveau commissariat du 1er arrondissement : *« A l'étage, les huiles et les ministres. Au sous-sol, la troupe. C'était pitoyable ! »* Ce sont aussi les charges indues, les postes fixes affectés à la surveillances d'anciens ministres, voire de soirées privées, les passe-droits, les ordres absurdes. Récemment, une « brigade spéciale », normalement dévolue aux opérations délicates dans les cités, a été détachée pour le mariage de Johnny Hallyday...

« Plein de petites brimades répétées font le ras le bol », soupire Raymond. A trois ans de la retraite, il n'attend plus rien. Démotivé. *« A l'époque, j'aimais mon travail. Maintenant, je le fais pour gagner mon salaire. »* Il profite de ses horaires atypiques, non pour travailler au noir comme beaucoup, mais pour bichonner sa coquette maison de banlieue. Chat, chien, pelouse et style rustique, on est à mille lieues de l'enfer urbain où il n'espère même plus faire respecter un semblant d'ordre. *« Il y a un laxisme partout, dans la famille, l'éducation, la justice. On a l'impression de travailler pour rien »*, dit-il.

Raymond, comme tous ses collègues, connaît bien ses « clients », toujours les mêmes. *« On arrête un cambrioleur pendant le week-end, on le défère, et la semaine suivante on retombe dessus. Il suffit qu'ils aient une adresse, et la justice les relâche avec une convocation. »* Il se sent de plus en plus démuni face à la violence croissante des cités, où les délinquants se sont organisés en bandes structurées, hiérarchisées. *« Avant, on se battait, mais le lendemain on se disait bonjour. Maintenant, on est face à une agressivité gratuite vis-à-vis de la tenue. Et à une vraie organisation. Dans certaines cités, on trouve des gosses de neuf ans qui font le guet pour 100 francs par jour. On ne peut plus y aller à moins de quatre ou cinq voitures. Et encore, en marchant sur des œufs. Un mot en trop et vous en avez tout de suite cinquante ou soixante autour. »*

Officiellement, il n'y a pas de zones de non-droit, mais on ne pénètre plus partout. *« On devrait pouvoir intervenir, mais on nous dit : n'allez pas les provoquer. »* Raymond se sent seul, de plus en plus bridé, de moins en moins bien soutenu. *« Vous prenez en chasse une voiture volée, on vous dit surtout pas d'accident, attention au matériel ! Vous sortez votre arme, on vous la confisque et il faut vous justifier. »* L'autre soir, dans le RER, une dizaine de voyous lançaient des couteaux dans les sièges. Il n'est pas monté dans le wagon : *« J'aurais sorti mon arme et j'aurais été au trou ! »*

« Il faudrait peu de choses pour que ce travail soit formidable. Quelques moyens et être enfin reconnus », rêve Jean. Bon flic, bon père, bon époux, c'est en quelque sorte le policier idéal. Sorti dans les premiers de l'école, où il a rencontré sa femme, il est aujourd'hui, à trente ans, brigadier. Elle aussi. Un fils, un appartement confortable dans la commune où il travaille, un métier qu'il *« adore »*. Où est le problème ? La reconnaissance sociale, dit-il. *« Les ministres se servent de nous pour combler les problèmes qu'ils ne peuvent résoudre. On nous donne des moyens dérisoires et des ordres idiots. Après, on passe pour des incompétents ou des voyous. Il faut se cacher, on ne peut même plus venir au travail en tenue. »*

Jadis, raconte-t-il, la parole du policier faisait foi. Aujourd'hui, ils doivent *« se justifier pour tout, prendre des gants avec tout le monde, c'est usant ! »* Un exemple entre mille : *« On verbalise pour un feu rouge grillé sous notre nez. Il faut faire signer un papier au chauffard reconnaissant qu'il a bien grillé le feu ! »*

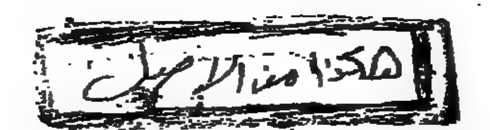
RÉSULTAT : la police ne fait plus peur. *« Pour les mineurs, c'est devenu une mode de nous provoquer. On passe en voiture, on nous fait un bras d'honneur. Ma femme s'est fait tirer les cheveux, en service. Nous sommes devenus un jeu ! »* La crise, pourtant, exige de plus en plus de ses policiers. *« On est exposés à toute la misère du monde. »* Il faut ramasser les SDF, calmer les bagarres, aider les gardiens de parkings, intervenir dans les lycées... *« On veut bien, mais il faudrait être reconnus, on n'est pas des bonnes à tout faire. »*

« La source principale du malaise, confirme Jean-Louis Arajol, président du SGP, le Syndicat général de la police, *est la dévalorisation progressive du métier de policier. »* Il va même plus loin et parle de *« complot politique »* de tous horizons pour réduire le rôle – et les effectifs – de la police nationale au profit des polices municipales, plus « dociles », de la gendarmerie, moins remuante car non syndiquée, des policiers auxiliaires, voire des sociétés privées de sécurité ou de gardiennage. *« La sécurité est émiettée au profit de secteurs particuliers. »* Une inquiétude largement partagée dans les commissariats, où l'on prépare, avec le sens de l'organisation propre au métier, une grande manifestation pour le 29 mai. Les policiers dans la rue ? C'est rare. Plus que les suicides, c'est sans doute le signe le plus évident du malaise.

La semaine dernière, un gros millier de jeunes policiers se défoulaient à l'Aquarium, une de ces grandes boîtes parisiennes où on s'enivre de musique, de danse et d'alcool. Cette soirée privée, la troisième en deux ans, était organisée par le SGP, pour permettre aux jeunes fonctionnaires, souvent provinciaux, déracinés, isolés, de se rencontrer et de décompresser à moindres frais. Comme les précédentes, ce fut un triomphe. *« Ce n'est pas à nous de faire ça normalement, mais on comble une carence. L'administration n'a qu'un rôle répressif vis-à-vis de ses fonctionnaires »*, soupirait un permanent syndical, un peu perdu dans le joyeux brouhaha.

Jeans, tee-shirts et robes moulantes, disco, drague et whisky-Coca ; les jeunes, ce soir-là, avaient oublié le malaise, les suicides, la crise et... le syndicat. Ils s'amusaient. Tout simplement. Et bien malin qui aurait pu dire qu'ils étaient policiers. *« L'image du flic alcoolo, facho sur les bords et abruti complet, c'est fini*, triomphait un militant. *Regardez ! On n'est pas différents. On reflète la société. »*

Véronique Maurus
Dessin : Ivan Sigg



Prométhée réenchaîné

par Noël Mamère

QUAND, à la fin des années 60, l'écrivain Bernard Charbonneau donna ce titre à l'un de ses textes les plus importants (qu'aucun éditeur n'a voulu publier jusqu'à ce jour) sur les effets désastreux d'un mode de développement qui soumet l'homme et la nature à la dictature de la rentabilité et de la compétitivité, il pressentait que l'alerte rouge nous viendrait des champs. Malgré le silence de l'époque, il ne se trompait pas.

A l'évidence, la « vache folle » n'est pas un accident mais le révélateur de nos propres folies. D'un coup de corne salutaire, elle vient de briser le miroir complaisant dans lequel nous regardions défiler nos rêves prométhéens.

La « vache folle » a réenchaîné Prométhée. Elle a coupé l'herbe sous les pieds – quelle juste revanche ! – des experts, des groupes de pression agricoles, industriels et pharmaceutiques et des politiciens sous leur dépendance, qui s'apprêtaient à crier « *mort aux vaches !* » pour mieux dissimuler leurs responsabilités. Cette fois, tout ce petit monde, qui s'est engraissé sur la bête, va devoir nous rendre des comptes et dresser l'inventaire de ses dérives.

C'est cette coalition du « *toujours plus* », aux méthodes quelquefois peu recommandables, qui a défiguré nos campagnes, condamné des milliers de paysans à l'exode et au sous-prolétariat dans les villes, imposé ses normes d'alimentation et soumis à sa loi d'acier les pays les plus pauvres de la planète.

Oui, l'heure est à l'inventaire général qui ne doit pas laisser passer par pertes et profits tous les scandales : l'utilisation des hormones dans l'alimentation animale, les œufs contaminés par les salmonelles, la peste porcine... L'heure n'est plus à montrer du doigt des boucs émissaires faciles et évidemment coupables, comme le gouvernement anglais, mais à instruire le procès d'un modèle de développement qui atteint aujourd'hui ses limites et exige que nous nous engagions de toute urgence dans le développement durable.

Qui dit procès, dit débat. Il doit être ouvert. Et, d'abord, au niveau européen. Parce que l'Europe, à travers sa politique agricole des trente dernières années, est lourdement responsable de cette crise.

On a perdu beaucoup trop de temps. L'abattage massif des vaches atteintes n'aura de sens que si l'Union européenne se décide à changer radicalement l'orientation de la politique agricole commune

C'est elle qui, avec le relais des grands syndicats agricoles, telle la FNSEA, a subventionné sans compter l'*agro-business* et les élevages « *intégrés* » (nourriture artificielle et alimentation forcée) au détriment d'une agriculture de qualité, de type familial, respectant la nature et le consommateur.

Derrière cette politique, de la Grande-Bretagne à la France, de l'Espagne à la Hollande, se cache une même logique : la productivité. En contraignant les agriculteurs européens à l'élevage intensif, elle a transformé les lois de la nature et provoqué cette effrayante équivoque écologique : des animaux herbivores devenus carnivores !

En raison de la politique de blocage des prix au sein de l'Union européenne, l'alimentation du bétail à base de cadavres d'animaux est devenue moins chère que le fourrage. Ce ne sont pas les vaches qui sont folles, mais ce monde soumis à la dictature du libéralisme sauvage et du productivisme sans morale.

Cette politique-là, favorisée par l'Union européenne, a non seulement sacrifié l'agriculture, mais elle a détruit des millions d'emplois et pose des problèmes graves de santé publique.

Nous en sommes arrivés à un point d'aberration tel que l'homme ne parvient plus à se protéger contre les produits qu'il fabrique artificiellement. C'est le syndrome de Frankenstein !

Dénoncés depuis longtemps par les écologistes, ces dangers sont connus scientifiquement depuis la fin des années 80. Dès cette époque en effet, des scientifiques avaient prévu que la maladie de la vache folle risquait de sauter la barrière de l'espèce et de s'adapter à l'homme avec une période d'incubation de quinze ans !

En juin 1990, le Parlement européen, dans une résolution, avait demandé à la Commission d'interdire l'alimentation des ruminants au moyen de protéines animales provenant de carcasses. En janvier 1993, dans une nouvelle résolution, le Parlement européen avait insisté sur les liens existant entre les cas de vaches folles au Royaume-Uni, leur alimentation à base de protéines recyclées et la possibilité de transmission à l'homme.

Au lieu d'agir rapidement et d'abattre les troupeaux infectés – ce qui à l'époque n'aurait pas été très coûteux – on a préféré des réglementations techniques, sous la pression des *lobbies* pour se donner bonne conscience.

En attendant 1994 pour interdire de nourrir le bétail avec ce type de farine animale, l'Europe a fait preuve d'irresponsabilité. D'autant qu'elle l'a limitée aux seuls ruminants, ignorant ainsi les dangers d'infection pour les cochons et la volaille, nourris de la même façon.

Au cours de ces derniers mois, mes collègues des Verts au Parlement européen ont tenté à plusieurs reprises de faire adopter par la commission de l'agriculture une résolution d'urgence relative à cette épidémie. Chaque fois, ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la présidence du Parlement, soutenue par les démocrates chrétiens et les socialistes.

On a perdu beaucoup de temps, beaucoup trop de temps. L'abattage massif des vaches atteintes n'aura de sens que si l'Union européenne tire enfin la leçon de la crise et se décide à changer radicalement d'orientation en matière de politique agricole commune. Il faut absolument remettre sur la table cette politique agricole pour imposer un retour à la production durable, respectueuse de l'environnement, des hommes et des animaux, fixer des labels de qualité ou « *écolabels* » qui n'existent toujours pas et, enfin, promouvoir des marchés régionaux.

Souhaitons que l'Europe sorte renforcée de cette crise et que la conférence intergouvernementale finisse par faire primer la logique communautaire sur l'égoïsme des Etats. C'est notre avenir qui en dépend. Nous ne survivrons pas au productivisme et au gaspillage. Il est temps de réconcilier l'homme et la nature.

Noël Mamère *est député au Parlement européen, président de Convergences, écologie, solidarité.*

Mexique 1946

par Hubert Cochet

A la fin de l'année 1946, quelques foyers de fièvre aphteuse sont signalés dans la région centrale du Mexique. Sous la pression du gouvernement des Etats-Unis, qui craint une éventuelle propagation de l'épidémie sur son territoire, on décide de lancer une vaste campagne d'abattage systématique du bétail bovin : c'est la politique dite du « *fusil sanitaire* » (« *el rifle sanitario* »).

Sur les 30 Etats que compte le pays, 17 sont classés en « *zone de fièvre aphteuse* » et concernés par cette mesure radicale. Les vétérinaires exterminateurs sont escortés et appuyés par l'armée fédérale ; les villages sont investis ; le bétail est regroupé et abattu au fusil, sous les yeux médusés des agriculteurs. Dans plusieurs Etats, la paysannerie se révolte, s'en prend aux vétérinaires – plusieurs seront assassinés – et s'affronte directement aux forces armées.

Quelques foyers de fièvre aphteuse bovine dans le centre du pays, et les Etats-Unis imposent la politique du « fusil sanitaire »

La violence et la détermination des révoltes conduiront le gouvernement à faire marche arrière et à réduire la portée de sa campagne sanitaire. Cinq cent mille têtes auront tout de même été sacrifiées, essentiellement dans les Etats de l'Altiplano, situés au centre du pays.

En décrétant la politique du « *fusil sanitaire* », le gouvernement mexicain, et son grand frère du Nord, avaient oublié que les bovins constituaient surtout l'unique force de traction des agriculteurs mexicains, précisément dans ces Etats du centre, véritable grenier à céréales du pays. En abattant les attelages, on détruisait donc le potentiel productif des exploitations agricoles et on ruinait durablement leurs propriétaires ou usufruitiers.

Pour compenser en partie cette destruction brutale de la force de traction dans les régions centrales du Mexique, la Banque agricole encouragea les agriculteurs à acquérir de nouveaux animaux de traction : chevaux et mules en remplacement des bœufs victimes du « *fusil sanitaire* ». Le grand frère du Nord se montra généreux en fournissant à bas prix plus de 50 000 chevaux de trait... vieillissants et devenus inutiles dans un pays où le tracteur faisait déjà partie de l'équipement minimal de nombreuses fermes.

Tandis que les agriculteurs mexicains les plus chanceux – ceux que la Banque agricole acceptait d'aider – inauguraient ainsi leurs premiers attelages équins, leurs collègues nord-américains bradaient leurs derniers chevaux de ferme. Ces chevaux ne valaient plus que 50 à 100 dollars sur le marché américain en 1947 (même pas la moitié de la valeur d'une vache) contre 6 fois plus (l'équivalent de 3 vaches), avant la généralisation des tracteurs !

Quant au marché de la viande bovine, c'est depuis cette époque qu'il semble dominé par les éleveurs nord-américains (le prix de ce produit s'est maintenu relativement élevé pendant les années 50 et 60). Les Etats-Unis ouvrent alors leur frontière sud au bétail mexicain, mais seuls franchissent la frontière les jeunes animaux « *maigres* », c'est-à-dire la matière première. Car les usines à viande – les élevages d'engraissement – sont surtout installés au nord du Rio Grande.

Hubert Cochet *est maître de conférences à l'Institut national agronomique Paris-Grignon.*

Le massacre du bétail

par Jean Guiloineau

EN 1856, en Afrique du Sud, chez les Xhosas du Transkei, peuple dont Nelson Mandela est issu, une jeune fille de seize ans, Nongqause, puisant de l'eau à la rivière, voit apparaître des « *hommes étranges* ». Ils lui disent que les âmes des guerriers morts vont venir aider le peuple xhosa à chasser les soldats britanniques et les fermiers blancs qui prennent leurs terres.

Mais pour cela, il faut que tous ceux qui parlent la langue xhosa se purifient en massacrant leur bétail. Si le peuple xhosa accepte cet ultime sacrifice, les ancêtres viendront anéantir les Blancs.

Afrique du Sud, 1856 ; Grande-Bretagne, 1996 : d'un « cattle killing » à l'autre

Alors, du fleuve Kei au fleuve Umtata, des montagnes du Drakensberg aux rivages de l'océan Indien, les Xhosas, peuple d'éleveurs, égorgent leur immense troupeau. Le chef suzerain Sarhili montre l'exemple en faisant les premières offrandes.

Après quelques mois, Nongqause déclare que, le 18 février 1857, deux soleils rouge sang se lèveront dans le ciel et une immense tempête rejettera les Blancs à la mer. Le 18 février passe.

Dans les semaines et les mois qui suivent, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants – les deux tiers du peuple xhosa – meurent de faim car on a aussi détruit les réserves de maïs.

Cette sorte de suicide collectif, ce massacre du bétail (« *cattle killing* »), montre l'intensité du désespoir d'un peuple menacé de tous côtés par les Blancs et qui va chercher dans un rite de purification insensé une chance de retrouver le passé.

Aujourd'hui, les Britanniques sont à la veille d'un autre « *cattle killing* » tout aussi tragique, même si les conséquences n'en seront jamais aussi graves que pour les Xhosas.

Retournement de l'histoire. Tout se passe aujourd'hui comme si les Britanniques, menacés par une invasion, non pas des Européens, mais de l'Europe, se retrouvaient inconsciemment amenés à exécuter à leur tour ce grand rite de purification du massacre du bétail.

Déjà des rivages de la Manche aux bruyères d'Ecosse, des côtes du pays de Galles à la mer du Nord, beaucoup se demandent, euro-sceptiques ou pro-européens, s'ils seront sauvés demain par les âmes des ancêtres ou par l'esprit de Bruxelles. L'alternative est cruciale. Ce qui risque de mourir dans ce nouveau massacre, c'est l'Europe elle-même.

Jean Guiloineau *est écrivain et traducteur.*

L'étrange démocratie !

par Jean-Jacques Salomon

NOUS vivons dans une étrange démocratie. En 1989, le gouvernement crée un Collège de la prévention des risques technologiques. Le rapport adressé au président de la République, qui recommande la création du collège, souligne que « *l'accélération et la diffusion du progrès technique dans notre espace de vie* » exigent « *une action efficace d'information et une vigilance permanente face à la réalité des risques : il importe, pour l'exercice de cette responsabilité, que le gouvernement puisse être conseillé et alerté par une instance qui lui soit extérieure* ».

Le mandat du collège est de « *concourir à l'évaluation des risques collectifs et des actions de prévention correspondantes dans les activités industrielles, notamment nucléaires, chimiques et pétrolières, les transports et la mise au point et le développement de technologies nouvelles* ». Un organisme original, assurément : placé auprès du premier ministre, constitué de douze membres nommés à titre personnel et non pas en tant que « *spécialistes* », il peut examiner de sa propre initiative, outre les sujets sur lesquels le gouvernement le consulte, toute question relevant de sa compétence et assurer en toute liberté la publication de ses avis.

Cette indépendance lui a permis de jouer un rôle important, notamment dans les domaines de l'industrie nucléaire et des transports, et de peser tout particulièrement sur les mesures adoptées par le Parlement pour la gestion des déchets nucléaires à vie longue. Pour la première fois en France, la prévention des risques et la sûreté ne relevaient plus seulement des services ministériels ou des organismes sectoriellement compétents, inévitablement juges et parties. Le décret constituant le collège précisait bien que son mandat était d'améliorer non seulement « *la maîtrise des risques* », mais aussi « *l'organisation et la qualité de l'information dont dispose le public* ».

Pourquoi le gouvernement vient-il de supprimer à la sauvette le Collège de la prévention des risques technologiques ?

Sur des questions essentielles où l'opinion exige plus de transparence de la part des pouvoirs et où ceux-ci aspirent (apparemment) à plus de crédibilité, le collège avait vocation à jeter un pont entre les organes de décision et le public. Je tiens ici à souligner et la liberté d'esprit et le sens de l'intérêt collectif dont mes collègues du collège ont toujours témoigné. Au risque, certes, de déplaire aux princes qui nous gouvernent. D'une majorité à l'autre, il est arrivé qu'on ait cherché à retenir la publication de certains de nos avis : *tous* ont été publiés en l'état après avoir été transmis aux autorités.

Au détour d'un décret en date du 21 mars, on apprend sans aucun exposé des motifs que le collège est supprimé. Mieux, ce décret est essentiellement consacré au rattachement du... Conseil supérieur de la langue française au ministère de la culture : douze articles (dont chacun comprend plus de trois lignes) traitent de ce problème essentiel ; un article de deux lignes, enfoui au milieu d'un texte qui prend deux colonnes du *Journal officiel*, abroge le décret portant création du collège.

Je laisse au Conseil d'Etat le soin d'apprécier si cet article « à la sauvette » est légal. Mais je ne peux m'empêcher d'apprécier le courage du gouvernement qui, sous l'ombrelle de la défense de la langue française, dissout « en passant » une institution dont la fonction était « *d'attirer l'attention des ministres responsables sur les sujets qui lui paraissent nécessiter une vigilance particulière* ».

On me suggère que les attributions du collège seraient transférées à la commission du développement durable, relevant du ministère de l'environnement. Ainsi les risques technologiques pesant sur notre pays seraient-ils suspendus aux réflexions chargées de donner une suite à la Conférence de Rio. Ce n'est pas sérieux. L'Etat décide de s'en tenir à ses services techniques pour tout souci de prévention et de sûreté : c'est un peu comme si l'on remettait la protection des consommateurs aux industriels de l'agroalimentaire, ou de placer la Commission informatique et libertés sous le contrôle du ministère de l'intérieur.

Le collège avait en chantier plusieurs études : les problèmes posés par la maintenance des installations industrielles ; la vulnérabilité des systèmes informatiques ; les risques liés aux recherches en biotechnologie sur les virus et rétrovirus ; l'interface entre l'homme et la machine. Ces thèmes d'enquête et d'analyse, on le voit, n'intéressent le « développement durable » que de très loin, ou alors tout relève désormais de cette bannière.

Mais la nature, l'échelle, les enjeux des risques dont traitent ces sujets ne sont pas tels qu'ils méritent d'être exposés à la population française sans passer par le crible des services techniques intéressés : soyons rassurés, ils n'échapperont pas plus à la vigilance de notre technostructure que le nuage de Tchernobyl n'a franchi le Rhin ou que les « vaches folles » ne font partie du cheptel français.

Jean-Jacques Salomon *est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et ancien président du Collège de la prévention des risques technologiques.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PATRIMOINE DE DEMAIN

Le ministre de la culture vient d'annoncer à grand fracas la création d'une « fondation du patrimoine » visant à sauver les monuments historiques (on dit « lieux de mémoire » en français culturellement correct) en péril que la puissance publique est, justement, impuissante à préserver. Cette initiative hautement louable appelle malgré tout quelques commentaires. (...)

On connaît l'obsession patrimoniale des ministres de la culture de la droite. Les professionnels se souviendront que, sous M. Léotard, les dossiers concernant la création devaient, pour trouver grâce, être rangés dans la catégorie du « *patrimoine de demain* ». On aimerait qu'une fraction appréciable de l'énergie déployée pour le patrimoine musical, par exemple, fût consacrée à la création. (...) En matière de musique, la création représente environ 4 % du budget de la direction de la musique et de la danse, pourcentage à peu près invariable depuis quinze ans. L'essentiel de l'effort de développement a été porté par les collectivités territoriales, en des temps plus prospères pour elles. Aujourd'hui, la crise et les transferts de charges les étranglent. Elles s'en prennent à leur tour à l'action culturelle devenue un luxe inutile, et en priorité à la création.

L'Etat ne joue plus, s'il l'a jamais joué, son rôle de balisage, d'incitation, d'organisateur de la réflexion collective, et l'art vivant se racornit sur son patrimoine, devenant ainsi une archéologie sèche et stérile. Il n'y a pas d'art sans art vivant et cherchant, sans création vivante.

On ne suggérera pas une « fondation de la création », simplement on dira que le « *patrimoine de demain* », ce sont d'abord les langages d'aujourd'hui, élaborés par et pour les hommes et les femmes de notre temps, qui parlent de notre monde, qui sont notre bien commun, et qui, à ce titre, doivent être connus et défendus et développés par la République des citoyens. Aucun « *sponsoring* » ne répondra à cette exigence. La soif de l'inconnu ne se quantifie pas chez les adeptes de l'engineering culturel, de la marchandisation de l'art et de la réification des hommes.

Michel Thion,
Fontenay-sous-Bois
(Val-de-Marne)

Mexique 1946

par Hubert ...

tie !

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Malheurs du mark, bonheur du franc

Suite de la première page

Craintes légitimes : Jacques Chirac n'avait-il pas, lors de la campagne présidentielle, *proposé de* manier l'arme monétaire et budgétaire afin de relancer l'économie, lutter contre le chômage et réduire la fracture sociale ? N'avait-il pas *critiqué publiquement* le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui *« n'est pas là pour dicter la politique économique du gouvernement »* ?

Il fallut attendre près de six mois, et très précisément la déclaration télévisée du 26 octobre du président de la République, au cours de laquelle il réaffirma solennellement la priorité accordée à la lutte contre les déficits publics, son engagement à maintenir la parité du franc vis-à-vis du mark et son attachement à la *construction monétaire européenne*, pour que ces graves soupçons soient levés.

Jusqu'à cette date, la France avait vécu en état d'urgence monétaire. *Le franc était allé* de crise en crise, obligeant la Banque de France à maintenir constamment en place un dispositif de défense. Les efforts entrepris par le gouvernement d'Alain Juppé pour assainir les finances publiques s'étaient révélés vains, les investisseurs internationaux ne doutant pas de l'orthodoxie monétaire et budgétaire du premier ministre mais de celle du président de la République lui-même. Le soupçon des opérateurs ne pesait pas sur l'hôtel Matignon, mais sur le palais de l'Elysée. Somme toute, le chef de l'Etat a redressé un franc que le maire de Paris avait largement contribué à faire plonger. Le premier a fait baisser des taux d'intérêt *que le second avait fait monter.*

INTIMIDATIONS

La hausse du franc et la décrue des taux d'intérêt observée depuis l'élection de Jacques Chirac doit également beaucoup au rôle protecteur tenu, au cours de cette période décisive, par la Banque de France. C'est du moins l'avis d'un expert incontesté : Karl Otto Poehl, ancien président de la Bundesbank. Sans une banque centrale indépendante, estime-t-il, le franc aurait cédé sous la pression des marchés financiers. En ne déviant pas un seul instant de sa route, la Banque de France a offert aux investisseurs un cap que les hésitations gouvernementales et les silences présidentiels déroutaient.

Au prix de mesures douloureuses pour l'économie (le maintien d'une politique monétaire très restrictive), la Banque de France est parvenue à intimider les opérateurs. Ils ont pris conscience du risque financier qu'il y avait à vouloir affronter un institut d'émission suffisamment dog*matique et soucieux de se* forger une réputation pour sacrifier la croissance sur l'autel de la parité franc-mark.

Mais en dehors de ce rôle dissuasif, la banque centrale a peut-être aussi eu une mission pédagogique vis-à-vis d'un président de la République qui ne demandait, à l'évidence, lorsqu'il s'est installé à l'Elysée, qu'à approfondir sa culture monétaire. Que les neuf membres du conseil de la Banque de France, venant d'horizons politiques, culturels *et professionnels très divers*, tiennent tous et inlassablement le même discours a peut-être fini par convaincre le président de la République du bien-fondé de leur politique.

Enfin, le bilan financier des dix premiers mois du septennat de Jacques Chirac est sensiblement redoré par la récente contre-performance des valeurs allemandes. Les malheurs du deutschemark font aujourd'hui le bonheur du franc. Depuis le début du mois de février, rendus inquiets par la progression fulgurante du chômage et le dérapage des déficits publics outre-Rhin, les *grands gérants américains ou japonais* ont décidé de se débarrasser des emprunts d'Etat allemands qu'ils avaient acquis l'année dernière en très grande quantité. L'Al*lemagne est aujourd'hui* victime de son succès passé.

En revanche, les marchés financiers français, désertés depuis plus de deux ans par les investisseurs étrangers, ne sont pas exposés à de tels retraits de capitaux et se retrouvent de cette manière protégés. Les opérateurs internationaux ne peuvent vendre des titres français qu'ils ne détiennent pas. Le léger décalage conjoncturel de part et d'autre du Rhin, à l'avantage de la France, soutient également la devise française. Au petit jeu des comparaisons de statistiques auxquel se livrent, en permanence, les gestionnaires, l'économie française fait moins mauvaise figure que celle de l'Allemagne. *Le nombre de demandeurs d'emploi* a progressé de 15 700 dans l'Hexagone au mois de février, il a augmenté de 110 000 outre-Rhin. Le produit intérieur brut (PIB) *devrait avoir légèrement* progressé au premier trimestre en France, il aura sans doute reculé en Allemagne. Mais, en vérité, la hausse du franc face au mark résulte moins de la reconnaissance, à Tokyo, Singapour, Londres ou New York, de la vertu de la politique économique française que de la découverte soudaine des vices du système allemand : rigidité du marché du travail, manque de compétitivité de son économie lié notamment à ses coûts salariaux très élevés.

Si « l'exemple français », symbolisé par la défense du secteur public, se heurte toujours, à Wall Street, à un *mur d'incompréhension*, le modèle allemand n'y a en revanche *plus la cote. C'est moins* Jacques Chirac qui, aujourd'hui, inspire confiance sur les places financières internationales qu'Helmut Kohl qui suscite la défiance. C'est également pourquoi la hausse du franc reste, au fond, si fragile.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde

EDITORIAL

La longue marche de la gauche

LE 16 mars à la Mutualité, Lionel Jospin avait évoqué, à l'issue d'un débat apaisé, un *« nouvel état d'esprit à gauche »*. Le rassemblement du Parti communiste, mardi 2 avril au Palais omnisports de Paris-Bercy, en a donné toute la mesure et en a montré aussi les limites. Après des années de divisions et d'antagonismes, après une expérience du pouvoir où les socialistes ont semé bien des désillusions, et dont les communistes se sont dissociés en juillet 1984, la gauche dans sa quasi-totalité s'est trouvée de nouveau rassemblée, à la recherche d'une *« union nouvelle »*. Au-delà de *« l'impression d'avoir passé un bon moment unitaire »*, selon la formule d'Alain Krivine, force est de reconnaître que la gauche, pressée par la volonté de donner un prolongement politique au mouvement social de décembre 1995 et par un calendrier qui ne lui laisse que deux ans avant les élections législatives, n'est qu'au début d'une longue marche.

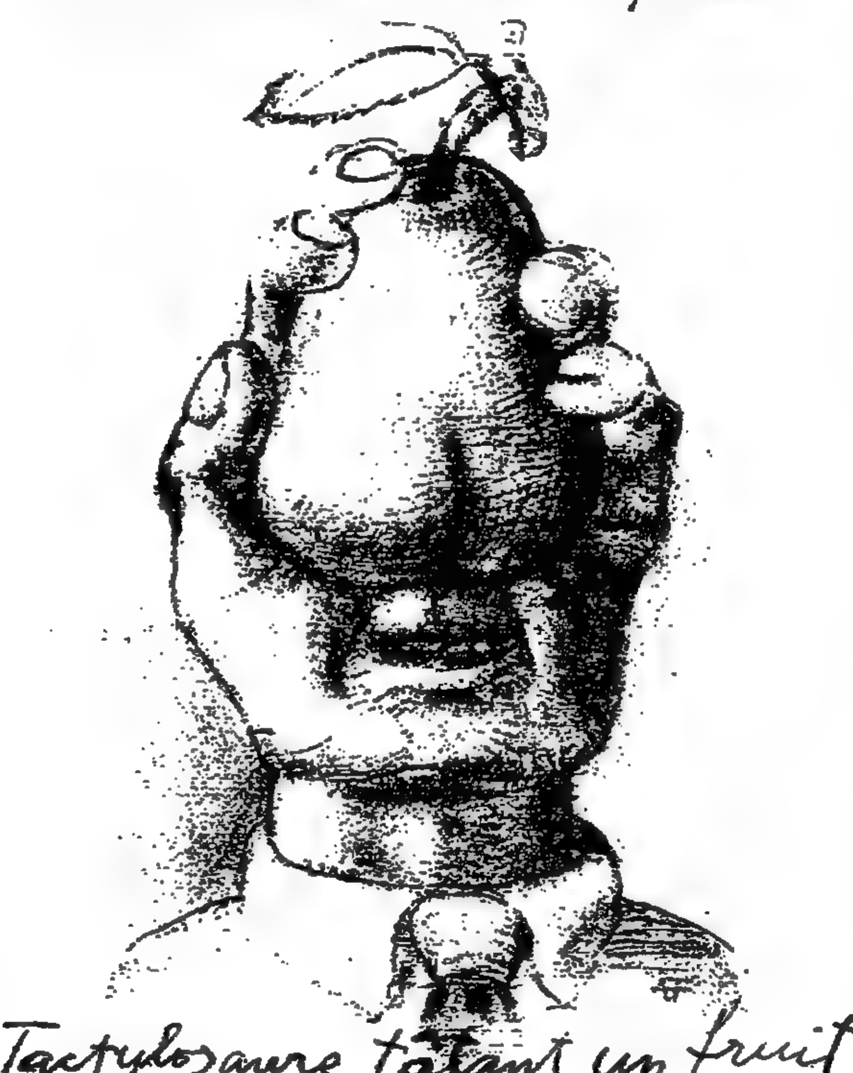
Le moment était unique, sans précédent même puisque les meetings unitaires de la campagne présidentielle de 1974 n'avaient pas permis aux dirigeants des partis de se faire interpeller ainsi par les militants.

Mais le cœur n'y était pas tout à fait. Robert Hue n'a pas entièrement rempli Bercy et le climat n'était ni très chaleureux ni très unitaire. Devant un public à dominante communiste, c'est le trotskiste Alain Krivine qui a recueilli le plus d'applaudissements en critiquant des socialistes ayant gouverné comme la droite et en faisant entendre sa petite musique d'un regroupement d'une *« vraie gauche »* par définition hostile à Maastricht. Tout s'est passé comme si les 10 000 militants présents exprimaient à la fois leur désir d'union, pour *« combattre la droite »* et venir à bout du chômage, et se trouvaient paralysés par leur crainte de voir revenir *« les vieilles recettes »* de l'union de la gauche.

A l'exception de la Ligue communiste qui n'a pas les mêmes intérêts électoraux que les autres pour fonder une *« nouvelle union »*, les forces de gauche ont engagé une démarche qui pourrait, peut-être, déboucher sur un nouveau contrat. Mais elles ignorent tout du mode d'emploi. Conforté par la convention de son parti qui a, au bout du compte et non sans difficulté, confirmé son engagement européen, Lionel Jospin s'est défendu de toute hégémonie, de toute *« supériorité »*. Il a tenu un langage sans concessions à ses partenaires, reconnaissant les échecs socialistes mais pointant aussi le bilan calamiteux du communisme. Il les a invités à clarifier les conditions du changement et surtout à réfléchir au moyen de *« faire autre chose »*.

Les partis de gauche peuvent espérer que, d'ici à 1998, leur principal désaccord – sur la monnaie unique – aura peut-être été dépassé. Mais, au-delà de l'Europe, les divergences restent très fortes tant sur la vision de la société, la politique économique, la lutte contre le chômage ou la réforme de la fiscalité, pour ne prendre que ces sujets. Robert Hue aura besoin de beaucoup de temps et de persévérance pour arriver à cette *« nouvelle union »*. Il lui reste aussi à vérifier jusqu'où son propre parti est prêt à le suivre.

Une semaine avec André François et les derniers soubresauts des Tactylosaures



Jusqu'au vendredi 5 daté 6 avril, André François dessine la mutation des hommes tactyles vers le péril de la vie virtuelle.

DANS LA PRESSE

RTL
Philippe Alexandre

■ Les Français, qui ont du goût pour les vieux films en noir et blanc, auront eu une bouffée de nostalgie narquoise en retrouvant sur une tribune en rang d'oignons les dirigeants des Partis socialiste, communiste, radical et même trotskiste. Mais le film de mardi soir, tourné au Palais des sports de Bercy n'était pas une pièce de ciné-club, c'était un de ces remake dont les Américains raffolent et qui ne valent jamais la première version (...). A ces retrouvailles, patronnées par le Parti communiste, Lionel Jospin n'avait pas un rôle agréable. Mais il sait que lorsqu'on passera aux choses sérieuses, c'est-à-dire aux accords électoraux, c'est lui qui sera le meneur de jeu. Cette évidence valait bien quelques sifflets.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le Parti socialiste tente de concilier culture de gouvernement et franche alternative. Le Parti communiste prône l'alternative, mais ne pratique pas *la culture de gouvernement*. De toute façon, les forces de gauche n'en sont pas à bâtir un programme qui n'est, pour l'instant ni dans leurs intentions ni sans doute dans leur intérêt. Elles avaient divorcé, elles se reparlent, elles passent une soirée ensemble.

FRANCE-INTER
Jérome Dorville

■ C'est l'exception française, côté ombre : nulle part ailleurs en Europe les idées de l'extrême droite ne connaissent une telle audience. Le sondage de la Sofres publié par *Le Monde* en témoigne : 28 % des Français se disent d'accord avec les thèses du Front national, ce qui marque une progesssion de neuf points en deux ans. (...) On peut y voir un signal négatif adressé par l'opinion de droite au gouvernement Juppé. La politique sécuritaire du ministre de l'Intérieur et la ri*gueur avec laquelle sont traités les problèmes de* l'immigration n'ont pas encore convaincu (...). Mais tout aussi régulièrement, les Français, dans leur immense majorité, considerent le Front National comme un danger pour la démocratie et *nourrissent à son égard un sentiment de rejet. En* dépit de ses efforts, le parti lepéniste n'a guère de crédit lorsqu'il s'aventure sur d'autres terrains que la sécurité ou l'immigration.

L'armement français à la sauce britannique

NOMMÉ la veille en conseil des ministres, Jean-Yves Helmer s'est installé, dès le jeudi 28 mars, dans le fauteuil de son prédécesseur à la délégation générale pour l'armement (DGA), Henri Conze. La succession n'a pas traîné, comme s'il y avait le feu à la tête de ce puissant organisme, qui gère et contrôle au nom de l'Etat les activités publiques et privées de l'industrie de la défense en France. Des syndicats de travailleurs de l'armement s'émeuvent déjà de ce que la fédération CFDT des arsenaux, qui ne s'était pas privée de critiquer M. Conze en son temps, n'hésite pas à appeler *« une mise à l'écart »* de l'intéressé, *« à un moment crucial pour l'avenir du secteur »*, ajoute-t-elle. *Dans le saint des* saints de la DGA, c'est-à-dire au sein même de la corporation des ingénieurs de l'armement, le départ, qui a été précipité, de M. Conze fait singulièrement jaser.

M. Helmer n'est ni le premier civil, ni le premier polytechnicien issu du corps des Mines, ni même le premier expert de l'automobile à hériter de la responsabilité d'animer l'organisme à qui l'Etat demande d'assurer la *« tutelle »* administrative de l'armement. Dans le passé, deux autres civils l'ont précédé dans des fonctions similaires.

Ce qui retient l'attention dans le choix de M. Helmer, c'est plutôt le fait que cette nomination d'un haut dirigeant de Peugeot-Citroën, où il a été l'artisan de la réorganisation industrielle du groupe, est dans la droite ligne de la volonté gouvernementale – affirmée *urbi et orbi* depuis le début de cette année – de tout remettre à plat de ce qu'on appelle, à l'imitation des Américains, *« la base technologique et industrielle de la défense »*. La nouvelle loi de programmation militaire 1997-2002, soumise en juin prochain au Parlement, en traduira les probables évolutions selon la nature et le volume des commandes d'équipement qu'elle doit proposer.

De cet *aggiornamento* sans tabou, dit-on, sortira un paysage industriel *de l'armement* radicalement transformé, c'est-à-dire la mise sur pied de grands groupes nationaux entièrement restructurés et délibérément ouverts à des convergences ou à des coordinations européennes. Mais, rien n'est facilement acquis d'avance. En France, les résistances seront nombreuses et fortes chez les industriels concernés, tant les enjeux de puissance et de stratégie à long terme sont importants : il n'est que de se souvenir des tentatives précédentes – et ratées – d'unir Dassault à Aerospatiale. En Europe, il n'est pas certain que tous, responsables gouvernementaux comme chefs d'entreprise, partagent le souci de garantir un marché qui soit cohérent, coordonné et discipliné – sinon une chasse gardée – dans l'espoir qu'à une Europe de l'offre industrielle corresponde une même Europe de la demande militaire : les besoins des états-majors demeurent si différents qu'on a encore peine à imaginer leur recoupement éventuel.

Si la désignation de M. Helmer en agace plus d'un à la DGA, c'est aussi parce qu'elle fait référence, d'une certaine manière, à l'exemple de la Grande-Bretagne. Tant pour la réorganisation des forces armées que pour la restructuration de l'industrie d'armement, le fait est que le pouvoir actuel établit de fréquentes comparaisons avec ce qui se passe au Royaume-Uni. Or le modèle britannique est loin de faire l'unanimité en France.

LE RAPPORT QUALITÉ-PRIX

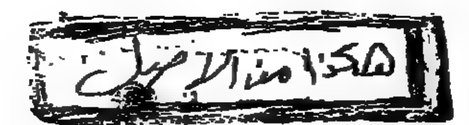
De ce point de vue, la nomination d'un ancien de PSA à la DGA rappelle le choix, par les Britanniques, dans les années 80, de Peter Levine à un poste comparable à Londres. Venu, lui aussi, du secteur industriel privé en Grande-Bretagne, M. Levine a été propulsé à la tête des *acquisitions de fournitures* militaires, au ministère britannique de la défense, pour y pratiquer ce qu'on a appelé la politique du *« best value for money »* (le meilleur rapport qualité-prix). Cela a eu pour effet – contestable, disent les détracteurs en France d'une telle politique – que les armées britanniques se sont souvent tournées vers les Etats-Unis pour y acheter ce dont elles estimaient avoir besoin, au risque d'abandonner l'industrie nationale de défense à son triste sort. Aujourd'hui, dans un rapport officiel publié après la commande aux Etats-Unis d'hélicoptères et d'avions de transport, le Parlement britannique a fait marche arrière et il recommande qu'on en vienne à une coopération plus européenne, grâce à quoi l'industrie outre-Manche retrouverait ses quartiers de noblesse.

*Apparemment, le souci du gou*vernement français est de faire aussi bien, sinon mieux en depensant moins pour la défense. D'où l'avertissement du ministre de la défense, Charles Millon, pour qui il est urgent de réduire de 30 % les coûts dans l'armement durant les six prochaines années. En s'adressant, au besoin, à des fournisseurs extérieurs, quitte à ce que la compétition mette à mal le tissu industriel national et, en particulier, le secteur des petites et moyennes entreprises.

Au-delà de ce qui sonne comme un slogan, il reste à déterminer ce que cela veut bien dire. Les industriels eux-mêmes, qui prennent des marges de précaution de prix peu banales pour mieux se protéger des aléas éventuels, se font fort de relever un tel défi. Il suffit, comme ils l'avouent parfois en privé, de savoir *« dégrader »* les caractéristiques et, donc, les performances des matériels qu'ils proposent aux armées. En clair, il leur est toujours possible de diminuer ou d'amputer, à proportion de la rigueur budgétaire qu'on leur impose, les capacités opérationnelles d'un équipement. Tous les constructeurs d'armement, pris au piège de l'engrenage de ce rapport qualité-prix, adoptent un tel comportement. C'est aux états-majors de se débrouiller avec le materiel défaillant *qui leur échoit dans ce contexte.*

Ce n'est que bien plus tard, à l'occasion d'opérations militaires en vraie grandeur, dans lesquelles les armées nationales sont engagées, que le contribuable apprend – stupéfait – que son pays n'a pas le matériel qui convient au moment précis où il en a le plus besoin. Ainsi, durant la guerre dans le Golfe, l'avion britannique Tornado, inapte à des raids à basse altitude, ou le Jaguar français, incapable d'attaquer de nuit parce qu'il avait fallu faire, en son temps, des économies sur ses capacités.

Jacques Isnard



RETRAITES *Le gouvernement* paraît renoncer, dans l'immédiat, à présenter un projet de loi sur les fonds de pension. La récente hausse des prélèvements sociaux et la difficile négociation entre partenaires sociaux sur l'avenir de l'équilibre des retraites complémentaires rendent peu opportun un tel projet. ● LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES devait néanmoins annoncer, mercredi 3 avril, son souhait de favoriser l'épargne salariale à long terme en utilisant les plans d'épargne entreprise (PEE). Ceux-ci deviendraient donc un outil complémentaire à l'assurance-vie. ● LES ENTREPRISES, sans attendre un environnement législatif plus favorable, proposent de plus en plus souvent un mécanisme d'épargne-retraite à leurs salariés. Même par la petite porte, les fonds de pension font leur entrée dans le système français de protection sociale.

Jacques Barrot veut lier les fonds de pension à l'épargne salariale

Sans attendre un improbable projet de loi, les entreprises proposent de plus en plus fréquemment à leurs salariés d'adhérer à un plan d'épargne à long terme. Même sans aide fiscale supplémentaire, ce système offre de nombreux avantages

C'EST DÉSORMAIS une quasi-certitude. Maintes fois annoncé, le projet de loi sur les fonds de pension devrait être une nouvelle fois reporté. Invité du forum Prévoyance Entreprise présidé par Raymond Soubie, ancien conseiller social de Raymond Barre, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, devait implicitement le confirmer mercredi 3 avril en milieu de journée.

Jacques Barrot estime que les temps ne sont guère propices à ce nouveau produit d'épargne. Tant que les partenaires sociaux n'auront pas bouclé leurs difficiles négociations sur l'avenir des régimes de retraite par répartition *(lire p. 8)*, le gouvernement peut difficilement annoncer la création d'un *« troisième pilier »* de la retraite. En ces temps de consommation atone et de prélèvements sociaux accrus, un nouveau produit d'épargne longue n'est peut-être pas indispensable.

La France lanterne rouge

en pourcentage

85, 80, 75, 70, 65, 60, 55, 50, 45, 40

SUÈDE
ÉTATS-UNIS
ROYAUME-UNI
ALLEMAGNE
FRANCE

Source : OCDE Enquête sur la force du travail

La diminution de la durée d'activité est un phénomène général, mais particulièrement prononcé en France.

Assureurs, banquiers et entreprises se sont fait une raison : sachant que le gouvernement n'a pas les moyens financiers de proposer une *« carotte fiscale »* digne de ce nom, ils ne réclament plus de projet de loi à cor et à cris. *« En dehors d'avantages fiscaux qui ne sont pas d'actualité, le seul intérêt d'une loi serait d'obliger les différents acteurs à plus de transparence »*, estime un professionnel.

Renonçant aux propositions de loi qu'il avait concoctées lorsqu'il était parlementaire, Jacques Barrot devait indiquer, sans donner de date, sa préférence pour la création d'un *« compartiment long terme »* dans les plans d'épargne-entreprise (PEE). Il se démarquerait des assureurs et de certains lobbies patronaux qui entendent surtout utiliser les fonds de pension comme moyen d'augmenter les fonds propres des entreprises.

Au contraire, M. Barrot reprendrait une idée émise par des associations comme France Pensions (*Le Monde* du 18 janvier) et Fondact, une structure qui regoupe les grandes entreprises voulant promouvoir la participation des salariés. Même s'il ne devait pas, le 3 avril, entrer dans les détails de son projet, celui-ci devrait surtout s'inspirer de la proposition émise le 21 février par le Conseil supérieur de la participation... qu'il préside en tant que ministre du travail. Mis en place en septembre 1995, cet organisme dont font partie les partenaires sociaux a préconisé la création de PEE à long terme. Mais leur mise en place devrait rester facultative et l'adhésion des salariés individuelle.

Alimentées par les versements volontaires des salariés ainsi que par leur épargne salariale abondée par l'entreprise, les sommes versées sur ces plans pourraient être bloquées durant au moins dix ans. Afin de rendre ce produit attractif, le Conseil supérieur de la participation préconise d'exonérer l'abondement de charges sociales, de ne pas le rendre imposable et de faire bénéficier le salarié d'une franchise d'impôt sur le capital sorti dans une limite de quatre fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

UNE RÉELLE PERCÉE

Sans attendre de décision gouvernementale, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en place leur propre système de retraite par capitalisation. Dans le cadre d'un *« accord sur les salaires et les éléments complémentaires à la rémunération de base »* conclu avec Force ouvrière, la direction de Sofirest Accor Autoroutes vient de mettre en place un plan d'épargne-retraite abondé par l'entreprise à hauteur maximale de 2 000 francs par salarié et par an.

Un document publié le 22 mars par l'association Entreprise et Personnel incite les entreprises à se préoccuper de la retraite de leurs salariés. Rappelant que le rapport cotisants/retraités, qui se situe aujourd'hui à 2,8 va tomber à 2 en l'an 2000 et 1,1 seulement en 2040, cet institut estime qu'un nouvel équilibre des régimes de retraites ne pourra reposer que sur trois paramètres : l'allongement de la durée du travail, l'augmentation des cotisations et la réduction des pensions. Mais, les deux premiers n'étant pas dans l'air du temps, le troisième paraît le plus plausible.

Que peuvent faire les entreprises ? Deux voies d'action sont possibles. La plus modeste est celle qu'envisage la direction du groupe Thomson : proposer à ses salariés un contrat d'assurance-vie plus avantageux que ceux offerts par le marché aux particuliers. L'entreprise ne participe pas directement à la constitution de l'épargne supplémentaire. Elle se contente de prendre en charge les frais de gestion évalués à 1,5 million de francs pour 5 000 contrats individuels, ce qui est peu comparé à la masse salariale (9 milliards de francs).

L'autre possibilité, plus ambitieuse, est justement de favoriser l'épargne salariale à long terme dans le cadre du PEE. Usinor Sacilor propose à ses salariés d'adhérer à un plan d'épargne à long terme (plus de dix ans) où l'abondement de l'entreprise peut atteindre 10 000 francs. Pour Entreprise & Personnel, *« le PEE est aujourd'hui le produit d'épargne le plus avantageux pour les salariés. Outre qu'il permet à l'intéressement de ne pas subir l'impôt sur le revenu (défiscalisation à l'entrée), les produits de cette épargne sont, eux aussi, nets d'impôts (défiscalisation à la sortie). Avec l'effet conjugué de l'abondement (...), la rentabilité des sommes investies est sans comparaison avec d'autres formes d'épargne. »* Selon cet institut, *« pour un coût modeste pour l'entreprise, on peut atteindre des montants d'épargne substantiels »*.

Avec ou sans projet de loi, les fonds de pension devraient effectuer une réelle percée dans les entreprises. Les professionnels, qui multiplient actuellement leurs offres, ne s'y sont pas trompés. En septembre dernier, Interépargne, filiale du groupe des Banques populaires et leader du marché de l'épargne salariale en France, proposait un plan d'épargne d'entreprise retraite dont l'originalité est d'offrir un mécanisme qui évolue systématiquement avec l'âge du salarié. Parmi les premières entreprises intéressées, le chimiste ICI et Hewlett-Packard. Les autres banques ne sont pas en reste : depuis le 20 mars, la Société générale propose à ses clients de créer un fonds de pension à l'instar de celui mis en place en 1993 pour ses propres agents. Elf Aquitaine paraît tentée.

Mais, pour tous les acteurs, une difficulté apparaît : ayant de plus en plus de mal à se projeter dans l'avenir, les salariés semblent préférer une augmentation de leur salaire direct à une épargne différée.

Frédéric Lemaître

L'assurance-vie préservée

Avec un encours de sommes gérées par les assureurs qui a dépassé le seuil des 2 000 milliards de francs, les produits d'assurance-vie sont devenus le placement financier principal des ménages. De 1984 à 1995, les souscriptions annuelles sont passées de 96 milliards à 430 milliards de francs. La perte d'une partie des avantages fiscaux en septembre dernier (la fameuse déduction d'impôt de 1 000 francs à la souscription) n'a pas découragé les amateurs attirés par les rendements offerts qui, l'an dernier, dépassaient encore 7 % et devraient se maintenir cette année à des niveaux assez proches de ce chiffre.

L'assurance-vie a de plus bénéficié des transferts de capitaux massifs en provenance des caisses d'épargne de l'Ecureuil et de La Poste, qui ont subi, à la suite de la baisse d'un point du taux de rémunération du Livret A, une décollecte de 24 milliards de francs en février. Du coup, la collecte des capitaux recueillis par l'assurance-vie progresse plus rapidement que prévu et devrait atteindre 8 % sur l'année entière.

Un ouvrage de référence

Alors que les réformes des régimes de retraite se multiplient à l'étranger et qu'en France le sujet est toujours aussi sensible – comme l'ont montré les événements sociaux de l'automne dernier –, aucun ouvrage ne faisait jusqu'ici la synthèse de cette question. Cette lacune vient d'être comblée par le livre de François Charpentier, *Retraites et fonds de pension : l'état de la question en France et à l'étranger* (Editions Economica).

Rédacteur en chef de *Gestion sociale* et de *Protection sociale informations*, l'auteur dresse un panorama complet des situations française et étrangère, parvenant à présenter les enjeux macro-économiques, les rapports de forces politiques et sociaux et les expériences déjà menées par les entreprises. Selon lui, le gouvernement français aurait tout intérêt à se contenter d'établir un cadre législatif large en laissant à chacun le soin d'inscrire les principes de fonctionnement dans les mécanismes existants.

Le conflit social prend de l'ampleur à la Banque de France

Les cadres séquestrés se sont échappés

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

La Banque de France fait face à une véritable flambée sociale. Depuis mardi 2 avril, les points stratégiques de l'imprimerie auvergnate de Chamalières (1 793 salariés) sont occupés par le personnel gréviste, qui avait décidé de séquestrer dès le début de la journée le directeur, Jean-Claude Casal, et trois cadres. Ils se sont échappés mercredi 3 avril en début de matinée. Le conflit se traduit également par une grève dans la papeterie de Vic-le-Comte (369 salariés) et l'installation de piquets de grève devant les locaux du centre d'études et de recherches fiduciaires (CERF) de Puteaux (235 salariés).

C'est un bras de fer qui vient de s'engager entre le gouvernement de la banque et les syndicats, partie prenante dans le conflit (Syndicat national autonome, majoritaire dans l'entreprise, CGT-FO, CFDT, Syndicat indépendant chrétien (SIC)). Il trouve son origine dans un plan social proposé en septembre 1995, qui prévoit une suppression de 800 postes de travail sans licenciement sec sur l'ensemble des sites industriels. Lors de deux ultimes journées de négociations, les 28 et 29 mars, ce chiffre a été ramené à 760. Cette réduction, comme le report d'une année de la date d'échéance du plan, porté de la sorte à cinq ans, a été loin de satisfaire les syndicats, qui ont demandé mardi soir le retrait du plan et la reprise de négociations. Ils ont lancé le même jour un mot d'ordre de grève nationale pour le jeudi 4 avril.

Pour l'heure, le gouvernement de la Banque de France reste inflexible. Mardi, tard dans la soirée, il faisait savoir dans un communiqué qu'il *« mettra tout en œuvre pour que le plan de redressement, ne prévoyant aucun licenciement et destiné à assurer la survie des usines de Chamalières et de Vic-le-Comte, puisse être mis en œuvre »*.

Jean-Pierre Rouger

Les marchés financiers français connaissent une véritable embellie

Les taux courts sont au plus bas depuis vingt-cinq ans

Contrastant avec la morosité ambiante, les marchés financiers français affichent des performances étonnantes. Le franc est à son plus haut niveau face au deutschemark depuis deux ans, les taux à court terme sont au plus bas depuis vingt-cinq ans et la *Bourse de Paris s'envole*, portée par des rumeurs d'OPA et de fusions. Les marchés bénéficient d'un environnement international devenu sur le plan monétaire très favorable.

LES MARCHÉS FINANCIERS français semblent vivre actuellement sur un nuage. Un optimisme étonnant qui contraste avec la morosité ambiante et la remontée du chômage. Mais les marchés sont coutumiers du fait. En tout cas, le franc se trouve à son cours le plus élevé depuis près de deux ans face au deutschemark, la Bourse de Paris affiche une hausse de 10,60 % depuis le début de l'année et les taux d'intérêt à court terme sont descendus à leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans,

Les marchés bénéficient en premier lieu d'un environnement monétaire international favorable. Le dollar est monté, mercredi 3 avril, sur la place financière de Tokyo, jusqu'à 107,96 yens, son cours le plus haut depuis le 11 février 1994. La monnaie américaine tire profit des difficultés persistantes du système bancaire japonais. Vendredi 29 mars, le gouvernement nippon a annoncé la mise en liquidation de la Taiheiyo Bank, une banque régionale installée à Tokyo. Ce nouveau développement de la crise financière incite les investisseurs étrangers à se montrer prudents vis-à-vis des placements libellés en yens. De surcroît, la fragilité du système bancaire nippon pourrait obliger la Banque du Japon à maintenir durablement une politique monétaire très souple. Le taux d'escompte a été ramené à 0,5 % le 8 septembre 1995, un niveau historiquement bas.

La vigueur du dollar, qui se traduit par un affaiblissement parallèle du deutschemark, contribue à préserver le marché des devises européennes de secousses telles qu'il en avait connu au début de l'année 1995, lorsque le billet vert était tombé à ses plus bas niveaux historiques. Les progrès accomplis dans la construction monétaire européenne impressionnent également favorablement les opérateurs. Au fur et à mesure que la création de l'euro devient plus probable, le deutschemark perd son statut de monnaie refuge.

Les valeurs françaises bénéficient également des signes de frémissement de l'économie en France. Selon l'Insee, l'activité économique augmenterait de 0,7 % au premier semestre, après une progression limitée à 0,1 % au second semestre de l'année 1995. Cette reprise, favorable à l'assainissement des déficits publics et qui contraste avec la stagnation de l'économie allemande, entretient un climat favorable sur les marchés obligataires français, d'autant qu'elle ne s'accompagne d'aucune tension inflationniste : la masse monétaire évolue à un rythme modéré en France (4,2 %), contrairement au cas de l'Allemagne (+ 12,6 % en février).

UNE SANTÉ ÉTONNANTE

Mardi 2 avril, saluant la hausse du franc et la réduction de l'écart de taux à long terme entre la France et l'Allemagne, la Banque de France a ramené de 4 % à 3,94 % le taux de l'argent au jour le jour, qui constitue une sorte de troisième taux directeur. Ce geste permet d'espérer une action de l'Institut d'émission sur ses deux principaux taux (celui des appels d'offres et celui des prises en pension) à l'occasion de la prochaine réunion de son conseil, qui se tiendra jeudi 11 avril. Même si son gouverneur, Jean-Claude Trichet, a récemment souligné, dans un entretien au journal *La Croix*, qu'il préférait que *« l'on parle aujourd'hui de taux bas plutôt que de baisse des taux »*, la Banque de France pourrait chercher à démontrer, aux yeux de tous ceux qui font remarquer que la hausse du franc est stérile et coïncide avec une hausse du chômage, que posséder une monnaie forte permet de faire baisser les taux d'intérêt plus vite.

Même la Bourse de Paris fait preuve d'une santé étonnante. Elle a touché mardi 2 avril un nouveau sommet pour l'année 1996. L'indice CAC 40 affiche depuis le 1er janvier un gain supérieur à 10 %.

Plus que l'évolution des cours, qui traduit avant tout un rattrapage après les piètres performances de l'an dernier, c'est l'ampleur du volume des transactions qui alimente l'optimisme. Les transactions ont dépassé en moyenne les cinq milliards de francs par jour au mois de mars. Il faut remonter au mois de mai 1995 pour retrouver de tels volumes, qui étaient liés alors avant tout à l'élection présidentielle. En tout cas, les analystes constatent que les investisseurs étrangers semblent revenir depuis quelques semaines à la Bourse de Paris attirés... par les rumeurs d'OPA (offre publique d'achat) et autres concentrations.

Les bruits de ce genre se multiplient depuis l'annonce, démentie, d'une fusion entre *Elf* et Rhône-Poulenc. Le secteur financier se met plus particulièrement en vedette. Il n'est pas une séance sans que des rumeurs annonçant une OPA de la Société générale sur Paribas, l'achat d'Indosuez par le Crédit agricole, ou la fusion d'Indosuez et de la Banque Bruxelles Lambert (filiale de la Société générale de Belgique qui appartient aussi au groupe Suez), ne provoquent des achats.

Mais de telles prises de position spéculatives ne suffisent pas à créer un mouvement durable. Pour que la Bourse de Paris sorte réellement d'un marasme qui lui a fait faire du surplace depuis cinq ans, il faut non seulement que des OPA et autres fusions animent le marché, mais aussi que la rentabilité des entreprises s'améliore. Et, pour cela, il faut surtout de la croissance.

Pierre-Antoine Delhommais et Eric Leser

Les Français au quatrième rang mondial

Les marchés dérivés français (de changes et de taux) sont au quatrième rang mondial, derrière le Royaume-Uni, le Japon et les Etats-Unis, avec 6,4 % de l'activité recensée par la Banque des règlements internationaux, selon une étude de la Banque de France publiée dans son bulletin du premier trimestre 1996.

Cette étude souligne *« la compétitivité de la place de Paris sur les produits dérivés »*. Les marchés dérivés de taux d'intérêt ont été plus actifs que les dérivés de changes. Ils ont totalisé au plan mondial 9,2 % des opérations de gré à gré et 8 % des opérations sur marchés organisés. Sur la base de l'activité du mois d'avril 1995 utilisée comme référence, les volumes nets quotidiens sur les produits de taux s'élèvent à 109 milliards de dollars (550 milliards de francs), contre 36,6 milliards de dollars pour les changes. L'étude souligne aussi la concentration de l'activité : les cinq premières banques réalisent 90 % des volumes sur les marchés de change et les dix premières 80 % sur les marchés de taux.

Les stock-options font une timide entrée en Allemagne

COLOGNE
de notre correspondant

Le projet du groupe Daimler-Benz d'accorder des stock-options à l'élite de son encadrement provoque en Allemagne un débat tout à fait nouveau. Révélé mardi 2 avril par le *Financial Times*, ce plan a provoqué des réactions syndicales très mitigées. Les représentants du personnel craignent ouvertement que les dirigeants concernés soient davantage préoccupés à terme par le cours de leur titre que par les performances industrielles de leur entreprise. Présenté devant le conseil de surveillance, ce plan est encore en discussion et son application pourrait être retardée de quelques mois si *« l'opposition est trop véhémente »*, juge un porte-parole du premier groupe allemand.

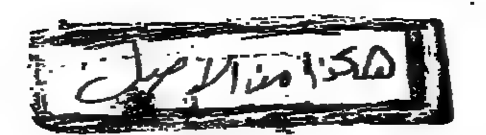
Les échanges de vues restent, pour l'instant, feutrés, mais le projet n'en constitue pas moins une mini-révolution dans un pays où les stock-options sont quasi inconnues. Dès cette année, si le conseil de surveillance de l'assemblée générale des actionnaires accepte la mesure, 170 dirigeants de Daimler-Benz pourront recevoir des titres qu'ils auront le droit de revendre quand leur valeur aura progressé d'au moins 15 %.

Seule la Deutsche Bank avait pour l'instant présenté un projet semblable. *« Cette motivation est tout à fait nouvelle en Allemagne »*, commente Walter Schumacher, un cadre de la banque, qui ajoute : *« On a longtemps jugé inutile ce moyen de rémunération. »* Les temps changent, et les grandes entreprises allemandent adaptent leurs méthodes aux standards internationaux. *« Aux Etats-Unis, plus de 80 % des groupes disposent d'un tel système »*, juge-t-on chez Daimler-Benz. A la Deutsche Bank, on constate que *« beaucoup de collaborateurs viennent de l'étranger et attendent ce type de revenu »*.

L'évolution de l'attitude des entreprises vis-à-vis des marchés boursiers explique aussi le développement des stock-options : *« autrefois, les dirigeants ne pensaient pas à soigner le cours de leurs actions et laissaient faire le marché ; l'entreprise pensait être neutre »*, assure Walter Schumacher. Aujourd'hui, la privatisation partielle de Deutsche Telekom le montre, beaucoup d'entreprises se tournent vers la Bourse et souhaitent avoir davantage d'influence sur la valeur de leur titre.

Philippe Ricard





La BNP assigne Yves Rocher en référé dans l'affaire Petit Bateau

LA BANQUE nationale de Paris et sa banque d'affaires, la Banexi, viennent d'assigner en référé Yves Rocher, président du groupe de cosmétologie qui porte son nom, pour lui faire cesser sa campagne d'information. Yves Rocher, qui n'admet pas d'avoir acheté en 1988, sur les conseils de la BNP, la société Petit Bateau dont les comptes étaient faux (*Le Monde* du 25-26 février), a diffusé dans toute la France 23 000 fascicules expliquant comment « *le groupe Yves Rocher a été escroqué par la BNP-Banexi* ». Il a fait passer des encarts publicitaires dans la presse et édité un deuxième fascicule destiné à être envoyé à toutes les entreprises françaises de plus de dix salariés, où il attaque la BNP. Enfin, il a diffusé toutes ces informations sur le réseau Internet.

La BNP, qui a déposé plainte en diffamation, demande au juge des référés d'ordonner à Yves Rocher de retirer d'Internet ses informations – ce qui est techniquement délicat – sous astreinte de 1 million de francs par jour de retard, et d'interdire la diffusion des accusations de M. Rocher dans l'affaire Petit Bateau, sous peine de payer 10 millions de francs par infraction constatée. L'audience est fixée au mardi 9 avril au tribunal de grande instance de Paris.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : l'intersyndicale** a fait savoir, mardi 2 avril, qu'une réunion tripartite devrait se tenir le 18 avril entre les représentants du Trésor, le gouverneur de l'institution et les syndicats « *afin que soient présentées les mesures devant assurer la pérennité de l'établissement* ». Le conseil d'administration qui examinera les comptes et les mesures d'accompagnement pour le redressement du Crédit foncier doit avoir lieu le 29 avril.

■ **COGEMA : le groupe spécialisé dans le traitement du combustible nucléaire** a annoncé le 2 avril une hausse de 15,8 % de son bénéfice net part du groupe à 973 millions de francs et de son chiffre d'affaires à 30,06 milliards de francs pour 1995. La firme poursuit ses placements financiers pour faire face aux quelque 22 milliards de francs que lui coûtera le démantèlement des installations nucléaires vers 2020.

■ **DASSAULT : le Comité d'entreprise de Dassault Aviation St-Cloud** s'est prononcé, mardi 2 avril, « *contre la fusion* » entre l'avionneur militaire privé et le groupe public aéronautique Aerospatiale. Tout en soulignant qu'ils étaient « *pour une coopération accrue entre les deux sociétés Dassault aviation et Aerospatiale* », les élus du CE ont demandé un moratoire sur le processus de fusion « *avec suspension de toute opération de restructuration* ».

■ **AIRBUS : le consortium aéronautique européen** a annoncé, mardi 2 avril, la création d'une division « *très gros porteur* », destinée au développement d'un appareil de plus de cinq cents places, baptisé provisoirement l'A 3XX. Actuellement, seul le constructeur américain Boeing est présent sur le marché mondial pour ce type d'appareils (*Le Monde* du 8 et du 21 mars 1996).

■ **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : la filiale du groupe franco-britannique GEC Alsthom**, a annoncé mardi 2 avril la signature d'une lettre d'intention (qui devrait se concrétiser par une commande ferme avant fin juin)avec l'armateur américain Renaissance Cruises, basé en Floride, portant sur une commande de trois paquebots de 300 cabines, dont un en option, pour un montant total de quelque 2,5 milliards de francs. Cette commande est de nature à ramener une certaine sérénité au sein de l'entreprise qui emploie à Saint-Nazaire quelque 4 000 salariés.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : les tarifs de l'exploitant français** restent les moins chers au monde pour la location mensuelle de ligne téléphonique et se situent au cinquième rang pour les communications locales, selon une étude de National Utility Service, qui passe en revue dix pays (Etats-Unis, Canada, Australie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède). En revanche, France Télécom se situe au sixième rang pour le coût des appels internationaux et reste l'un des opérateurs les plus chers pour les appels interurbains.

■ **CÂBLE : la Lyonnaise Communications et la Compagnie générale de vidéocommunications** (CGV) contestent, dans des communiqués, les accusations d'un rapport interne à France Télécom (*Le Monde* du 2 avril) indiquant que les câblo-opérateurs, pris dans leur ensemble, n'ont pas répercuté à leurs clients les baisses de redevances accordées par France Télécom de 1992 à 1994. La CGV affirme qu'elle « *n'a pas bénéficié des mêmes baisses que d'autres* ». La Lyonnaise déclare que les « *conditions* » ont été « *intégralement respectées* ».

■ **SLIGOS : le groupe de services informatiques**, ex-filiale du Crédit Lyonnais, désormais sous la coupe du Consortium de réalisations (CDR), a annoncé, mardi 2 avril, un bénéfice net de 88,7 millions de francs en 1995, contre une perte de 145,3 millions en 1994. Le chiffre d'affaires s'établit à 4,3 milliards de francs, contre 4,1 milliards en 1994.

Schneider veut faire racheter sa division ASI par les salariés et contre leur gré

Le personnel du groupe d'équipements électriques se mobilise

Schneider devait présenter, mercredi 3 avril, au comité d'entreprise un projet de rachat d'entreprise par les salariés de sa branche ASI, spécialisée dans les onduleurs. Le groupe cherche depuis longtemps à se séparer de cette activité, jugée périphérique. Les employés de la division sont en grève depuis dix jours. Le projet, financièrement très risqué, ne rapportera pas d'argent à Schneider.

PEUT-ON RÉALISER un RES (rachat d'entreprise par les salariés) contre l'avis de ses salariés ? Schneider s'apprête à tenter l'opération. Le groupe d'équipements électriques devait dévoiler, mercredi 3 avril, en comité d'entreprise, un montage financier pour permettre à ses salariés de racheter eux-mêmes une de ses divisions, ASI (alimentation sans interruption), spécialisée dans la fabrication d'onduleurs (équipements utilisés pour protéger les appareils électriques contre les sautes de tension). Curiosité de l'opération : à l'exception de quelques cadres dirigeants, le personnel de cette branche n'a pas été informé officiellement.

Depuis, la quasi-totalité des 800 employés français d'ASI sont en grève pour s'opposer à cette cession. Mardi, près de la moitié des 7 500 salariés de Schneider dans la région grenobloise les ont rejoints, à l'appel de la CFDT, de la CGT, de FO et de la CFTC. « *C'est un projet sans ambition industrielle, qui va sacrifier l'avenir de cette branche* » tonnent ensemble les syndicats. La direction du groupe, elle, se mure dans le silence.

UN MONTAGE FINANCIER RISQUÉ

Le montage financier, imaginé pour la reprise d'ASI, utilise les vieilles recettes de la fin des années 80 : peu de capitaux et beaucoup de dettes. Une société holding au capital d'environ 400 millions de francs serait créée, dans laquelle Schneider ne détiendrait plus que 15 %. A ses côtés, LBO France, société de capital-risque qui s'est portée garante de la réalisation de l'opération, prendrait entre 75 % et 85 %, selon le niveau de souscription des salariés.

Pour encourager le personnel à entrer dans le capital, plusieurs dispositifs ont été prévus. Les cadres dirigeants bénéficieraient de prêts allant de 250 000 à 500 000 francs, selon leur niveau hiérarchique. Le reste des salariés se verraient proposer d'investir au travers d'un fonds commun de placement mis en place par Schneider. Malgré ces incitations, la réponse des salariés devrait être des plus mitigées. Bringuebalés depuis des mois par Schneider, qui a d'abord voulu vendre cette activité à son concurrent américain, Exide Electric, puis s'est retracté en promettant de la conserver, beaucoup ont perdu confiance.

De plus, le montage financier imaginé est assez risqué. La nouvelle société a prévu de s'endetter à hauteur de 800 millions de francs, selon les syndicats, pour reprendre l'ensemble des actifs d'ASI. Même si une partie de cet endettement est à très long terme, l'entreprise devra tout de même rembourser. « *Elle en a les moyens. Sa capacité bénéficiaire se situe entre 150 et 200 millions de francs* », assure une source proche du dossier. Officiellement, ASI n'a réalisé en 1995 qu'un bénéfice net de 30 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2 milliards.

Curieusement, cette situation financière ne semble pas inquiéter Schneider. Pourtant, Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe, nous expliquait, en janvier, qu'il avait refusé le rachat par Exide Electric parce qu'il « *avait craint que cette acquisition ne se traduise par un trop grand endettement pour l'américain et menace l'emploi en France* ». « *Il a surtout voulu faire monter les enchères et cela n'a pas marché. Maintenant, il cherche à se débarrasser de cette activité à tout prix* », note un observateur.

Cette sortie d'une branche jugée depuis longtemps périphérique par le groupe se fait dans des termes peu glorieux pour Schneider. Il supprime une source de dépenses mais empoche peu d'argent. Son seul espoir d'en gagner est celle d'une éventuelle mise en Bourse, prévue dans quatre ou cinq ans.

Pour les syndicats, ces acrobaties financières augurent mal de l'avenir. Pressé par ses actionnaires, Schneider pourrait être tenté, selon eux, de poursuivre la cession d'autres activités comme DESA (ingénierie), voire la moyenne et la très haute tension, dans des conditions tout aussi peu satisfaisantes.

Martine Orange

Hugo Boss, le tailleur qui réussit sans usines et sans magasins

STUTTGART
de nos envoyés spéciaux

« *A mon arrivée à la tête d'Hugo Boss en mars 1993, l'action valait un peu plus de 400 marks. Elle en vaut aujourd'hui plus de 1 600* », constate, satisfait, Peter Littmann, président du groupe Hugo Boss. Le spécialiste allemand du prêt-à-porter masculin enregistre, depuis cinq ans, des bénéfices en hausse continue. En 1995, son résultat net consolidé a encore bondi de 10,7 % pour atteindre 58 millions de marks (200 millions de francs) pour un chiffre d'affaires en hausse de 5,1 %, à 901 millions de marks.

Dans un marché sinistré, Hugo Boss fait pâlir d'envie ses concurrents allemands, comme Daniel Hechter. Appelé à la rescousse en 1993 par le nouvel actionnaire italien Marzotto (50,4 % du capital, le reste étant coté à Stuttgart et à Frankfort), M. Littmann a appliqué une recette radicale : se séparer de la production et de la distribution. « *Nous nous concentrons sur la création, la qualité et le marketing. Nous confions à d'autres la plus grande partie de la fabrication et de la distribution* », explique M. Littmann, qui cite en exemple l'américain Nike.

En 1993, 40 % des vêtements Hugo Boss étaient encore produits en Allemagne par la marque. Aujourd'hui, l'industrie d'outre-Rhin ne contribue à la collection du spécialiste du prêt-à-porter qu'à hauteur de 20 %. Encore ce chiffre inclut-il la production de sous-traitants locaux. Le groupe a par ailleurs conservé son usine américaine, qui, avec 10 % des produits Hugo Boss, alimente le marché nord-américain. Pour le reste, les costumes de la marque allemande sont confiés à des industriels locaux, indépendants d'Hugo Boss, en Slovénie, Roumanie, République tchèque, Grèce, Turquie ou Italie.

Arrivé en Allemagne à vingt ans, pour fuir la répression du Printemps de Prague en 1968, Peter Littmann n'a pas hésité à développer des liens de partenariat avec l'ancien bloc de l'Est, où plus de 35 % des modèles Hugo Boss sont désormais fabriqués. Mais « *le nerf de la guerre, le marketing et la création, reste en Allemagne* ». « *Nous sélectionnons avec la plus grande attention nos sous-traitants* », précise le président du groupe. Une trentaine d'« *ingénieurs volants* » est chargée de leur inculquer la qualité maison. « *Libre à eux, ensuite, de travailler pour nos concurrents ou pour leur propre compte, même s'ils nous copient* », précise M. Littmann. Hugo Boss ne s'interdit pas de changer de sous-traitant à tout moment pour optimiser le prix de revient de sa collection.

> Plus de 35 % des modèles sont désormais fabriqués dans l'ancien bloc de l'Est

Conséquence logique, les effectifs du groupe ont fondu : entre fin 1992 et fin 1995, ils sont passés de 3 072 à 2 104. Mais, au niveau mondial, le groupe estime à 10 000 le nombre de personnes travaillant indirectement pour lui. « *Cette mise en sous-traitance était indispensable. Nous avons atteint l'équilibre optimal* », déclare M. Littmann. « *La rentabilité du groupe est excellente, il convient de la maintenir tout en augmentant les volumes.* » Pour y parvenir, le groupe (qui ne détient en propre que deux magasins, à Stuttgart et à Munich) augmente le nombre de ses franchisés. A fin 1996, 188 entrepreneurs auront investi dans l'enseigne Boss contre 158 fin 1995 et 101 fin 1993. Les Etats-Unis, l'Asie et l'Europe de l'Est devraient être les cibles privilégiées de son développement futur.

Pour assurer la progression de son chiffre d'affaires, Peter Littmann compte également sur la croissance des nouvelles griffes qu'il a lancées dès son arrivée : Hugo, la marque des « *vêtements de créateur* » défendue par le top model masculin Jürgen Teller, et Baldessarini, la marque « *de ceux qui ont déjà tout* ». Les deux nouvelles marques ne totalisent pour l'instant que 4,7 % de l'activité du groupe – la marque Hugo Boss, concurrente de Cerrutti et Armani, représente toujours 88 % du chiffre d'affaires –, mais leur progression est impressionnante : + 57 % pour Baldessarini en 1995 et + 121,4 % pour Hugo. Le groupe poursuit aussi sa politique de licence : après les sous-vêtements (attribués au groupe israélien Gibor, qui a également la licence des sous-vêtements Cerrutti), les parfums (confiés à Procter & Gamble), Hugo Boss va lancer une collection de chaussures d'ici à l'été.

Après avoir réussi le pari de la rentabilité, Peter Littmann va devoir réussir celui des volumes. Lorsqu'on lui demande si d'autres entreprises allemandes ne sont pas tentées de faire appel à lui, il répond : « *il y a plus d'entreprises mal gérées que de bons entrepreneurs* ».

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

Les tensions sociales chez Bidermann montrent la défiance des syndicats du textile face à l'utilisation des aides publiques

UN MOIS APRÈS la présentation du plan gouvernemental en faveur du textile et de l'habillement (*Le Monde* du 5 mars) – qui reste conditionné à des accords de branche entre le patronat et les syndicats – les relations sociales restent tendues dans ces industries. Les fédérations CGT et CFDT du textile, du cuir et de l'habillement, auxquelles pourraient s'associer la CFTC et la CFE-CGC, ont décidé d'organiser une semaine d'action du 15 au 19 avril, pour exiger entre autres une réduction notable du temps de travail. Cette semaine d'action devrait connaître un temps fort le 16 avril et se traduire par des débrayages. Les syndicats entendent ainsi peser sur les négociations en cours concernant l'aménagement du temps de travail. En ne proposant qu'une heure de réduction hebdomadaire du temps de travail en contrepartie de l'annualisation des horaires et d'une modulation allant jusqu'à 48 heures, les négociateurs patronaux ne pouvaient espérer satisfaire les organisations syndicales, qui revendiquent les 35 heures sans perte de salaire.

Les déboires de l'entreprise Bidermann illustrent la méfiance des syndicats à l'égard des aides publiques accordées aux entreprises. Reprise en 1995 par l'industriel Lucien Deveaux, l'entreprise Bidermann était poursuivie devant la justice, le 1er avril, par la CFDT. Ce syndicat, majoritaire, intentait une action en référé auprès du tribunal de grande instance de Paris (qui rendra sa décision le 9 avril), au motif que la direction n'avait pas consulté le comité central d'entreprise sur la vente de la chaîne de magasins Class Affaires à une société espagnole, Cortesiel. Le syndicat s'inquiète de l'avenir des vingt-six magasins, des 180 personnes qui y travaillent ainsi que des répercussions sur l'emploi dans une autre filiale, Bidermann Europe, dont 20 % de l'activité proviendrait de Class Affaires.

IMPACT SUR L'EMPLOI

Le syndicat dénonce le « *démantèlement* » du groupe. Lors de la reprise, Bidermann était constitué de quatre sociétés : Bidermann Europe, Class Affaires, Bidermann Uniformes et la Somat (Armand Thierry). Comme Class Affaires, Bidermann Uniformes est sur le point d'être vendu. Selon la déléguée syndicale centrale CFDT, « *la seule vente de Class Affaires rapportera entre 70 et 100 millions de francs, soit le montant investi l'année dernière par Lucien Deveaux pour racheter l'ensemble du groupe. Alors que les comptes révèlent qu'à l'époque, le Comité interministériel aux restructurations industrielles (CIRI) a facilité le rachat en injectant 29 millions de francs et en acceptant des reports de TVA, les dirigeants n'ont qu'une stratégie financière et ne se soucient absolument pas de l'emploi* ».

La direction, qui conteste l'impact sur l'emploi de la cession de Class Affaires, justifie celle-ci par sa stratégie de recentrage sur le haut de gamme, comme le prouvent les accords signés entre Bidermann et le groupe LVMH portant sur la gamme Hommes de Givenchy. Entre une direction qui se félicite des résultats positifs que l'entreprise devrait – enfin – dégager en 1996 et les syndicats qui s'inquiètent de la détérioration de l'emploi, l'incompréhension est à peu près totale.

Frédéric Lemaître

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du mercredi 3 avril en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a reculé de 0,6 %, affecté par des prises de bénéfice.

■ **LE DOLLAR** a atteint, mercredi, sur la place de Tokyo, un cours de 107,96 yens, son niveau le plus élevé depuis le 11 février 1994 face à la devise japonaise.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 393,70-394,00 dollars, contre 394,30-394,60 dollars mardi en clôture.

■ **WALL STREET** s'est inscrite en nette hausse, mardi 2 avril, en clôture. L'indice Dow Jones a progressé de 0,60 %, soutenu par la vive hausse des valeurs informatiques.

■ **LES COURS** du pétrole ont continué à progresser, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut de référence échéance mai a gagné 44 cents, à 22,70 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

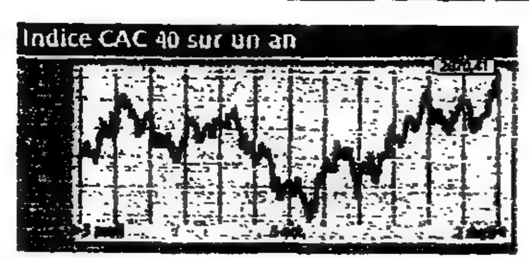
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Pause à la Bourse de Paris

APRÈS AVOIR BATTU trois records successifs de hausse depuis le début de l'année, la Bourse de Paris marquait une pause mercredi 3 avril. L'indice CAC 40, qui avait entamé la séance sur une baisse de 0,22 %, perdait 0,42 %, à 2 061,76 points en milieu de journée.

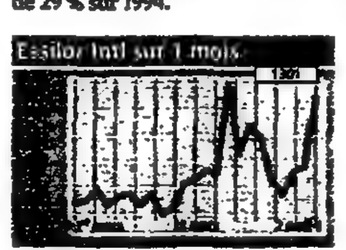
« Le marché reprend son souffle et subit des prises de bénéfices sur certaines valeurs vedettes de l'indice », soulignait un gestionnaire, estimant cette pause *« logique et nécessaire »* après les records des dernières séances qui avaient permis à l'indice d'atteindre des niveaux inconnus depuis l'automne 1994. Le recul observé sur le marché obligataire, également victime de prises de bénéfices, pesait sur la tendance boursière. Le Matif, qui avait atteint des niveaux très élevés, perdait 26 centièmes pour s'inscrire à 122,16.

Plusieurs valeurs vedettes qui avaient fortement contribué à la hausse du marché cédaient du terrain mercredi. Alcatel-Alsthom était en recul de 1,6 %, corrigeant à la baisse après ses excès de hausse de la semaine dernière, indiquait un gestionnaire. Carrefour, qui avait effectué une excellente performance ces derniers temps, et perdait 0,6 %. Paribas et Suez, qui avaient fortement progressé la veille, soutenus par des achats spéculatifs, reculaient respectivement de 0,4 % et 1 %.



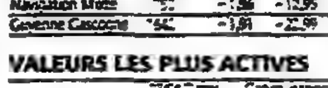
Essilor international, valeur du jour

LE TITRE Essilor international, dont 28 000 unités ont été échangées, s'est adjugé une hausse de 4,1 %, à 1 301 francs, le mardi 2 avril, à la Bourse de Paris. L'action a déjà gagné 39 % depuis janvier. Le groupe a annoncé qu'il avait l'intention de poursuivre sa croissance externe aux Etats-Unis, notamment dans le domaine de la finition et du traitement des verres correcteurs. Les investisseurs avaient déjà apprécié l'acquisition de la société américaine Omega en début d'année. Essilor a dégagé, en 1995, un bénéfice net de près de 500 millions de francs, en hausse de 29 % sur 1994.

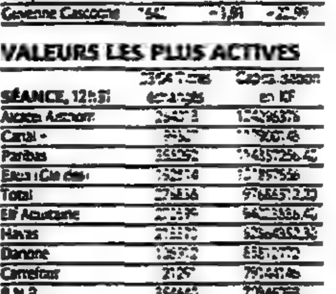


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 03/04	Var. % 02/04	Var. % 31/12
Finextel	75	+5,93	+5,42
Bolloré Techno.	569	+4,24	+33,26
OLIPAR	24	+4,20	+61,29
Canal +	1220	+4,36	+33,71
Castelem	[illegible]	+3,57	+13,16
Publicis	405	+2,55	+40,15
Chargeurs	1345	+2,51	+36,96
De Dietrich	[illegible]	+2,52	+21,76
AGF-Ass.Gen.France	[illegible]	+2,43	+12,62
Guilbert	752	+2,28	+32,17
BAISSES, 12h31			
Aume	526	-6,19	-65,74
Fromageries Bel	5200	-2,93	-7,57
Comptoir Entrepr.	13,55	-2,86	-9,27
SFIM	1120	-2,82	+23,17
Euro Disney	13,22	-2,65	+22,55
Skis Rossignol	1920	-2,61	-35,47
Renault	144,60	-2,08	-2,55
Lapeyre	290	-2,22	+18,25
Navigation Mixte	[illegible]	-1,96	+12,95
Gevenne Gascogne	1540	-1,91	-22,99

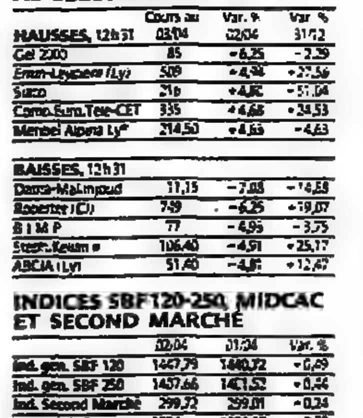


VALEURS LES PLUS ACTIVES



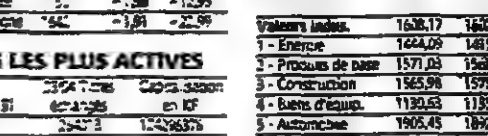
SÉANCE, 12h31	03/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	[illegible]	[illegible]
Canal +	[illegible]	[illegible]
Paribas	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cie des)	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	[illegible]	[illegible]
Havas	[illegible]	[illegible]
Danone	[illegible]	[illegible]
Carrefour	[illegible]	[illegible]
B.N.P.	[illegible]	[illegible]

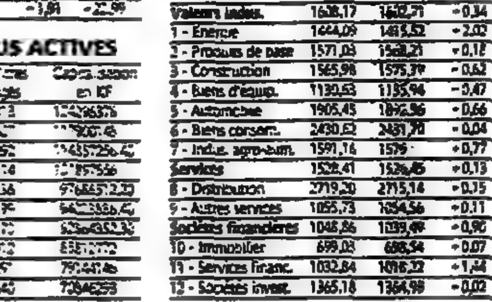
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



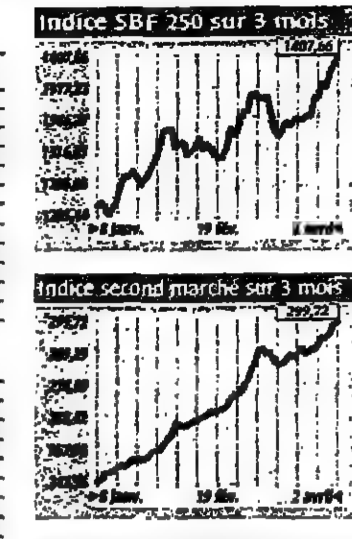
HAUSSES, 12h31	Cours au 03/04	Var. % 02/04	Var. % 31/12
Gel 2000	85	+6,25	-2,29
Emin-Leydier (Ly)	509	+4,94	+27,56
Sucto	216	+4,85	-51,04
Comp.Euro.Tele-CET	335	+4,68	+34,53
Mérieux Alpha Ly*	214,50	+4,63	-4,63
BAISSES, 12h31			
Darca-Malmoud	11,15	-7,08	-14,58
Robertet (CI)	749	-6,25	+19,07
B I M P	77	-4,95	-3,75
Stern.Kezam ●	106,40	-4,91	+25,17
ABCIA (Ly)	51,40	-4,81	+12,47

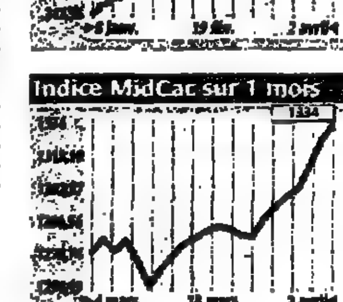
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ





	02/04	01/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1447,79	1440,72	+0,49
Ind. gén. SBF 250	1407,66	1401,52	+0,44
Ind. Second Marché	299,72	299,01	+0,24
Indice MidCac	1334	1326,23	+0,59
Valeurs indus.	1608,17	1602,71	+0,34
1 - Energie	1444,09	1415,52	+2,02
2 - Produits de base	1571,03	1568,21	+0,18
3 - Construction	1565,98	1575,79	-0,62
4 - Biens d'équip.	1130,53	1135,94	-0,47
5 - Automobile	1905,45	1892,96	+0,66
6 - Biens consom.	2430,62	2431,70	-0,04
7 - Indus. agro-alim.	1591,16	1579	+0,77
Services	1528,41	1526,45	+0,13
8 - Distribution	2719,20	2715,14	+0,15
9 - Autres services	1055,73	1054,56	+0,11
Sociétés financières	1048,86	1039,49	+0,90
10 - Immobilier	699,03	698,54	+0,07
11 - Services financ.	1032,84	1016,22	+1,64
12 - Sociétés invest.	1365,18	1364,99	+0,02



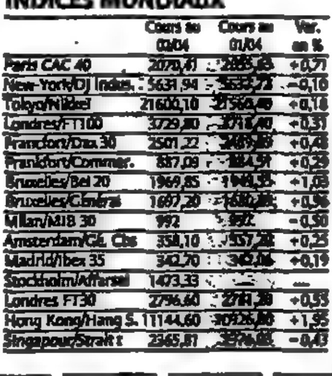


Faiblesse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a chuté de 0,63 %, le mercredi 3 avril, l'indice Nikkei ayant cédé 135,35 points, à 21 464,73 points.

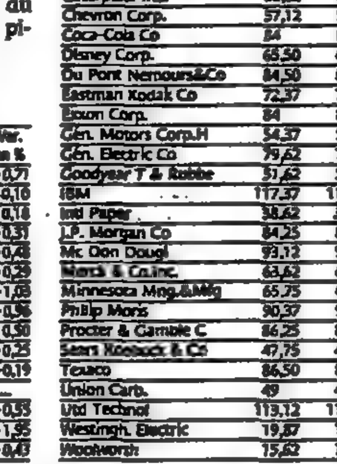
La veille, à Wall Street, la grande Bourse de New York a progressé pour la seconde séance consécutive, le Dow Jones gagnant 33,96 points, soit 0,60 %, à 5 671,68 points, dans un marché actif avec 400 millions de titres échangés. En s'adjugeant 7,25 dollars, IBM a compté pour 22 points dans la progression de l'indice. Wall Street a aussi bénéficié de la bonne tenue du marché obligataire, où le taux de l'emprunt de référence à trente ans s'est détendu à 6,60 %. Mais, dans l'ensemble, les investisseurs sont prudents, en attendant la publication vendredi des statistiques sur l'emploi au mois de mars. Il y a un mois, l'annonce de créations d'emplois, plus fortes que prévu, avait provoqué une chute importante des actions et des obligations. En attendant ces chiffres, Marc Wanshel, économiste chez Morgan Guaranty, table sur une reprise avec une croissance réelle du PIB supérieure à 3 % au deuxième trimestre. Un tel niveau d'activité sonnerait le glas du mouvement de baisse des taux piloté par la Réserve fédérale.

INDICES MONDIAUX



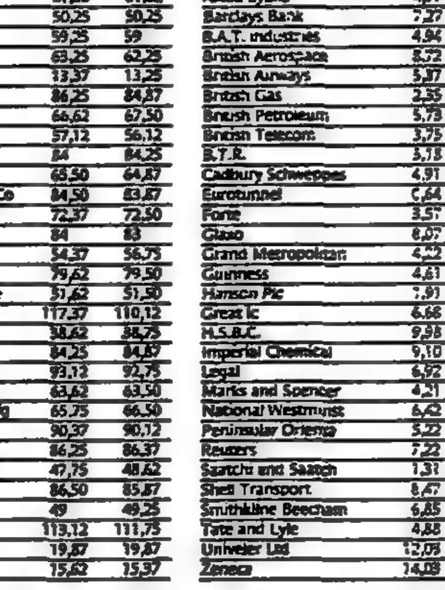
	Cours au 02/04	Cours au 01/04	Var. en %
Paris CAC 40	2070,41	[illegible]	+0,71
New-York/DJ indus.	5631,94	[illegible]	-0,10
Tokyo/Nikkei	21600,10	[illegible]	+0,18
Londres/FT100	3729,80	[illegible]	+0,31
Francfort/Dax 30	2501,22	[illegible]	+0,48
Frankfort/Commer.	887,09	[illegible]	+0,29
Bruxelles/Bel 20	1969,85	[illegible]	+1,03
Bruxelles/Général	1697,20	[illegible]	+0,96
Milan/MIB 30	992	992	-0,50
Amsterdam/Gé. Cbs	358,10	[illegible]	+0,25
Madrid/Ibex 35	342,70	[illegible]	+0,19
Stockholm/Affarsal	1473,33	[illegible]	—
Londres FT30	2796,60	[illegible]	+0,55
Hong Kong/Hang S.	11144,60	[illegible]	+1,95
Singapour/Strait t	2365,81	[illegible]	-0,43

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



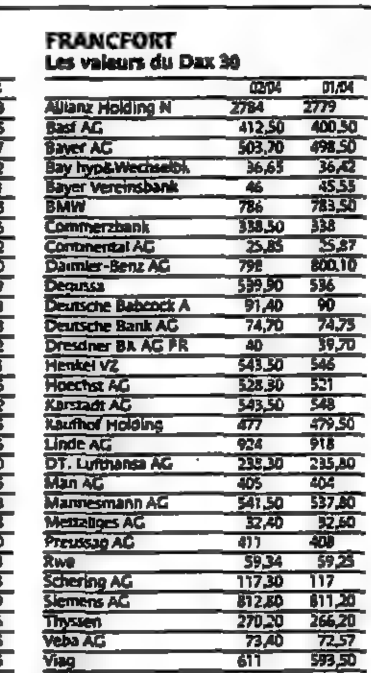
	02/04	01/04
Alcoa	61,50	61,62
American Express	50,25	50,25
Allied Signal	59,25	59
AT & T	63,25	62,25
Bethlehem	13,37	13,25
Boeing Co	86,25	84,87
Caterpillar Inc.	66,62	67,50
Chevron Corp.	57,12	56,12
Coca-Cola Co	84	84,25
Disney Corp.	65,50	64,87
Du Pont Nemours&Co	84,50	83,87
Eastman Kodak Co	72,37	72,50
Exxon Corp.	84	83
Gén. Motors Corp.H	54,37	56,75
Gén. Electric Co	79,62	79,50
Goodyear T & Rubbe	51,62	51,50
IBM	117,37	110,12
Intl Paper	38,62	38,75
J.P. Morgan Co	84,25	84,87
Mc Don Dougl	93,12	92,75
Merck & Co.Inc.	63,62	63,50
Minnesota Mng.&Mfg	65,75	66,50
Philip Moris	90,37	90,12
Procter & Gamble C	86,25	86,37
Sears Roebuck & Co	47,75	48,62
Texaco	86,50	85,87
Union Carb.	49	49,25
Utd Technol	113,12	111,75
Westingh. Electric	19,87	19,87
Woolworth	15,62	15,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

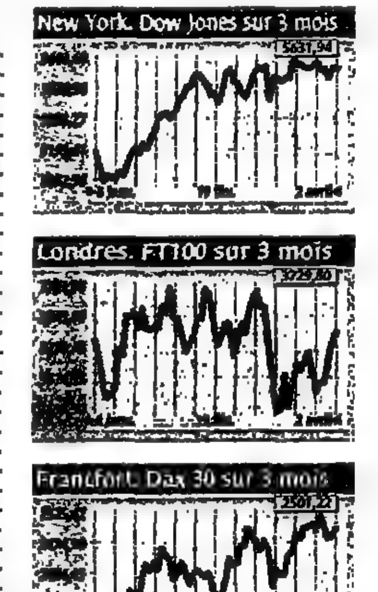


	02/04	01/04
Allied Lyons	4,97	4,93
Barclays Bank	7,27	7,25
B.A.T. industries	4,94	4,77
British Aerospace	8,72	8,72
British Airways	5,37	5,41
British Gas	2,35	2,28
British Petroleum	5,73	5,76
British Telecom	3,75	3,82
B.T.R.	3,18	3,20
Cadbury Schweppes	4,91	4,89
Eurotunnel	0,64	0,63
Forte	3,57	3,48
Glaxo	8,07	8,12
Grand Metropolitan	4,22	4,21
Guinness	4,61	4,65
Hanson Plc	1,91	1,92
Great Ic	6,68	6,75
H.S.B.C.	9,98	9,96
Imperial Chemical	9,10	9,20
Legal	6,92	6,85
Marks and Spencer	4,21	4,23
National Westminst	6,42	6,43
Peninsular Orienta	5,22	5,30
Reuters	7,22	7,24
Saatchi and Saatch	1,31	1,23
Shell Transport	8,47	8,39
Smithkline Beecham	6,85	6,65
Tate and Lyle	4,88	4,55
Univeler Ltd	12,03	12,15
Zeneca	14,03	13,87

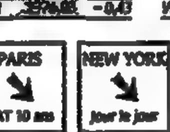
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

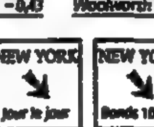


	02/04	01/04
Allianz Holding N	2784	2779
Basf AG	412,50	400,50
Bayer AG	503,70	498,50
Bay hyp&Wechselbk	36,65	36,42
Bayer Vereinsbank	46	45,55
BMW	786	783,50
Commerzbank	338,50	338
Continental AG	25,85	25,87
Daimler-Benz AG	798	800,10
Degussa	539,50	536
Deutsche Babcock A	91,40	90
Deutsche Bank AG	74,70	74,75
Dresdner BK AG FR	40	39,70
Henkel VZ	543,50	546
Hoechst AG	528,30	521
Karstadt AG	543,50	548
Kaufhof Holding	477	479,50
Linde AG	924	918
DT. Lufthansa AG	238,30	235,80
Man AG	405	404
Mannesmann AG	541,50	537,80
Metallges AG	32,40	32,60
Preussag AG	411	408
Rwe	59,34	59,25
Schering AG	117,30	117
Siemens AG	812,80	811,20
Thyssen	270,20	266,20
Veba AG	73,40	72,57
Viag	611	593,50
Wellag AG	725	725



LES TAUX



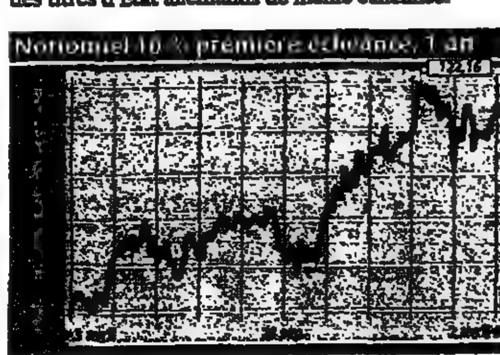




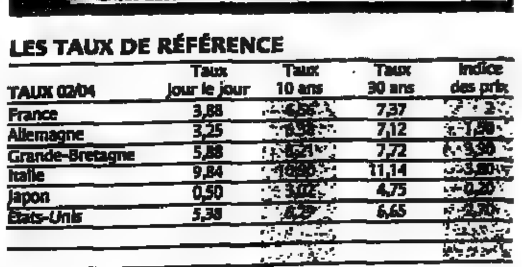
Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en nette baisse mercredi 3 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 32 centièmes, à 122,10 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 6,54 %, soit un écart de +0,17 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, malgré la nouvelle progression des cours du pétrole. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était détendu de 6,64 % à 6,60 %. Mercredi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 3,94 %, le taux de l'argent au jour le jour. La Banque d'Espagne a pour sa part abaissé de 8,25 % à 7,75 % son taux d'intervention.

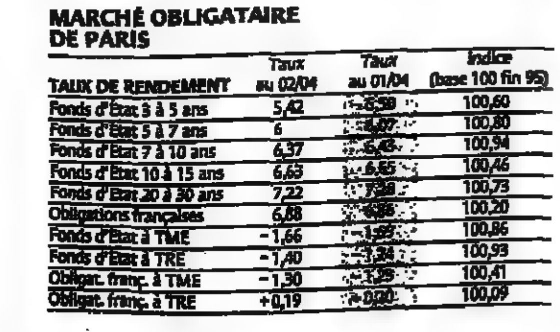


LES TAUX DE RÉFÉRENCE



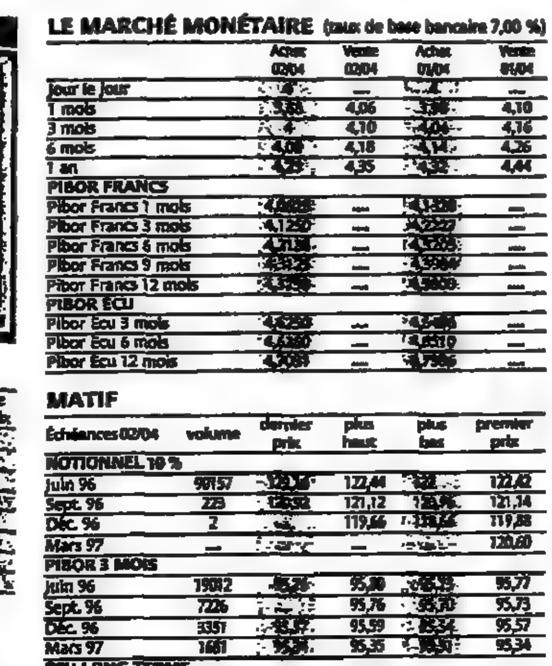
TAUX 02/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,88	[illegible]	7,37	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,12	[illegible]
Grande-Bretagne	5,88	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	9,84	[illegible]	11,14	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,38	[illegible]	6,65	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS



TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/04	Taux au 01/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,42	[illegible]	100,60
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6	[illegible]	100,80
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,37	[illegible]	100,94
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,63	[illegible]	100,46
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,22	[illegible]	100,73
Obligations françaises	6,88	[illegible]	100,20
Fonds d'Etat à TME	-1,66	[illegible]	100,86
Fonds d'Etat à TRE	-1,40	[illegible]	100,93
Obligat. franç. à TME	-1,30	[illegible]	100,41
Obligat. franç. à TRE	+0,19	[illegible]	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

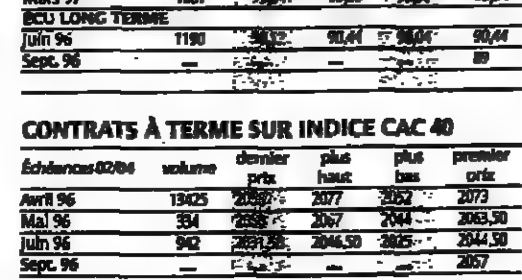


	Achat 02/04	Vente 02/04	Achat 01/04	Vente 01/04
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,06	[illegible]	4,10
3 mois	4	4,10	[illegible]	4,16
6 mois	4,08	4,18	4,14	4,26
1 an	4,25	4,35	4,32	4,44
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	4,1250	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 02/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	90157	[illegible]	122,44	[illegible]	122,42
Sept. 96	223	[illegible]	121,12	[illegible]	121,14
Déc. 96	2	[illegible]	119,66	[illegible]	119,88
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,60
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	19012	[illegible]	95,80	[illegible]	95,77
Sept. 96	7226	[illegible]	95,76	[illegible]	95,73
Déc. 96	3351	[illegible]	95,59	[illegible]	95,57
Mars 97	1681	[illegible]	95,35	[illegible]	95,34
ECU LONG TERME					
Juin 96	1190	[illegible]	90,44	[illegible]	90,44
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40



Échéances 02/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	13425	[illegible]	2077	2052	2073
Mai 96	334	[illegible]	2067	2044	2063,50
Juin 96	942	2031,50	2046,50	2025	2044,50
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	2057

LES MONNAIES







Fermeté du dollar

LE BILLET VERT restait bien orienté, mercredi matin 3 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 107,30 yens, 1,4820 mark et 5,05 francs.

A Tokyo, le dollar était monté durant la nuit jusqu'à 107,96 yens, son cours le plus élevé depuis le 11 février 1994, face à la devise nippone. Il s'est toutefois replié, après que le gouverneur de la Banque du Japon eut déclaré qu'une hausse des taux d'intérêt est *« naturelle »* en période de reprise économique. Le taux d'escompte nippon est fixé à 0,5 % depuis le 8 septembre 1995. Un resserrement de la politique monétaire japonaise rendrait le yen plus attractif.

Le franc était en léger repli, mercredi matin, à 3,4105 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling était stable à 7,70 francs et 2,2591 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 02/04	% 01/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,5600	+0,02	329	353
Ecu	6,3325	+0,15	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0485	-0,02	4,7300	5,3300
Belgique (100 F)	16,5680	+0,02	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,7300	+0,05	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2230	+0,12	2,9500	3,4500
Danemark (100 krd)	88,3100	+0,01	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9415	-0,01	7,5300	8,2800
Gde-Bretagne (1 L)	7,7025	+0,03	7,2500	8,1000
Grèce (100 drach.)	2,0945	+0,24	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,6200	-0,30	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	423,2100	+0,16	411	435
Norvège (100 k)	78,6400	+0,09	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,4730	+0,03	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0559	+0,01	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7245	+0,05	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,7064	+0,24	4,5100	4,8600
Finlande (mark)	109,0600	-0,01	101,5000	112,5000



PARITÉS DU DOLLAR	03/04	02/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4812	1,4820	-0,05
TOKYO : USD/Yens	107,4100	107,4600	-0,05

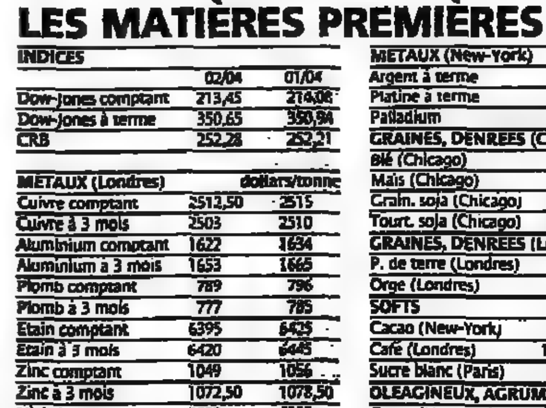
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0490	5,0470	5,0462	5,0453
Yen (100)	4,7020	4,6958	4,6976	4,6937
Deutschemark	3,4075	3,4070	3,4082	3,4077
Franc Suisse	4,2350	4,2298	4,2281	4,2238
Lire ital. (1000)	3,2241	3,2214	3,2136	3,2120
Livre sterling	7,7007	7,6926	7,6950	7,6895
Peseta (100)	4,0551	4,0522	4,0548	4,0508
Franc Belge	16,587	16,558	16,588	16,575

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,03	4,25	4,25
Eurodollar	5,37	5,37	6,06
Eurolivre	6,87	6,87	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,28

L'OR



	cours 02/04	cours 01/04
Or fin (k. barre)	64000	63800
Or fin (en lingot)	64500	64350
Once d'Or Londres	394,20	394,35
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	368	368
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2565	2565
Pièce 10 dollars us	1382,50	1300
Pièce 50 pesos mex.	2390	2390

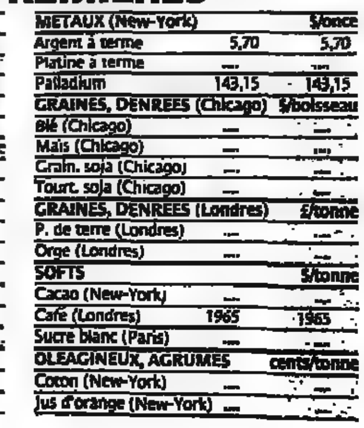
LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/04	cours 01/04
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

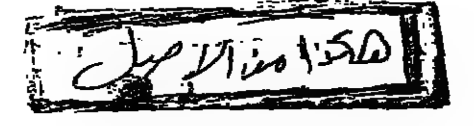
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/04	01/04
Dow-Jones comptant	213,45	214,08
Dow-Jones à terme	350,65	350,94
CRB	252,28	252,21

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2512,50	2515
Cuivre à 3 mois	2503	2510
Aluminium comptant	1622	1634
Aluminium à 3 mois	1653	1665
Plomb comptant	789	796
Plomb à 3 mois	777	785
Etain comptant	6395	6425
Etain à 3 mois	6420	6445
Zinc comptant	1049	1056
Zinc à 3 mois	1072,50	1078,50
Nickel comptant	8080	8025
Nickel à 3 mois	8180	8135



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,70	5,70
Platine à terme	—	—
Palladium	143,15	143,15
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	—	—
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	1965	1965
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 AVRIL

Liquidation : 23 avril

Taux de report : 4,50

Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS

-0,43 %

CAC 40 : **2061,44**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7765	7715	-0,64	01/06/95
B.N.P. (T.P)	935	935	—	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	842	835	-0,83	22/10/95
Renault (T.P.)	1830	1840	+0,54	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2060	2055	-0,24	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1260	1252	-0,63	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1075	1075	—	04/08/95
Accor	775	770	-0,64	26/07/95
Air Liquide	910	897	-1,42	18/07/95
Alcatel Alsthom	476,90	470,30	-1,38	28/07/95
Alcatel Cable	471	463,60	-1,57	07/07/95
Alspi	468,60	468,50	-0,02	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	139,90	143,30	+2,43	18/07/95
Axa	314	311,20	-0,89	12/06/95
Axime	646	606	-6,19	—
Bail Investis.	663	665	+0,23	12/07/95
Bancaire (Cie)	514	513	-0,19	30/03/95
Bazar Hot. Ville	460	461	+0,21	13/06/95
Bertrand Faure	171,90	173	+0,63	12/07/95
BIC	555	555	—	16/01/96
BIS	545	544	-0,18	01/07/92
B.N.P.	199	200,50	+0,75	28/07/95
Bollore Techno.	565	589	+4,24	15/07/92
Bongrain	2720	2736	+0,58	16/05/95
Bouygues	510	508	-0,39	21/08/95
Canal +	1152	1200	+4,16	15/08/95
Cap Gemini Sogeti	170	168,50	-0,88	10/07/92
Carbone Lorraine	688	680	-1,16	16/06/95
Carrefour	3741	3712	-0,77	25/04/95
Casino Guichard	178,20	177,90	-0,16	12/06/95
Casino Guich.ADP	125	125	—	12/06/95
Castorama Dl (Li)	929	932	+0,32	04/07/95
C.C.F.	237,50	235,60	-0,80	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	58	58	—	30/06/91
Cegid (Ly)	486	487	+0,20	29/05/95
CEP Communication	475,70	473,90	-0,37	27/07/95
Cerus Europ.Reun	88	87,50	-0,56	01/07/90
Cetelem	1006	1040	+3,17	01/04/96
CGIP	1219	1206	-1,06	09/06/95
Chargeurs	1312	1345	+2,51	21/06/95
Christian Dior	700	697	-0,42	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	248	249	+0,40	30/06/95
Clarins	599	598	-0,16	19/07/95
Club Mediterranee	468	460	-1,70	05/07/93
Coflexip	216	216	—	07/08/95
Colas	930	920	-1,07	29/06/95
Comptoir Entrep.1	13,95	13,55	-2,86	15/07/92
Comptoir Moder.	1918	1901	-0,88	14/06/95
CPR	437	439,90	+0,66	03/07/95
Cred.Fon.France	56,40	57,30	+1,59	16/06/95
Credit Local Fce	397	397	—	15/06/95
Credit Lyonnais CI	210,50	212	+0,71	01/07/93
Credit National	396	400	+1,01	07/06/95
CS Signaux(CSEE)	226	226,50	+0,22	23/07/95
Damart	4305	4300	-0,11	19/12/95
Danone	788	788	—	15/05/95
Dassault-Aviation	464,10	463	-0,23	16/06/95
Dassault Electro	280	276	-1,42	27/06/95
De Dietrich	255,40	261,80	+2,50	16/06/95
Degremont	480	488	+1,66	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	50,50	51	+0,99	—
DMC (Dollfus Mi)	265	266	+0,37	19/06/95
Docks France	928	920	-0,86	01/06/95
Dynaction	160	157	-1,87	10/07/92
Eaux (Cie des)	529	531	+0,37	03/07/95
Ecco	1192	1188	-0,33	03/07/95
Eiffage	821	825	+0,48	02/01/96
Elf Aquitaine	346	347,50	+0,43	17/07/95
Eramet	361	358	-0,83	31/07/95
Eridania Beghin	884	899	+1,69	12/07/95
Essilor Intl	1301	1302	+0,07	04/07/95
Essilor Intl ADP	891	887	-0,44	04/07/95
Esso	649	645	-0,61	16/02/96
Eurafrance	1940	1935	-0,25	26/12/95
Euro Disney	14,10	13,70	-2,83	23/03/93
Europe 1	■ 1231	1250	+1,54	03/04/96
Eurotunnel	4,86	4,83	-0,61	—
Filipacchi Medias	910	906	-0,43	21/08/95
Finextel	70,80	75	+5,93	27/06/95
Fives-Lille	530	526	-0,75	12/07/95
Fromageries Bel	5150	5000	-2,91	27/07/95
Galeries Lafayette	1675	1680	+0,29	05/07/95
GAN	150,50	150,10	-0,26	05/07/94
Gascogne (B)	489	492	+0,61	19/06/95
Gaz et Eaux	2179	2172	-0,32	27/06/95
Geophysique	340	339,60	-0,11	12/07/93
G.F.C	416	415,90	-0,02	26/07/95
Groupe Andre S.A.	480	476,20	-0,79	12/02/96
Gr.Zannier #(Ly)	95	95,95	+1	01/07/95
GTM-Entrepose	349,90	349	-0,25	21/07/95
Guilbert	743	760	+2,28	07/08/95
Guyenne Gascogne	1674	1642	-1,91	19/06/95
Havas	433	428,10	-1,13	24/08/95
Havas Ad.Euro RSCG	590	588	-0,33	05/08/95
Imetal	721	725	+0,55	06/07/95
Immeubl.France	347,10	342,90	-1,21	15/06/95
Ingenico	70,80	72	+1,69	31/07/95
Interbail	270	270,90	+0,33	30/06/95
Intertechnique 1	531	530	-0,18	29/09/92
Jean Lefebvre	323	323	—	19/06/95
Klepierre	620	610	-1,61	01/04/96
Labinal	705	708	+0,42	05/07/95
Lafarge	334,50	334,70	+0,05	10/07/95
Lagardere (MMB)	136,80	135,30	-1,09	05/07/95
Lapeyre	296	290	-2,02	02/06/95
Lebon	245	244	-0,40	05/07/95
Legrand	950	937	-1,36	01/02/96
Legrand ADP	640	629	-1,71	01/02/96
Legris indust.	257,90	256,50	-0,54	10/09/92
Locindus	880	879	-0,11	03/07/95
L'Oreal	1541	1520	-1,36	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1279	1264	-1,17	30/11/95
Lyonnaise Eaux	474,20	471	-0,67	31/07/95
Marine Wendel	427,80	425	-0,65	30/11/95
Matra-Hachette	132,60	130,40	-1,65	04/07/95
Metaleurop	54	53,10	-1,66	[illegible]
Metrologie Inter.	23,50	24	+2,12	—
Michelin	243,40	245,10	+0,69	10/07/95
Moulinex	88	86,60	-1,59	14/09/92
Navigation Mixte	765	750	-1,96	10/08/95
Nord-Est	140,50	138,50	-1,42	15/06/95
Nordon (Ny)	470	—	—	—
NRJ #	611	615	+0,65	19/04/95
OLIPAR	119	124	+4,20	—
Paribas	318	322	+1,25	03/08/95
Pechiney	215,30	216	+0,32	—
Pechiney CIP	241	241	—	10/07/95
Pechiney Intl	109	108	-0,91	03/07/95
Pernod-Ricard	320	316,50	-1,09	11/01/96
Peugeot	765	762	-0,39	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1382	1379	-0,21	03/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	453	451	-0,44	04/07/95
Potlet	530	534	+0,75	08/06/95
Primagaz	549	558	+1,63	12/06/95
Promodes	1377	1357	-1,45	09/06/95
Publicis	395	405	+2,53	12/07/95
Remy Cointreau	143,50	141,50	-1,39	02/10/95
Renault	147,70	144,60	-2,09	04/07/95
Rexel	1160	1151	-0,77	03/07/95
Rhone Poulenc A	131,80	129,80	-1,51	03/07/95
Rochette (La)	33,70	33,80	+0,29	25/06/92
Roussel Uclaf	1118	1121	+0,26	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	4210	4200	-0,23	10/07/95
Sade (Ny)	187	188	+0,53	19/06/95
Sagem SA	3315	3290	-0,75	10/07/95
Saint-Gobain	641	632	-1,40	28/07/95
Saint-Louis	1441	1417	-1,66	05/07/95
Salomon (Ly)	3345	3344	-0,02	02/10/95
Salvepar (Ny)	420	420	—	28/09/95
Sanofi	368,90	370,70	+0,48	26/07/95
Sat	2051	2080	+1,41	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1565	1584	+1,21	03/06/95
Schneider SA	223,40	223	-0,17	31/07/95
SCOR SA	186,90	184,90	-1,07	20/07/95
S.E.B.	799	800	+0,12	14/06/95
Sefimeg	350	349	-0,28	10/07/95
SEITA	206,60	206,10	-0,24	30/06/95
Selectibanque	105,20	106	+0,76	12/07/95
SFIM	1165	1132	-2,83	11/08/95
SGE	130,50	130,50	—	08/08/95
Sidel	1271	1258	-1,02	06/06/95
Simco	468,20	468,80	+0,12	04/08/95
S.I.T.A	1015	1023	+0,78	10/07/95
Skis Rossignol	1865	1820	-2,41	29/09/95
Sligos	460	458	-0,43	07/07/95
Societe Gale A.	565	567	+0,35	06/06/95
Sodexho	1971	1987	+0,81	05/03/96
Sommer-Allibert	1665	1663	-0,12	21/06/95
Sophia	221	219,90	-0,49	30/06/95
Spir Communication	596	605	+1,51	22/06/95
Strafor Facom	369	370,20	+0,32	01/08/95
Suez	217	215	-0,92	28/07/95
Synthelabo	398	393	-1,25	27/06/95
Technip	442,90	436	-1,55	01/06/95
Thomson-CSF	132	130	-1,51	11/06/95
Total	353,10	353,10	—	21/07/95
UAP	109,80	110,90	+1	09/08/95
UFB Locabail	465	468,50	+0,75	03/04/96
UGC DA (M)	297	297	—	01/08/95
UIC	92	93,05	+1,14	05/07/93
UIF	456	452,20	-0,83	31/07/95
UIS	161,10	162,90	+1,11	09/07/95
Unibail	530	527	-0,56	12/06/95
Union Assur.Fdal	625	630	+0,80	19/09/95
Usinor Sacilor	82,50	82,50	—	—
Valeo	261,30	262,50	+0,45	25/07/95
Vallourec	260	258,50	-0,57	26/07/92
Via Banque	192	192	—	13/06/95
Worms & Cie	284,40	283	-0,49	16/06/95
Zodiac ex.dt divd	1140	1125	-1,31	22/01/96
Elf Gabon	860	872	+1,39	29/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	250,90	252,90	+0,79	06/10/95
Adidas AG #	369	362	-1,89	—
American Express	251	252,90	+0,75	09/02/96
Anglo American #	320,10	316,50	-1,12	[illegible]
Amgold #	520	510	-1,92	15/12/95
Arjo Wiggins App.	16	16,30	+1,87	15/11/95
A.T.T. #	321	321,40	+0,12	01/05/96
Banco Santander #	240	243	+1,25	31/01/96
Barrick Gold #	154,70	154,90	+0,12	15/12/95
B.A.S.F. #	1409	1404	-0,35	12/05/95
Bayer #	1722	1725	+0,17	27/04/95
Blenheim Group	22,15	22,20	+0,22	10/01/96
Buffelsfontein #	16,30	14,75	-9,50	16/05/94
Cordiant PLC	9,95	10	+0,50	—
Crown Cork ord.	245,30	242,30	-1,22	29/02/96
Crown Cork PF CV.	238	[illegible]	—	—
Daimler Benz #	2740	2734	-0,21	26/05/95
De Beers #	157	154,50	-1,59	26/10/95
Deutsche Bank #	255,50	255	-0,19	19/05/95
Dresdner Bank #	137	136,70	-0,21	22/05/95
Driefontein #	79,70	76,70	-3,76	07/02/96
Du Pont Nemours #	424,90	426	+0,25	14/03/96
Eastman Kodak #	364,30	364,30	—	01/04/96
East Rand #	4,14	4,10	-0,96	15/10/94
Echo Bay Mines #	68	68	—	22/01/96
Electrolux #	244,20	248,90	+1,92	16/05/95
Ericsson #	102,60	103,60	+0,97	22/05/95
Exxon Corp. #	416,40	423,30	+1,65	13/03/96
Ford Motor #	175,30	180	+2,73	01/03/96
Freegold #	48	46,50	-3,12	15/12/95
Gencor Limited #	19,55	19,60	+0,25	28/03/96
General Elect. #	402	401,60	-0,09	[illegible]
General Motors #	283	279,90	-1,09	[illegible]
Cie Belgique #	397,80	401	+0,80	24/06/95
Grd Metropolitan	32,50	32,35	-0,46	[illegible]
Guinness Plc #	36,50	36,90	+1,09	07/11/95
Hanson Plc	14,85	14,75	-0,67	05/03/96
Harmony Gold #	65,60	63,10	-3,96	01/09/95
Hitachi #	50	50,05	+0,10	31/12/99
Hoechst #	1804	1788	-0,88	26/04/95
I.B.M #	561	592	+5,52	09/03/96
I.C.I #	74,55	74	-0,73	03/10/95
Ito Yokado #	298,60	295,30	-1,10	31/12/99
Matsushita #	82,95	81,40	-1,86	31/12/99
Mc Donald's #	248	251,50	+1,41	15/03/96
Merck and Co #	321,90	323,20	+0,40	01/04/96
Mitsubishi Corp.#	65,20	66,50	+1,99	31/12/99
Mobil Corporat.#	571	588	+2,97	11/03/96
Morgan J.P. #	426,60	—	—	15/04/96
Nestle SA Nom. #	5710	5730	+0,35	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	75,70	—	—	31/12/99
Norsk Hydro #	222	220,70	-0,58	23/05/95
Petrofina #	1469	1466	-0,20	24/05/95
Philip Morris #	455	456,50	+0,32	10/04/96
Philips N.V #	180	180,80	+0,44	11/04/96
Placer Dome Inc #	144,90	144,50	-0,27	26/03/96
Procter Gamble #	433,70	437,70	+0,92	15/02/96
Quilmes	222,20	222,50	+0,13	17/07/95
Randfontein #	41,50	39,90	-3,85	30/01/96
Rhone Poul.Rorer #	323,80	322	-0,55	29/02/96
Royal Dutch #	717	724	+0,97	26/09/95
R T Z #	73,10	73	-0,13	22/04/96
Sega Enterprises	225,50	227,90	+1,06	31/12/99
Saint-Helena #	37,15	35,90	-3,36	15/09/95
Schlumberger #	410,70	412,20	+0,36	05/04/96
SGS Thomson Micro.	183	184,60	+0,87	—
Shell Transport #	66,30	66,35	+0,07	02/11/95
Siemens #	2770	2760	-0,36	26/02/96
Sony Corp. #	306	304,30	-0,55	31/12/99
Sumitomo Bank #	101,50	101,50	—	31/12/99
T.D.K #	266,70	264,90	-0,67	31/12/99
Telefonica #	80,55	81,85	+1,61	22/01/96
Toshiba #	39,15	38,85	-0,76	31/12/99
Unilever #	688	684	-0,58	20/12/95
United Technol. #	560	570	+1,78	10/03/96
Vaal Reefs #	483	475	-1,65	15/03/96
Volkswagen A.G #	1786	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	118,30	119	+0,59	02/05/95
Western Deep #	227	222	-2,20	15/03/96
Yamanouchi #	113	113	—	31/03/99
Zambia Copper	3,90	[illegible]	-1,51	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MERCREDI 3 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,90	3,888 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	6,596 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	110,82	5,779
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,100
CFD 9,7% 90-03 CB	118,41	1,725 o
CFD 8,6% 92-05 CB	113	1,410
CFF 10% 88-98 CA#	108,11	4,672 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,71	4,672 d
CFF 10,25%90-01CB#	111,17	0,730
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,68	7,738 o
CLF 9%88-93/98 CA#	106,98	3,697
CNA 9% 4/92-07	116,55	8,410
CRH 8,6% 92/94-03	111,85	6,720
CRH 8,5% 10/87-88#	108,79	0,488
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,30	1,282 d
EDF 8,6% 92-04 #	—	0,024
Emp.Etat 6%93-97 #	101,78	4,410
Finansder 9%91-06#	116,30	3,344
Finansd.8,6%92-02#	112,45	1,789
Florai9,75% 90-99#	112,67	6,983 o
OAT 8,5% 87-97CA#	104,60	6,735 ↓
OAT 9,90%85-97 CA#	—	3,219
OAT 88-98 TME CA	102,10	1,217
OAT 9/85-98 TRA	101	3,477
OAT 9,50%88-98 CA#	109,49	7,327
OAT TMB 87/99 CA	99,75	0,920
OAT 8,125% 89-99 #	108,43	7,126 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	110,76	0,308 o
OAT 85/00 TRA CA	105,45	4,300
OAT 10%5/85-00 CA#	116,15	8,716 ↑
OAT 89-01 TME CA	103,02	1,217
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,01	3,182 d
OAT 8,50% 89-19 #	114,27	5,902 d
OAT 8,50%92-23 CA#	113,90	8,152 d
SNCF 8,6% 87-94CA	108,50	1,695 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	897	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	251	250
Bains C.Monaco ◆	605	605
B.N.P.Intercont.	344	348
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge	900	930
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	423	410
Caragen Holding ◆	20	20
Champex (Ny) ◆	14,15	14,15
CIC Un.Euro.CIP	335	350
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem	390	390
Concorde-Ass Risq ◆	710	710
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ◆	30,50	27,55 o
Darblay	441	441
Didot Bottin ◆	690	690
Eaux Bassin Vichy	4830	4795
Ecia	750	754
Ent.Mag. Paris ◆	1599	1599
Eridania Beghin CI ◆	820	820
Fidei	47	50
Finalens	390	372
F.I.P.P. ◆	98	98
Fonciere (Cie)	490	490
Fonciere Euris	229,50	229
Foncina #	440	480
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1120	1102
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont #	392	396
Genefim	150	145
Gevelot	1551	1529
G.T.I (Transport)	315	315
Immobail	130,50	129,90
Immobanque	702	711
Im.Marseillaise	6640	6480
Invest.(Ste Cie.) ◆	1280	1280
Lille Bonnieres	2481	2500
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	177,20	177
Lucia ◆	50	50
Monoprix	175	185
Metal Deploye ◆	429,20	425,20
Mors #	14,20	14,50
Navigation (Nie)	68,50	68
Paluel-Marmont ◆	319	319
Pap.Clairefont(Ny)	1400	1387
Parfinance	211,60	211,80
Paris Orleans	275	270
Piper Heidsieck	1395	1395
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI)	825	820
PSB Industries Ly	350	350
Rochefortaise Com.	208	[illegible]
Rosario ◆	191,20	191,80
Rougier #	500	480
S.A.F.I.C Alcan	289,70	281
Saga	195	200
Salins du Midi	481	488
Savoisienne (M)	124,90	130,70
Sitec	748	750
S.I.P.H. ◆	175	175
Sofal ◆	89	89
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofitam act.a rep. ◆	67,70	67,70
Sofragi	3770	3800
Soudure Autogene ◆	1097	1097
Sovabail ◆	390	390
Taittinger	1720	1715
Tour Eiffel	285	280
Elyo	233	230
Vicat ◆	500	500
Virax	129	130

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1200	1200
Fiat Ord.	15,50	15,50
Gevaert	301,50	296,10
Gold Fields South	168,50	168,50
Kubota Corp.	32,90	32,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	48,25	48,25
Ottomane(cie Fin.)	242	249,90
Robeco	378,50	379,50
Rodamco N.V.	145,10	148,10
Rolinco	405,60	407,50
Solvay SA	2901	2907

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MERCREDI 3 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	58,45	58,45
AFE #	468	460
Algle #	194	191,20
Albert S.A (Ns) ◆	141,60	141,60
Altran Techno. #	1120	1115
Montaignes P.Gest.	638	638
Assystem #	600	605
Bque Picardie (Li) ◆	999	999
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	245	245,10
Bque Vernes	600	600
Beneteau #	560	561
B I M P	81	72
Boiron (Ly) #	558	562
Boisset (Ly)#	227	227,10
But S.A.	326	324
Cardif SA	840	840
CDA-Cie des Alpes	145,50	145,50
C.E.E #	329,50	329,50
CEGEP #	152,10	152
Cermex # (Ly)	335	335
CFPI #	282	280,80
Change Bourse (M)	307	310
Christ.Dalloz #	1690	1688
Cipe France Ly #	424	416
CNIM CA#	198	192,10
Codetour	314	314
Comp.Euro.Tele-CET	320	320
Confandey S.A.	290,10	290
C.A. de la Brie	347,80	347
C.A.Gironde (B)	446	446
C.A.Haute Normand.	349	349
C.A.Ile & Vilaine	344	344
C.A. Paris IDF	850	850
C.A.de l'Isere Ly#	379	382
C.A.Loire Atl.Ns #	296,50	292
C.A.Loire/H.Loire#	220	222
C.A.Morbihan (Ns)	331,90	329
C.A.du Nord (Li)	490	476,10
C.A. Oise CCI ■	247,40	259
C.A.Pas de Calais	438	425
C.A. Somme CCI	237	236,50
C.A.Toulouse (B)	396,20	400
Chaine et Trame #	165	168
C.A. Midi CCI#(Ly)	295	295
Creeks	57,40	56
Devanlay	484	485
Deveaux(Ly)#	625	628
Devernois (Ly)	491	490
Ducros Serv.Rapide	80	77
Ecco Trav.Tempo Ly	440	440
Emin-Leydier# (Ly)	485	500
Europ.Extinc.(Ly)	269	274
Europ Propulsion	604	603
Expand s.a	257	262
Factorem	679	678
Faiveley #	301	299,90
Finacor	122	124,70
Fininfo	480	480
Fructivie	635	640
Gautier France #	295	295
Gel 2000	80	85
GFI Industries #	661	[illegible]
Girodet # (Ly)	49	49
GLM S.A.	362,90	358,90
Grandoptic.Photo #	600	599
Gpe Guillin # Ly	202,90	200
Kindy #	185	185
Guerbet	353	357
Hermes Internat.1#	1390	1390
Hurel Dubois	539	540
ICBT Groupe #	240	238
I.C.C.	175	170,10
Idianova	69	69,50
Immob.Hotel. #	63,50	63
Installux (Ly)	561	560
Int. Computer #	92	91,95
Invest.Paris	149	151
IPBM ◆	72,45	72,45
M6-Metropole TV	470	472
Manitou #	650	655
Manutan	875	909
Marie Brizard	1250	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	276	272,10
Mecadyne ◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)	89,70	89
MGI Coutier	280	285
Michel Thierry#	749	750
Monneret Jouet Ly#	70,80	72
Naf-Naf #	64	64,50
Norbert Dentres.#	800	780
N.S.C Schlum. Ny	740	737
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	900
Onet #	915	900
Paul Predault #	190	182
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	126	125
Pochet ◆	1054	1054
Poujoulat Ets (Ns)	233,40	235
Radiall #	670	673
Rallye(Cathiard)Ly	215	218,20
Reydel Indust.Li ◆	966	966
Robertet #	1349	1332
Rouleau-Guichard ◆	483	483
Securidev #	80	82
Sediver #	233	232
Seribo	310	310
Siparex (Ly) #	101,70	101,70
Smoby (Ly)#	667	667
Sofco (Ly)	123	120,90
Sofibus ◆	412	412
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	713	710
Sopra	353,10	353,10
Steph.Kelian #	111,90	106,40
Sylea	480	480
Teisseire-France	217	219
TF1-1	519	510
Thermador Hold(Ly)	430	425
Trouvay Cauvin #	95,50	94
Unilog	509	525
Union Fin.France	528	528
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	137	136
Vilmorin et Cie #	455	457
Virbac	676	679

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MERCREDI 3 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,05	0,05
Sté lecteurs du Monde ◆	131,10	131,10
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1250	1250
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

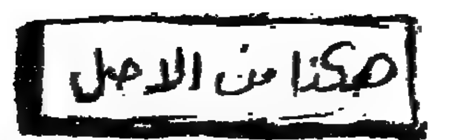
Une sélection

Cours de clôture le 2 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa)	118,07	112,45
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2386,96	2351,60
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9378,42	9378,42
Arbitr. Première	8909,68	8821,47
Arbitr. Sécurité	17173,35	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	849124	849124
Natio Court Terme	13644	13644
Natio Court Terme2	370601	370601
Natio Epargne	22659,15	22434,80
Natio Ep. Capital C/D	15277,06	15125,80
Natio Ep. Croissance	2289,05	2244,17
Natio Ep. Obligations	208,99	204,89
Natio Epargne Retraite	138,69	135,97
Natio Epargne Trésor	10481,53	10460,61
Natio Epargne Valeur	543,29	532,64
Natio France Index	1098,43	1076,88
Natio Immobilier	1219,29	1195,38
Natio Inter	1829,81	1793,93
Natio Monétaire C/D	5311,25	5311,25
Natio Opportunités	162,30	159,12
Natio Patrimoine	1500,27	1470,85
Natio Perspectives	1225,97	1201,93
Natio Placements C/D	76027,69	76027,69
Natio Revenus	1081,79	1071,88
Natio Sécurité	11513,28	11513,28
Natio Valeurs	1016,34	996,41
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden	88773,84	88773,84
Oblig. tres caté.	230,58	227,17
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop.	2119,18	2114,95
Livret Portefeuil.	873,70	848,25
Patrimoine Retraite	295,82	290,02
Sicav Associations	2349,69	2349,69
Valreal	34292,53	34275,39
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	[illegible]	2265,06
Fonsicav	18903,46	18865,73
France Obligations	491,81	486,94
HLM Monétaire	18123,78	18123,78
Oblisécurité Sicav	5602,13	5602,13
Mutualité dépôts	18088,38	18052,28
Première Oblig. C	12895,36	12895,36
Première Oblig. D	11218,27	11212,66
Sensivalor	35044,01	35044,01
Trésor Plus	1757,50	1740,10
Trésor Trimestriel	1028,66	1018,48
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Actions futur	213,16	206,95
Écur. Distrimonétaire	10765,65	10765,65
Écur. Expansion	79424,08	[illegible]
Écur. Géovaleurs	2901,23	2816,73
Écur. Investissement	175,23	170,13
Eparcourt-Sicav	202,47	201,97
Livret Bourse Inv.	642,81	624,09
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	115158,60	115158,60
Atout Amerique	135,99	132,67
Atout Asie	102,46	99,96
Atout Futur C	590,71	576,30
Atout Futur D	563,48	549,74
Coexis	1790,63	1757,24
Dieze	1826,82	1792,76
Elicash ◇	913223,07	[illegible]
Epargne-Unie	165,81	161,77
Eurodyn	1715,04	1673,21
Indica ◆	1229,94	1199,72
Mone.JC ◇	11515,36	11515,36
Mone.JD ◇	11515,36	11515,36
Oblifutur	3883,37	3810,96
Oraction	1758,37	1715,48
Proficlus	1005,89	987,13
Revenu-Vert	1198,28	1175,94
Sevea ◆	106	103,41
Synthesis	15685,58	15379,02
Uni Foncier	1296,74	1266,11
Uni France	647,89	632,09
Uni Garantie C	1675,39	1644,15
Uni Garantie D	1362,21	1336,81
Uni-Régions	1994,19	[illegible]
Univar C ◇	298,51	298,51
Univar D ◇	298,51	298,51
Univers Actions	183,65	179,17
Univers-Obligations	2159,50	2139,23
CIC BANQUES		
Francic	549,44	541,32
Francic Pierre	118,56	115,11
Francic Régions	1639,29	1615,06
CIC PARIS		
Cicamonde	1291,15	1272,07
Ecocic	1342,71	[illegible]
Oblicic Mondial	3317,37	[illegible]
Oblicic Régions	1160,79	[illegible]
Rentacic ◆	164,48	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1286,86	1274,12
Lion 20000	16619,37	16619,37
Lion Association	11033,67	11033,67
Lion Plus	1375,39	[illegible]
Lion Trésor	2414,28	[illegible]
Oblilion	1782,36	1764,71
Sicav 5000	565,54	554,45
Slivafrance	919,90	[illegible]
Slivam	477,42	468,06
Slivarente	234,41	[illegible]
Slivinter	585,53	[illegible]
Trilion	5204,91	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2010,72	1971,29
Crédit Mutuel Capital ◆	[illegible]	1656,02
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	854,77	854,77
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	100,76	98,06
Créd.Mut.Ep.J	22230,52	22230,52
Créd.Mut.Ep.long.T.	226,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1199,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1095,18	1073,21
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	726,20	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17558,78	17047,36
St-Honoré March. Emer.	604,76	578,73
St-Honoré Pacifique	775,05	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◆	1778,12	1778,12
Stratégie Actions	950,64	914,98
Stratégie Rendement	1764,15	1746,62
[illegible]		
Amplitude Monde D.	782,51	[illegible]
Elanciel D	130,39	127,83
Emergence Poste D	107,04	[illegible]
Géobilys C	611,26	[illegible]
Géobilys D	596,03	[illegible]
Intensys D	112,55	[illegible]
Latitude C/D	143,69	[illegible]
Oblitys D	580,99	[illegible]
Plénitude D	157,83	[illegible]
Poste Gestion C	42884,66	42884,66
Solstice D	2332,90	[illegible]
Thésora C	904,98	[illegible]
Thésora D	860,18	[illegible]
Revenus Trimestr.	5321,32	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1078,62	[illegible]
Cadence 2	[illegible]	[illegible]
Cadence 3	1054,12	[illegible]
Capiobli	[illegible]	[illegible]
Interoblig	6258,17	[illegible]
Intersélection Fce	575,45	[illegible]
S.G. France opport. C	1664,20	[illegible]
S.G. France opport. D	1604,85	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1201,79	[illegible]
S.G. Monde opport. D	[illegible]	[illegible]
Sogenfrance C	1457,18	[illegible]
Sogenfrance D	[illegible]	[illegible]
Sogépargne	[illegible]	307,38
Sogevar	1259,53	[illegible]
Soginter	1767,35	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉPIZOOTIE Tandis qu'à Luxembourg les ministres de l'agriculture des Quinze sont parvenus à un accord prévoyant l'abattage au Royaume-Uni de tous les bovins de plus de trente mois et que l'Organisation mondiale de la santé envisage de recommander l'interdiction de toutes les farines fabriquées à partir de carcasses animales *(lire page 4)*, l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* publie les observations des dix cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob qui sont à l'origine de la « crise de la vache folle ». ● LES SCIENTIFIQUES n'en finissent pas de mesurer les incertitudes qui pèsent encore sur les fameux agents transmissibles non conventionnels et les maladies qu'ils sont susceptibles de provoquer, en particulier la maladie d'Alzheimer. ● ILS REMETTENT EN CAUSE l'hypothèse selon laquelle les ovins auraient contaminé les bovins.

Les épouvantables énigmes de la « Vache folle »

La crise est l'occasion pour les chercheurs d'exprimer leurs doutes et leurs craintes. Rien n'est acquis, ni sur les origines des contaminations, ni sur les modes de transmission, ni sur les conséquences pour l'homme de ces épizooties

ET SI, s'agissant des agents transmissibles non conventionnels et de leurs conséquences pathologiques, tout était plus compliqué qu'on ne l'avait imaginé jusqu'à présent ? Et si les quelques éléments de certitudes que l'on assène depuis quelques semaines étaient, en réalité, dans le secret de leurs laboratoires, fortement remis en cause par les rares chercheurs réellement spécialistes de ces questions. Nous avons rencontré quelques-uns de ces scientifiques, écouté leurs doutes, leurs angoisses aussi. Sans fard, ils nous livrent l'état actuel de leurs réflexions.

● Quelle est la véritable origine de la maladie des bovins britanniques ?

Jusqu'à présent, l'hypothèse officielle concernant l'origine de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) fait valoir que les bovins britanniques ont été contaminés par l'agent infectieux responsable de la tremblante du mouton, autre maladie neurodégénérative due à un agent transmissible non conventionnel (ATNC ou prion). Cette contamination résulterait de la consommation massive et prolongée – notamment entre 1980 et 1990 – par le cheptel bovin britannique de farines animales fabriquées à partir de carcasses de moutons infectées par l'agent de la « tremblante ».

« Le seul dénominateur commun entre tous les ovins atteints était l'ingestion d'aliments manufacturés, de farines alimentaires riches en protéines fabriquées à partir de viandes et d'os provenant de carcasses de moutons et de déchets des ateliers d'équarrissage et des abattoirs, le « cinquième quartier », non utilisable pour la consommation humaine » rappellent les docteurs Pierre Beauvais et Thierry Billette de Villemeur, dans un ouvrage qui vient d'être publié par les éditions Flammarion.

Des modifications dans la fabrication de ces farines seraient responsables d'une moins grande inactivation des prions et, de ce fait, sont actuellement tenues pour être directement à l'origine de l'épidémie bovine. Ces modifications furent mises en œuvre en 1980 dans un souci évident de rentabilité et d'économies.

Aujourd'hui, l'hypothèse, toujours tenue pour officielle, d'une contamination ovins-bovins apparaît de plus en plus fragilisée. Elle est fortement contestée par quelques-uns des plus grands noms de la recherche sur les maladies à prions. Ces spécialistes tiennent compte dans leurs raisonnements d'une série de faits problématiques. Ainsi, à la différence de l'agent infectieux de la « tremblante du mouton » spécifique à l'espèce ovine (incapable de franchir la barrière que constitue, pour lui, cette espèce), l'agent infectieux du bovin peut, beaucoup plus aisément, être transmis à d'autres animaux, comme les chats domestiques, les souris de laboratoire, ou encore, après injection, le porc.

« Plusieurs études réalisées en laboratoire ont été menées, consistant à nourrir plusieurs races et espèces à partir de différents tissus provenant de vaches infectées, nous a expliqué le professeur Dominique Dormont (Service de santé des armées), l'un des grands spécialistes internationaux de cette question. *Seuls les animaux nourris avec du cerveau de vache ont développé une maladie. Les animaux nourris avec les autres organes, y compris le muscle, n'ont pas été atteints. Il faut néanmoins être relativement prudent avant de conclure de manière définitive, car nous ne savons pas encore avec précision si les propriétés biologiques de l'agent ESB correspondent à celles observées dans les modèles animaux. Tout indique, sauf si les britanniques ont des données non publiées allant dans le sens inverse, qu'un tel risque est très faible, voire uniquement théorique. Toutefois, l'exposition chronique à l'agent infectieux n'a pas, à ma connaissance, encore été étudiée. »*

Comment comprendre ? L'hypothèse aujourd'hui la plus crédible consiste à dire, schématiquement, que ce sont ici les bovins, toujours *via* les farines animales britanniques, qui ont contaminé d'autres bovins. *« Il est probable que des carcasses de bovins contaminées mélangées à celles des moutons ont dû provoquer une plus grande sensibilité à l'infection et augmenté le nombre de cas observés à partir de 1980 »*, estiment pour leur part les docteurs Beauvais et Billette de Villemeur.

On aurait donc soumis de manière chronique, et *via* ces farines, les bovins britanniques à un agent infectieux présent au sein de leur espèce dans laquelle, jusqu'à présent, il ne parvenait pas à s'exprimer. Un profil génétique particulier des animaux, fruits de la sélection séculaire en Grande-Bretagne, aurait pu jouer un rôle favorisant. S'il était demain confirmé, un tel scénario imposerait en urgence de nouvelles enquêtes épidémiologiques et de nouveaux travaux fondamentaux afin de déterminer les conséquences de la consommation de telles farines par de très nombreuses espèces animales (à commencer par le mouton) dont la chair est consommée par l'homme. Retirées des circuits de l'alimentation des ruminants au début des années 90, ces farines continuent aujourd'hui à être utilisées chez les animaux « monogastriques » (le porc et les volailles notamment). Pour combien de temps encore ?

Les incertitudes sur les modes de transmission du prion

Maladie de Creutzfeldt-Jakob

Maladie d'Alzheimer

"tremblante" du mouton ?

?

Encéphalopathie féline spongiforme

Encéphalopathie bovine spongiforme

Farines animales britanniques

● Pourquoi la science fondamentale ne permet-elle pas de sortir de l'impasse ?

L'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine, associée à l'incohérence de la gestion politique à laquelle elle donne lieu à l'échelon de l'Union européenne, conduit à deux types de discours réducteurs. Le premier consiste à soutenir que tout a, en temps et en heure, été fait pour prévenir la progression du fléau au sein de l'espèce bovine et sa possible transmission à l'espèce humaine. Le second, nourri d'accusations multiformes et plus ou moins documentées, soutient que le dispositif préventif mis en œuvre à partir de la fin des années 80 a toujours péché par sous-estimation du risque infectieux. Comme dans l'affaire du sang contaminé, l'affaire des « vaches folles » imposera, demain, une relecture documentée, historique, épistémologique et sociologique des faits et des processus de décision aux échelons nationaux et à l'échelon supranational. Dès à présent, on peut raisonnablement se demander si tout été mis en œuvre pour élucider ce qui demeure, à bien des égards, un profond mystère ? Sans doute pas.

« L'Autrichien Franz Fischler [commissaire européen à l'agriculture] *m'avait convoqué en décembre dernier pour me demander ce qui, à l'échelon européen, pourrait être mis en place dans ce domaine afin que la recherche fondamentale puisse fournir d'utiles réponses aux questions soulevées »*, nous déclarait, il y a quelques jours, le professeur Charles Weissmann (Institut de biologie moléculaire de Zurich), chargé depuis peu, par la Commission européenne, de constituer un groupe d'experts sur la problématique de l'épidémie de « *vache folle* ». Selon ce prestigieux chercheur – *qui fut* le premier, dès 1985, à localiser, cloner et séquencer le gène qui code pour la protéine prion –, *« plusieurs axes de recherche n'ont pas encore été développés concernant des travaux qui auraient dû être mis en œuvre depuis plusieurs années. Il aurait été très utile, comme je l'avais proposé à plusieurs de mes collègues, de mettre en place des expérimentations consistant à faire ingérer à des singes différentes quantités de cerveaux de bovins contaminés à des titres infectieux différents. Ceci aurait permis de préciser si la barrière d'espèce entre l'agent du bovin et les primates était possible par voie alimentaire. Malheureusement, de telles expériences n'ont pas été conduites. On peut raisonnablement penser que, si ces travaux avaient été réalisés en temps utile, nous en saurions beaucoup plus aujourd'hui sur le fait de savoir si nous avons ou non des raisons d'être inquiets quant à la consommation de certaines parties anatomiques des bovins. Malheureusement, nous n'avons pas sur ce point de réponse définitive. De telles expériences doivent très rapidement être mises en œuvre ».*

Les nombreuses incertitudes qui demeurent quant aux mécanismes moléculaires à l'origine des maladies dégénératives dues aux prions, et les caractéristiques de ces agents totalement différents des germes infectieux traditionnels de l'homme et des espèces animales (virus, bactéries ou parasites), font que l'on ne dispose pas ici des méthodes diagnostiques habituelles permettant de déterminer si un individu est ou non infecté et infectieux. Cette situation a imposé ces dernières années d'avoir recours à une série de dispositifs expérimentaux plus ou moins sophistiqués. Ces derniers ne fourniront pas de réponse définitive avant plusieurs mois ou plusieurs années.

Des expériences sont en cours en Grande-Bretagne, visant à déterminer s'il existe ou non une transmission de la maladie de la « vache folle » depuis la vache vers le veau durant la gestation. On annonce d'autre part, en Grande-Bretagne (équipe du docteur Harash Narang, Newcastle) et aux Etats-Unis, différentes publications concernant la mise au point de tests qui permettraient de déterminer si un animal apparemment bien portant est ou non contaminé, et donc potentiellement contaminant. Compte tenu des caractéristiques de la maladie, et des mystères qui demeurent quant aux mécanismes de l'infection et à la réalité de la transmission à l'homme, la plupart des spécialistes demeurent ici très sceptiques quant à la valeur de ces procédés. En toute hypothèse, de tels tests ne seraient pas utilisables en routine avant plusieurs mois ou plusieurs années.

● Faut-il s'inquiéter d'une parenté entre la maladie de Creutzfeldt-Jakob et celle d'Alzheimer ?

L'épidémie britannique de « vache folle » et la possibilité d'une transmission à l'homme de cette maladie ont conduit quelques équipes scientifiques à intensifer leurs travaux vis-à-vis de l'ensemble, jusqu'alors méconnu, des maladies neuro-dégénératives parmi lesquelles figure la maladie d'Alzheimer. L'incidence de cette forme de démence présénile est en augmentation constante dans de nombreux pays industrialisés. *« L'hypothèse que certaines démences séniles de type Alzheimer pourraient être des maladies à prions repose sur plusieurs arguments. L'étude de séries autopsiques a montré que 5 % des démences de type Alzheimer sont inclassables par l'examen neuropathologique, qui ne montre ni lésions caractéristiques de la maladie d'Alzheimer ni lésions vasculaires. Certaines formes familiales de la maladie d'Alzheimer se sont avérées être des encéphalopathies spongiformes cliniquement atypiques »*, pouvait-on lire, dès 1992, dans le rapport du professeur Dominique Dormont sur la maladie des « vaches folles » et sa possible transmission à l'homme, remis à Hubert Curien, alors ministre de la recherche et de la technologie.

Aujourd'hui, le professeur Dormont ajoute : *« Nous disposons, grâce aux techniques de biologie moléculaire, de nouveaux outils qui permettent de progresser sur cette question. Il semble que, effectivement, certains cas diagnostiqués comme des maladies d'Alzheimer sont bien en fait des maladies de Creutzfeldt-Jakob. On peut raisonnablement penser que des pathologies qualifiées hier de démence peuvent en réalité être des Creutzfeldt-Jakob tardives. Les observateurs britanniques notaient par ailleurs ces derniers temps que l'âge moyen des malades de Creutzfeldt-Jakob augmentait. On ne dispose malheureusement pas de données précises et documentées quant à la réalité du phénomène sur de larges échantillons de personnes âgées de plus de soixante-dix ans. »* D'autres spécialistes vont d'ores et déjà plus loin. Sur la base de nombreuses données cliniques et biologiques communes aux deux affections, ils estiment que ces dernières doivent être réunies dans une même entité pathologique.

En toute hypothèse, les agents transmissibles non conventionnels soulèvent, on l'a vu, de nouvelles et considérables questions qui imposent une intensification rapide des travaux médico-scientifiques ; une intensification sans commune mesure avec les faibles moyens dont ont disposé, jusqu'à présent, les trop rares spécialistes de ces questions.

Jean-Yves Nau

★ ***Maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres maladies à prion*, Pierre Beauvais et Thierry Billette de Villemeur, Médecine-Sciences, Flammarion, 1996.**

Quelques dates-clés

● **La tremblante naturelle du mouton (ou scrapie)** sévit en Europe depuis au moins 1732. Au XIXe siècle, elle a envahi l'Australie. Elle a affecte aujourd'hui les cinq continents. En 1990, une enquête épidémiologique faite au Royaume-Uni avait évalué à 30 % le taux de brebis infectées.

● **Le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ou maladie des vaches folles)** a été signalé en novembre 1986 *chez un bovidé ongulé* d'origine africaine, le nyala, qui séjournait dans un zoo anglais. Au 31 mars 1994, au Royaume-Uni, 123 904 cas avaient été recensés, appartenant à 30 024 troupeaux (soit près de 30 % du cheptel anglais).

● **Le premier cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob** fut décrit en 1920 par Creutzfeldt, et l'année suivante Jakob en rapporta 4 cas sporadiques. On estime aujourd'hui l'incidence globale de la maladie à environ 0,5 à 1 cas par million d'habitants et par an, un peu plus dans les zones *urbaines. La distribution mondiale* semble ubiquitaire et la fréquence stable.

L'étude médicale des dix cas suspects de Creutzfeldt-Jakob est publiée dans « The Lancet »

AU TERME de quinze jours d'hésitations et d'atermoiements, les données médicales sur les dix cas « suspects » de maladie de Creutzfeldt-Jakob observés en Grande-Bretagne sont aujourd'hui disponibles. Ces observations seront publiées dans le prochain numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, qui paraît le 6 avril, mais différentes fuites permettent aujourd'hui d'avoir connaissance de la totalité des informations médicales. Reste à savoir pourquoi elles ont jusqu'à présent été tenues secrètes, alors même qu'elles sont au centre des décisions concernant l'avenir du cheptel britannique bovin et à l'origine de la considérable émotion internationale causée par l'hypothèse d'une contamination à l'homme de l'agent de la « vache folle ».

L'article publié dans le prochain numéro du *Lancet* décrit dix cas « suspects » survenus en 1994 et 1995 en Grande-Bretagne, présentant des caractéristiques cliniques et neuropathologiques suffisamment particulières pour conduire à évoquer l'apparition d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cet article est signé par le docteur Robert Will, responsable du réseau britannique de surveillance de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et par ses homologues allemand, néerlandais, italien et français, dont le docteur Annick Alpérovitch, de l'Inserm.

Cinq des dix malades ont présenté les premiers signes de l'affection en 1994, et les cinq autres l'année suivante (les mois n'étant pas précisés). Huit de ces malades sont décédés. L'âge moyen des patients est de vingt-neuf ans, pour une fourchette de seize à trente-neuf ans. Les lésions pathologiques (spongiose, perte de neurones et astrocytose) sont particulièrement nettes dans certaines régions cérébrales (ganglion basal et thalamus). D'importants dépôts de la protéine PrP sont retrouvés dans le cerveau et le cervelet des patients.

PAS DE CONTAMINATION ACCIDENTELLE

Les lésions neuropathologiques observées dans ces dix cas sont extrêmement homogènes, ne se différenciant nullement les unes des autres. Pour les huit patients décédés, la durée de la maladie a varié de huit à vingt-trois mois environ. Aucun des dix cas ne présente de mutation du gène de la protéine tenue pour responsable de la maladie, ce qui suggère fortement une origine extérieure.

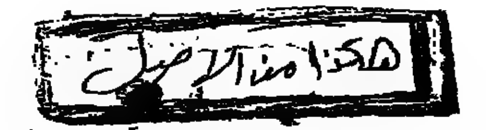
Des informations complémentaires sur l'existence d'éventuels facteurs de risque ont pu être recueillies pour neuf des dix cas. Aucune de ces neuf personnes n'a été exposée à des risques de contamination accidentelle (injection d'hormone de croissance d'origine humaine, geste neurochirurgical). Aucune n'a subi de transfusion sanguine.

En ce qui concerne les risques professionnels, un patient a été boucher entre 1985 et 1987, et un autre a effectué un séjour de deux jours dans un abattoir en 1987. Aucun n'a travaillé dans une ferme. Tous ont consommé du bœuf ou des produits bovins, mais il n'a pas été noté de consommation particulière d'abats. Un patient était végétarien depuis 1991. La plupart de ces informations ont été recueillies auprès des proches des malades.

Les auteurs de l'article déclarent que leurs constatations *« soulèvent la possibilité que les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob observés soient causalement liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine »*. Cette hypothèse devrait toutefois être confirmée par des travaux expérimentaux en cours. L'évolution de l'incidence de cette nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob au cours des mois à venir constituera à l'évidence une donnée essentielle. La répartition dans le temps de la découverte des cas n'a pas jusqu'à présent l'apparence d'un début d'explosion épidémique. Selon les auteurs de l'article du *Lancet*, *« il faut néanmoins rester prudent sur cette conclusion, étant donné le faible nombre de cas sur lequel elle se fonde »*.

J.-Y. N.

★ **« A new variant of Creutzfeldt-Jakob disease in United Kingdom », The Lancet, 1996, 6 avril 1996.**



En jouant la solidarité, les Girondins de Bordeaux ont pris une sérieuse option pour la finale de la Coupe de l'UEFA

Ils ont gagné à Prague (1-0) contre le Slavia, autre invité surprise des demi-finales, et poursuivent leur aventure européenne

Les Girondins de Bordeaux se sont imposés face au Slavia (1-0), mardi 2 avril à Prague, en demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA, grâce à un but de Christophe Dugarry (9e). Retrouvant le sérieux et la solidarité qui leur font parfois défaut en championnat, les Bordelais se trouvent en situation favorable avant le match retour, mardi 16 avril au Parc Lescure. Dans l'autre demi-finale, les joueurs du FC Barcelone ont également réussi une bonne opération en obtenant le match nul (2-2) à Munich face au Bayern.

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Le football, selon Gernot Rohr, tient en deux mots. Conquête et solidarité. Pour cet ancien défenseur, ce sport n'est harmonie que *s'il se joue en deux temps* : il y a le jeu et le combat ; le brio et la rigueur. Les chefs d'oeuvre sont faits, à doses égales, d'inspiration et de transpiration. Ce langage binaire, l'entraîneur bordelais ne cesse de le seriner à ses troupes depuis le 4 février, date de sa prise de fonction. *« Un discours de simplicité, de combativité, mais aussi de jeu*, répète-t-il. *Jouez, mais battez-vous. Faites-vous plaisir, mais collectivement. »*

A l'issue du match contre le Slavia Prague, mardi soir, il pouvait se féliciter d'avoir été entendu. *« Mon équipe a su être très conquérante en première mi-temps*, disait-il. *En seconde période, elle a mis le bleu de travail pour préserver le résultat. »* D'abord le jeu, vif, précis, rapide, tant que l'état de la pelouse l'a permis. Ensuite la résistance, un interminable corps-à-corps, une vaillance de poilus, lorsque le terrain (de jeu) devint champ (de bataille). Dans la boue de plus en plus gluante du stade Strahov, l'avantage était aux défenseurs. Gernot Rohr le savait. Depuis la veille, il était persuadé que, malgré les efforts des jardiniers tchèques, la pelouse ne résisterait pas plus d'une demi-heure. *« J'avais recommandé à mon équipe de jouer vite, à une touche de balle, tant que le terrain serait jouable. »*

Mission accomplie, dès la neuvième minute. Sur un contre rapidement mené par Richard Witschge sur l'aile gauche, le Néerlandais alertait Zinedine Zidane par-dessus la défense tchèque. Un contrôle. Un crochet intérieur. Un centre du bout du pied. Le nouveau magicien du football français servait son complice Christophe Dugarry pour un but décisif. C'était le premier concédé à domicile par cette équipe pragoise en cinq rencontres de Coupe d'Europe.

Mais qui peut arrêter le trio magique girondin Witshge-Zidane-Dugarry ? Même pas le grand Milan AC. Les trois compères, épaulés tantôt par Bixente Lizarazu, tantôt par Anthony Bancarel, eurent d'autres occasions. En particulier un tir de Dugarry sur le poteau à la 14e minute. Les Tchèques pataugeaient. Avec plus de détermination et de culot, Zidane et Dugarry auraient pu les enfoncer définitivement au cours de la première demi-heure.

« HUMBLES ET COMBATIFS »

Mais Gernot Rohr considérait avec indulgence toutes ces occasions ratées : *« Il ne faut pas trop en demander à une équipe qui n'a pas encore gagné un seul match à l'extérieur dans le championnat de France. »* Cette victoire en terre tchèque est la traduction de progrès rapides. Désormais, Bordeaux voyage mieux. *« Depuis que j'ai repris l'équipe, nous avions été plusieurs fois très près de gagner, d'abord à Lyon, et surtout à Rennes (2-3) où nous avons mené deux fois, avant d'être battus en fin de match, sur la fatigue, à dix contre onze*, rappelle-t-il. *Nous avions inscrit trois buts, presque autant que lors des quinze matches précédents à l'extérieur. »*

Les difficultés éprouvées par Bordeaux tenaient en partie à l'organisation de l'équipe : Gernot Rohr est revenu à un dispositif de prudence, alors que son prédécesseur, Slavo Muslin, refusait d'abdiquer tout panache en déplacement. Le technicien allemand préconise désormais un 4-4-2 classique, après avoir tenté vainement un dispositif ultra-défensif à Milan, avec deux stoppeurs et un seul attaquant. *« Nous sommes mieux organisés*, admet-il. *Mais c'est aussi un problème de concentration et de rigueur. »* Rappelant ses états de service de joueur de devoir, évoquant avec drôlerie ses *« gènes allemands »*, Gernot Rohr n'a cessé de prêcher la discipline et le travail. En deux mois, il a redonné à ses joueurs du cœur à l'ouvrage. Simultanément, il a ressoudé un groupe déchiré, depuis de longs mois, par des querelles de personnes.

Parce que, dans une équipe de football, il accorde la même estime aux *« soldats »* qu'aux *« artistes »*, les vieilles rancunes semblent oubliées, au profit d'une ambition mobilisatrice : faire accéder le club à la première finale européenne de son histoire.

Sur le tard, les Bordelais vivent une sorte de lune de miel. Ils étaient allés préparer leur exploit milanais en bord de mer, près du Cap Ferret. Ils y sont retournés, la semaine dernière, pour courir sur la plage, respirer l'air marin et manger des huîtres. *« Mon équipe aime se retrouver »*, explique simplement Gernot Rohr. En gentil GO, il avait organisé pour ses joueurs, le matin du match contre le Slavia, une visite du château de Prague.

Mais le tourisme s'est arrêté aux portes du vieux stade Strabov, balayé par un vent mauvais et résonnant des clameurs de 18 000 supporteurs tchèques. L'endroit ne se prêtait guère à la flânerie. *L'adversaire, en tête du championnat* tchèque et tombeur lui aussi d'une équipe italienne en quart de finale (AS Roma), devait être pris au sérieux (*Le Monde* du 2 avril). L'entraîneur girondin n'avait cessé de répéter, dès qu'un micro se tendait, le rang modeste de Bordeaux dans le championnat français : quinzième et encore en danger de relégation. *« Nous avions peur que l'élimination du Milan AC ait pu faire gonfler les têtes*, avouait-il après la rencontre. *En fait, nous sommes restés humbles et combatifs. »* L'antienne sera sans doute reprise d'ici au match retour. Gernot Rohr s'accorde *« 60 % de chances de qualification »*. Au-delà, ce serait présomptueux.

Jean-Jacques Bozonnet

Barcelone a réussi le plus dur

Une mauvaise organisation du club allemand et l'œil aiguisé de sa vedette roumaine, Gheorghe Hagi, ont permis, mardi, au FC Barcelone d'arracher le nul au Bayern Munich (2-2) au cours de l'autre demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA. Mené 1-0 à la *mi-temps* (Oscar Garcia à la 15e minute), le Bayern s'est ressaisi en seconde période en renforçant son milieu de terrain et a même pris l'avantage (buts de Marcel Witeczek et Mehmet Scholl (52e et 57e). Mais Hagi s'est saisi d'une passe en retrait médiocre de Markus Babbel pour inscrire, à la 77e minute, le but qui permet aux Catalans d'envisager sérieusement une place en finale. Le Bayern Munich vise son premier trophée européen depuis vingt ans, mais il aura fort à faire pour gagner sa place en finale, le 16 avril, lors de la demi-finale retour, dans le Nou Camp de Barcelone.

En Coupe des coupes, les Espagnols de La Corogne attendent le Paris-SG de pied ferme

LA COROGNE
de notre envoyé spécial

La date a été inscrite en gros caractères sous la photo de l'équipe : 9 juin 1991. C'est ce jour-là que le Deportivo La Corogne est sorti du trou noir. Vingt ans de seconde division et enfin, en cette date mémorable, le club galicien revenait en première division de la Liga. Ce fut le premier pas vers la gloire. A la *peña* de la Estrella, on se souvient d'autant mieux de cette rencontre que les feux de Bengale avaient mis le feu au toit de la tribune du Riazor. Le match avait été retardé d'une heure, mais les flammes avaient chauffé l'atmosphère. Le Depor, comme on l'appelle, se retrouvait parmi l'élite espagnole alors que, deux ans auparavant, il était *« quasiment sur le point de disparaître »*, ce que souligne Manuel Sanjurjo, intarissable, président de la Estrella.

Au bar *La Esquina*, siège de la *peña*, tous chantent les mérites du Depor, qui, après quatre-vingt-dix ans d'existence sans succès marquants, s'est soudain hissé parmi les équipes qui comptent dans le championnat espagnol. Un miracle dont les orfèvres furent le président Augusto Lendoiro et l'entraîneur Arsenio Iglesias, jusqu'à la saison dernière où les deux hommes divorcèrent et où Iglesias fut remplacé par un Gallois à la carrure de rugbyman, John Benjamin Toshack.

Pour les supporters de *La Estrella*, il ne fait pas de doute que l'essentiel de l'épopée du Depor revient à son président Lendoiro, également président de la députation provinciale (conseil général). Depuis 1988, celui-ci a su redresser les finances du club, engager des joueurs vedettes comme les Brésiliens Bebeto (troisième marqueur de la Liga), Mauro Silva, Donato, et susciter l'adhésion de toute la population.

En quelques années, le nombre d'adhérents est passé de 5 000 à 28 000, soit 12 % de la population de La Corogne, qui compte 250 000 habitants. Depuis 1988, le nombre de *peñas* a grimpé de 8 à 146. La folie footballistique s'est décuplée pendant la saison 1993-1994, où le club a laissé échapper le titre à cause d'un penalty manqué lors de la dernière journée. Une autre deuxième place confirma les succès de l'équipe la saison suivante. Et la Coupe du Roi, premier grand titre, remportée en 1995 face à Valence, a définitivement consacré le Real Club Deportivo. C'est dire à quel point, les Corognais sont fiers que leur *« modeste équipe »* affronte le Paris-Saint-Germain en demi-finale de la Coupe des coupes.

« Paris va savoir que La Corogne existe et qu'en Galice nous avons des cojones *(couilles) »*, lancent les *aficionados* de *La Estrella*, qui proposent déjà d'appeler leur *peña*, *« L'étoile »*.

Kike, président des Riazor Blues, la *peña* des ultras, forte de 800 membres, porte à bout de bras et de slogans la fierté du *« phare mondial »* qu'est le troisième port de pêche espagnol. Au bar *Parrus*, siège de ceux que l'on appelle les *Turcos*, tous font des plans pour se rendre à Paris, lors du match retour et interrogent sur les secrets de l'équipe de Luis Fernandez, l'entraîneur du PSG.

« Ce sera dur, on le sait, mais rien n'est joué », assure Carlos, pour qui le Depor est devenu *« l'emblème d'une ville soudée par la passion du foot »*. Certes, le PSG a déjà éliminé deux fois le Real Madrid et s'est joué l'an dernier de Barcelone mais, sur le sol granitique de ce Finistère espagnol, on a les pieds sur terre et la foi chevillée au corps.

Pourtant, le Depor n'est pas au mieux de ses possibilités cette année. Dixième du championnat, la saison a été difficile et une autre équipe galicienne, encore plus modeste, Saint-Jacques-de-Compostelle, a mieux sorti son épingle de la Liga. C'est une saison de transition, la fin d'une cycle à partir duquel il faut à nouveau redémarrer.

UN GROS MORCEAU

Le départ d'Arsenio Iglesias, *El Brujo* (*Le Sorcier*), aujourd'hui entraîneur du Real Madrid, après quatre ans et demi, a laissé un vide, même si son temps semblait révolu et qu'un renouveau s'imposait. La Coupe du Roi fut son couronnement. Plus jeune de vingt années, John Benjamin Toshack doit désormais repartir, rajeunir une équipe dont la moyenne d'âge est de vingt-neuf ans et qui, dit-il, est *« en déclin »*.

Ce Gallois de quarante-sept ans, qui a passé huit ans à la Real Sociedad de Saint-Sébastien, explique qu'il faut du temps pour constituer une ossature solide et que l'équipe actuelle est un peu usée par son succès et le boom des dernières années. En plus la malchance a joué. Martin Vasquez n'a pu jouer qu'une minute de toute la saison. Mauro Silva se remet lentement de blessures successives. Il faut donc trouver du sang neuf et *« c'est plus facile à dire qu'à faire »*, fait-il remarquer.

Toshack prépare donc le Depor de demain, celui de la maturité. Transformer la réussite des dernières années en capacité permanente de gagner le championnat : tel est l'objectif que s'est assigné le président Lendoiro.

Fier d'avoir dirigé des clubs sportifs dès l'âge de quinze ans, ce quinquagénaire à la réputation de gestionnaire prudent et avisé s'enorgueillit d'être à la tête d'une entreprise qui ne compte que six administrateurs et dix employés, et dont le budget représente le quart de celui du Real Madrid ou de celui de Barcelone (2,4 milliards de pesetas, soit 96 millions de francs).

Sponsorisés par une société de coopératives laitières, les blancs-bleus galiciens engrangent des bénéfices depuis sept ans. Mais aujourd'hui, il faut voir plus grand. Le stade en cours de travaux sera bientôt doté d'une nouvelle tribune susceptible d'accueillir 6 500 spectateurs supplémentaires. *« Il ne faut pas aller trop vite pour prendre des décisions*, avertit le président. *On a marqué un style, il faut savoir le conserver. »*

Le PSG sera un gros morceau pour le modeste mais ambitieux Deportivo. Réalistes, les Corognais le savent. Une victoire serait une bénédiction. Battus, ils ne rougiront pas. *« No pasa nada ! »*, disent-ils (ce n'est pas grave). *L'important est que les blancs-bleus* vont jouer au Parc des Princes. Et c'est déjà une belle récompense.

Michel Bôle-Richard

Jacques Monclar entraînera le club de basket de Pau-Orthez

MICHEL GOMEZ doit être remplacé à la tête de l'Elan béarnais-Pau-Orthez par Jacques Monclar dès la saison prochaine. L'entraîneur d'Antibes a annoncé sa décision, mardi 2 avril, à l'issue du match de championnat de France opposant son club à Pau-Orthez. Agé de 39 ans, Jacques Monclar a joué au Racing Club de France, à Villeurbanne et à Limoges. Il a compté 200 sélections en équipe de France avant de devenir, en juin 1988, l'entraîneur d'Antibes. A son arrivée, le club luttait pour le maintien en Nationale 1. Trois ans plus tard, il devenait champion de France, un titre qu'il s'est aussi adjugé en 1994. La destination de Michel Gomez, dont le contrat avec Pau-Orthez n'avait pas été renouvelé, n'est toujours pas connue (*Le Monde* du 2 mars).

■ **FOOTBALL : trois des cinq supporteurs du PSG qui comparaissaient devant le tribunal de Paris** le 5 mars ont été interdits de fréquentation de stade pendant six mois et devront payer un franc symbolique de dommages et intérêts à la Fédération française de football et à la Ligue nationale. Les trois adolescents sont accusés d'avoir brandi une banderole comprenant des termes racistes, le 31 mai 1995 lors de la rencontre PSG-Le Havre au Parc des Princes (*Le Monde* du 7 mars).

■ ***Le président du Dinamo Moscou a été suspendu***, mardi 2 avril, pour le reste de la saison par la fédération russe de football, et le terrain du Dinamo a été suspendu pour trois rencontres. Le 24 mars, à l'issue du match entre le club et le Spartak Vladikavkaz (1-1), l'arbitre avait été assommé dans les vestiaires après. Nikolaï Tolstykh a été reconnu coupable d'avoir été l'instigateur de l'agression. – (*AFP, Reuter*)

■ **TENNIS : Mary Pierce s'est qualifiée, mardi 2 avril**, pour le deuxième tour du tournoi d'Hilton Head, où elle fait sa rentrée après sept semaines d'absence. Elle a battu l'Américaine Gigi Fernandez (6-7, 6-3, 6-1). La Française s'entraîne avec un nouvel entraîneur, Joe Giuliani (un assistant de Brad Gilbert, le coach d'Andre Agassi).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France

Pro A

[illegible] tour retour

Gravelines-Cholet	81-72
PSG-Racing-Villeurbanne	95-89
Lyon-Levallois	91-95
Le Mans-Dijon	85-66
Antibes-Pau-Orthez	80-83
Montpellier-Nancy	102-92
Besançon-Strasbourg	86-92

Classement : 1. Pau-Orthez, 49 pts ; 2. Villeurbanne, 47 ; 3. Limoges, 46 ; 4. Antibes, 43 ; 5. PSG-Racing, 41 ; 6. Dijon, 40 ; 7. Nancy, 39 ; 8. Montpellier, 38 ; 9. Levallois, 37 ; 10. Evreux, 36 ; 11. Le Mans et Cholet, 35 ; 13. Lyon, 34 ; 14. Besançon et Strasbourg, 33 ; 16. Gravelines, 32.

Des pédiatres remettent en question le certificat médical nécessaire aux jeunes sportifs



LE CORPS ET LA SANTÉ

LORS DU DERNIER congrès de la Société française de médecine du sport, à Troyes en août 1995, les travaux des pédiatres Jean-Marc Dupuis et Gilles Daudet avaient été écoutés dans le silence. Pourtant, la communication de ces deux docteurs lyonnais se résumait en une simple question : *« Faut-il ou non maintenir l'obligation du certificat médical préalable à la compétition chez les jeunes sportifs ? »* Mais quelquefois, le silence ne vaut pas acceptation.

Selon les docteurs Dupuis et Daudet, trois raisons justifient l'exigence d'un tel certificat : prévenir un risque vital, éviter une pathologie et ne pas aggraver une maladie préexistante. Mais, point par point, leur démonstration réfute ces arguments. En se basant sur l'étude Dolmans, réalisée aux Pays-Bas, ils avancent d'abord que la mort subite sur un terrain de sport est exceptionnelle (un décès par 20 millions d'heures de sport pour les moins de 25 ans).

D'après les statistiques américaines de Bijur et Coll, 65 % des accidents sportifs à l'école sont dus à un défaut de surveillance. Ce qui les pousse à penser que la visite médicale d'aptitude n'a que peu d'utilité par rapport à la qualité de formation des entraîneurs. Enfin, ces consultations coûtent cher avec un rapport *« qualité-prix »* plus que discutable. En réalité, les consultations gratuites (dans les clubs ou les centres médico-sportifs) ont un coût considérable pour les collectivités.

« Finalement, il n'y a pas de raisons médicales probantes pour conserver l'obligation du certificat médical pour les jeunes, explique Jean-Marc Dupuis, *d'autant qu'il s'agit d'un véritable chèque en blanc qui préjuge que l'état de santé d'un enfant ne peut pas évoluer pendant une année. »* Des déclarations certes scientifiques, mais qui vont à contre-courant des textes en vigueur.

« NON CONTRE-INDICATION »

Depuis la loi du 16 juillet 1984, et le décret du 1er juillet 1987, les licenciés et non-licenciés doivent avoir subi un contrôle médical pour participer aux compétitions inscrites au calendrier officiel des fédérations. Ce contrôle annuel permet ainsi de délivrer un certificat de *« non contre-indication »* à la pratique sportive, inscrit sur les licences. Tout médecin, sportif ou généraliste, peut signer ces certificats à condition qu'il respecte le secret de confidentialité et qu'il ne remplisse pas de feuille de remboursement pour la Sécurité sociale. Comme tout *« acte de prévention »*, ce certificat médical se situe hors assurance-maladie et engage la responsabilité du médecin.

Mais au-delà des critères strictement médicaux, c'est le manque de transparence qui gêne Gilles Daudet, pédiatre et ancien champion de France universitaire d'escrime : *« Il y a bien sûr des raisons non médicales qui légitiment ce certificat obligatoire, car la licence n'est plus uniquement un moyen pour assurer les jeunes sportifs. Elle représente aussi un enjeu politique dans la mesure où le nombre de licenciés détermine le montant des subventions publiques qui sont accordées aux fédérations »*, détaille-t-il. Or, sans certificat médical, plus de licence.

La suppression partielle du certificat permettrait ainsi d'économiser plusieurs centaines de millions de francs. Pour les réaffecter à l'amélioration du suivi médical des enfants malades ou des jeunes sportifs de haut niveau qui pratiquent un entraînement intensif. D'après le Syndicat national des médecins du sport (SNMS), cette question ne semble pas vraiment à l'ordre du jour. *« Il est hors de question de remettre en cause le principe du certificat médical pour les jeunes*, remarque Denys Barrault, président du SNMS, *mais il serait judicieux de réfléchir sur les modalités de son application. »* Même appréciation pour Jacques Liénard, président de la commission centrale médicale de la Fédération française de football pour qui l'examen médical obligatoire des jeunes avant la compétition est *« indispensable pour de simples raisons de santé publique »*.

DÉPISTAGE DE MASSE

Dans le corpus des médecins du sport, l'idée d'une suppression, même partielle, du certificat apparaît illusoire. Et l'accent est plutôt porté sur le flou et les carences scientifiques qui entourent la pédiatrie sportive. D'autant que le rôle du médecin sportif demeure attaché à sa citoyenneté vis-à-vis de la jeunesse.

Dans certaines parties sensibles de la région parisienne, par exemple, ces visites médicales obligatoires assurent une fonction préventive pour le dépistage de masse. *« Supprimer ce certificat serait oublier que beaucoup d'enfants ont besoin de ces consultations. Elles permettent, quand elles sont réalisées avec sérieux, de déceler, assez souvent, des pathologies osseuses ou cardiaques »*, note Gérard Nicollet, médecin du Tour de France.

Le dossier des docteurs Dupuis et Daudet a été déposé, depuis quelques semaines déjà, auprès des responsables du ministère de la jeunesse et des sports. Pour l'instant, il n'a pas encore reçu de réponse.

P. Ml.

Les voiles de l'île Maurice

Une terre d'habiles artisans de maquettes de bateau

PORT LOUIS
de notre envoyé spécial

Paradis de la pêche au gros (marlins, bonites et barracudas), l'île Maurice s'enorgueillit également de posséder la première flotte au monde de... modèles réduits. L'ancienne île de France s'est taillée une réputation internationale dans la fabrication des maquettes de bateau. Une centaine d'ateliers y produisent des dizaines de modèles (galions, galères, frégates, vaisseaux de rang, goélettes, clippers, sloops et autres yachts) inspirés d'une histoire navale riche.

La plupart des navires sortis de ces chantiers miniatures appartiennent à la légende des mers. Nombre d'entre eux illustrent aussi l'histoire d'une île, qui fut, de tout temps, une escale prisée sur la route des mers australes, mais qui n'échappa pas à l'affrontement des puissances coloniales dans l'océan Indien.

Témoins vedettes de cette époque mouvementée : le *Saint-Géran*, dont le naufrage, en août 1744, au nord de l'île, inspirera au romancier Bernardin de Saint-Pierre la mort de l'héroïne de *Paul et Virginie* ; l'*Etoile* et la *Boudeuse* de Bougainville, puis l'*Astrolabe* et la *Boussole* de La Pérouse, sans oublier le *Revenant*, le trois-mâts de Robert Surcouf. C'est sur l'île de France que le corsaire breton venait partager son butin après avoir écumé l'océan Indien.

Dans cet inventaire figurent encore les bricks négriers qui transportaient des centaines d'Africains voués à l'esclavage, en Amérique et aux Antilles mais aussi aux îles de France (Maurice) et de Bourbon (la Réunion). Parmi les bâtiments souvent reproduits, on citera la *Réale-de-France*, une galère du XVII[e] siècle, le *Royal-Louis*, vaisseau de cent vingt canons lancé sous Louis XVI et la *Belle-Poule*, qui ramena de Sainte-Hélène la dépouille mortelle de Napoléon I[er].

4 000 PIÈCES, SIX MOIS DE TRAVAIL

Nombre des modèles fabriqués ici évoquent la France, qui régna sur l'île pendant près d'un siècle. Mais l'Angleterre, qui lui succéda en 1814, figure aussi dans les vitrines des magasins. Avec le *HMS-Victory* de l'amiral Nelson, auréolé du prestige de la victoire de Trafalgar, et le *Bounty*, rendu célèbre par la mutinerie.

Tourisme oblige, Allemands et Italiens qui, avec les Français, constituent l'essentiel des visiteurs de Maurice ne sont pas oubliés. Le *Wappen-Von-Hamburg*, une forteresse flottante du XVII[e] siècle, et l'*Amerigo-Vespucci*, un bateau-école italien, figurent parmi les best-sellers de l'industrie locale.

A cette armada, il faut ajouter le thonier de l'île de Groix, la jonque chinoise, le sloup et le sambouk de la mer Rouge. De quoi satisfaire tous les goûts et de faire vivre une industrie qui emploie mille cinq cents personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 30 millions de francs. Avec, pour fleuron, Historic Marine, dont les ateliers peaufinent « les Rolls Royce de la maquette ». Soixante-dix modèles, de 300 francs à 26 900 francs pièce, et le nec plus ultra des bois, bordages, voiles, mâtures et cuivres.

« *Des maquettes d'exception pour une clientèle d'exception* », résume, fièrement, Charles Edouard Piat, un franco-mauricien de quarante-trois ans dont le commerce, lancé en 1982, affiche un chiffre d'affaires de 10 millions de francs. Dans le même temps, l'entreprise est passée de trois à cent quatre-vingts employés.

Dans l'atelier du premier étage, Visal Sewsurn (vingt ans), qui termine un *Astrolabe* avant d'attaquer un *Bounty*, et Jimmy Rioux (vingt-trois ans) qui assemble un *Wappen-Von-Hamburg*, travaillent quarante-cinq heures par semaine pour un salaire de 1 000 francs. Ils coupent et collent des centaines de pièces en bois de tek et de balsa, laissant aux mains féminines le soin de monter les haubans, huniers, balancelles et autres martingales. Un gros bateau demande un mois de travail, un petit moitié moins. Chez Sérénissima, à Curepipe, un *Amerigo-Vespucci*, tout de blanc laqué, a exigé quatre mille pièces et six mois de travail.

Mais si la haute couture occupe, notamment en termes d'image de marque, le devant de la scène, les coulisses de l'île regorgent de modestes artisans. A l'image de la Maison de la marine, à Trou-d'Eau-douce, une entreprise familiale où huit personnes, installées dans deux pièces, montent six bateaux par semaine. Tandis que les hommes découpent et assemblent les coques en écoutant Bob Marley, les femmes font les gréements. Ici, on travaille vite et la qualité s'en ressent, mais le résultat reste acceptable et plutôt bon marché. Un vaisseau comme le *HMS-Victory* revient à 2 000 roupies et son prix de vente est de 3 500 roupies, soit environ 1 000 francs. Chez Historic Marine, le même modèle en vaut huit fois plus.

Roland-Pierre Paringaux

D'ÉLIS

DESSINS D'ÉLIS

Michelin, ça roule !

■ Un sacré bonhomme, Bibendum ! Avec la tour Eiffel, la baguette et le camembert, il incarne la France. En 1891, les frères Michelin inventent le pneu démontable. En 1900 paraît le Guide rouge France, « *offert gratuitement aux chauffeurs* ». Ils y trouvent un mode d'emploi du pneumatique, des adresses de mécaniciens, des plans de villes et des indications d'hôtels. En 1910 apparaît la première carte routière au 1/200 000 et, en 1926, le guide touristique régional, doyen des Guides verts.

■ A l'aube du XXI[e] siècle, Michelin roule mieux que jamais. Plus de 220 cartes, atlas et plans de ville décortiquent les routes, les Guides rouges font trembler les hôteliers et cent trente Guides verts remettent les égarés dans le bon chemin. Nouvelle mise en page, photographies en couleurs, cartes, croquis, maquettes, chacune des publications Michelin est un informateur de qualité. Le format perd 2 centimètres en hauteur afin de passer plus aisément de la boîte à gants à la bibliothèque.

■ Dernière révolution après le 3615 Michelin permettant de construire son itinéraire, après le 3617 l'imprimant à domicile grâce au fax, voici la « *navigation embarquée* ». Le système mis au point et commercialisé par Sony intègre les données cartographiques et touristiques de Michelin. Le système comporte une télévision miniaturisée que l'on branche sur l'allume-cigare, une télécommande, un lecteur de CD-ROM (la France, bientôt l'Allemagne, la Suisse et la Belgique) et une antenne Global Positioning System (GPS) qui capte quatre satellites afin de donner un positionnement (latitude-longitude, altitude, vitesse).

■ On « entre » l'adresse de départ, celle d'arrivée, le nom des étapes, et l'ordinateur détermine l'itinéraire. Le véhicule avance, la carte défile, la flèche indique la direction à suivre, le système passant automatiquement d'une échelle à l'autre. Prix de ce gadget : 17 000 francs, installation et essais inclus. Démonstration à la boutique Michelin (32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; tél. : 42-68-05-00), qui présente la totalité de la production des cartes et guides maison.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **LA COLOMBIE COLONIALE.** Deux nouveautés dans la brochure d'Equinoxiales, spécialiste de l'Amérique du Sud : la Bolivie et la Colombie, que l'on propose de découvrir en onze jours avec une attention particulière pour les témoins de l'époque coloniale espagnole. A Bogota, on visite le Musée de l'or et ses collections précolombiennes ; à Villa de Leyva, on admire les rues empierrées bordées de maisons coloniales ; à Cartagena, l'architecture militaire. Sans oublier San Augustin, l'un des sites archéologiques du pays. Prix : 19 650 francs par personne en chambre double et demi-pension, avec le vol de Paris, les vols intérieurs, une voiture avec chauffeur et guide.

★ **Equinoxiales, 2, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 47-53-71-89. Et dans les agences de voyage.**

■ **L'ANNÉE LUTHER.** Traducteur de la bible en allemand, le grand réformateur Martin Luther a marqué l'histoire de l'Allemagne et du christianisme. En 1996, le 450[e] anniversaire de sa mort offre l'occasion de découvrir douze étapes de sa vie, de Magdebourg dans le Nord à Augsbourg dans le Sud, en passant par Leipzig, Nuremberg et Eisenach où sa maison accueillera, à partir du 5 mai, une exposition sur sa vie et son oeuvre. Une autre exposition, au château fort de la Wartburg, jusqu'au 31 octobre, mettra l'accent sur sa personnalité et sa vie privée. Les villes situées sur l'itinéraire présenteront en 1996 la musique, les beaux-arts et la littérature de son époque et organiseront des visites thématiques guidées.

★ **Office national allemand du tourisme, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88.**

■ **CHINE SUR MESURE.** China Travel Service propose une formule permettant de construire son voyage sur mesure, en fonction du temps et du budget dont on dispose et de ce que l'on souhaite découvrir. Le principe est simple : des forfaits arrivée dans trois villes (Pékin, Shanghaï, Hongkong), de 3 500 à 3 900 francs (avec le vol aller et une nuit d'hôtel) auxquels on ajoute des séjours, avec ou sans visites, dans la ville d'entrée et des circuits (23 au choix, de 3 à 10 jours et combinables entre eux) dans toute la Chine, ainsi qu'à Hongkong et à Macao. Sans oublier le vol de retour. Exemple : un voyage de onze jours, de Shanghaï à Hongkong puis Paris, avec deux circuits et un vol intérieur revient à 15 770 francs par personne.

★ **Dans les agences de voyage. Renseignements au 44-51-55-66.**



Nuageux à l'Est soleil ailleurs

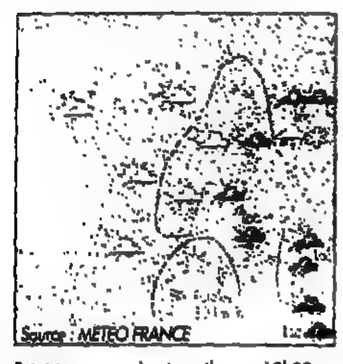
JEUDI MATIN, le ciel sera couvert sur l'Alsace et la Lorraine avec parfois quelques flocons de neige, sous forme d'averse. Sur les Alpes, surtout près des frontières italiennes, les nuages seront nombreux, avec quelques chutes de neige au dessus de 1 000 mètres. Sur le Sud-Est et la Corse, il y aura des averses avec parfois des orages. Des Ardennes à la Bourgogne, Franche-Comté, Massif Central et Rhône Alpes, le ciel sera très nuageux. Sur le reste du pourtour méditerranéen, il fera beau, avec mistral et tramontane soufflant à 90 km/h. Sur les Pyrénées, les nuages seront abondants, avec quelques flocons de neige. Sur le reste des régions, soit sur une moitié ouest du pays, jusqu'à l'Ile-de-France, le temps sera bien ensoleillé.

Jeudi après-midi, le soleil restera bien présent sur l'ouest du pays. Les nuages et les éclaircies alterneront des Alpes à la Corse, avec des chutes de pluie ou de neige à basse altitude. Sur l'extrême Nord-Est, les nuages persisteront avec quelques averses, parfois de neige à basse altitude. Des Ardennes à l'Ile-de-France jusqu'au Massif Central et sur le reste des régions Est, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur le golfe du Lion, le soleil brillera largement avec mistral et tramontane faiblissant à 60 km/h en rafales.

Les températures minimales restent anormalement basses pour un début avril. Il fera généralement entre zéro et – 3 degrés au lever du jour. Ces gelées n'épargneront que le littoral breton et la côte méditerranéenne. L'après-midi, le thermomètre indiquera 8 à 10 degrés du nord au sud du pays, jusqu'à 14 degrés sur le littoral méditerranéen.

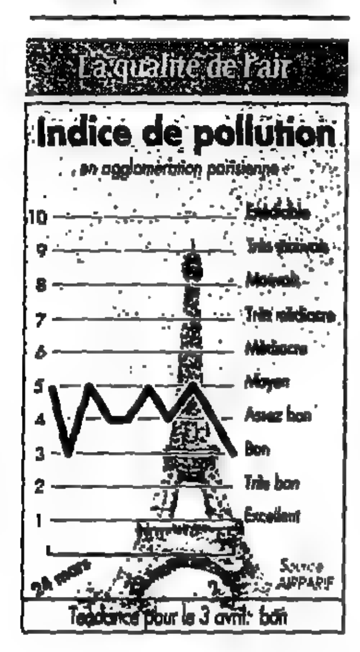
Vendredi, sur l'Alsace et la Lorraine, le ciel sera très nuageux. Sur le Nord-Est, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Des Alpes du Sud à la Corse, le ciel sera nuageux avec un risque d'averse. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé toute la journée. Les températures resteront fraîches pour la saison, inférieures en général de 4 à 6 degrés par rapport aux normales saisonnières.

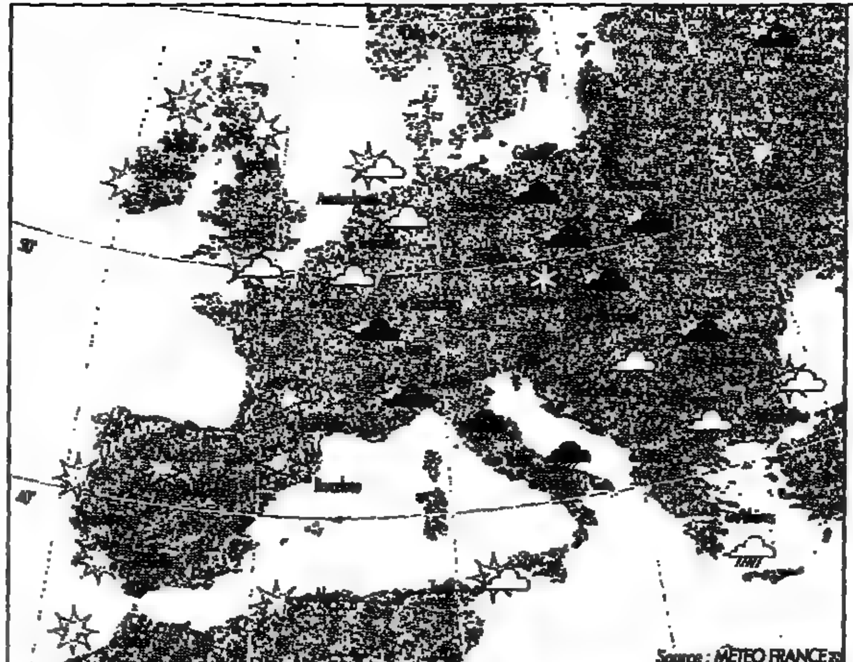
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 4 avril vers 12h00

La qualité de l'air

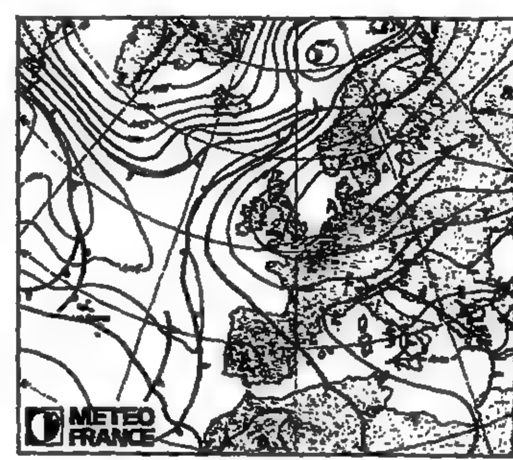









TEMPÉRATURES		GRENOBLE	7/4	TOURS	8/-3	CHICAGO	13/-1	LISBONNE	17/9	PRETORIA	24/13
du 2 avril		LILLE	7/-1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	4/-3	LONDRES	9/-1	RABAT	19/10
maxima/minima		LIMOGES	9/0	ALGER	20/11	DAKAR	28/20	LOS ANGELES	21/12	RIO DE JAN.	25/22
FRANCE		LYON	10/0	AMSTERDAM	6/-3	DUBAI	29/19	LUXEMBOURG	6/-2	ROME	15/10
AJACCIO	16/10	MARSEILLE	12/5	ATHÈNES	17/12	DUBLIN	11/0	MADRID	14/1	SAN FRANC.	16/9
BIARRITZ	10/2	NANCY	8/-1	BANGKOK	39/29	FRANCFORT	7/-1	MARRAKECH	23/16	SANTIAGO	11/7
BORDEAUX	11/0	NANTES	10/-2	BARCELONE	18/5	GENÈVE	8/2	MEXICO	26/9	SÉVILLE	21/13
BOURGES	8/-3	NICE	14/7	BELGRADE	13/9	HANOÏ	23/13	MILAN	15/6	ST-PÉTERS.	2/0
BREST	8/1	PARIS	8/0	BERLIN	6/-2	HELSINKI	2/-4	MONTRÉAL	10/-3	STOCKHOLM	2/-4
CAEN	6/-1	PAU	11/-1	BOMBAY	34/26	HONGKONG	15/10	MOSCOU	7/2	SYDNEY	28/14
CHERBOURG	7/-2	PERPIGNAN	14/5	BRASILIA	27/22	ISTANBUL	15/5	MUNICH	3/-1	TENERIFE	23/16
CLERMONT-F.	9/0	POINTE-A-PIT.	31/24	BRUXELLES	6/-3	DJAKARTA	31/25	NAIROBI	25/19	TOKYO	8/5
DIJON	9/-1	RENNES	8/-3	BUCAREST	16/4	JERUSALEM	22/15	NEW DELHI	33/25	TUNIS	22/11
FORT-DE-FR.	30/24	ST-DENIS-RÉUNION	31/21	BUDAPEST	8/7	KIEV	8/-1	NEW YORK	9/5	VARSOVIE	5/0
		ST-ÉTIENNE	8/-2	BUENOS AIRES	24/18	KINSHASA	31/24	PALMA DE M.	18/7	VENISE	10/6
		STRASBOURG	8/0	CARACAS	-/-	LE CAIRE	26/14	PÉKIN	14/3	VIENNE	1/0
		TOULOUSE	11/0			LIMA	24/19	PRAGUE	6/-2		



Situation le 3 avril, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 5 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

De nouvelles bastilles

LE PROJET gouvernemental sur l'organisation du crédit est un document technique, mais dont la lecture attentive ne manque pas d'être fort instructive. En particulier, les avantages accordés aux quatre banques nationalisées présentent un caractère extrêmement discutable.

Depuis longtemps, les banques se plaignaient de la concurrence que leur faisait l'institut d'émission. La Banque de France, assuraient-elles, sortait de son rôle en faisant directement des opérations avec le public ; qu'elle se cantonne dans sa fonction de banque des banques ! Le ministre des finances, cependant, s'était toujours opposé à de telles prétentions, en partant de l'idée juste que la possibilité pour les particuliers de s'adresser à la Banque de France empêchait un renchérissement excessif du crédit.

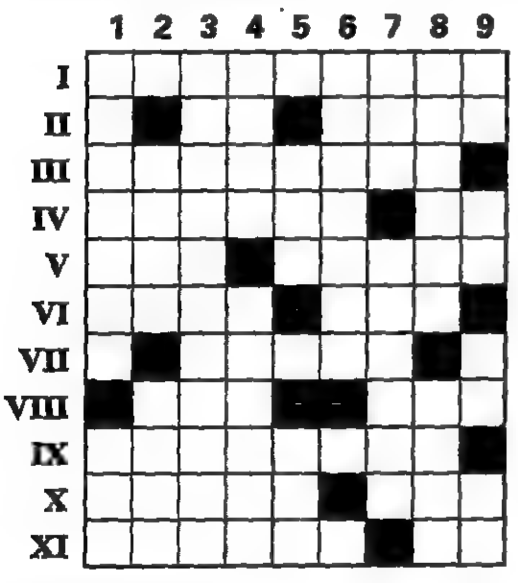
Ce régime disparaît aujourd'hui : la Banque de France ne pourra plus, sauf dérogation accordée par le ministre des finances, acheter des effets au public. Elle devra se borner aux opérations de réescompte. Certes, les banques nationalisées sont tenues d'appliquer le taux officiel du marché : mais il est, pour relever le prix effectif de l'argent, bien d'autres procédés dont les banques, devenues titulaires d'un monopole de fait, pourront user avec une plus grande liberté.

Le projet gouvernemental illustre ainsi un principe d'application vraiment universelle : en prenant la structure de trusts d'Etat, les grands établissements, qui jusqu'alors avaient été contenus par la fermeté des pouvoirs publics et la suspicion de l'opinion, voient s'effondrer les obstacles qui s'opposaient à leur hégémonie. Ils deviennent plus puissants, plus despotiques que lorsqu'ils étaient trusts privés. C'est de ses propres mains que la nation édifie de nouvelles bastilles.

René Courtin
(4 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6792



HORIZONTALEMENT

I. Membres suppléants. – II. Lac du Soudan. Un nez vraiment vulgaire. – III. Arbres d'ornement. – IV. Une façon de se faire de bons amis. Traditions. – V. Tient à l'œil. Creuse comme une bête. – VI. Pas dans l'ordre. La rage autrefois. – VII. Dominent la côte de Malabar. – VIII. Ancien lieu de rencontres. Un groupe de compositeurs. – IX. Dans la banlieue d'Amsterdam. – X. Dont l'odeur évoque les grandes grèves. Evoque une main solide. – XI. Grimpent dans les forêts tropicales. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. On peut y porter ce qu'on veut louer. Un individu bien familier. – 2. Essaya de pincer. Ses plumes peuvent être empruntées. – 3. Arrive toujours avec ses gros sabots. – 4. Petite marche. A sa place au foyer. – 5. Bâtiment ancien. Coule dans le Bocage. – 6. Petit pour celui qui est dans le besoin. – 7. Ancienne population africaine. Un organisme de recouvrement. – 8. En Belgique, c'est un vrai torchon. Semble très bonne quand elle est fumante. – 9. Pronom. Abréviation. Un avec qui on a rompu. N'a pas un grand lit.

SOLUTION DU Nº 6791

HORIZONTALEMENT

I. Oisillons. – II. Roudoudou. – III. Inconsolé. – IV. Hissait. – V. En. Ac. – VI. Tête. Crée. – VII. An. SC. Et. – VIII. Tep. IV. Al. – IX. Irrigable. – X. Ovalisées. – XI. Nao. Talée.

VERTICALEMENT

1. Orientation. – 2. Ion. Enerva. – 3. Suchet. Prao. – 4. Idoines. Il. – 5. Lons. Ci-gît. – 6. Lussac. Vasa. – 7. Odoacre. Bel. – 8. Noli. Etalée. – 9. Suette. Lésé.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa, qui développe à Munich une deuxième plaque tournante en raison de la saturation de l'aéroport de Francfort, étudie l'ouverture d'une ligne aérienne Strasbourg-Munich. Actuellement, la compagnie allemande assure quatre navettes quotidiennes en car entre la métropole alsacienne et Francfort. – *(AFP.)*

■ **AÉROPORTS.** Manchester est l'aéroport préféré des passagers des compagnies aériennes internationales, d'après l'Association internationale du transport aérien (IATA). Singapour arrive au deuxième rang et Amsterdam au troisième. En fin de liste figure celui d'Athènes, très critiqué en raison du manque de confort de ses installations pour les passagers et de la lenteur de la remise des bagages. L'aéroport d'Orly arrive en 41e position, juste derrière celui de New York. – *(Reuter.)*

■ **CANADA.** 102 lignes aériennes reliant des villes canadiennes et américaines ont été mises en exploitation depuis l'entrée en vigueur, il y a un an, de l'accord de déréglementation du transport aérien conclu par le Canada et les Etats-Unis. Au cours des six derniers mois de 1995, le trafic aérien entre les deux pays a connu une hausse de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** Philippines Airlines vient de commander 24 Airbus, dont 4 A 340, qui serviront à développer le réseau long-courrier de la compagnie et qui seront mis en service sur de nouveaux vols directs au départ de Manille à destination de villes européennes et nord-américaines. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La Grande-Bretagne a attiré plus de 23 millions de touristes en 1995, un chiffre record, en hausse de 12 % par rapport à 1994 et de 625 % par rapport à 1964, date des premières statistiques. Dans le palmarès des dix premières villes visitées, Londres occupe la première place devant Edimbourg et Glasgow ; Oxford et Cambridge arrivent en 5e et 7e position. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 5 avril

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **DE L'ARBALÈTE AU FER-À-MOULIN** (60 F), 11 heures, sortie du métro Monge, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : trésors de l'art byzantin, 11 h 30 ; *L'Accordée de village*, de Greuze, 12 h 30 ; sculpture et rites funéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Chambre de Van Gogh à Arles*, de Van Gogh (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **BELLEVILLE** autour de la place des Fêtes (37 F), 14 h 30, sortie du métro Danube côté place Rhin-et-Danube (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DU QUARTIER GAILLON** aux grands boulevards (50 F), 14 h 30, sortie du métro Quatre-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le thème de la Crucifixion (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire) ; regards de peintres sur la Crucifixion (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la Pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **DE LA SALPÊTRIÈRE** au quartier de la Gare (60 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Marcel (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (55 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : la Passion du Christ dans l'art français (40 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Trocadéro (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et évocation de la cour des Miracles (37 F), 15 heures, devant l'église Saint-Eustache côté rue du Jour (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

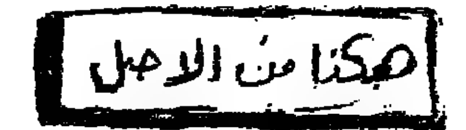
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gaëlle Peyon

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Quatre films français sont proposés cette semaine, au risque de provoquer un effet d'embouteillage. Sur une même ligne, les réalisations de Tonie Marshall, Cédric Klapisch, Bernard Giraudeau et Pascal Kané partent à la conquête du public. ● LES MUSICIENS sont à l'honneur au Louvre, grâce à une rétrospective consacrée aux composi-





D.R.

teurs à l'écran. ● AL PACINO interprète le rôle d'un maire de New York inspiré de la personnalité du gouverneur Mario Cuomo, dans un film qui vient de sortir aux Etats-Unis.

Trois réalisateurs français face au destin complexe de gens ordinaires

Les nouveaux films de Tonie Marshall, Pascal Kané et Cédric Klapisch sortent le même jour. Ensemble, ils parlent de la manière dont ils conçoivent leur art et de leur approche de la réalité





DESSINS MARC TARASKOFF

Cédric Klapisch ; Tonie Marshall ; Pascal Kané.

PLUSIEURS FILMS français à l'affiche le même jour. Ils sont trois cinéastes à faire cette constatation, prélude à une conversation à bâtons rompus, sans savoir s'ils doivent s'en réjouir ou s'en plaindre. Trois cinéastes qui ont déjà passé, avec des fortunes diverses, l'épreuve du premier film, puis celle du deuxième, et qui s'apprêtent à affronter le verdict de la première séance du mercredi, celle qui décide de la carrière du film. *« A 14 h 15, lorsque sont connus les premiers chiffres, tout est joué »*, constate Tonie Marshall, qui, à la veille de la sortie d'*Enfants de salaud*, se souvient autant du sentiment d'accablement ressenti avec *Pentimento* que de l'euphorie provoquée par *Pas très catholique*. Pascal Kané corrige en précisant que *« certains films ont besoin de temps pour trouver leur public »* et concède que la sortie de *L'Educatrice* ne recouvre pas les mêmes enjeux. Prime accordée au réalisateur d'un film produit dans des conditions modestes ?

Cédric Klapisch, qui, à trente-quatre ans, est le benjamin des trois, vit une aventure singulière avec *Chacun cherche son chat* : l'accueil enthousiaste réservé ici et là à ce « petit » film a convaincu distributeurs et exploitants de lui offrir des conditions de sortie plus avantageuses que celles qu'il avait envisagées. Et puis Klapisch possède sur Tonie Marshall et Pascal Kané cette supériorité, gage d'une relative tranquillité d'esprit, d'avoir entre-temps réalisé un autre film, *Un air de famille*, d'après la pièce de Jean-Pierre Bacri et Agnès Djaoui, au mixage duquel il travaille actuellement.

Enchaîner le plus rapidement possible. Telle pourrait être la règle du jeu. *« Mais je suis quelqu'un de lent*, regrette Tonie Marshall. *J'ai besoin de beaucoup de temps pour penser à un sujet, puis pour écrire. Je trouve même aujourd'hui que j'ai mis trop longtemps pour me décider à devenir réalisatrice. J'aurais bien aimé être chanteuse, aussi. Mais tout va trop vite... »* Impression ressentie également par Cédric Klapisch, qui note toutefois que *« le cinéma permet de toucher à plusieurs domaines artistiques à la fois et offre ainsi d'évacuer certaines frustrations, notamment celle de ne pas faire de la musique »*. Réaction identique chez Pascal Kané, qui a trouvé dans le cinéma matière à satisfaire son attirance pour la peinture. Son quatrième film est né de son désir de réfléchir aux problèmes de l'éducation : *« Le fait d'être devenu père m'a fait m'intéresser aux éducateurs, qui sont confrontés aux mêmes difficultés que les parents, mais multipliées par mille. Et si, au niveau familial, il est presque toujours possible de rectifier le tir, la moindre erreur peut se révéler tragique pour les enfants ou les adolescents dont les éducateurs ont la responsabilité. Le film découle donc en quelque sorte de questions que je me pose dans ma vie personnelle. »*

Tonie Marshall, elle aussi, est partie de considérations personnelles : *« Il m'a fallu réaliser trois films pour comprendre que je parlais toujours de la même chose, de l'absence du père, de l'abandon, du manque. »* Cédric Klapisch s'obstine quant à lui à *« décrire la vie des individus au sein de groupes constitués ou qui n'arrivent pas à se former ». « Ce qui m'a le plus touché dans* Chacun cherche son chat*, enchaîne Tonie Marshall, est que les personnages se regroupent sans que se pose jamais la question de leur âge. Jeunes et vieux s'entraident indifféremment, les réseaux se forment en dehors de toute notion de génération. »*

Enfants de salaud raconte également l'histoire de gens qui unissent leur solitude, de personnages que l'absence du père a empêchés de sortir de l'enfance. Raison pour laquelle la réalisatrice a choisi des acteurs au visage enfantin. L'expérience de *Pentimento* l'a décidée à faire appel à des comédiens chevronnés : *« Une des principales leçons de l'échec de mon premier film a été que l'on ne peut pas donner des scènes très difficiles à jouer à des acteurs débutants ou inexpérimentés. Comme je voulais composer un portrait de groupe, j'ai volontairement réuni une distribution hétéroclite. Mais le travail est le même avec des vedettes, si ce n'est qu'à chacune il faut sa caravane sur le tournage... »*

Pas de problème de caravane, en revanche, pour Pascal Kané, qui concède que, le sujet de *L'Educatrice* n'étant *« pas très romantique »*, le projet n'a pas été simple à monter, même si *« l'économie du budget correspondait finalement au sens du projet »*. Indication qui ne permet pas aux cinéastes de conclure que trouver le financement d'un film est devenu plus difficile pour un jeune réalisateur : *« Au contraire*, précise Cédric Klapisch, *le cinéma s'est beaucoup ouvert aux jeunes ces dernières années, notamment grâce au succès de films comme* La Discrète *ou* Un monde sans pitié. *»*

Tonie Marshall reprend : *« L'émergence de jeunes producteurs a permis le rajeunissement de toute la profession. Ils ont appris le métier en même temps que les réalisateurs dont ils produisaient les films. »* Particularité de la production française qui peut expliquer, selon Cédric Klapisch, que *« les films français sont très éloignés des films hollywoodiens, toujours très carrés, sans surprises, sans glissements inattendus. Cette caractéristique justifiant par ailleurs la difficulté pour les producteurs français à conseiller efficacement les réalisateurs, puisque beaucoup de choses sont décidées au dernier moment, sur le tournage. Il m'est souvent arrivé de venir sur le tournage de* Chacun cherche son chat *sans savoir exactement ce que j'allais faire. C'est un sentiment à la fois ludique, angoissant et très excitant »*.

Sentiment inquiétant pour Tonie Marshall, qui se définit comme une autodidacte et a appris à écrire avec le plus de précision possible, en prévoyant au maximum. *« De toute façon*, ajoute-t-elle, *les acteurs sont eux-mêmes des gens tellement peu organisés que l'inattendu surgit forcément. Ils ne savent pas leur texte, ils oublient le scénario... Le personnage qu'interprète Nathalie Baye dans le film commet souvent des lapsus, ce qui est aussi le cas de Nathalie dans la vie : du coup, elle les remettait à l'endroit. »*

« En état de résistance face à l'impérialisme culturel américain »

Au fil du tournage de *L'Educatrice*, Pascal Kané, plus directement encore, a pu puiser dans le réel : *« Le film repose sur deux lignes parallèles. Il y a, d'une part, l'histoire, qui était écrite, d'une relation éducative qui se pervertit et, d'autre part, la description des relations que nouent les filles du foyer d'accueil et que je filmais presque au jour le jour. Avec le sentiment, très excitant, d'avoir toujours la possibilité de faire bouger les personnages. Avec également l'impression d'approcher ainsi le cœur du film, qui pose la question du fonctionnement de la société : le problème est de savoir si l'on croit autant à ce fonctionnement que dans les années 30 ou 40, époque où le cinéma français s'intéressait davantage aux gens ordinaires. »*

Des gens ordinaires comme ceux qu'ont filmés Tonie Marshall, Pascal Kané et Cédric Klapisch, tous trois conscients de se trouver, ainsi que le précise le dernier, *« en état de résistance face à l'impérialisme culturel américain »*, avec en charge l'obligation d'offrir *« des films qui donnent envie aux spectateurs de voir d'autres films français »*.

Pascal Mérigeau

Dix longs métrages à leur actif

● **Tonie Marshall** : fille de Micheline Presle et de Bill Marshall, elle est comédienne (notamment dans *Qui trop embrasse*, de Jacques Davila, *Le Champignon des Carpates*, de Jean-Claude Biette, et *Beau temps, mais orageux en fin de journée*, de Gérard Frot-Coutaz), avant de réaliser *Pentimento* (1989), avec Patricia Dinev et Antoine de Caunes, et *Pas très catholique* (1993), avec Anémone.

● **Pascal Kané** : *L'Éducatrice* est son quatrième long métrage. Pascal Kané, quarante-neuf ans, a été critique aux *Cahiers du cinéma* avant de réaliser *Dora et la lanterne magique* (1977), avec Valérie Mairesse, *Liberty Belle* (1983), avec André Dussollier et Dominique Laffin, le moyen métrage *Nouvelle suite vénitienne* (1985) et *Un jeu d'enfants* (1989), avec Jean Carmet et Dominique Lavanant.

● **Cédric Klapisch** : âgé de trente-quatre ans, il a réalisé ses premiers courts métrages aux Etats-Unis. En 1990, il filme pour Canal Plus un documentaire sur les Masaïs et réalise, en 1992, *Riens du tout*, avec Fabrice Luchini. Son deuxième long métrage, *Le Péril jeune* (1993), est coproduit par Arte. Depuis *Chacun cherche son chat*, il a réalisé *Un air de famille*.

Portrait de famille façon puzzle

Enfants de salaud. Sur un ton de comédie, le troisième film de Tonie Marshall montre l'alchimie qui crée les collectivités

Film français de Tonie Marshall. Avec *Anémone*, Nathalie Baye, Molly Ringwald, François Cluzet, Jean Yanne. (1 h 40.)

Un film, c'est souvent une idée, autour de laquelle se rassemblent des gens et des moyens, pour qu'au travers de moult péripéties et difficultés quelque chose d'un peu drôle, triste, intéressant, prenne corps. C'est exactement ce qui se passe dans *Enfants de salaud*, bien qu'il n'y soit jamais question de cinéma. Le troisième film de Tonie Marshall raconte, d'une manière allègrement paradoxale – ton de comédie pour narrer des événements dramatiques – la constitution, l'entrée dans les faits d'une famille. Au début, elle n'est qu'une idée abstraite (un scénario), à la fin une réalité.

Au début, il y a quatre personnes qui ne se connaissent pas, ne se cherchent pas, n'ont rien en commun – sauf leur patronyme, mais ils l'ignorent. Sylvette (Anémone) est serveuse, strip-teaseuse le soir, mal embouchée, esseulée et pleine de vie. Sophie (Nathalie Baye) s'ennuie dans son mariage bourgeois avec un mandarin coureur. Molly est une jeune Américaine à principes qui voudrait être actrice. *Sandro*, fils d'une Italienne, garagiste à Montrouge, se partage entre l'accordéon et l'église. Ils se retrouvent au palais de justice de Bruxelles, où un homme qui porte le même nom de famille qu'eux est jugé et condamné pour un crime atroce, sans se défendre. Cet homme, le salaud du titre, est riche, taciturne, d'une ironie méprisante – excellent numéro de Jean Yanne. Il est leur père commun, qu'aucun des quatre ne connaissait.

UN ÉTRANGE BALLET

Projetés les uns face aux autres, les trois demi-sœurs et le demi-frère se jaugent, tentent des gestes d'approche, s'esquivent, se partagent et se refusent. A partir de leur situation et de leurs préoccupations particulières se compose un étrange ballet à deux, trois ou quatre, autour de ce vide inquiétant et caustique que représente le père triplement éloigné – par sa morgue et ses secrets, par les barreaux de la prison, par la distance puisqu'il est incarcéré en Belgique. Après bien des péripéties, l'irruption d'un pactole viendra à la fois relancer et dévier leurs relations. Rien d'éthéré dans ce ballet : Tonie Marshall filme à la hussarde, de face, dans la lumière. Elle souligne plutôt qu'elle ne suggère, relayée par des interprètes qui y vont franco, chacun dans le registre qui lui est attribué, avec une énergie roborative. Il semble d'abord que l'épaisseur du trait soit un obstacle au film, mais, au fil de situations portées vers l'extrême, se dessinent au contraire des liens beaucoup plus ténus, des interrogations dangereuses et intimes sur ce qui rapproche et sépare les gens, sur la manière dont se bâtit une famille, et plus généralement une collectivité.

Montrer comment un groupe humain naît à la fois dans le partage et l'opposition, dans la rencontre entre l'intérêt de chacun, la compréhension de l'autre, le rejet de ce qui est extérieur à la communauté, situer la place et la fonction de la transgression collective, voire du blasphème, n'est pas mince affaire. Tonie Marshall emprunte un chemin qui, en sinuant beaucoup, mène à un finale de burlesque noir que n'auraient renié ni Freud ni Buñuel. C'est la pudeur, et finalement la finesse, de la mise en scène d'avoir choisi les voies de la comédie populaire pour évoquer ces thèmes.

Jean-Michel Frodon

Louise et Stéphanie au risque de la dérive

L'Éducatrice. Dans une institution pour adolescentes « inadaptées », l'histoire d'une tentative de sauvetage, du dévouement et de la révolte

Film français de Pascal Kané. Avec Nathalie Richard, Alexandra Winisky, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan. (1 h 33.)

Avec le sens de l'antiphrase que cultive l'administration, on appelle ces endroits-là des foyers. Alors qu'ils ne sont que le produit de la disparition des véritables foyers, qui rejettent dans la petite délinquance, la came, la prostitution, bref l'« inadaptation » – encore un joli mot – des adolescents paumés. Ce foyer-là est pour des adolescentes inadaptées. Il n'a rien de spectaculaire, un mélange de routine, de dévouement, d'autorité, de tentatives pédagogiques, de révolte des pensionnaires. Au foyer arrive Louise (Nathalie Richard), jeune éducatrice pleine de – bonne – volonté. Au foyer il y a Stéphanie (Alexandra Winisky), enfermée dans un mutisme buté, qui a découragé la bonne volonté de la directrice (Brigitte Roüan) et déjoué les diagnostics du médecin (Jean-François Stévenin).

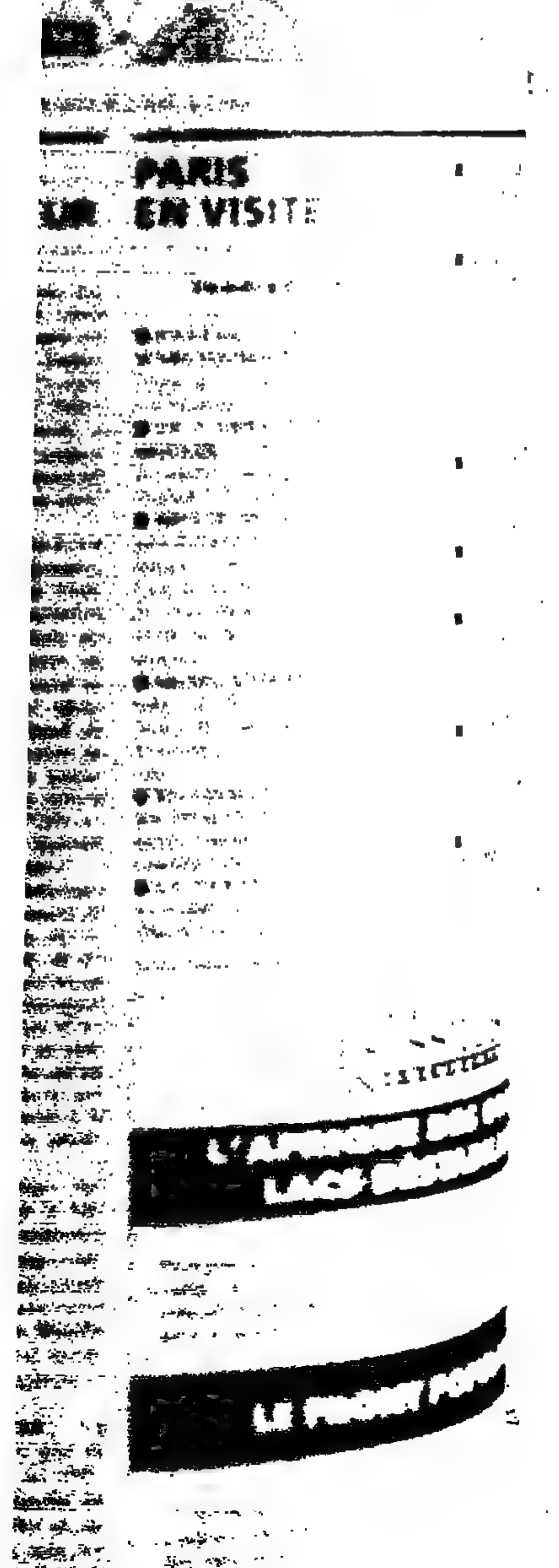
Louise décide de s'occuper de Stéphanie, l'apprivoise peu à peu, tente de la réinsérer dans une vie « normale » ; Stéphanie répond puis ne répond plus, elle s'esbigne, revient, demande et refuse. La violence explose par instants, un douloureux mystère familial se dessine en filigrane puis éclate. Louise suit. Elle se fait cogner, manipuler, insulter. Elle console, elle râle, elle a peur. Elle prend des risques pas raisonnables. Le film fait comme elle, et c'est là sa force : parti dans le constat naturaliste, il accompagne ses personnages avec une obstination butée, les choisit contre tout discours général moralisateur ou dénonciateur. Pascal Kané s'en tient à une image de film noir un peu fauché, de série B au véritable sens du terme, qui laisse tout loisir à son histoire de prendre son ton et son rythme en évitant les obstacles (misérabilisme, voyeurisme, sentimentalisme, socio-psycho de bazar...).

LE LIEN ENTRE DEUX LOGIQUES

Qu'est-ce qui pousse Louise à se lancer dans cette aventure illogique et périlleuse ? La première réponse serait : Nathalie Richard. La jeune comédienne apporte au personnage une énergie intérieure, une apparence de fille simple, une diversité, une profondeur. Evidemment, Louise agit par gentillesse personnelle et par conscience professionnelle ; évidemment, son comportement pose la question des limites – judiciaires, morales – de l'engagement de ceux qui sont chaque jour confrontés à des situations extrêmes.

Mais sa réaction, qui concerne aussi, même si on n'en parle pas, les véritables « travailleurs sociaux » – encore un mot délicieux –, tient également à un désir de fiction, inavouable, ancré dans sa propre existence. Louise s'épuise à tenter de faire le lien entre deux logiques fermées sur elles-mêmes : celle, rationnelle, « documentaire », représentée par le médecin, et celle, délirante mais inexorable, spectaculaire, de Stéphanie adhérant à un scénario de vengeance et d'évasion romantiques. Le film se construit sur cette tacite envie d'histoire, cette tentation de trouver dans le quotidien banal, souvent sordide, un matériau de récit et un statut de personnage, si possible de héros. Le cinéaste a l'élégance de ne pas répondre à la question ainsi ouverte, laissant à chaque protagoniste une possible échappatoire dans le jeu de faux-semblants, de retournements de situation et de glissements vers le rêve par lequel s'achève, ou plutôt ne s'achève pas, *L'Educatrice*.

J.-M. F.



Autour de la Bastille, des gens et des chats perdus

Chacun cherche son chat. Dans la lumière d'un Paris estival, Cédric Klapisch filme avec tendresse une galerie de personnages attachants

Film français de Cédric Klapisch. Avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py (1 h 35).

C'est une histoire de quartier. Celui de la Bastille, à Paris, avec sa place et son Génie, ses bistrots et ses boulangeries, ses immeubles que l'on détruit et ses locataires que l'on déloge. Avec également des jeunes artistes et des vieilles dames, des jolies filles et une concierge revêche. Le titre promet aussi des chats, ils sont bien là. Enfin, là et plus là, justement, puisque le film est l'histoire de la P'tite Chloé qu'a perdu son chat. *Qui est noir et s'appelle Gris-Gris, allez savoir pourquoi.* Alors, en effet, chacun cherche son chat. Mais sans doute est-il préférable ne pas trop le dire.

Mieux vaut, en effet, se laisser porter de rues en cours, d'appartements en boutiques et en cafés, dans la lumière d'un Paris estival. Le film de Cédric Klapisch y invite et il tient ses promesses, d'abord sous la forme d'une galerie de personnages observés avec chaleur et dessinés avec tendresse. Le copain homosexuel de Chloé (Olivier Py), Djamel (Zinedine Soualem), le solitaire qui ne s'est jamais remis vraiment d'une chute, le voisin silencieux dont la femme est partie, celui bruyant (il joue de la batterie) qui plaît tant à Chloé, les copains de bistrot, volontiers hâbleurs mais braves garçons, au fond, et puis l'incroyable Mme Renée, à laquelle Renée Le Calm, vieille dame du quartier, prête son naturel à toute épreuve, ses reparties sans réplique et son désarroi discret. Nul Lustucru ne vient se glisser dans cet assemblage dont les composantes partagent une même solitude. Chacune cherche son chacun, avec les moyens qui sont les siens.


D'APRÈS PHOTOS JÉRÔME PLON

Les unes ont recours aux petites annonces, d'autres multiplient les rencontres et les aventures. D'autres encore, qui n'espèrent plus en l'amour, se concentrent sur les chats, qu'elles connaissent et prétendent aimer plus que les humains, qu'elles recherchent lorsqu'ils disparaissent. Car un chat qui disparaît, c'est d'abord un prétexte à nouer des liens, à former un réseau, à téléphoner, *comme ça, pour dire qu'il n'y a rien de nouveau, mais que ce beau temps est vraiment agréable.Tout le monde n'a pas un mari à qui parler, dont l'urne funéraire trône depuis trois ans sur le buffet, juste à côté du téléviseur.*

Des gens, des lieux. Chacun cherche son chat investit les uns pour mieux parler des autres. Avec une modestie qui séduit, amuse et fait chaud au cœur. Cédric Klapisch possède déjà suffisamment d'expérience pour tirer sur la corde d'un scénario un peu court et assez de maîtrise pour maquiller son habileté en fausse naïveté. Raisons pour lesquelles il convient de ne pas insister sur une philosophie dont la saveur risquerait de se dissiper sitôt que captée. Pourquoi résister à une jolie bulle de savon qui éclate dans un ciel agréablement dégagé ?

P. M.

LES AUTRES FILMS NOUVEAUX

LES CAPRICES D'UN FLEUVE

Film français de Bernard Giraudeau. Avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Frémont, Anna Galiena, Roland Blanche, France Zobda (1 h 51).

■ Généreux, le propos du film de Bernard Giraudeau l'est assurément. La découverte de l'Afrique par un impétueux aristocrate français exilé par le roi en 1787 se résoud en effet en un apprentissage de la différence, dont il suggérera à un de ses proches d'écrire l'éloge. Amoureux des femmes, musicien talentueux, Jean-François part à l'aventure sur un continent qui, très vite, le fascine et dont l'exploitation par les Blancs bientôt le terrifie. De la fillette qui lui a été donnée comme esclave, il fait sa fille adoptive, puis la mère de son enfant, celui-là même dont la voix vient se mêler à d'autres pour raconter son histoire. Belle histoire, sans doute, que Giraudeau met en scène avec beaucoup de soin, et une sincérité évidente, mais sans guère de profondeur et d'inspiration. *Les Caprices d'un fleuve* est ainsi un film qui sans cesse se disperse, désespérément lisse et bien près d'être satisfait de lui-même, au point que de sa propre splendeur plastique il se gorge et se rengorge. Cette splendeur est réelle, mais les admirables images de Jean-Marie Dreujou qui en forment le cœur sont aussi la seule véritable raison d'être du film. *P. M.*

COPYCAT

Film américain de Jon Amiel. Avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, Will Patton (2 h 04).

■ Encore et toujours les psychopathes. Le cinéma en fait une telle consommation qu'à la fin les victimes en puissance viennent à manquer. D'où l'idée de placer dans cette peu enviable situation une spécialiste... des psychopathes. Sigourney Weaver s'y colle avec conscience. Quant à son persécuteur, il est, lui aussi, très au fait de la question, puisque chacun de ses meurtres copie le méfait d'un de ses sinistres devanciers. L'informatique et la télématique ont leur place dans un dispositif dont la sophistication technologique cache médiocrement l'obstination à servir toujours les mêmes recettes, ici exécutées sans le grain de folie. *P. M.*

OTHELLO

Film anglais d'Oliver Parker. Avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh (2 h 05).

■ L'action se situe en 1570 et se noue à Venise. Menacée par le Turc, la Sérénissime confie à un certain Othello, ombrageux mercenaire maure, le commandement de son armée rassemblée à Chypre. Mais il commet deux erreurs : épouser la noble et belle Desdémone, et distinguer parmi ses deux lieutenants le dénommé Cassio. Le second, Iago, fomente dès lors la ruine de son maître, le persuadant de l'existence d'une liaison entre son épouse et Cassio. Avec désormais l'âme humaine pour champ de bataille et la jalousie pour ressort, l'intrigue n'en sacrifie pas moins au sang, au désastre et à la mort. William Shakespeare a écrit la pièce en 1604, Orson Welles l'a recréée au cinéma en 1952. Deux chefs-d'œuvre pour un seul et même titre : on aurait pu largement s'en satisfaire. Oliver Parker n'a pas pensé de même. Son Othello (Laurence Fishburne) cultive un hiératisme musculeux, face à un Iago (Kenneth Branagh, justement) qui multiplie les apartés brechtiens et fastidieux avec la caméra. Le tout, curieusement défini par le réalisateur comme un « *thriller érotique* », baigne dans un sirop musical orientalisant, et s'achève par un coucher de soleil très photogénique. Ou comment une adaptation cinématographique de deux heures peut être moins expressive qu'une seule image. Il est vrai signée Victor Hugo : « *Versez l'hypocrisie sur le point du jour, vous éteindrez le soleil.* » *Jacques Mandelbaum*

EGGS

Film norvégien de Bent Hamer. Avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée, Juni Dahr, Ulf Wengard (1 h 26).

■ Présenté en 1995 à la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes, *Eggs* est un film insolite qui, pendant plus d'une demi-heure, navigue entre la description d'un décor et de personnages étranges et une vraie drôlerie. L'intrigue est minimale : la retraite paisible et isolée de deux vieux frères est bousculée par l'arrivée du fils de l'un deux. Cette intrusion va contraindre les deux vieillards à transformer leurs habitudes et pousser l'un d'entre eux à partir à l'aventure. L'humour du film repose dans un premier temps sur un montage répétitif qui exprime l'ennui quotidien et la maniaquerie des deux héros. Avares de paroles, les deux frères parviennent à un authentique burlesque construit sur la répétition comique et une dilatation du temps digne du *Slowburn* à la Laurel et Hardy. *Eggs* ne tient pourtant pas la distance et se perd dans la recherche de l'incongruité, notamment avec l'utilisation un peu facile du personnage du fils handicapé et collectionneur d'œufs. *Jean-François Rauger*

LA MADRE MUERTA

Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa. Avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio, Silvia Marso (1 h 42).

■ Deuxième film du jeune réalisateur basque Juan Emmanuel Bajo Elloa, après *Alas de Mariposa* (1991), *La Madre muerta* (1993) arrive précédé d'une réputation flatteuse, que la vision du film ne permet pas de confirmer. L'ouverture donne le ton du film : un cambrioleur, surpris dans son œuvre, abat froidement une femme sous le regard des multiples vierges à l'enfant disposées dans la pièce. Avant de s'enfuir, tout en croquant une tablette de chocolat, il s'aperçoit que la fille de la victime a assisté au crime. Filmée par une caméra aux mouvements inutilement sinueux, la séquence distille déjà les éléments (tueur impavide, symbolisme vaguement blasphématoire, goût du détail insolite mais non moins creux) d'un énième et fugace « film-culte ». Quelques années plus tard, croisant de nouveau le regard de la (ravissante) jeune fille derrière les grilles d'une institution pour handicapés mentaux, Ismaël, persuadé d'être reconnu, la kidnappe avec l'aide de sa femme Maïté (Lio). La relation triangulaire qui s'instaure fait dès lors l'objet d'un huis clos habilement mené, mais dont l'étrangeté malsaine s'affiche trop complaisamment pour ne pas trahir la triste gratuité du propos. *J. M.*

TOUT EST FINI ENTRE NOUS

Film italo-français de Furio Angiolella. Avec Richard Berry, Elena Sofia Ricci, Lucio Allocca, Jessica Forde (1 h 25).

■ Il est reporter télé, séducteur impénitent et ne doute jamais de rien, surtout pas de son charme et de son talent. Bref, il est insupportable. Aussi est-il difficile de se sentir concerné lorsque la panique s'empare de lui après que sa femme l'informe qu'elle en aime un autre, qu'il s'obstine à vouloir identifier. Le réalisateur filme sa quête absurde (car, bien sûr, sa femme n'a pas d'amant) avec la même raideur que met Richard Berry à composer ce personnage taillé dans la masse des clichés. *P. M.*

REVUE

LIMELIGHT

N° 47, mars 1996 (Ed. Ciné-Fils, 79 p., 22 F).

■ Le mensuel *Limelight* passe aux feux de sa rampe les arts en général, sans craindre le parti pris ni les expressions réputées marginales. Le pari ne lui a pas trop mal réussi puisque la revue, créée à Strasbourg en 1991 dans la confidentialité, diffuse aujourd'hui à 10 000 exemplaires. Entretiens, portraits, critiques et vignettes iconographiques en constituent le contenu habituel, une place de choix étant dévolue au cinéma. Pour preuve, ce numéro où l'on trouve pêle-mêle une évocation énamourée de Jodie Foster, des propos du documentariste Jérôme de Missolz sur ses films consacrés aux photographes Jan Saudek et Joel Peter Witkin, ou encore quelques photos du divin Joao Cesar Monteiro (le réalisateur de *La Comédie de Dieu*), accompagnées d'un beau texte de Christophe Derouet. Sans oublier, en ouverture, la chronique d'André S. Labarthe, d'une tonalité crépusculaire ce mois-ci, ni surtout la savoureuse relation par Jean-André Fieschi d'une visite de Jacques Tati à l'Idhec en 1981 (à suivre dans le numéro d'avril). *J. M.*

Le Louvre offre un grand écran aux compositeurs

De Berlioz à Stockhausen, « Classique en images » dévoile quelques « moments », vrais ou romancés, de création musicale

CLASSIQUE EN IMAGES 1996 : Figures du compositeur, rétrospective d'archives, de Gesualdo à Stockhausen.
AUDITORIUM DU LOUVRE, Musée du Louvre, Paris, jusqu'au 11 avril. De 15 à 25 F. Renseignements : 40-20-52-99 et 40-20-51-86. Rediffusion des films consacrés à Honegger et Poulenc, le 5 avril à 18 heures. Compétition internationale de productions audiovisuelles récentes, du 12 au 15 avril.

Il y a dans ce festival passionnant des mises en abyme et des va-et-vient inattendus. On entend Arthur Honegger, filmé par Georges Rouquier (*Arthur Honegger*, 1955), dénoncer les films de fiction portraiturant à larges traits la vie romancée des compositeurs, alors que, le soir même, l'Auditorium du Louvre diffuse la *Symphonie fantastique* (Christian-Jaque, 1941), portrait de Berlioz incarné par un Jean-Louis Barrault en rouflaquettes, achevant en une nuit le célèbre chef-d'œuvre. Des archives de la télévision utilisant elles-mêmes des archives du fonds audiovisuel public servent aujourd'hui à des projets de films pour Arte. Enfin, des documents télévisuels se croient au cinéma de papa (portrait d'Henri Sauguet) quand des films de cinéma s'en tiennent, sans fanfreluches, à la stricte rigueur d'un documentaire.

Lorsque Rouquier interroge Honegger et le filme à son travail, dans l'espace clos de son atelier du boulevard de Clichy – dont on entend, au long du film, la rumeur insistante –, le compositeur est déjà malade. Aussi, après un balayage impressionnant de documents montrant le poupon, l'adolescent magnifique et dandy, le sportif robuste, l'homme mûr enfin, lorsque se présente à l'écran son visage émacié à quelques mois de sa mort, le choc est violent comme une porte qui claque. Pourtant, la voix de ce visage presque mortuaire se fait volubile, simple et mate (et non pointue comme celle de la plupart de ses collègues, qui nasillent et pontifient quelque peu devant la caméra). Honegger répond simplement à l'attente apparemment naïve de Rouquier face à l'industrie mystérieuse qui préside à l'acte de composition musicale. La scène la plus risquée du film montre le déclenchement d'une idée musicale et sa *mise en forme*. Honegger déambule dans son atelier, s'assoit à sa table de travail, prend un crayon, note une phrase que l'on entend esquissée au piano. Il va au clavier, harmonise, joue un choral de Bach, ferme le couvercle d'un air résigné ; il inspecte sa bibliothèque, prend un livre, va s'asseoir sur un lit, choisit une pipe et fume. Mais l'idée musicale revient, pour s'enfuir de nouveau. Et puis, trait de génie du cinéaste, aussi simple qu'efficace et poétique : un rayon lumineux vertical suit, note à note, la partition imprimée, alors que l'orchestre joue la version définitive du lamento esquissé au cours des minutes précédentes. Fulgurante mise en scène d'un texte musical...

DEUX INÉDITS

Au générique de *Henri Sauguet, le musicien des songes* (Jean-Charles Cabanis, Denise Lemaresquier, 55 minutes, 1978), on manque de s'étrangler en découvrant le sigle de... TF 1. Mais c'était en 1978, du temps que la télévision savait encore produire et montrer, à des heures dignes, la musique faite, la musique se faisant. Le film a tous les défauts possibles : des fondus enchaînés qui bavent, des raccords approximatifs, une narration lâche. Henri Sauguet accompagne au piano un saxophoniste dans sa *Sonatine bucolique*. Après un gros plan sur le titre de l'œuvre, tandis que la musique continue, on voit le compositeur se lever et sauter par la fenêtre... Sa musique l'aurait-elle à ce point déprimé ? C'est oublier que Sauguet possède un magnifique jardin et que l'âme du poète aime à y vagabonder... Les pommes du jardin, coupées en cœur, entourées d'un ruban, vont servir de décor à une mélodie chantée par une dame à la voix flûtée... Plus loin, c'est la productrice elle-même qui joue, assez mal, un prélude de Debussy sur le piano du maître, alors qu'on entend miauler en fond sonore la nuée de chats dont le compositeur aimait s'entourer. Mais qu'importe : l'univers de Sauguet, fait de préciosités, de chipoteries, mais aussi de vrais sentiments (on ignore qu'aux côtés d'œuvres légères d'ailleurs exquises, comme *Le Plumet du colonel*, il a laissé des chefs-d'œuvre comme sa cantate *L'oiseau a vu tout cela* ou son *Quatuor à cordes*), est bien montré, même si l'on ne trouve guère de trace de son légendaire humour mordant, à l'exception d'une incarnation, en travesti, de Mme Pernelle aux côtés des comédiens du Français.

Le documentaire sur Georges Auric (Série « Toute la lyre », 1975) est plus strict : il n'évite pas l'arrivée du président de la Sacem dans sa DS noire, la visite à l'épouse Nora, peignant dans un atelier au fond du jardin. Mais, de bout en bout, il y a de la modestie dans les propos d'Auric, le plus doué du Groupe des six, selon certains, mais passé à côté d'une véritable carrière de compositeur aussi joué que ses camarades Honegger et Poulenc. Il y a un moment très poignant, au début du film, lorsqu'Auric contemple, le visage fermé, un porte-clé musical diffusant le succès qui l'a fait connaître au monde entier, *Moulin rouge*, un succès qui semble le dépasser...

Si le portrait de Sauguet avait été diffusé à la télévision en 1978, les deux films pour la télévision consacrés à Francis Poulenc, conservés par l'INA, étaient jusqu'ici inconnus. Dans ce numéro de « Lecture pour tous » (1958), on voit Pierre Dumayet s'entretenir avec Francis Poulenc et son biographe Henri Hell, au moment de la sortie du *Francis Poulenc, musicien Français*, chez Plon, en 1958. On découvre avec stupéfaction le compositeur, d'ordinaire jovial et presque cabotin, se tenir silencieux, l'œil morne, la joue creusée – une terrible figure que la caméra se plaît à fixer en gros plan pendant deux très longues minutes : en 1958, Poulenc était au plus profond d'une dépression. Dans le second document (Maurice Leroux, 1959), le compositeur est redevenu lui-même, et le duo qu'il forme avec Bernard Gavoty, devant l'auditoire des Jeunesses musicales de France, est d'un comique irrésistible. Poulenc s'amuse à rectifier les erreurs de Gavoty, qui ne fut pas toujours tendre avec sa musique, dans ses chroniques pour *Le Figaro*, tandis que le critique ne résiste pas à ses bons mots un peu défraîchis...

Au piano, Poulenc donne la réplique à Denise Duval pour l'air des *Mamelles de Tirésias*. Celle-ci, magnifique, chante des extraits des *Dialogues des Carmélites* puis de *La Voix humaine*. Ses larmes sont sincères et son visage d'une pureté absolue. Elle chante en robe de cocktail, mais avec une simplicité désarmante qui fait regretter que, jeune encore, un accident vocal l'ait contrainte à abandonner sa carrière. Denise Duval, toujours mince et belle, était dans la salle, provoquant une autre mise en abyme : la toux émue de Duval en 1959 trouvait un écho exact dans la toux (émue ?) de la chanteuse, répondant, à l'issue de la projection, aux questions simples et chaleureuses de Christian Labrande, programmateur de cet exemplaire festival.

Renaud Machart

Musique et cinéma à lire

La Réunion des musées nationaux publie, avec le concours de la Sacem, de l'INA, de la SCAM, de la SACD et du Musée du Louvre, *Figures de compositeurs, musiciens à l'écran* (217 pages, 160 F). Le programme entier, détaillé film par film, avec une iconographie soignée, une élégante mise en page, présente des contributions originales d'Alfred Caron, conseiller artistique de la série auprès de Christian Labrande, Michel Chion, auteur par ailleurs d'un récent *La Musique au cinéma* (Fayard), ou François Porcile, qui vient quant à lui de compléter l'ouvrage d'Alain Lacombe *Les Musiques du cinéma français* (Bordas). Les mises en images des figures de compositeurs, des fictions les plus débridées (Tino Rossi incarnant Schubert...) aux documentaires les plus stricts (Luigi Nono dans les années 60), sont l'objet d'études avisées et passionnantes.

DÉPÊCHES

■ **COURT MÉTRAGE.** L'association Vue sur courts organise à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) deux rendez-vous, les vendredi 5 et samedi 6 avril : carte blanche aux réalisateurs Henri Herré et Marie Vermillard et une Nuit du court métrage. Renseignements au 64-10-94-86.

■ **SONDAGE.** Une enquête réalisée par la Sofres auprès d'un echantillon représentatif de mille personnes laisse apparaître qu'un Français sur deux n'est pas allé au cinéma au cours des douze derniers mois. 24 % des Français vont au cinéma deux ou trois fois par mois, 11 % deux fois par mois, 69 % des 50-64 ans et 79 % des plus de 65 ans jamais. Par ailleurs, 66 % des personnes interrogées considèrent que les pouvoirs publics n'aident pas suffisamment le cinéma dans les régions.

■ **TOURNAGE.** Le tournage à Budapest du film *Evita* (commencé en Argentine), par le réalisateur britannique Alan Parker, rapportera à la ville quelque 34 millions de francs pour la location des rues et pour assurer la sécurité des vedettes, notamment de Madonna. Mais le plus gros de la recette proviendra des dépenses de l'équipe pour les hôtels luxueux, les repas et les achats divers, a ajouté le maire de la capitale hongroise.

PALMARÈS

■ **Le Grand Prix du Festival du film policier de Cognac** a été décerné au film de Stacy Title *Last Supper. Dernières heures à Denver*, de Gary Fleder, a reçu le Prix spécial du jury et une mention spéciale a été attribuée à Sigourney Weaver et Holly Hunter pour leur interprétation du film de Jon Amiel *Copy Cat*.

■ **Le Grand Prix du Jury du Festival Cinémalia de Beauvais** a été attribué au film de Cédric Klapisch *Chacun cherche son chat*.

■ **Le Grand Prix du Festival du film d'action et d'aventures de Valenciennes** a été décerné au film norvégien de Marius Holst *Cross my Heart and Hope to Die*.

Lettre d'Amérique

Alors qu'à New York les salles « de répertoire » sont près de disparaître ou se reconvertissent, un fou de quarante ans à peine, tout juste débarqué de Seattle, Dennis Nyback, a ouvert le 1er mars un cinéma dans un quartier qui en est totalement dépourvu, le Lower East Side.
Le Lighthouse (« le Phare ») promet d'éviter les *« gros tas hollywoodiens »*. Programmé pour l'inauguration, *Billie Holiday, du début à la fin* le prouve, qui réunit les rares apparitions de la chanteuse à l'écran : courts-métrages (1934, 1950), extraits de longs métrages (1947) et un long show télévisé, *« formidable rassemblement de grands musiciens de jazz »*.
Suivra un triple programme comportant un documentaire consacré à Vampira, un film d'Ed Wood où elle figure (*Plan 9...*), un autre, pratiquement inédit, avec Bela Lugosi. Dans *Old Mother Reilly Meets the Vampire*, tourné en Angleterre, la « Mère Reilly » est incarnée par un homme...
Fouillant autant dans les poubelles que dans les bunkers, Nyback déniche des trésors : une série de dessins animés américains pendant la seconde guerre mondiale (dont un qui reçut l'Oscar mais que son studio disait « égaré ») ou une autre, en préparation, intitulée *Bad Bugs Bunny*, où le charmant lapin se révèle plutôt raciste.
Dennis Nyback a la fraîcheur des forains. *« Vous trouvez une boutique désaffectée de 8 mètres sur 25, avec des plafonds de 7 mètres et pas de piliers, vous mettez un écran à un bout, un projecteur à l'autre et des chaises au milieu (70), et voilà, vous avez un cinéma. »*

Henri Béhar

Lettre du Japon

***Shall we dansu ?*, comédie romantique du réalisateur Masayuki Suo, qui signe là son troisième film, bat des records au box-office japonais. Pendant 2 h 16, les spectateurs naviguent entre le rire et les larmes. Sorti fin janvier, le film a déjà été vu par 1,7 million de personnes et a engrangé plus de recettes que le champion du box-office 1995, le dernier dessin animé d'Hayao Miyazaki. Il devrait rester programmé jusqu'à mai. Produit par les studios Daiei pour près de 20 millions de francs, *Shall we dansu ?* raconte l'escapade d'un *salaryman*, un petit employé japonais, dans un club de danse, où il s'inscrit en cachette de sa femme et de ses collègues après y avoir aperçu, depuis le train qui le ramène dans sa banlieue, la silhouette d'une belle danseuse.**
Le succès du film a révélé la passion discrète qu'un grand nombre de Japonais nourrissaient pour la danse sportive : clubs de danse et concours amateurs, où, comme dans le film, les participants s'appliquent avec une ardeur bon enfant aux gestes parfaits du tango, du cha-cha-cha ou de la valse, sont en vogue depuis quelques années, auprès d'une certaine classe d'âge, et de tous ceux que les folies dépensières des années 80 ont poussé vers des passe-temps plus sobres. Mais le film aurait à ce point conquis les jeunes et les *salarymen* les plus récalcitrants que l'engouement pour la danse de salon est quasiment devenu un phénomène de société, si l'on en croit la presse nipponne.

Brice Pedroletti

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Deux films écrasent le marché des nouveautés : après *Gazon maudit*,** *Pédale douce* confirme le goût des spectateurs pour les comédies évoquant l'homosexualité, même sous la forme de caricatures grossières : 135 000 entrées dans 44 salles. Dans un genre très différent, *Toy Story* témoigne à nouveau de l'emprise des productions Disney : 131 000 spectateurs pour le *« premier film entièrement réalisé en images de synthèse »*.

■ **Déception, en revanche, pour *La Dernière Marche*,** de Tim Robbins (30 000 spectateurs pour 24 écrans), surtout pour un film dont l'actrice, Susan Sarandon, vient de remporter l'Oscar. Résultat tout juste moyen pour *Get Shorty* (53 000 spectateurs dans 31 salles). Pour *L'Echappée belle*, comédie sortie dans 15 salles, il faut parler de catastrophe : à peine plus de 3 600 entrées. Echec également pour Giuseppe Tornatore avec *Marchand de rêves* (7 800 spectateurs dans 9 salles).

■ **Excellente tenue de *Beaumarchais*,** qui totalise plus de 103 000 entrées en deuxième semaine (127 000 en première), et pour *Casino* qui, en dépit de ses trois heures de projection, attire encore plus de 73 000 spectateurs en troisième semaine. Pour Gérard Oury et son *Fantôme à vendre*, l'atterrissage est très rude, puisque le film perd plus de la moitié de ses entrées en deuxième semaine.

P. M.

★ Chiffres : *Le Film français*.

Un film dévoile les secrets, petits et grands, de la politique municipale new-yorkaise

Dans « City Hall », Al Pacino incarne un personnage qui ressemble fort à Mario Cuomo, gouverneur jusqu'en 1994

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est l'histoire d'une ville, New York, et de son maire, John Pappas, *alias* Al Pacino. Il y a, entre elle et lui, des rapports amoureux, une fatale attraction. C'est une chronique humaine en même temps qu'une critique du pouvoir, qui verse parfois dans le *thriller* politique. *City Hall*, le film de Harold Becker qui vient de sortir aux Etats-Unis, est une fresque new-yorkaise à mi-chemin entre fiction et réalité, sur la complexité de l'énorme machine municipale, la banalité à la Dickens du travail de ses fonctionnaires, et surtout le mélange de puissance et de fragilité de son premier magistrat.

Derrière le charismatique John Pappas, on devine le personnage de Mario Cuomo, l'homme au verbe d'or, ancien gouverneur de l'Etat de New York, battu lors des élections de novembre 1994. Comme Pappas, il a longtemps suivi une trajectoire qui pouvait le mener à la Maison Blanche, hésita longtemps, ne s'y résolut jamais, ce qui lui valut le surnom de l'« Hamlet de l'Hudson » (*To be or not to be...*). Al Pacino a passé beaucoup de temps à « apprendre » Mario Cuomo, ainsi que plusieurs maires fameux, Fiorello La Guardia, Edward Koch, David Dinkins, sans compter Rudolph Giuliani, actuel locataire de City Hall. Harold Becker n'a rien laissé au hasard : le script a notamment été écrit par Ken Lipper, l'ancien maire adjoint de l'administration Koch.

Pour jouer le rôle du sénateur démocrate Ernest Hollings, Becker n'a trouvé personne de plus ressemblant que... M. Hollings lui-même. Esthètes s'abstenir : *City Hall* ne fait guère de concession à New York et ses couleurs. C'est même un parti pris de noir et blanc, d'ordinaire, qui domine, trottoirs gluants des *homeless* plutôt que miroitement du Chrysler Building. Mais la ville de Babylone même est sans fard, grandeur et petits trafics mêlés, maelström d'appétits de pouvoir : argent, presse, mafia et syndicats.

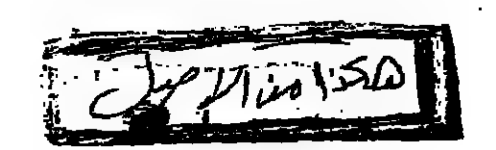
Cela commence mal, sous la pluie, à Brooklyn. Le petit James, six ans, est victime d'une balle perdue, lors d'une rencontre entre un policier et un dealer. James (il est Noir) meurt. La suite est inexorable, elle entraîne City Hall et son maire sur la pente dangereuse de la confrontation raciale. On pense au *Bûcher des vanités*, le roman à bout de souffle de Tom Wolfe. Car le « cancer » atteint vite le cabinet du maire, dont le jeune adjoint, Kevin Calhoun (John Cusack à l'écran), pour mieux protéger un mentor qu'il admire, se lance dans une enquête policière qui le précipite dans le rude monde des « parrains » de la Mafia et des patrons de la politique.

LA VILLE COMME POINT COMMUN

On sait, aujourd'hui, les difficultés rencontrées par Rudolph Giuliani pour venir à bout de la « pieuvre », la Mafia, et son omniprésente « famille » Genovese. Dans le film, Frank Anselmo (l'acteur Danny Aiello) est le patron démocrate de Brooklyn, un populiste aux relations mafieuses. Il évoque irrésistiblement les anciens caïds de la politique qu'étaient Meade Esposito, de Brooklyn, et Donald Manes, de Queens. En chemin, Kevin Calhoun, ce Rastignac de Louisiane, perd ses illusions : l'idéaliste « Pappas-Pacino-Cuomo » gouverne New York en suivant ses courbes d'influence.

Le maire n'est pas un enfant de Marie, il pratique la *realpolitik*, rend des services, attend d'être payé de retour. Al Pacino le dit à sa façon : « *Il y a le noir et le blanc, au milieu, il y a le gris : c'est là où nous sommes.* » C'est New York de l'alliance de la politique et de Wall Street, qui n'empêche pas la grandeur, et le courage. Pour éteindre l'incendie racial qui menace, John Pappas fait fi des conseils de prudence de son entourage : il participe au service funèbre de la jeune victime. Le maire au verbe magique embrasse le cercueil, « prend » peu à peu son auditoire : « *Cette ville peut de nouveau être un palace. Je suis avec toi petit James, je suis toi !* » Et l'assistance d'applaudir. Magie du maire qui sait exalter ce que les New-Yorkais, Noirs ou Blancs, ont en commun : New York.

Laurent Zecchini



Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



DEMAIN LA VILLE

La Fédération nationale des promoteurs-constructeurs tiendra son prochain Congrès national *le 6 juin 1996 à Lille (Grand Palais), sur le thème*: "Demain la Ville".

Cette journée, présidée par André ANTOLINI, sera consacrée à établir un diagnostic des dysfonctionnement majeurs de nos villes et à proposer des solutions de nature à y remédier. Des personnalités de tous secteurs, universitaires, architectes, hommes politiques et, bien sûr, promoteurs, participeront à ces débats.

Une exposition technique accueillera les sociétés désireuses de présenter leurs derniers *produits et services dans le domaine de* l'immobilier.

Cette manifestation bénéficiera notamment du concours du Groupe Crédit Foncier de France et de Gaz de France.

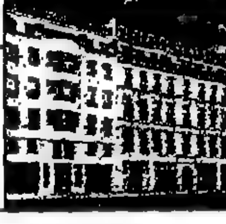
Renseignements : FNPC,
106 rue de l'Université - 75007 PARIS
Tél. 47 05 44 36 - Fax 47 53 92 73

PARIS RIVE DROITE

arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
Prix : nous consulter.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

arrondissement

100 mètres Place Saint-Georges
21, rue Henri Monnier.

Commercialisation :
A.B.K.
Tél.: 40.23.93.33.

4 appartements de 3 pièces dont 3 duplex,
à partir de 17.650 F le m².

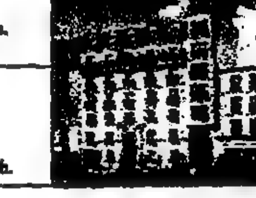
Au cœur du 9e historique, dans une manufacture du début du siècle entièrement rénovée. Volumes intéressants, belles hauteurs sous plafond. Cadre de vie moderne et original. Ascenseur. Interphone.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. Tél. 40.23.93.33.

A·B·K

arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

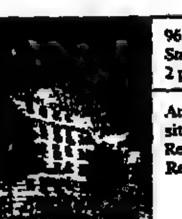
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

arrondissement

Nouveau programme
Rue des Nanettes /
Rue Condillac.

Réalisation :
STIM BATIR Ile de France
150, Route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél.: 47.12.54.55.



96 logements, du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F jusqu'à 510.000 F
2 pièces à partir de 690.000 F.

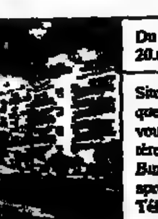
Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants, située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Renseignements et ventes : 47.12.54.44.

STIM BATIR

arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS



PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du
Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ,
216, bd *Saint-Germain*
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ,
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

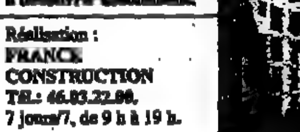
Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
27.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

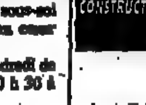
15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.



Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur *d'un véritable quartier parisien.*
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
Nº Vert: 05.33.59.00.



33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly. 2 petites résidences seront. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le *raffinement s'accorde avec* le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - Nº Vert: 05.33.59.00.

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF C'EST CHAQUE MERCREDI DATE JEUDI

RÉGION PARISIENNE

Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
19.100 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RESIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25



Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél.: 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES

95 Enghien-les-Bains

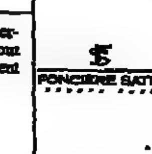
Villa Nymphéa
Parc sur le Lac d'Enghien.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



2 et 3 pièces - Vue lac.
Prix : nous consulter.

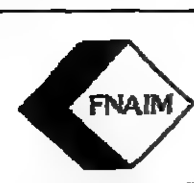
Résidence exceptionnelle. Deux petits immeubles en pierre sur un parc privé en bord de lac. Les appartements sont prolongés de grands balcons, jardins ou terrasses et profitent d'une vue calme et dégagée.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. Tél.: 45.49.52.52.



FONCIÈRE SATIS

Le Monde IMMOBILIER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE



COPROPRIÉTÉ : VERS LA RAISON

Les conflits se multiplient entre copropriétaires : il faut bien admettre que la tolérance devient une denrée rare. Mais les répercussions atteignent souvent le syndic : la réponse se doit d'être au moins autant technique que psychologique.

La Chambre FNAIM Paris - Ile-de-France et les principales associations de copropriétaires (ANC, ARC, UFCS et UNARC) rodent actuellement une procédure de conciliation permettant non seulement de restaurer le dialogue mais aussi d'apporter des réponses définitives aux litiges qui leur sont soumis.

Baptisée « Commission de Conciliation Copropriété » et intervenant dans le cadre du référentiel conduisant à la certification des activités de syndic de copropriété, cette structure paritaire a traité et réglé quinze dossiers. Tous auraient fort bien pu connaître des prolongements judiciaires tant l'incompréhension régnait. Contestation d'un calcul *prorata temporis, mise en œuvre de la responsabilité du promoteur, exaspération devant la lenteur d'une procédure d'expertise, mauvaise interprétation d'une clause d'indexation d'un contrat de maintenance, chaque fois la commission a permis à la copropriété de retrouver un peu de calme et de sérénité.*

La vie quotidienne et ses avatars exacerbent les passions. Un syndicat professionnel comme une association de consommateurs tiennent leur rang de corps intermédiaires en jouant la loyauté contre les manœuvres dilatoires, la concertation contre le rapport de forces et la raison contre la passion.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre Paris - Ile - de - France

Appartements ventes

4e arrondt

MARAIS
2 pièces, vue très dégagée
EFF : 45-03-48-00

7e arrondt

Très beau 2p. à aménager dans imm. rénové avec asc. EFF : 45-03-45-00

11e arrondt

BASTILLE (proche)
grand 2 p., terrasse, asc., exc. état, confort, poss. park/
770 000 F. Gérant : 40-47-87-82

13e arrondt

Proche parc Montsouris réc. Stdg magnifique, 2 p. 61 m², cuis. équipée, park. 43-35-18-36

14e arrondt

RUE P.-LAROUSSE
maison de charme avec jardin, 4/5 chbres, bon état, soleil, calme
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

PROCHE DENFERT, beau 2 p. ds imm. mod. avec cave et park., gd bal., 7e ét., vue. 1 160 000 F – 42-79-89-76

Pr. DENFERT, stdg, ét. él. r. et jard., liv., 3 ch. 120 m², 2 bns, balc., sol., park. 45-35-10-36

Parc Montsouris, P. de T., v. spl. s. le parc, 3/4 p., 84 m², balc, pl. sol., box. 43-35-18-36

15e arrondt

Pl. Falguière, réc. 3/4 p., 79 m², terr., 40 m², d. ét., park. Mº Duplaix, stdg. 2 p., tt cft, 39 m², terr., 25 m², dernier étage, vue pano. s/tt Paris Montparnasse, stdg. stud., tt cft, 29 m², park. urg. 43-35-18-36

CONVENTION, gd st., 40 m², 3e ét. d'un imm. récent, charme fou, grde s. de b. 720 000 F, gérant. 40-47-87-82

Mº Montparnasse
Studio, 22 m², 5e, cuis., équip. indépendante, s. de b., wc
400 000 – 47-46-55-53

16e arrondt

PROX. MAISON RADIO
- Superbe studio 36 m², vue sur jardin, calme imm. récent. 7e ét. asc. – 745 000 F. Espace Arago 45-67-11-42

TROCADÉRO 73 m²
Gd stand. 3e étage calme
1 580 000 F – 34-83-44-05

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Exceptionnel duplex 7 p. gd standing – 4 200 000 F. FONCIA – 34-51-87-69

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ILE-DE-LA-JATTE
2 pces 50 m², 5e ét., asc. Séjour, cuis., sdb, W-C, Ch. Cave, parking, 1 150 000 F
47-46-55-53

COLOMBES PROCHE TRANSPORT
2 pces 45 m², 2 ét., cuis. séjour, ch., sdb, W-C
430 000 F – 47-45-55-53

BOULOGNE Mº Jean-Jaurès
2 et 3 sur cour calme claire, duplex 50 m²
cuis. américaine, ch. + mezzanine, sdb, W-C
720 000 F – 47-46-55-53

Location offres

16e. MUETTE - STUDIO
parfait état, soleil
3 860 F net – 45-25-73-10

18e CLIGNANCOURT
Studette, dches, kitch., plac.
2 350 F net – 45-25-73-10

SOLFERINO, Las Cases
gd studio kitchen. bains.
4 800 F + ch. DVI – 44-18-07-07

VERSAILLES 95 m²
1er ét. asc. séj. 3 chbres chauff. collect., box 7 968 F cc DANO Immo – 39-51-34-45

VERSAILLES NO – 100 m²
4e ét. asc. beau séjour 33 m² 3 chbres bains, dche chauf. ind. park. 8 960 F mois cc DANO Immo – 39-51-34-45

VERSAILLES NO – 91 m²
4e ét. asc. séj. 28 m²
2 chbres, cuis. équip., bns, dche chauf. collectif box 7 658 F cc DANO Immo – 39-51-34-45

Viager

15e Village suisse boutique murs libre 18 m² Fme 89 ans 85 000 F + 3 900 F/MOIS
Mº Bir-Hakeim 4 P.
2e asc. balc., p. de taille occ. Hme 78 ans 420 000 F + 5 000 F/mois 42-30-67-57
VIAGER THOMASSIAN

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

maisons

A BANCONNE (USMB)
Très belle maison de 10 P. Confort, raffiné, jardin. *Rue calme imméd. centre.*
Prix : 1 200 000 F.
CABINET LAINÉ – 48-74-55-26 ou fax : 48-74-54-72

Saint-Germain-en-Laye (78) maison de ville, 80 m², orientations sud, rez-de-chaussée, salon, séjour, cuisine équipée, 1er étage, 2 chambres, salle de bains, placards de rangement, wc séparé, sous-sol aménagé.
Prix : 1 150 000 F.
Tél. : 39-73-89-98 apr. 20 h

78 CARRIÈRES S/POISSY
Gde maison. Bord de Seine 3 ch. séj. 58 m². G.Cheminée 500 m². Ter. + Dépend.
950 000 F – 48-43-67-43

propriétés

EN BOURBONNAIS MOULIN
Sur biet, rivière, étang le tt. sur 11 ha., 5 P hab. de suite
Prix : 870 000 F
CABINET LAINÉ. 48-74-55-26 ou fax 48-74-54-72

COUP DE CŒUR !
50' PARIS EST (carte orange) Briarde centenaire, pierres apparentes, salon 45 m², *poutres, cheminée ancienne,* 6 P + 3 P au grenier, garage. Dépendance, jardin. 1 000 m2. Clos de mur.
770 000 F.
Tél. : 60-32-63-52

pavillons

CHAMPS S/MARNE
A vendre pavillon de 1991 5 pces, 3 chbres, 2 s. de bain, 2 wc, cuis. amen., cheminée.
Prix : 1 150 000 F
frais de notaire reduits.
Tél. : 64-68-08-31 soir

fonds commerce

16e Longchamp murs + fonds kinési 68 m² – 1 120 000 F. EXCLUSIVITÉ – 45-05-58-04

Mairie 18e
SUITE SUCCESSION
vds RESTAURANT EN ACTIVITÉ Rue Ordener. CA certifié Financement possible.
Tél. : 07-58-20-44

viagers

VAUCRESSON LIBRE 62 m2
98 000 F + RENTE 1 T 82 A
(16) 86-88-21-33 (8 h-20 h)

PARIS-RENNEQUIN (17e)
Stud. (22 m²) Viager lib. 2 t.
280 000 FF + 2 600 F/mois.
FRANCE VIAGER : 43-66-65-65

PARIS SAUFFROY F3
53 m² viager occ. 75 ans, 1er 120 000 F + 2 700 F/mois.
FRANCE VIAGER : 43-66-65-65

CHAMPIGNY S/MARNE
Pavillon (110 m²) avec jardin (450 m²)
Viager libre 2 têtes
1 100 000 F + 3 164 F/mois
FRANCE VIAGER : 43-66-65-65

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. – 48-73-48-07

immobilier étranger

AFFAIRE A SAISIR
vends appt. F 4 en plein centre-ville à Santiago. Chili ou échange contre appt F 4 ou F 3 en France
Tél. : M. et Mme Cisternas :
(16) 43-81-01-29
(16) 43-82-54-39

ITALIE. Agence immobilière : deux immeubles commerciaux modernes à vendre ou à louer (entrepôts, bureaux) Nord de Milan, près de l'autoroute, vendu ou loué séparément : 5 700 m2, 6 milliards ; 8 000 m², 18 milliards de lires.
Le numéro de fax 19/39/2/783406 est à votre disposition pour de plus amples informations.

locaux commerciaux

TOULOUSE
Part. loue local commercial industriel de 815 m².
Tél. : (16) 61-58-39-46 (dom.)

A VENDRE Mº MUETTE
locaux 400 m², R. D. C. + 1er étg.
sur rue. Tél. : 43-59-14-05

appartements ventes

3e arrondt

STUDETTE dche wc loggia Imm. récent stand 270 000 F EXCLUSIVITÉ. 45-08-53-84

4e arrondt

HENRI IV
5 p. volume asc. 2 700 000
7 p. Tr. bon plan 3 950 000
VUE SEINE 200 m² 4 800 000
SUPERBE 325 m² 5 500 000
AIM 42-78-40-04

MARAIS PRES SEINE
3 p., asc., 5e ET.
AIM 42-78-40-04

5e arrondt

ET. MEL. 43-25-32-56
Studios depuis 370 000 F,

6e arrondt

Luxembourg, pierre-de-taille asc. 4/5 p. et 6 p. depuis 3 150 000 Mel. 42-84-29-28

SEVRES-BABYLONE
5 P. JOLIE VUE
AIM 42-78-40-04

7e arrondt

Entre Champ de Mars et Invalides.
2 pièces, entrée, cuisine, WC, douche (fenêtres) 40 m² plus cave, 2e étage sur rue, digicode et interphone. bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement sans travaux,
prix justifié.
Tél. 60-36-02-76 (après 20 h)

BOSQUET-GRENELLE
ancien 2 p. 8e ét. sans asc.
VUE TOUR EIFFEL
soleil, calme – bon état
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

8e arrondt

PARC MONCEAU
175 m², 4 chbres, soleil
3 500 000 F. 45-61-22-38

MADELEINE
Beau 2 P. 40 m² + serv.
750 000 PTI. 43-80-60-09

FR. ROOSEVELT : 115 m² + Terrasse 20 m² 3 080 000 F
PTI 43-80-60-09

MADELEINE
2 APPT. 130 m2 caractère
1 DUPLEX 200 m2 + terrasse
Imm. directoire à part. de
17 500 F le m2
PARTENA – 42-68-36-53

Mº VILLIERS
Imm. pierre-de-t., 5 p. 115 m2, 2e ét. balc., parfait état, 3 chbres, dble séj. sdb.
Part. Tél. : 43-94-83-88

9e arrondt

OPERA-4 PCES 92 M2
1 490 000 F
4e ét., asc., bon état, clair.
PARTENA – 42-68-36-53

10e arrondt

CANAL ST-MARTIN
(4,50 m) EXCEPTIONNEL
PROGRAMME DE LOFTS
dans imm. Eiffel refait nf
A PARTIR DE 75 m²
gde hauteur sous plafonds
clair – calme – jardin
Pptaire. 53-81-64-94

Mº COLONEL-FABIEN
4/5 p. 82 m², 5e étage, asc.
Dble exp. Pkg. 1 050 000 F
Tél. : 42-38-06-36

11e arrondt

FAIDHERBE–CHALIGNY
128 m² CLAIR SOLEIL
bon anc. liv. 48 m², 3 chbres
2 bains vaste cuis., état parfait 2 100 000 F + park
100 000 F. Tél. : 47-00-77-27

QUARTIER BASTILLE
Appt en duplex, 80 m2
4 pièces, poutres, charme
Prix 1 390 000 F
Tél. : 40-65-26-42

12e arrondt

Pierre-de-t., asc., 4e ét.
GARE DE LYON 6 P.
Superbe appt. 280 m2 env.
AIM 42-78-40-04

13e arrondt

MAISON-BLANCHE récent calme 3 p., 9e ét., 53 m2
780 000 F. 44-24-26-92

CHAMBORD gd 2 p., cuis. équi. balc., 10 m2, calme, vue
790 000 F. 44-24-26-92

PEUPLIERS 2 p., 57 m2 + balc. gd. stand., cuis. équipée
980 000 F. 44-24-26-92

MAISON-BLANCHE pierre-de-t. récent stand. 3 p. 92 m2 + balc. 1 370 000 F 44-24-26-92

14e arrondt

Mº DENFERT
Immeuble ancien
Duplex 230 m², 5 chbres
5 800 000 F. Pkg possible.
Tél. : 45-46-26-25

15e arrondt

CHAMP-DE-MARS – SUFFREN
Imm. stand., appt. refait neuf.
Ansichbre, cuis., bains, WC séparés, prof. libérale poss.
1 200 000 F, 45-67-77-43

SEVRES LECOURBE
s/terrasse plantée 45 m2
5 p., 4 chbres, 113 m2, étage élevé, soleil, possibilité achat studio voisin
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

Urgent, propriétaire vend appart., mº Convention, 70 m2
parfait état. 1400 000 F.
Tél. : 43-20-79-20 (h. de bur.) ou 45-33-59-58 (dom. ap. 20 h.)

BEAU 2 p. 35 m2 CHARME
PROX. PARC G. BRASSENS
495 000 F – 42-66-36-53

Cœur Montparnasse pdt ét. ét., asc., 2/3 p., 52 m2, balc., pl. soleil, ttes ch. 43-35-18-36

Cœur Montparnasse
asc. stdg
ét. élevé s/jard., studio 35 m2 cuis. équipée, balc., rare
43-35-18-36

16e arrondt

BOILEAU – EXELMANS
gd 2/3 p. dernier étage avec terrasse, réf. neuf soleil, charme, vues
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

Mº EXELMANS studio 20 m2
1930 – 3e asc. calme,
340 000 F 45-21-51-10

TROCADERO 200 m2
beau pierre de t. 2e asc.
sans vis-à-vis 45-31-51-10

17e arrondt

WAGRAM – Atelier d'artiste 130 m2, 2 chbres mezzanine Grenier. Parking charme
3 200 000 F – 42-67-79-79

JOUFFROY : 4 P.
Sud. refait nf. 1 550 000 F
PTI 43-80-60-09

JOUFFROY
Séj. 42 m² + 3 chbres.
2 300 000 F
PTI 43-80-60-09

ETOILE-AVENUE CARNOT
5 p. 85 m2 – à rénover
1 950 000 F – 42-66-36-53

18e arrondt

A deux pas de la rue LEPIC
et de son marché dans petite copropriété paisible, très beau 2 p., 52 m2 décoration moderne, cuisine équipée 800 000 F
IPB 40-16-05-04
ou 07-77-84-74

20e arrondt

PARIS 20e – Plein Paris, comme à la campagne, Maison de charme 180 m2 hab. + balcon. Buanderie, chaufferie, gar. 2 voit.
Très beau jardin
4 000 000 F – 42-67-02-32

A SAISIR
R. PELLEPORT Vue s/Paris
5 p. 150 m2 récent
2 160 000 F – 47-53-09-84

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Au calme sur jardins, près Mº et comm. ds résid. neuve. Appt. au 2e ét. Séjour et 2 ou 3 chbres, ter. de 13 m2 au S.O.
1 790 000 F + Pkg.
FINANCIERE RIVE GAUCHE
49-10-06-20 de 14 h à 19 h.

COURBEVOIE-DEFENSE 2
Duplex 150 m2, vue sur arche 3 chbres, 2 sdb, cave, 2 100 000 F
Frais de notaire inclus
Part. tél. : 47-76-47-54

ISSY-LES-MOULINEAUX
5 P. TERRASSE
Luxueusement aménagé
AIM 42-78-40-04

94 Val-de-Marne

Vieux Saint-Maur
Part vd 5 pièces 5e étage, asc., gardien, 107 m² terrasse 10 m2, séjour 38 m2, sdb, s. d'eau, 3 chbres, caves, buanderie, box. commerces, RER, écoles 5 mn à pied.
1 600 000 F
Tél. : ap. 19 h. 48-89-41-49

95 Val-d'Oise

A vendre Villiers-le-Bel, F4, salle-à-manger, salon, 2 chbres, sdb, wc, chauffage individuel au gaz cave-parking
550 000 FF
Tel. : 39-94-52-71
En cas d'absence, laisser un message sur le répondeur.

Villiers-le-Bel.
F3,séj., 2 chbres, sdb, gds rangements, cuisine équipée avec séchoir, cave, parking
Prix : 370 000 F
Tel. : 39-85-25-15

Province

CASSIS-CÔTE D'AZUR
Expert mandaté vd superbe 2/3 p. Gd standing. Terrasse 72 m2 env. vue mer sans vis-à-vis. Tt équipé et meublé. Piscine. Parking. Proche commerces, casino.
Prix : 1 150 000 F.
Tel. : 07-56-20-44

BRETAGNE SUD
LARMOR-PLAGE MORBIHAN (56)
DANS RESIDENCE PROCHE CENTRE-VILLE ET PLAGES
Part. vend appart. 90 m2 Living 40 m2, 2 chbres. cuis. équipée. sdb, placards, garage, gde cave avec placard et étagères. Très bon état. Expo E.O., baies vitrées, balcon, chauff. ind. gaz. Ch. très faibles.
630 000 F.
Tél. : (1) 47-42-71-24 (soir).

locations offres

Paris

Pl. St-Sulpice 4 P 85 m2, vue exceptionnelle 6e ét. sud.
13 000 F c.c. 48-25-54-21

7e RUE SOLFERINO
Beau 5 P, 130 m², réf. neuf, 15 500 h. ch. – 42-66-36-53

PARC MONTSOURIS récent, beau 2 P. + jard. priv. park. – 4 500 F. MEL 43-25-60-60.

BRETEUIL – RÉCENT
beau 2 P. balc. Chf. imm.
4 500. MEL – 43-25-60-60

6e 3 RUE BONAPARTE
2 P ds imm. 18e s. donnant sur jard. Meublé.
39-66-47-68

3 pces 67 m² Wagram 75017, s.-d.-c., très bon état ch. gaz indép. peintures neuves, parquet, cheminées, miroir, 6 000 F + ch. Tél. : 47-63-28-32

XVe proche Montparnasse 100 m2 au 10e et dern. étg. 2 gds bal., gde luminosité pas de vis-à-vis
un dble living, deux chbres au calme sur jardin privatif une s. de bains, une s. d'eau toilettes sép., nomb. placards une cave, un box fermé
11 000 F, charges comprises
45-66-86-65. Part. à part.

Metro Ségur
Chambre ensoleillée, équipée et meublée
7e étage ascenseur kitchenette, douche, wc. Branchement téléph., câble.
2 800 FTCC. Part. à part.
45-67-92-61

RUE DES PYRÉNÉES
proche pl. Gambetta
tt commerces, petit 2 pces
idéal jne couple ou étudt
charme déco. contemp.
3 200 F cc
Tél. : 40-33-11-07 (rép.)

2/3 P. AUTEUIL 67 m²
6e ét., asc. sur square soleil calme, stand., cuis. équip.
Part. 45-20-45-79 (rep.)

Province

(13) Entre Alpilles et Camargue
prox. Arles joli mas ancien confort 6/8 pers. Piscine Juin/juillet et 01 au 10 août.
Tél. : (1) 45-48-28-35

Locations demandes

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75008
Rech pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER et VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
et tous services : 43-55-17-50

LE MONDE DES CARRIÈRES

Centre de congrès, de séminaires et expositions, Paris recherche son
DIRECTEUR D'EXPLOITATION H/F
justifiant d'une expérience réussie dans ce domaine d'activité.
Merci d'adresser CV détaillé et photo à *MGC (sous réf. n 54-487)*
94, rue Doudeauville
Paris 18e qui transmettra.

Société allem. rech. agents commerc. pr. vendre appar. de remise en forme et de rééduc. Vs devez être bien introd. auprès spéc. de mécanothérapie. Hôpitaux.
Fax 1949-8142-64083.
Tél. : 1949-8142-68169.

Magazine international recherche
JOURNALISTE CONFIRMÉ
ÉCONOMIE AFRICAINE
Evolutif.
Anglais indispensable.
Adresser C.V sous nº 8977 à :
Le Monde Publicité
133, av. des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

SOCIÉTÉ DE TRADUCTION TECHNIQUE
recherche
TRADUCTEURS TECHN.
CONFIRMÉS
traduisant de l'anglais vers le FRANÇAIS, l'ITALIEN, l'ALLEMAND et l'ESPAGNOL (de langue maternelle).
Envoyez CV et candidatures à Isabelle Paris DAT, 1, allée Gavarni, 91120 Palaiseau.

Organisme national de formation spécialisé dans la restauration, le sanitaire et social et la distribution recherche son
RESPONSABLE ALTERNANCE ET FORMATION CONTINUE
Vous développerez nos produits avec l'aide de 10 centres régionaux. A 30 a. environ, vous possédez un diplôme BAC + 4, ainsi qu'une exp. professionnelle dans un secteur analogue.
Merci d'adr. C.V. lettre manus., photo et prét. à :
Le Monde Publicité
sous nº 8974
133, av. des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

CONSTRUCTEUR CAPTEURS MESURES PHYSIQUES
PRESSION - FORCE
PESAGE - DEPLACEMENT
recherche
1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Expérience du domaine capteur indispensable pour responsabilité secteur géographique Paris + province
Env. C.V. et prétent. à :
T.M.E.
B.P. 42
78630 ORGEVAL

Septembre 1996, recrute PROFESSEUR certifié sciences économiques.
Ecrire : lycée La Fontaine, B.P 529, Niamey, Niger.

DEMANDES D'EMPLOI

J.H. 28 ans, étudiant, anglais, italien, espagnol, BA Grinnell Fall, 2 ans de droit, libre 16 mai 15 août, recherche emploi interprète tourisme ou toute autre proposition.
43-03-56-00 (apr. 19 h.)

J.F. 24 ans, secrétaire, bac professionnel bureautique, connaissances informatiques, utilisation de l'IBM PC et du Macintosh SE, logiciels : Word, Excel, Winword, *Multiplan, Lotus,* DBase, Ciel Gestion, Ciel Compta II, Publisher, Graph in the box, Rapidfile, Framework + 4 années d'expérience dans secrétariat, recherche poste assistanat. Ecrire à Laurence FAUVEL
9, rue Tiphaine, 75015 Paris et/ou tél. : 64-78-03-27.

Cadre export ind. 25 ans, *exp.* ASIE avec bureau indé. motivé, visite agents.
Fax : 16 67-94-75-85

Universitaire anglophone, *cherche poste été 1996,* nature linguistique ou autre.
43-07-68-20

J. H. 33 a., maîtrise droit *des affaires,* BAC C, 5 a. exp., prof. de la domaine coal. cherche poste coal en milieu bancaire, assurance ou pub.
Tel. : 42-28-56-34 (rép.)

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique.
Tél. : 43-62-60-87

J.F. B T.S. secrétariat, module juridique, exp. près député et ministre, ch. poste dans société ou étude. Tel. : 43-17-74-28 ou 39-86-99-70.

SÉSAME POUR LA CHINE
J.F. langues O/Sciences-Po - maîtr. chin./angl., mandarin - allem. courants, chargée marché chinois ds gde banque suisse, cherche poste resp. rel. avec Chine, ts domaines.
Tél. : 19-41-22-703-57-54 rép.

Projeteur compo., arch., 23 a. exp. ts prog. gde opération, APD à DCE, axé. : dét. coord. TCE suivi chantier CAO-DAO Autocard, 3 D. Studio Paris. R. Paris.
Tél. : 46-83-99-66

Homme 52 ans, recherche emploi assembleur, *micro-informatique.*
Tel. : 43-62-60-87

H. 40 a., docteur en Sc. Po., *exp. animation,* ch. poste de chargé de form., enseig. droit du travail, gestion administr. du person.
Tél. : 42-28-88-71

L'AGENDA

Association

ASSOC. HUMANITAIRE CH. comptable expérimenté pour travaux bénévoles *1 jour 1/2 par semaine.*
Ecrire à :
EMDH, 13, rue Payenne, 75003 Paris.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT-ÉCHANGE-BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Cours

ACCENTS OF AMERICA
L'américain avec des professeurs américains.
Cours trimestriels.
TOEFL,
intensifs en juillet.
9, rue Casimir-Delavigne,
75006 Paris
Mº Odéon.
44-07-05-05

Peinture

Remark : « Deux peintures de Jean Hélion, 1953 et 1983, à vendre... chiffre. »
Adresse de domiciliation :
Ingeborg Kleefeld,
Schloss Grabau,
D-23845 Grabau,
Allemagne

Automobile

HONDA Concerto
7 CV - mod. 93
30 000 km.
Etat neuf, bleu métallisé roues alu. Direc. assistée Vérouil. Central T.O. auto radio code.
Prix 58 000 F
Tél. : 49-30-97-01
entre 12 heures et 14 heures.

Honda Accord 2.2 L
EXI 4 WS (mod. 92)
11 CV. 78 000 km.
Série Trophée :
sièges cuir, climat., ABS...
Prix : 79 000 F.
Tél. : (16) 82-16-12-78.

Garde d'enfant

Ch. personne dispon. demeur. près *Nation. Garde* d'enfant + travaux ménag., mi-temps jusqu'en août.
Tél. : 43-44-92-09 (rép.).

Au Pair

Remark : Cherche au pair pour l'Allemagne, région de Düsseldorf, fille ou garçon, pour une famille avec un enfant (3 ans). Tél. : 19/49/2161/584729

Maquettes

Vds une ou plusieurs maquettes de bateaux fabriquées en allumettes 1 500 heures par maquette.
Tél. : 40-35-03-19.

Nautisme

RECHERCHONS
pour clients identifiés voiliers/moteurs
Vente sans commission.
SELLBOAT
Tél. : 93-34-54-34.
Fax : 93-34-83-34.

Vidéo

Satellite World
RTL 4 + 5 décodeurs
3 demiliers vidéocrypt
D2 Mac 19 cartes décodeurs
2 cartes décodeurs vidéocrypt
fonctionnent à piles
(vu sur Channel 6)
Tél. Fax Ireland :
19.353.1.4500760.

Vacances

Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude, près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports.
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée, 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain.
Tél. : (16) 81-38-12-57

14 km de Cahors
A louer chbres d'hôtes à Crayssac (46) ds maison de maître XVIIIe siècle surplombant la vallée du Lot. (Centre équestre, piscine, tennis à 200 m + base nautique et lac vert Catus à 5 km.) « Région circuit des vins de Cahors ».
Prix de 210 à 280 F la nuit pour deux personnes avec petit déjeuner (chbre tt conf.).
Pour contact : M. Puddu, la Mas de Bastide, 46150 Crayssac et/ou tél. : 65-30-76-87

PROPOSITIONS COMMERCIALES



PORT AUTONOME DE PARIS

Avis de Consultation

Le Port Autonome de Paris souhaite procéder au choix de l'exploitant d'une ligne de transport public par bateau avec escales dans Paris, service à vocation touristique. Pour ce faire, il lance un appel de candidatures.

Un service de ce type existe depuis 1989. Il dessert 5 escales entre les mois de mai et de septembre.

Les candidats doivent se faire connaître par écrit avant le 30 avril 1996.

Une fiche présentant le projet et précisant les pièces à fournir leur sera alors adressée.

Les candidats retenus recevront le dossier de consultation.

Le choix définitif devrait intervenir vers le 15 juillet 1996 ; la mise en place du nouveau service étant prévue en mai 1997.

Adresse : Port Autonome de Paris - Direction de l'Aménagement et du Développement - Consultation ligne de transport de passagers 2 quai de Grenelle - 75015 PARIS - Fax : 40.58.29.48

Contacts : Nathalie Brottier 44.06.18.93
Didier Depierre 40.58.28.78

LA SÉLECTION DU « MONDE »

CASINO (*) (américain, 2 h 58), de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.

LE CŒUR FANTÔME (français, 1 h 27), de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, *Camille Chain*.

LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.

COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35), de Claire Simon.

DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.

ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen,avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.

LA FEMME DU PORT (**) (mexicain, 1 h 50), d'Arturo Ripstein, avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.

HEAT (américain, 2 h 50), de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (français, 1 h 35), de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.

LI (*franco-belge-britannique*, 1 h 32), de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.

NOS ANNÉES SAUVAGES (Hongkong, 1 h 33), de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.

LA ROUE (bangladais (1 h 05), de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.

FESTIVALS

LA VIDÉOTHÈQUE DE PARIS : « AVOIR 20 ANS »
Durant trois mois, près de quatre-vingts films, longs et courts, sont présentés dans le cadre d'une rétrospective intituiée « Avoir 20 ans ». Quelques titres à retenir, parmi beaucoup d'autres : *About Love, Tokyo*, de Mitsuo Yanagimachi ; *Bab el-Oued City*, de Merzak Allouache ; *The Commitments*, d'Alan Parker ; *Luna Park*, de Pavel Lounguine ; *L'Amour*, de Philippe Faucon ; *Le Ciel de Paris*, de Michel Béna ; *Offre d'emploi* et *Circuit Carole*, d'Emmanuelle Cuau ; *Le 20 Heures dans les camps*, de Chris Marker ; *Riff Raff*, de Ken Loach... Tous les films projetés illustrent la jeunesse des années 90, telle qu'elle apparaît dans le cinéma contemporain. Outre diverses manifestations prévues pendant toute la durée de cette programmation, des débats sont organisés sur les thèmes « Génération sida : un virus dans la tête », « Travail : modes d'emploi », « Culture rap : le message du temps ».
Du 3 avril au 2 juillet. Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris 1er. Tél. : 44-76-63-42.

9e ÉDITION DU FESTIVAL DES PREMIERS FILMS
La Société des réalisateurs de films (SRF) présente dans 35 salles de Paris et d'Ile-de-France 105 films européens, en présence de leurs réalisateurs. Chaque soir, dans chacune des salles prévues pour l'occasion, une programmation composée de deux longs métrages et un court métrage. En clôture, le 14 avril à partir de 14 heures, des rencontres « Premières musiques de film » sont organisées à la Vidéothèque de Paris.
Du 3 au 14 avril. Tél. : 44-92-92-91.

RÉTROSPECTIVE MATTI PELLONPÄÄ
Lauréat du prix Felix du Festival de Berlin, meilleur acteur européen 1992, Matti Pellonpää est décédé l'été dernier. L'Institut finlandais lui rend hommage au détour d'une rétrospective qui reprend les principaux films qui l'ont fait connaître et apprécier du public. En particulier, les nombreux films des frères Kaurismäki : *Leningrad Cowboys Go America* ; *Ariel* ; *Shadows in Paradise* ; *Tiens ton foulard Tatiana !...*
Du 4 avril au 28 mai. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Séances le jeudi à 19 heures et le samedi à 16 heures. Tél. : 40-51-89-09. 10 F la séance.

MORTEAU : CINÉMAS DU MONDE CHINOIS
Une excellente opportunité, à l'occasion de cette septième édition, de voir ou revoir *Le Voleur de chevaux*, de Tian Zhuang Zhuang ; *La Vie sur un fil*, de Chen Kaige ; *Vive l'amour*, de Tsai Ming-Liang ; *Chungking Express*, de Wong Kar-Wai ; *Shanghai Triad*, de Zhang Yimou ; *Good Men, Good Women*, de Hou Hsia Hsien ; *Ermo*, de Zhou Xiaowen...
Du 3 au 13 avril. M. J. C., tél. : 81-67-04-25.

NOUVEAUX FILMS

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
Film français de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aïssatou Sow (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

COPYCAT (*)
Film américain de Jon Amiel, avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman (2 h 04).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
Film français de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
Film norvégien de Bent Hamer, avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
Film français de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA MADRE MUERTA
Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa, avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

OTHELLO
Film britannique d'Olivier Parker, avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh, Nathaniel Parker, Michael Maloney, Anna Patrick (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUT EST FINI ENTRE NOUS
Film franco-italien de Furio Angiolella, avec Elena Sofia Ricci, Richard Berry, Lucio Allocca, Alessandra Casella, Ricardo Acerbi, Jessica Forde (1 h 25).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang,
Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA
de Dominique Delouche,
avec Nina Vyroubova, Cyril Atanassof, Attilio Labis, Milorad Miskovitch, Delphine Moussin, Isabelle Ciaravola.
Français (1 h 35).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
de Bartabas,
avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Serguei Emilianov, Stefan Beliaev, Allocha Egounov.
Français (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélie Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DU PORT (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GET SHORTY
de Barry Sonnenfeld,
avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

GUILTRIP
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation ; 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (; réservation : 40-30-20-10).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; réservation : 40-30-20-10).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

NICO ICON
de Susanne Ofteringer,
avec Tina Aumont, Ari Boulogne, Edith Boulogne, Jackson Browne, John Cale, Bob Dylan.
Allemand (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

NIXON
d'Oliver Stone,
avec Anthony Hopkins, Joan Allen, Powers Boothe, Ed Harris, Bob Hoskins, E. G. Marshall.
Américain (3 h 10).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

NO SEX LAST NIGHT
de et avec Sophie Calle et Greg Shepard.
Français (1 h 15).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS... (*)
de Agustin Diaz Yanes,
avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil.
Espagnol (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Francais (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La République, 11e (48-05-51-33).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

VALSE AU BORD DE LA PETCHORA
de Lana Gogoberidze,
avec Ninon Surguladze, Guram Pirtskhalava, Marika Chichinadze, Tamara Skhirtladze, Ninely Chankuftadze.
Géorgien (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

SABOTEUR
d'Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le Livre CGT s'interroge sur la place de l'écrit dans l'univers du multimédia

QUELLE SERA la place de l'écrit dans l'univers du multimédia, et, surtout, quel sera son rôle ? Le Syndicat du livre CGT a choisi d'organiser à son tour un débat sur le multimédia, à l'occasion de ses états généraux de la communication écrite qu'il a réunis à Paris.

Mardi 2 avril, au Conseil économique et social, la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) a joué la carte de l'ouverture en invitant plusieurs intervenants qui ne sont pas membres de l'organisation syndicale. C'est ainsi que se sont retrouvés l'un des représentants d'Apple, GianCarlo Zanni, le directeur général d'Hachette-Filipacchi Presse, en charge de l'imprimerie, Ghislain Leleu, mais aussi Jean-Marie Haeffelé, directeur de la rédaction du quotidien *L'Alsace*, ou encore Jean-Marie Colombani, président du directoire du *Monde*.

Source d'espoirs, le multimédia est aussi source de craintes. *« Les enjeux financiers, le besoin de capitalisation et les retombées financières sont considérables*, a souligné Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC. *Quels en seront les maîtres ? Les bénéficiaires ? Les décideurs ? On s'aperçoit bien que des entreprises, des groupes – la plupart du temps de dimension internationale – s'activent dans les industries qui constituent la communication, construisent des alliances nouvelles. »*

L'actualité de la presse et des médias de ces derniers mois a montré que le mouvement de concentration s'accélérait et s'avérait inexorable. Dans quelle mesure cette situation va-t-elle permettre à des îlots d'indépendance d'être préservés ? Dans quelle mesure va-t-elle permettre à des PME de presse de garder leur autonomie par rapport aux grands groupes multimédias ? Autant de questions qui ont alimenté les débats.

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Ces phénomènes interviennent alors que le monde de l'information est en plein bouleversement. *« L'information est devenue une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande*, explique Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique. Sa valeur ne dépend plus des critères de la vérité d'une information »*, mais est devenue *« une denrée surabondante et quasi gratuite »*, qui doit être de plus en plus rapide, voire immédiate.

Cette transformation pénalise la presse écrite, qui n'en a pas toujours mesuré les enjeux. Elle contribue aussi à la crise de confiance entre médias et opinion, qui semble s'agrandir d'année en année. Et qui s'ajoute aux difficultés économiques que connaît aujourd'hui la presse, et particulièrement la presse quotidienne nationale. Jean-Marie Colombani et Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*, ont tous les deux, avec conviction, souligné combien cette situation représentait *« un danger pour la démocratie »*.

Alain Salles

Bruxelles dénonce une concentration en Espagne

La Commission européenne pourrait infliger une amende aux associés dans Cablevision, une société créée par Telefonica, Prisa et Canal Plus

C'EST L'HISTOIRE du chat et de la souris. La souris c'est Cablevision, société de droit espagnole créée en commun par la compagnie du téléphone Telefonica, le groupe de presse Prisa et Canal Plus dans le but de commercialiser des services techniques, administratifs et commerciaux aux entreprises de télévision espagnole et notamment aux câblo-opérateurs. Prisa et Canal Plus sont, par ailleurs, les opérateurs de la chaîne de télévision Canal Plus Espagne.

Le chat, lui, est incarné par la Commission européenne et, notamment, les services de Karel Van Miert, commissaire chargé de la concurrence, qui reprochent aux actionnaires de Cablevision de ne pas avoir *« notifié »* à Bruxelles la création de leur filiale. La *« notification »* est, en effet, impérative sitôt que des opérations de concentration sont opérées par des entreprises européennes qui réalisent les deux tiers de leur chiffre d'affaires en dehors de leur pays d'origine. En outre, elle est suspensive : Cablevision n'aurait pas dû commencer à fonctionner sans le feu vert de la Commission européenne.

Preuve que l'administration européenne ne plaisante pas : Karl Van Miert a menacé d'infliger des amendes qui pourraient atteindre 50 000 écus (3,5 millions de francs) pour non-notification, plus 10 % du chiffre d'affaires des signataires de l'accord pour cause de *« début d'exécution »*...

Les commissaires européens de Bruxelles ont été informés de l'affaire Cablevision par la plainte d'un concurrent invoquant les articles 85 et 86 du traité de Rome. A cette accusation, Prisa et Telefonica ont réagi en expliquant que Cablevision n'avait aucune dimension communautaire et que seul le droit commercial espagnol s'appliquait.

Mais en février, les instances communautaires ont commencé à s'inquiéter, et la direction générale de la concurrence a indiqué aux opérateurs espagnols, *« après analyse »*, que Cablevision avait bel et bien une dimension européenne nécessitant une *« notification »*.

> Le gouvernement espagnol soutient la chaîne de télévision en prétendant qu'elle est conforme au droit

La Commission juge qu'il convient d'additionner le chiffre d'affaires de Canal Plus France (10 milliards de francs en 1995) à celui de Canal Plus Espagne pour déterminer si le seuil de concentration européen est franchi. Dans la mesure où Canal Plus et Prisa contrôlent Canal Plus Espagne, la Commission estime qu'il s'agit là d'un renforcement susceptible de faire exploser les seuils tolérés par la réglementation. Le gouvernement espagnol est intervenu le 1er mars pour annoncer qu'il approuvait la création de Cablevision comme une société conforme au droit espagnol. De son côté, la Commission juge que l'Etat espagnol n'est pas compétent et que le contrôle des opérations de concentration de dimension européenne est de sa compétence exclusive. Elle se réserve même le droit d'engager une procédure d'infraction à l'égard du gouvernement espagnol.

Dans un communiqué, Telefonica et Canal Plus Espagne (Canal Plus France se tenant soigneusement à l'écart dans cette affaire) soulignent que *« le gouvernement espagnol a autorisé l'opération de concentration, imposant de dures conditions que les entreprises ont acceptées. Ces dernières ont respecté le processus établi par la législation sur la concurrence et ont scrupuleusement rempli leurs obligations devant les autorités espagnoles et communautaires. (...) Elles ont activement collaboré avec les services de la Commission, leur remettant depuis le 1er mai la copie intégrale des documents présentés à l'autorité espagnole. »*

L'affaire en est là. Mais la Commission européenne semble déterminée à se saisir de cette opération pour faire un exemple à l'heure où les mouvements de capitaux et où les prises de participation se succèdent dans le paysage audiovisuel du Vieux Continent.

Y. M.

Fin de la grève à RFO Nouvelle-Calédonie

LA SECTION Radio-télévision française d'outre-mer (RFO) du syndicat USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités) a levé, mercredi 3 avril, son blocage de la station RFO Nouvelle-Calédonie de Nouméa. Cette décision a ainsi permis la reprise de ses programmes radio et télévision qui étaient arrêtés depuis lundi 1er avril.

Les grévistes exigeaient principalement la priorité à l'embauche de journalistes d'origine locale dans la rédaction de la station. Ils avaient reçu le soutien sur ce point des sections locales du SNJ-CGT et du SNJ. *« Grévistes et direction ont décidé ensemble de sortir la question de l'embauche de journalistes locaux du cahier de revendications, de prendre deux semaines pour l'examiner, car il était urgent de débloquer la situation »*, a précisé, mercredi 3 avril, à l'antenne, le directeur régional Wallès Kotra.

Les autres points du cahier de revendications, qui portaient sur la titularisation de personnels administratifs et techniques en contrat à durée déterminée, ont fait l'objet d'un protocole d'accord. La grève avait, en effet, été lancée alors que le territoire se remet lentement du passage, le 27 mars, du cyclone Béti, et que beaucoup de Calédoniens isolés n'ont que le transistor comme lien avec l'extérieur. Outre RFO, il existe deux radios privées sur le territoire, l'une de sensibilité indépendantiste, l'autre de sensibilité anti-indépendantiste.

MERCREDI 3 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 L'Hôtel des passions. Un dîner pour deux. Série.
15.15 Sous le soleil. La tentation. Série.
16.15 Super Club Dorothée.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.25 Sydney Police. Un choix difficile. Série.
18.20 L'Un contre l'autre. Série.
18.50 Vidéo gag. Divertissement.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Météo.

20.20

FOOTBALL
En direct. Demi-finale aller de la Ligue des champions : Juventus de Turin-FC Nantes, à Turin ; 21.15, Mi-temps, La Minute hippique, Météo des neiges ; 21.30, 2e période (125 min). 82425113
Après le Milan AC et Parme, la Juventus ?

22.25

FOOTBALL
Demi-finale aller de la Ligue des champions : Ajax Amsterdam-Panathinaïkos d'Athènes (100 min). 4173609
0.05 Ushuaïa. Magazine. Spécial acrobatie. Super Max II ; La passerelle d'Holcarte ; Les allumés des années 20 ; Les plongeurs comiques ; Le géant de Tignes (60 min). 1397319
1.05 Journal, Météo.
1.15 et 5.10 Histoires naturelles. 1.45 et 3.30, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 1.55 Concert. Œuvres de Beethoven, par le London Symphony Orchestra, dir. Georg Solti. 4.20 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Le don de soi.
14.40 Le Renard. Série. Lettre d'un mort.
15.35 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.25 Seconde B. Série. Oui ou non.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? Cancre ou génie ? Série.
17.25 C'est cool. Série. La fureur de survivre.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar fait de la cuisine.
19.20 et 2.20 Studio Gabriel. Invitées : Laure Marsal, Geneviève Page.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA NOUVELLE TRIBU
Téléfilm [1/2] de Roger Vadim, avec Marie-Christine Barrault (110 min). 5106488
Une famille « en kit » où se retrouvent les enfants de différents lits, les "ex" en mal d'affection, etc.

22.45

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Disparitions : l'insupportable attente. Reportages : l'affaire Martine H. ; Jacky s'est arrêté au Pakistan ; Des moyens limités (103 min). 5488593
0.28 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine. L'occitan. (80 min). 6912512
2.10 Histoires courtes. Parlez après le signal sonore. D'Olivier Jahan avec Frédéric Diefenthal, Edouard Baer. 2.50 Emissions religieuses (rediff.). 3.45 24 heures d'infos. 4.45 Outremers (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Les Cavaliers de l'ombre. Téléfilm d'Andrew V. McLaglen, avec Tom Selleck (100 min). 8841357
15.20 Magnum. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Frédéric et Frédérique*, de Virginie Dumont et Michel Boucher.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Préparé en collaboration avec *Télérama*. Le désir de croire (110 min). 722528
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
André Maurois, de l'apprentissage à la sérénité, de Bernard Saint-Jacques (50 min). 1213970
Itinéraire d'un écrivain touche-à-tout (il fut romancier, historien, essayiste, écrivit aussi bien des nouvelles fantastiques que des contes pour enfants ou des biographies), académicien, dont l'œuvre comprend près de quatre-vingts volumes.
0.05 Les Quatre Dromadaires. Les missionnaires de la pub (rediff). 1.00 Dynastie. Le serpent. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate*, de Scarlatti ; *Ce qu'a vu le vent d'Ouest* et *Des pas sur la neige*, de Debussy, par Irina Plotnikova, piano (15 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Fête des bébés. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Demain le monde. La police. 14.10 L'Esprit du sport. 15.00 Planète blanche. 15.30 Terra X. 16.00 Un temps pour la danse. Le mouvement [3/10]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Spécial orientation université. 18.30 Le Monde des animaux. Rencontres au fil de l'eau : une île sur la rive.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [11/12]. Délire aux Malouines [2/2], de Peter Richardson (30 min). 6883
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. Comment peut-on ne pas être bilingue ? Invité : Claude Hagège (30 min). 5154
20.00 Les Atolls coralliens du Pacifique. Documentaire [1/2]. La faune des îles Salomon, de Wieland Lippoldmüller (30 min). 2087
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Madina do Boé, une tragédie coloniale portugaise, de Manuel Costa E. Silva et Thomas Manuel (55 min). 8789390
Vingt-cinq ans après la bataille, d'anciens soldats portugais et d'anciens combattants pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert se rencontrent.

21.40

MUSICA
21.41 L'Oiseau de feu. Danse. Ballet d'Igor Stravinsky, chorégraphie de Glen Tetley. Avec les membres du Royal Danish Ballet et le Royal Danish Orchestra, dir. Poul Jorgensen (54 min). 108744222
22.35 Une couronne de pissenlit ■ Film néerlandais de Klaas Rusticus. Avec le City of Birmingham Symphony Orchestra, dir. Simon Rattle (1993, 41 min). 9010222
23.20 Le Mécano de la General ■ ■ ■ Film américain de Buster Keaton et Clyde Bruckman (1926, N., muet, 107 min). 3938048
0.35 Les Deux Amies. Téléfilm de Jane Campion, avec Emma Coles, Kris Bidenko (v.o., rediff., 75 min) 9807777 1.50 Kieslowski par Kieslowski. Documentaire de Dominique Rabourdin (rediff., 60 min) 8198609

M 6

13.25 M 6 Kid. La patrouille de France. Kidimot : cerf-volant. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Les Rocks amis ; 15.00, Creepy Crawlers ; 15.30, Gadget Boy ; 16.00, Highlander.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 1.00, 4.00 Fanzine. Les baby groupes.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Panique à bord.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Déchets : des millions d'œufs à recycler.

20.45

PASSION MORTELLE
Téléfilm de Claude-Michel Rome (95 min). 201999
Un inspecteur enquête sur une psychopathe qui supprime ses rencontres d'un soir séduites par Minitel...

22.25

JEUX DANGEREUX
Téléfilm de Frantz Peter Allen, avec Peter Bongartz (108 min). 3837628
Poussé à bout par les nombreuses infidélités de sa femme, un éditeur de livres d'art assassine l'un des amants de celle-ci et maquille son crime en accident. Son épouse est persuadée qu'il s'agit bien d'un meurtre et engage un détective privé.
0.30 Fantasmes. L'histoire de Jacques.
1.35 Best of pop-rock.
3.05 Culture pub. Magazine. 3.35 E = M 6. Magazine. 4.30 Jazz 6. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 558999
15.15 Coupables d'ignorance. Téléfilm de N. Barnette (90 min). 190135
16.45 Basket américain. Finale du championnat universitaire américain : Kentucky-Syracuse.
18.00 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Bernard Giraudeau.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

BELLES DE L'OUEST ■
Film américain de Jonathan Kaplan (1994, 96 min). 8267999
Un western de facture classique qui donne l'avantage à des femmes sur une société mysogine et puritaine.
22.40 Flash d'information.

22.45

L'ANNÉE JULIETTE ■
Film français de Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh (1995, 83 min). 387683
Comédie légère sur l'histoire d'un mensonge et du piège qu'il représente. A voir pour Luchini.
0.10 Phantasm III Film américain de Don Coscarelli avec Reggie Bannister, Angus Scrimm (1993, 88 min). 2198796
1.40 La Première Fois Film français de Claude Berri avec Alain Cohen, Charles Denner (1976, 79 min). 2738512

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Serge Rachmaninov, musicien du clair et de l'obscur (3).
20.30 Antipodes. Jean Ziegler (L'Or de Maniema), Adam Chafi Adam (Les Girofliers de Zanzibar). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Jacques Brault ? Une émission de Radio-Canada.
22.40 Nuits magnétiques. 8 m², d'une cellule, l'autre. Le cinéma en prison.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Rolin (L'Accoudoir). 0.50 Coda. Les motets de Josquin des Prés (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Arthur Adamov ; 3.16, L'Art et la vie de Franz Kafka ; 4.57, Femmes d'Algérie : mots de filles, maux de mères (3) ; 6.19, La Reine de Saba, les métamorphoses d'un mythe (3) ; 6.39, Le Désert et le sacré (1).

France-Musique

20.00 Concert. En direct de Munich, et émis simultanément sur les radios de Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Carlo-Maria Giulini : Ma Mère l'Oye, de Ravel ; La Mer, de Debussy ; Symphonie en ré mineur, de Franck.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Dialogues, de Risset, par le GRM, dir. Michel Decoust ; Visiones pour piano, de Stilman.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Brahms.
0.00 Jazz vivant. Festival jazz en tête, de Clermont-Ferrand. Tim Haggans, trompette, Bob Belden, saxophone, Laurent de Wilde, piano, Ira Coleman, contrebasse, Billy Kilson, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ Concert. Enregistré le 21 mars, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, par le Chœur de chambre des Pays-Bas et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen : Passion selon Saint-Mathieu BWV 244 de Bach, Nico Van der Meel (l'Evangéliste), Kristinn Sigmundsson (le Christ), Emily van Evera et Cyndia Sieden, sopranos, Patricia Spence, Claudia Schubert, altos, Toby Spence et Ian Bostridge, ténors, Peter Kooy et Harry van der Kamp, basses.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Faut pas rêver. Invité : Paolo Coelho (France 3 du 29/3/96)
21.00 Les Oubliés de Kigali. De Daniel Brouyère.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [9/10] Mai - Juin.
23.35 Savoir plus santé.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Attaché-case et talons hauts.
21.25 Himalaya. Voyage au fil de l'eau.
21.55 Histoire de l'aviation. [5/7] D'une guerre à l'autre 1936-1941.
22.55 Les Derniers Aristocrates.
23.45 Pêche au gros. [6/12] La Sierra Leone et ses tarpons géants.
0.35 Les Jumeaux (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Lio.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Django Edwards.
23.30 Premières loges.
0.00 Paris dernière.
0.55 Musiques en scènes. Invité : Karl Hernst Herman.

France Supervision

20.40 Concert : Albert Lee. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 22215203
22.10 Concert classique. Enregistré Salle Pleyel, à Paris, le 13 janvier 1996 (85 min). 88714244
23.35 Capoeira, bel horizon. De Basile Sallustio.
0.30 Equitation.
2.00 Concert classique. Enregistré Salle Pleyel, à Paris, le 13 janvier 1996 (95 min). 50535384

Ciné Cinéfil

20.30 Le Désert de Pigalle ■ Film de Léo Joannon (1957, N., 105 min) 7999262
22.15 Les Amants de l'enfer ■ Film de Michael Curtiz (1951, N., v.o., 105 min) 27831357
23.55 Camarade X ■ ■ Film de King Vidor (1940, N., v.o., 83 min) 73096319

Ciné Cinémas

20.30 Par l'épée ■ Film de Jeremy Paul Kagan (1991, 90 min) 5482203
22.00 Ho ! Film de Robert Enrico (1968, 105 min) 5094636
23.45 Ciné Cinécourts.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. La nuit des chevaliers.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Croisière sidérale.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Ennemis naturels.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Ironie du sort.
23.00 Mission impossible. Leona.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Cobra Girls.
20.55 Dream On. Mon cousin Louie.
21.25 Max Headroom. Le retour de Grosberg.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. La doublure.
22.45 Cop Rock. Marital Blitz.
23.35 Liquid Television.
0.00 Nonante.
1.00 New York Police Blues Episode no 42 (45 min).

Eurosport

20.00 VTT.
21.00 Trial.
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 ATP Tour Magazine.
0.00 Equitation (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Loi de la nuit. Film d' Irwin Winkler (1992, 110 min). Avec Robert De Niro, Jessica Lange, Alan King. *Drame.*

RTL 9

22.30 Le Professeur. Film de Valerio Zurlini (1972, 115 min). Avec Alain Delon. *Drame.*
0.40 On n'est pas sorti de l'auberge. Film de Max Pecas (1982, 95 min). Avec Jean Lefebvre. *Comédie.*

TMC

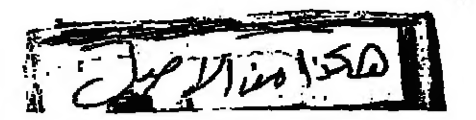
22.40 Le Désert rouge. Film de Michelangelo Antonioni (1964, 115 min). Avec Monica Vitti. *Comédie.*

TSR

21.00 Flashdance. Film d'Adrian Lyne (1983, 100 min). Avec Jennifer Beals, Michael Nouri, Lilia Skala. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



L'autopsie, porte-parole des morts

Au travers d'une série d'affaires criminelles américaines, « Le Langage de la mort », diffusé cette semaine sur Planète, se penche sur la médecine légale

COMMENT la télévision peut-elle mettre en scène l'autopsie, cette pratique souvent tenue pour *mystérieuse* et qui, étymologiquement, consiste « *à voir de ses propre yeux* » ? L'affaire est délicate tant le risque est grand de sombrer dans le voyeurisme morbide. Original, *mais trop réducteur*, le documentaire *Autopsie : le langage de la mort* n'évite pas le piège.

On ignore généralement qu'il existe deux types d'autopsie, l'une qualifiée de « scientifique », l'autre de « médico-légale ». La première est pratiquée en dehors de toute procédure judiciaire. Elle a pour but de découvrir les véritables causes de la mort d'un malade. On ne parle ici que des vertus de la seconde – qui veut connaître la vérité sur une mort tenue pour suspecte – au travers d'une série d'affaires criminelles, souvent américaines, illustrées d'images d'archives ou de séquences filmées pour aider à de macabres mises en scène.



DÉDUCTION SUR DOSSIER

La voix off vante sans retenue les vertus de la médecine légale et la clairvoyance du docteur Michael Baden, « *le meilleur légiste de l'Etat de New York* ». On pourrait en rester là si l'un des cas rapportés, loin de confirmer les pouvoirs de cette discipline censée « *faire parler les morts* », n'en démontrait les *cruelles insuffisances*.

Il s'agit de l' « affaire Tinning », du nom d'une femme qui, à partir des années 70 et sur une période de quatorze ans, tua ses huit enfants, plus un autre adopté. *L'histoire est* à la limite du supportable, qui voit les *enfants* de Mme Tinning mourir les uns après les autres, en bas âge ou non, chaque décès étant suivi d'une nouvelle grossesse. Devant ces morts répétées, les médecins *formulent des diagnostics définitifs*. C'est une « *mort subite du nourrisson* », un « *œdème pulmonaire* », un « *arrêt cardiaque* ». Avec l'alignement des pierres tombales *et l'émotion de l'entourage*, il fallut trouver d'autres raisons.

Hier, on aurait parié de destinée. La science américaine trouva la solution moderne : une « *anomalie génétique rare* » était à l'origine du mal. L'hypothèse fut plus difficile à soutenir quand on vit mourir à son tour le petit garçon adopté par les Tinning...

Le documentaire de Gaby Monet ne dit pas qui avait formulé les diagnostics ou écouté les inquiétudes de l'entourage du couple. En revanche, il montre le docteur Baden qui, sur dossier, par simple déduction, trouva que, selon toute vraisemblance, Mme Tinning était la coupable. On interrogea la dame, qui avoua et fut condamnée à vingt ans de prison.

« *C'était une droguée de la compassion, une forme de syndrome de Munchhausen par procuration* », explique le docteur Baden en faisant référence à cette entité pathologique qui voit des personnes produire des symptômes somatiques atypiques pour « jouer » le rôle de malades et susciter ainsi l'intérêt de leur entourage. Le film ne dit pas non plus qu'en toute logique les médecins auraient dû interrompre la longue liste des victimes en pratiquant des autopsies scientifiques, qui auraient permis de découvrir la vérité sur les causes de ces morts.

PÉRIL EN FRANCE

Cette omission est d'autant plus regrettable pour les téléspectateurs français que la pratique de l'autopsie scientifique est, dans l'Hexagone, en grand péril. En dépit de l'action conduite par le professeur Claude Got et quelques-uns de ses confrères anatomo-pathologistes, ce geste est de moins en moins pratiqué dans les hôpitaux français alors même que, de l'avis général, il constitue l'un des fondements d'une médecine de qualité. Qu'il s'agisse de sa pratique ou de son enseignement. C'est ainsi : des dispositions législatives totalement incohérentes et la crainte de possibles poursuites judiciaires font que les légistes français sont de moins en moins à même de faire parler leurs morts.

Jean-Yves Nau

★ « Autopsie : le langage de la mort », Planète, mercredi 3 avril à 16 h 15, jeudi 4 à 22 h 30, samedi 6 à 0 h 40, dimanche 7 à 20 h 35.

Walesa

par Agathe Logeart

CELA AURAIT PU ÊTRE l'envers de Cendrillon, un conte de fées en marche arrière, une parabole pour réfléchir sur les vicissitudes du pouvoir, les méandres des destinées, les boucles qui se bouclent. Il aurait pu y avoir un regard, une réflexion sur le temps qui passe, les enthousiasmes fanés et les passions déçues. Lech Walesa *est rentré à Gdansk, dans ces chantiers* navals d'où est partie la grande secousse qui finit bien des années plus tard par l'écroulement du mur de Berlin et entraîna à jamais une autre vision du monde.

Toutes les télévisions ont montré la bousculade des cameramen autour de la voiture de l'ancien électricien protégé par des gardes du corps, la perplexité des ouvriers regardant passer cet étrange cortège, la conférence de presse de l'ancien président de la République polonaise expliquant prosaïquement ce retour par la nécessité de retrouver un emploi et de ne pas perdre ses droits à la retraite. On aurait pu trouver cela pathétique, cocasse, attendrissant, voire exotique. On aurait pu y lire un chapitre singulier de la chanson de geste de la grande histoire du monde ouvrier.

Mais TF 1 et son envoyé spécial, Alain Chaillou, avaient décidé de décrypter ces images et de nous dire quelle vérité peu reluisante elles dissimulaient en réalité. Nous n'assistions en fait qu'à « *un grand show signé Walesa* », disait le commentaire, qui nous enjoignait de ne pas être dupes de cette mystification. Ouvrier, Walesa ? Allons donc ! Il n'était là que pour la parade. Des problèmes d'argent ? « *Petit mensonge : de l'argent, Walesa en a et peut en trouver facilement. Sa feinte humilité n'est qu'un truc.* (...) *Ce matin, il n'a même pas pris la peine de se déguiser en ouvrier.* » Son but, depuis qu'il a été battu aux *élections* ? « *Chasser les vilains communistes qui ont pris le pouvoir en abusant de la crédulité des braves gens.* » Comme d'autres parlent petit nègre, on parlait ici « petit Walesa », avec la même condescendance, le même mépris paternaliste, le même regard de classe. En filigrane se dessinait l'image du parvenu qui la semaine dernière encore prenait le thé, son plébéien petit doigt en l'air, avec la reine d'Angleterre et avait cru, nigaud inconscient du poids de ses origines, appartenir au club très fermé des élites *dirigeantes*.

La critique n'était pas politique, et pourtant ce n'était pas la matière qui manquait. C'était seulement une attaque *ad hominem*, insidieuse, vacharde. Oubliés les bouquets de fleurs d'août 1980, accrochés par centaines aux grandes grilles des chantiers navals. Gommé, le formidable coup de cœur qui avait alors fait vibrer tant de monde pour Solidarnosc. Effacés, cet invraisemblable stylo orné d'un pompon avec lequel Walesa avait signé les accords de Gdansk, et les lunettes noires de Jaruzelski, et le coup du 13 décembre, et les tortures du Père Popieluszko, et le prix Nobel de la paix, et le soutien du pape Wojtyla... On ne regardait plus l'Histoire qu'à travers le trou de serrure d'une information sans mémoire.

JEUDI 4 AVRIL

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le pari de Sue Ellen. Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Pour la paix. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. L'ex de Pierre. Série.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. L'informateur. Série.
18.20 L'Un contre l'autre.
18.50 *Vidéo gag.*
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Trafic info, Météo.

20.50

FRANÇOIS KLÉBER
Série. L'embrouilleur, de Patrick Jamain, avec Gérard Lanvin (90 min). 348348
Le commissaire Kléber enquête sur des braquages de banques en série. Il découvre que l'indicateur du gang est un ex-détenu qui loge chez lui...

22.20

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer.
Les patrons dépassent-ils les bornes ? (140 min). 73650348
0.40 Journal, Météo.
0.55 et 5.05 Histoires naturelles. 1.25 et 2.15, 3.25, 4.05, 4.35 TF 1 nuit. 1.35 Concert. Piano romantique. Enregistré à l'église Saint-Louis des Invalides. 2.25 Le Chemin des Indiens morts. Le *monde d'Isho*. 4.15 *Mésaventures*. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 4.15 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *Oscar est insupportable.*
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. *Invitée : France Gall.*
19.59 Journal.
20.15 *Invité spécial.* Invité : Bernard Kouchner.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Hypnose sur ordonnance ; Pour tout l'or de Saddam ; Les enfants tueurs. (130 min). 5111623
23.05 Expression directe. FNSEA.

23.10

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO ■
Film français de Julien Duvivier (1951, N., 110 min). 3382471
Le meilleur film de la série.
1.00 Journal.
1.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Le cinéma. Avec Régis Debray, Jean-Michel Frodon, Louise Merzeau, Serge Tisseron, Pierre-Marc de Biasi, Philippe Garrel... (75 min). 6896520
3.05 Bas les masques (rediff.). 4.45 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Qui vivra verra. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Hergé, de Pierre Assouline.*
18.55 Le 19-20 *de l'information*, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J. F. PARTAGERAIT APPARTEMENT ■ ■
Film de Barbet Schroeder (1992, 107 min). 158013
Une atmosphère vénéneuse et sensuelle.
22.35 Journal, Météo.

23.10

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson *(60 min)*. Gérald Messadié *(La Fortune d'Alexandre)* ; Monique Berry *(Passion Dyz)*. 2892433
0.10 Espace francophone. Portrait : Edouard Maunick, poète mauricien. 0.35 Dynastie. Le fils d'Adam. 1.20 Musique Graffiti. Cantates, de Buxtehude, par l'Académie musicale italienne, chœur de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Diego Fasolis (20 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. Les Grenadines. 13.00 Les Lumières du music-hall. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Défi. 14.10 Les Civilisations perdues. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [12/12]. Une dinde pas comme les autres, de Peter Richardson, avec Ruby Wax, Paul Bartel (30 min). 3471
19.30 7 1/2. *Magazine présenté par Désirée Bethge* (30 min). 2742
20.00 Palettes. Documentaire. Jan Van Eyck, miracle dans la loggia : La Vierge *au chancelier Rolin, d'Alain Jaubert (30 min)*. 9655
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA SEMAINE SAINTE EN ESPAGNE
Soirée coproduite avec la TVE en direct depuis la petite ville andalouse de Lucena.
20.46 Lucena se prépare. Reportage d'Elias Andres (14 min). 108183902
21.00 La Procession du jeudi saint en direct de Lucena. Reportage de Jorge Horatio Fernandez et Elias Andres (90 min). 80655
22.30 Le Judas d'Esparraguera ■ Film espagnol d'Ignacio F. Iquino (1952, v. o., 89 min). 28704
Dans une petite ville au pied du Montserrat, en Catalogne, on prépare, comme chaque année, la représentation de la Passion. Mais, cette fois, l'homme qui d'habitude joue Judas veut être Jésus.
0.00 Concert de musique sacrée. Beatus vir motteto (motet), à huit voix et deux *chœurs ; Jonah, oratorio pour solistes, deux* chœurs et orchestre, dir. Diego Fasolis, Marco Beasley (ténor). *Enregistré dans l'église de San* Giovanni Mendrisio en février 1996 *(35 min)*. 93723
0.35 A la recherche des films perdus. Documentaire de *Jacques Mény (rediff., 75 min)* 9701549 *1.50 The Comic Strip* Série [9/12]. Jalousie, de Robbie Coltrane, avec Robbie Coltrane, Nigel Planer (rediff., 35 min) 32499471

M 6

13.25 Un privé en jupon. Téléfilm de Jerry Jameson (92 min). 3352723
Un écrivain de romans policiers charge une détective privée de veiller sur son précieux manuscrit...
15.00 Deux flics à Miami. Salut, les artistes. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 *Models Inc. Série.*
19.00 Code Quantum. Série. *Le roi du direct.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1975 : les Khmers rouges.

20.45

LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES
Film français de Jean Girault (1978, 87 min). 431182
Des extraterrestres en mission à Saint-Tropez prennent les formes humaines des gendarmes de la brigade.

22.30

L'AUBERGE DE LA MALÉDICTION
Téléfilm d'Elijah Moshinsky, avec Albert Finney, Linda Marlowe (107 min). 9908638
Un restaurateur anglais, qui affiche un penchant marqué pour la dive bouteille, est sujet à des hallucinations : il croit voir des fantômes dans son auberge.
0.25 Hongkong Connection. Les yeux d'Angèle. Série.
1.20 Best of Trash. Musique.
2.45 E = M 6. Magazine. 3.15 Frank Sinatra. Documentaire. 4.05 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Fils préféré ■ Film de Nicole Garcia (1994, 97 min). 1318520
15.20 Dans la nature avec Stéphane Peyron. (52 min). 8854646
16.15 Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ? Film de Peter Segal (1994, 79 min). 2879182
17.35 Et si les cochons volaient ! Documentaire de Michael Gurton (23 min). 29549
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FOOTBALL
En direct. Demi-finale aller de la Coupe des Coupes : Deportivo La Corogne - Paris SG. (145 min). 388297
Battue au Parc des Princes par Metz (3-2), c'est une équipe parisienne en proie au doute qui se rend en Espagne.

23.00

BLACK ROBE
Film canadien de Bruce Beresford avec Lothaire Bluteau, Aden Young (1994, 96 min). 8401487
0.40 Le Club de la chance ■ ■ Film américain de Wayne Wang avec Tsai Chin, Kieu Chinh (1993, v. o., 134 min). 48147487
Quatre femmes chinoises ont subi la guerre, l'oppression, l'humiliation, l'injustice ; elles ont réussi à s'enfuir aux Etats-Unis.
2.50 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Serge Rachmaninov, musicien du clair et de l'obscur (4).
20.30 Lieux de mémoire. La basilique Saint-Denis.
21.32 Fiction.
22.40 Nuits magnétiques. Marcelle Delpastre, poète et paysanne.
0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Lindon (Merci). 0.50 Musique : Coda. Les motets de Josquin des Prés (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La lumière vient-elle de l'Orient ? ; 2.40, Jacques Anquetil (Route de la soie) ; 3.10, Nous tous chacun, avec le Père Philippe ; 4.42, George Shearing : du jazz au piano-bar ; 4.52, Femmes d'Algérie : mots de filles, maux de mères (4) ; 6.22, Le désert et le sacré (2).

France-Musique

20.00 Avant-concert.
21.00 Concert. En direct de Fontevraud. La Passion selon saint Jean, de Scarlatti, par le Concerto Italiano, dir. Rinaldo Alessandrini.
22.30 Musique pluriel. Non sapremo mai di questo mi, pour flûte, violon et piano, de Pesson, par l'Ensemble Fa ; Canticles Amores, cantate pour solistes, chœur et orchestre, de Belimov, par le Chœur Lege Artil, l'Orchestre de chambre de Leningrad, dir. Ravil Martynov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Corelli, Dvorak, Liszt.
0.00 Tapage nocturne. Classique en image. The Cave (extrait), de Steve Reich ; Cantus in memoriam, de Pärt, par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Danemark et ses musiciens. Souvenirs d'Ossian, de Gade, par l'Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. D. Kitaïenko ; Quintette op. 6, de Hamerik, Elbaek et Hansen, violons, Christensen, alto, Hermansen, violoncelle ; Symphonie nº 1, de Nielsen, par l'Orchestre royal du Danemark, dir. Berglund ; Œuvres de Gade, Weyse, Horneman, Heise.
22.40 Les Soirées... (Suite). The King of Denmark Galliard et autres pièces, de Dowland, par le Consortium Hafniense ; Psaumes du Pratum Spirituale, par le groupe Vocal *Ars Nova, dir. Bo Holten* ; Œuvres de Buxtehude, Weyse, Kulhau, Norholm. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Juge ■ Film de Philippe Lefebvre (1984, 100 min) 91145817
21.40 Barbe Blues.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. (France 3 du 13/3).
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.30 Attaché-case et talons hauts.
23.20 Himalaya. Voyage au fil de l'eau.
23.50 Histoire de l'aviation. [3/7] D'une guerre à l'autre 1936-1941.
0.50 Les Derniers Aristocrates (50 min).

Planète

20.35 Mémoires d'ex. [2/3] Suicide au comité central : 1944 - 1954.
21.35 L'Ecole de la *Camorra*.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Guy Marchand.
21.00 Les Nerfs à vif ■ ■ Film de Jack Lee Thompson (1962, N., v.o., 105 min) 83871425
22.45 Totalement cinéma.
23.15 Concert : Solti dirige Bruckner. Enregistré à Munich en 1993 *(65 min)*. 87956278

France Supervision

20.25 Entracte.
20.40 L'homme qui n'était pas là ■ Film de René Féret (1987, 75 min) 95601346
21.55 Cybervision.
22.50 Natation.
0.20 Concert : Albert Lee. Enregistré à Genève *(90 min)*. 50519747
1.50 Capoeira, bel horizon. De Basile Sallustio (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Blanc et le Noir ■ Film de Robert Florey (1930, N., 95 min) 8499097
22.05 L'Etrange Monsieur Victor ■ ■ Film de Jean Grémillon (1938, N., 100 min) 79069487
23.45 Le Club. Invité : Cédric Klapisch.
1.05 Le Tombeau hindou ■ Film de Richard Eichberg (1937, N., v.o., 110 min) 26709312

Ciné Cinémas

20.30 *Une femme de tête* ■ Film de Walter Lang (1957, v.o., 100 min) 4448592
22.10 Intérieurs ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1978, v.o., 90 min) 8312365
23.40 Le Voleur et la Menteuse Film de Paul Boujenah (1993, *80 min*) 84517568

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Nul n'est parfait.
20.45 (et 23.45) Héritage oblige. *Cancan.*
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. Dernier tango à Jersey.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Correspondances.
23.00 Mission impossible. Billard électronique.
0.30 Janique aimée.
1.00 Le Club (10 min).

Canal Jimmy

20.00 Subway ■ Film de Luc Besson (1985, 105 min) 14130075
21.45 Quatre en un.
22.10 Chronique du front.
22.15 Cours après moi, shérif *Film de Hal Needham* (1977, 95 min) 99783817
23.50 Numéro un Joe Dassin. Emission diffusée le 10 décembre 1977.

Eurosport

18.00 Aérobic.
19.00 Boxe.
20.00 Body-building.
21.00 Catch.
22.00 Football (120 min). Demi-finale de la Coupe des coupes : La Corogne-Paris SG.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Betty. Film de Claude Chabrol (1991, 105 min). Avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud. *Comédie dramatique.*
22.20 Val Abraham. Film de Manoel de Oliveira (1993, v.o., 185 min). Avec Leonor Silveira, Cecile Sanz de Alba, Luis Miguel Cintra. *Drame.*

RTL 9

20.30 Le Proviseur. Film de Christopher Cain (1987, *110 min*). Avec James Belushi. *Comédie dramatique.*
22.25 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 115 min). Avec Frank Sinatra. *Suspense.*
0.35 Le Professeur. Film de Valerio Zurlini (1972, 105 min). Avec Alain Delon. *Drame.*

TMC

20.35 Une Parisienne. Film de Michel Boisrond (1957, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

22.15 On n'est pas sorti de l'auberge. Film de Max Pecas (1982, 95 min). Avec Jean Lefebvre, Bernadette Lafont, Georges Beller. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 4 AVRIL 1996

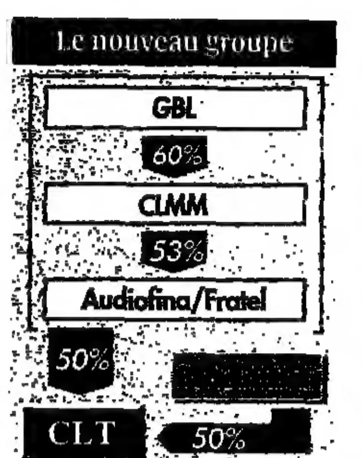
La CLT et Bertelsmann fusionnent leurs activités audiovisuelles

Associés à « parts égales », ils donnent naissance au premier groupe audiovisuel européen

***LA COMPAGNIE** luxembourgeoise* de télédiffusion (CLT) a annoncé, mardi 2 avril, la création d'un *« partenariat à parts égales »* avec le groupe allemand Bertelsmann, numéro trois mondial de la communication (71,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Aux termes de cet accord, Bertelsmann et Audiofina, holding de tête de la CLT, contrôleront 97 % du capital de l'opérateur luxembourgeois.

Le groupe allemand apporte à la CLT l'ensemble de ses activités audiovisuelles aujourd'hui regroupées dans sa filiale UFA (à l'exception de ses services en ligne) : participations dans les chaînes Vox, RTL, Première et RTL2. Pour équilibrer financièrement l'accord, Bertelsmann versera une soulte de près de 5 milliards de francs à la CLT. Cet accord consacre la création du premier groupe de communication européen. Avec plus de 20 milliards de francs de chiffre d'affaires, la CLT passe devant le groupe de Léo Kirch (17,5 milliards de francs) et devance largement *Canal Plus (10,1 milliards* de francs). Toutefois, il reste encore à connaître l'avis de la commission européenne sur ce regroupement.

Au lendemain de l'accord surprise Canal Plus-Havas-Bertelsmann-Murdoch (*Le Monde* du 8 mars), Albert Frère, actionnaire majoritaire de la Compagnie luxembourgeoise de multimédias (CLMM), holding de contrôle de Audiofina, avait prévenu : *« La CLT va rebondir. »* Moins de trois



semaines plus tard, c'est au tour d'Albert Frère de créer l'événement en concluant une alliance avec le numéro trois mondial de la communication. Marginalisée dans un premier temps, la CLT *fait donc un retour en force dans* le domaine de la télévision numérique. Mieux, en fusionnant ses activités audiovisuelles avec celles de Bertelsmann, la CLT prend pied dans l'entente réalisée avec Rupert Murdoch.

Informé de l'accord avant son officialisation, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus estime que, *« parmi toutes les solutions envisagées, celle-ci est la plus favorable »* : *« Nous savions qu'Albert Frère n'allait pas rester passif*, a-t-il déclaré au *Monde. Nous préférons que cela se passe ainsi plutôt que la CLT s'allie avec Nethold et Kirch par exemple. »* Pour l'heure, la chaîne cryptée, bien décidée à défendre son pré-carré en France, en appelle à l'union de tous les opérateurs outre-Rhin. *« Il est plus que jamais nécessaire, dans la perspective du numérique, de rassembler nos forces en Allemagne »*, assure son PDG.

Ralliée de dernière minute, la CLT est donc invitée à se joindre aux projets numériques du quatuor Bertelsmann, Canal Plus, Havas, Murdoch pour faire pièce à Léo Kirch qui vient d'annoncer le lancement de son bouquet de programmes numériques pour le 1er juillet. Appel entendu. Un responsable de la CLT indique que celle-ci *« va, en Allemagne, combiner son projet numérique avec celui de Bertelsmann. Une combinaison presque parfaite »*.

« SOLUTION EUROPÉENNE »

Si la CLT fait front commun contre Kirch en Allemagne, elle *entend toutefois garder sa liberté de manœuvre*. Selon les termes de l'accord conclu avec le groupe allemand, *« Audiofina et Bertelsmann s'engagent à ce que tous les développements audiovisuels soient réalisés au travers de la CLT dont le siège social restera localisé à Luxembourg »*. Cette précision devrait rassurer les autorités luxembourgeoises favorables à *« une solution européenne autour de la CLT »*, mais sourcilleuses quant au maintien des emplois locaux créés par la CLT.

Désormais débarassée de son contentieux avec Bertelsmann pour le contrôle de RTL, première chaîne allemande, la CLT peut envisager plus sereinement le développement de ses projets numériques en Europe. Mieux, l'opérateur luxembourgeois dispose, grâce aux 5 milliards de francs apportés par Bertelsmann et aux 1,3 milliards de francs tirés de la vente des magazines *Top Santé* et *Télé Star*, d'un pactole de près de 6,5 milliards de francs.

Cette somme représente 1 milliard de plus que la somme recherchée à l'origine par la CLT pour développer ses bouquets de programmes en France et en Allemagne. D'accord pour s'engager aux cotés de Bertelsmann en Allemagne, la CLT n'aurait pas, en revanche, renoncé à faire concurrence à Canal Plus en France. *« On ne peut pas imaginer que Bertelsmann se lance en France contre Canal Plus »*, s'inquiètent des responsables de la *chaîne cryptée. Selon certains* observateurs luxembourgeois *« l'intérêt de Bertelsmann et de la CLT est le même : prendre des positions partout où il y a un marché »*.

En France, la CLT pourrait donc poursuivre des discussions déjà très avancées avec TF 1 et France Télévision pour constituer un bouquet de programmes numériques concurrent de celui développé par la chaîne cryptée. La CLT a toujours affirmé que cette *« offre cohérente »* serait proposée en septembre.

Guy Dutheil

La Fée Traçabilité

par Pierre Georges

***POURQUOI** écrire simple* quand on peut sévir compliqué ? Le mot fait fureur depuis quelques jours. Dans les communiqués, les publicités, les discours, les engagements écrits et oraux, c'est juré, promis, garanti sur facture : on va disposer d'un système de *« traçabilité »* pour détecter l'origine des bovins.

Traçabilité, quès aco ? Du javanais d'énarchie ? Une queue de comète linguistique ? Le mot qui sauve quand le sol se dérobe ? On peut tout imaginer, même le pire. Un barbarisme ou, au moins, un néologisme inventé pour les besoins de la cause. Un mot en catastrophe pour situation de catastrophe.

La traçabilité du bœuf est tout ce qui nous reste quand le reste fiche le camp. D'où viennent cette entrecôte, ce steak haché ? La question n'est plus sans intérêt aujourd'hui. Il suffit alors pour le savoir de remonter le *cours des choses*, comme saumon remonte aux sources, pour pister la bête à rebours. La traçabilité serait ainsi un mot lampe *de poche pour naviguer tout* à son aise dans la pénombre des labyrinthes commerciaux, la lampe du consommateur comme il en est de mineur. Elle serait un code-barre linguistique pour jeux de piste alimentaires.

Une vache a des origines. On pourrait même les supposer contrôlées. Une bête estampillée du début à la fin. Donc on pourrait se satisfaire de cela qui serait simple et de bon goût, compréhensible au commun et rassurant pour tous. Au lieu de quoi, ici ou là, dans quelque esprit tourmenté ou quelque officine bruxelloise est né ce mot étrange et qui, au motif d'éclairer, obscurcit et, à *celui de rassurer, inquiète*.

Traçabilité est assurément fille génétique du français trace et de l'anglais tracking, pistage, poursuite. Il indique assez en ce sens en quelle galère le consommateur se trouve. Il lui faut partir, aventurier de l'ordinaire, sur la piste de son bison quotidien, avec des ruses et des précautions de Sioux, le filer à la trace, démonter les filières sans en perdre le fil.

Ce serait comique, si la situation l'était. Elle ne l'est pas. Elle serait même plutôt hallucinante. Un peu comme cette information du matin dans le *Financial Times*. Que faire de ces millions de vaches anglaises à la traçabilité trop évidente et donc condamnées à périr ? Le quotidien anglais fait état d'un projet à l'étude. Il s'agirait ni plus ni moins d'utiliser les carcasses comme combustible pour produire de l'énergie. Les Anglais se chaufferaient à la vache ou produiraient de l'électricité bovine, la Fée Etable. Un peu comme naguère, les Brésiliens faisaient rouler leurs locomotives à vapeur avec les excédents de café.

Aussi surprenant qu'il soit, à en rester sans mots même anciens, ce projet est fort sérieux. Les industriels de la transformation des restes de bovins, ne sachant plus que faire face au raz-de-marée annoncé, ont pris contact avec les autorités. Et ils ont calculé, fort opportunément, que la valeur calorifique de la vache-combustible pouvait être égale aux deux tiers de celle du charbon.

On vit décidément, vieux Reiser, une époque formidable ! Le Sud se chauffe encore et souvent à la bouse de vache. Le Nord se chauffera, éventuellement, à la vache. Le Sud crève de faim, le Nord d'apoplexie. A chacun selon ses moyens et sa traçabilité !

Un important arsenal d'armes découvert par la police près de Bastia

AJACCIO et BASTIA
de nos correspondants

L'interpellation par les forces de l'ordre, lundi 1er avril, d'un militant du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), Ange-Marie Orsoni, cousin d'Alain Orsoni, et d'un membre de l'Accolta nazionale corsa (ANC), Jean-Claude Lucchini-Ribellu, maire de Zerubia, petite commune de l'arrondissement de Sartène, a suscité une vive protestation de leur mouvement. Les deux hommes étaient puissamment armés et protégés par des gilets pare-balles.

Mardi, dans une conférence de presse, Pierre Poggioli, secrétaire général de l'ANC dont Jean-Claude Lucchini-Ribellu est le beau-frère, a développé ses accusations du 14 mars, lors de la mise en garde à vue à l'hôpital d'Ajaccio d'Yves Manunta, blessé dans la nuit du 7 au 8 mars. Il y dénonçait la *« répression »* exercée par la police et la justice, ainsi que la *« pression permanente »* de la Cuncolta et de ses militants. Pierre Poggioli s'en est à nouveau *pris au procès-verbal de la déposition* de François Santoni, l'un des secrétaires nationaux de la Cuncolta, au sujet de l'assassinat de Jules Massa, militant de ce mouvement. La photocopie de cette déposition avait été diffusée par tracts à Ajaccio, le 12 mars. Dans ce texte, également remis aux journaux, M. Santoni citait les noms de plusieurs nationalistes de bords différents, dont ceux d'Ange-Marie Orsoni et de Jean-Claude Lucchini-Ribellu. Il les accusait d'avoir tenté d'assassiner Jules Massa. De son côté, le MPA a déclaré qu'*« on peut comprendre que des hommes désignés comme cible par le Canal historique se trouvent contraints de porter un gilet pare-balles, voire une arme, pour défendre leur vie »*.

Par ailleurs, mardi 2 avril, un véritable arsenal de guerre a été découvert dans un quartier populaire au sud de Bastia, à la suite d'un cambriolage. Une équipe d'au moins cinq braqueurs avaient dérobé, vers 10 h 30, l'argent contenu dans les coffres de la Caisse d'épargne de Lupino. A sa sortie de la banque, l'équipe de malfaiteurs était surprise par deux motards. Après une course-poursuite, les policiers parvenaient à localiser l'un des fuyards alors qu'il entrait dans un immeuble HLM. L'homme leur échappait mais ils découvraient dans un appartement des pistolets-mitrailleurs israéliens Uzi, des fusils à pompe, des armes de poing, des grenades, des gilets pare-balles, des cagoules, des scanners et une partie du butin volé à la banque.

Michel Codaccioni et Paul Silvani

Les réactions en France

A CANAL PLUS : *« Au début du mois l'un des pôles d'Havas était valorisé par l'accord conclu entre Bertelsmann, Rupert Murdoch, Canal Plus et Havas. Aujourd'hui, c'est au tout d'un autre pôle, celui de la CLT, d'être relavorisé par cette alliance entre Bertelsmann et la CLT. Il y a donc une cohérence et une véritable équilibre. De surcroît cela dégage l'horizon, en ce qui concerne le contentieux entre la CLT et Bertelsmann pour le contrôle de RTL, première chaîne privée allemande. En outre, cette accord nous satisfait car une alliance CLT- TF 1-France télévision et AB Productions aurait pu être un concurrent : l'accord avec la CLT devrait lever cette hypothèque »*.

Chez Havas : *« Notre participation dans la CLT, via Audiofina et la CLMM, se trouve valorisée par cette alliance. La participation d'Havas dans CLMM était de l'ordre de 3 milliards de francs. L'accord conclu entre Bertelsmann et la CLT, mardi 2 avril, et qui avait le consentement d'Havas s'est faite sur la base d'un chiffre supérieur. C'est dont une bonne opération patrimoniale pour nous. C'est un accord qui est bon pour la CLT, mais qui est également bon pour Havas. »*

M. Madelin veut empêcher M. Bayrou d'être président délégué de l'UDF

L'ÉLECTION de François Léotard à la présidence de l'UDF a décidément rempli d'aise Alain Juppé. Après l'avoir *« chaleureusement »* félicité, dimanche 31 mars, le premier ministre a qualifié l'élection de l'ancien ministre de la défense de *« bonne nouvelle »*, mardi 2 avril, dans un *entretien à La Croix*.

De son côté, M. Léotard n'entend pas perdre de temps pour imprimer sa marque à l'UDF. Il *s'est d'ores et déjà occupé de* trouver de nouveaux locaux pour la confédération, près du Champ-de-Mars. Mercredi 3 avril, il devait présider son premier bureau politique afin de mettre en place la nouvelle direction et d'engager le processus de la réforme des statuts.

Cette réunion sera un premier round d'observation entre les vainqueurs et les vaincus du 31 mars. M. Léotard devait choisir parmi les centristes le secrétaire général de l'UDF. Dominique Baudis, maire de Toulouse et député européen, déjà fort occupé, ayant finalement décliné l'offre qui lui avait été faite, le poste devait probablement échoir à Claude Goasguen, secrétaire général de FD. Les partisans d'Alain Madelin devaient procéder à un premier test en contestant le titre de président délégué de l'UDF qu'il est prévu d'accorder à François Bayrou, au motif qu'il ne serait pas statutaire.

Bien que déçu par son score de dimanche, Alain Madelin s'est empressé d'organiser un dispositif capable de l'installer dans la durée, et tourne maintenant ses yeux vers 1998. Il estime qu'à l'approche d'élections législatives qui s'annoncent *difficiles pour la majorité, son* poids auprès des élus ne peut que s'accroître à proportion de sa popularité.

*D'ici là, l'objectif de M. Made*lin est de « capitaliser » les 30 % de voix obtenues, notamment celles du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF). A l'intérieur de l'UDF, il a pris soin de s'arrimer ses alliés. Au cours d'un dîner au Quai d'Orsay, lundi 1er avril, il a assuré Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères et délégué général du *PPDF, qu'il n'entendait pas le* déposséder de sa composante, mais au contraire s'appuyer sur elle. Parallèlement, M. Madelin continuera à développer ses réseaux extérieurs à l'UDF, à partir de son association Idées-Action.

Cécile Chambraud

Dans le numéro d'avril du « Monde diplomatique »

LE MONDE DIPLOMATIQUE d'avril propose notamment *trois dossiers : Le Proche-Orient* face au terrorisme (avec des articles de Wendy Kristianasen Levitt, Alain Joxe et Eric Rouleau) ; Dix ans après Tchernobyl (Karel Bartak, Natalie Nougayrède, Perline et Mycle Schneider) ; Le déclin de la presse écrite (Daniel Junqua, Alberto Ferrigolo, Patrice de Beer).

Egalement au sommaire : Les étranges affinités de la secte Moon ; Pékin-Taïwan par-delà les diktats ; Voyage à l'intérieur des guérillas colombiennes ; La Bosnie sous administration occidentale ; Précaire recomposition politique en Italie ; Caen, petites chroniques d'une crise annoncée ; Une Europe des citoyens ; La drogue dopée par le marché.

Document : Analyse d'un passage à la télévision, par Pierre Bourdieu.

★ En vente chez votre marchand de journaux. 22 F.

Annulation des élections de l'ordre des architectes d'Ile-de-France

LE MINISTRE de la culture, Philippe Douste-Blazy, vient de prendre une mesure exceptionnelle : l'annulation d'une élection professionnelle. En l'occurrence, celle de l'ordre des architectes d'Ile-de-France qui avait vu la victoire de la liste Enjeu 66 millions (*53 % des suffrages, treize élus*, soit la totalité des sièges à pourvoir) emmenée par Gérard Leroy (*Le Monde* du 24 mars). Pour justifier sa décision, le ministre indique qu'*« au cours de la campagne électorale qui a précédé les scrutins en Ile-de-France la liste Enjeu 66 millions a manifestement bénéficié du soutien officiel du conseil régional de l'ordre des architectes en exercice (...) et des moyens matériels de l'instance ordinale »*. La liste. Enjeu 66 millions détenait, à la suite des élections de 1994 (les candidats sont élus pour quatre ans, mais les élections se déroulent tous les deux ans et renouvellent les bureaux par moitié), treize des vingt-quatre sièges de l'ordre de l'Ile-de-France. Philippe Douste-Blazy incrimine enfin les *« accusations personnelles graves, excédant les limites normales de la polémique »*.

De son côté, Enjeu 66 millions rapproche les noms de Michel Seban, qui pilotait la liste concurrente *Mouvement (44 % des suffrages)* et d'Alain Seban, conseiller du ministre qui a *« communiqué »* la décision de Philippe Douste-Blazy. Il s'agit d'une pure homonymie, mais cette juxtaposition n'est pas innocente : elle sous-entend qu'il y a collusion entre la Rue de Valois et Mouvement, l'auteur de la réclamation. Enjeu 66 millions s'étonne en outre qu'*« aucune écoute contradictoire n'a pu apporter de démentis aux allégations des demandeurs »* et se demande : *« Y aurait-il dans ces élections ordinales des enjeux qui dépassent le cadre de la profession ? »* Sans doute, dans la mesure où la liste Enjeu 66 millions est vue par une partie de la profession, et vraisemblablement par le ministère, comme un « sous-marin » du Front national. Ce que démentent les intéressés avec la dernière énergie.

Il est certain, en revanche, que la profession traverse une crise grave (*Le Monde* du 20 février). Les abstention massives qui ont accompagné ce scrutin régional (3 096 votants sur 9 714 inscrits) en sont la manifestation. Les atermoiements qui ont accompagné le passage de la direction de l'architecture du ministère de l'Equipement à celui de la culture n'ont pas arrangé les choses. On peut espérer que la nomination de François Barré à la tête de ce service contribuera à régler une partie des problèmes qui empoisonnent le monde de l'architecture. *Les nouvelles élections auront lieu le 23 mai et, si un second tour est nécessaire, le 20 juin.*

Emmanuel de Roux

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 3 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21600,10	+0,18	+8,03
Hong Kong index	11144,60	+1,99	+11,46

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/04	Var. en % 01/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2070,41	+0,72	+10,60
Londres FT 100	3721,90	+0,09	+0,88
Zurich	1759,06	—	+14,98
Milan MIB 30	992	+0,50	+6,55
Francfort Dax 30	2497,39	+0,33	+10,80
Bruxelles	1688,30	+0,44	+8,25
Suisse SBS	1416,66	—	-2,80
Madrid Ibex 35	342,70	+0,18	+7,07
Amsterdam CBS	358,10	+0,25	+11,38

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 avril 1996 : 478 445 exemplaires

